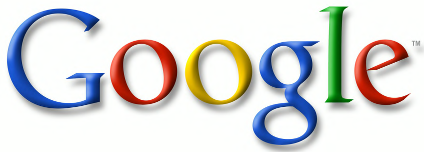




à Mr Boisselier
hommage affectueux de l'auteur
Auguste Moutié

CHEMIN DE FER DE L'OUEST.

—

Première Section.

—

DE PARIS A CHARTRES.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DE FÉLIX DURAND.

VOYAGE HISTORIQUE

DE

PARIS A CHARTRES

PAR A. MOUTIÉ,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Société des Antiquaires de France, de la Société des Sciences morales,
Lettres et Arts de Versailles, Membre de la Société Archéologique
de Rambouillet, etc., etc.



CHARTRES
CHEZ NOURY-COQUARD, LIBRAIRE, ÉDITEUR,
RUE DU CHEVAL-BLANC, 26,
ET DANS LES PRINCIPALES STATIONS DU CHEMIN DE FER DE L'OUEST.

—

1851

NOTICE

sur

LE TRACÉ DU CHEMIN DE FER DE L'OUEST.

Le Chemin de fer de l'Ouest n'avait point été compris dans le réseau des chemins de fer votés en 1842.

Une loi spéciale du 26 juillet 1844 en prescrivit l'exécution et donna les fonds nécessaires pour l'ouverture de la section de Versailles à Chartres, sans rien préjuger du raccordement avec les deux chemins de Paris à Versailles.

En 1846, de nouveaux fonds furent accordés tant pour la pose de la voie de fer que pour le raccordement du chemin de Chartres avec le chemin de Versailles, rive gauche, qui devenait ainsi la tête du Chemin de fer de l'Ouest.

Gare de Paris.

Cependant, en 1848, on reconnut qu'il était impossible d'établir le service des voyageurs et des marchandises sur les terrains que la compagnie de la rive gauche possédait aux abords de sa gare de la barrière du Maine. Il fut alors décidé : 1° qu'il serait fait sur le boulevard Mont-Parnasse, dans l'intérieur de Paris, une gare spéciale pour le service des voyageurs ; 2° que tout le service des marchandises serait porté sur la commune de Vaugirard, entre la rue du chemin de fer et le passage à niveau de la Procession ; 3° enfin, que les établissements indispensables au service du matériel seraient placés dans un point intermédiaire, en face des établissements analogues appartenant au Chemin de fer de la rive gauche.

La gare du boulevard Mont-Parnasse sera mise en communication directe avec le centre de Paris par deux nouvelles rues qui partiront : la 1re, de l'axe du bâtiment des voyageurs, pour aboutir rue de Vaugirard en face de la rue du Regard, et la 2e, de la fontaine établie à l'angle des rues du Regard et de Vaugirard, pour aboutir

rue du Cherche-Midi, en face de la rue de Saint-Placide qui, comme on sait, se trouve dans le prolongement de la rue du Bac.

De vastes dégagements sont d'ailleurs ménagés de tous côtés du nouveau bâtiment pour rendre aussi commode que possible le service d'une gare établie à 9 mètres environ au-dessus du boulevard Mont-Parnasse.

La gare aux marchandises de Vaugirard sera mise en communication directe avec le boulevard des Fourneaux par une rue nouvelle aboutissant au centre des terrains réservés au service des marchandises.

Tracé du Chemin de Fer.

Le Chemin de fer de l'Ouest, proprement dit, se détache de la rive gauche à 1,000 mètres au delà de la station de Viroflay, pour arriver, par une rampe d'un centimètre par mètre, à la nouvelle station de Versailles, établie près de la rue des Chantiers, à 16 kilomètres 1/2 du boulevard Mont-Parnasse.

En sortant de Versailles, on trouve un souterrain courbe de 700 mètres de rayon et de 140 mètres de longueur, sur lequel passent la majeure partie des conduites d'eau qui alimentent les réservoirs de Versailles; le tracé traverse ensuite les bois de Satory, passe à 25 mètres au-dessus de la pièce d'eau des Suisses, et arrive à la station de Saint-Cyr, à 21 kilomètres 1/2 de Paris; de Saint-Cyr on gagne, par un tracé peu accidenté, les stations de Trappes (27 kil.), La Verrière (32 kil.), L'Artoire (39 kil. 1/2), et Rambouillet (47 kil. 1/2).

En partant de Rambouillet, on reste encore dans la plaine sur 4 kilomètres, puis l'on descend par une pente de 6 millimètres pour mètre, dans la vallée de la Guesle, dont on suit les sinuosités pour arriver à Epernon (60 kil.) en traversant la Guesle et la Droue, qui se réunissent près de cette station; d'Epernon on passe dans le parc du Loreau, on rejoint la route nationale, puis on traverse par une grande courbe tous les bois de Maintenon pour arriver à la gare (68 kil.)

La gare de Maintenon est placée à la rencontre de deux ouvrages d'art très-importants et de style bien différent : d'un côté le grand aqueduc de Louis XIV, ouvrage en ruine, quoique inachevé, qui devait conduire à Versailles les eaux de l'Eure, prises à sept

lieues au-dessus de Chartres ; de l'autre, un viaduc de 32 arcades et de 20 mètres de hauteur totale, dont les piles élancées forment un contraste frappant avec l'imposante masse des piles à contreforts de l'aqueduc de Louis XIV.

En partant de Maintenon, le chemin traverse la vallée de la Voise, se tient à flanc de coteau sur la rive droite de l'Eure, passe en vue des villages de Mévoisins et de Saint-Piat, et arrive à la station de Jouy (77 kil.) ; de là il passe à l'extrémité des quelques agglomérations de maisons qui ont nom La Villette, Longsaulx et Ouarville, pour traverser à 2 kilomètres de Chartres la rivière d'Eure et le pont de la route de Lèves, et entrer dans la gare de Chartres sur un petit viaduc courbe de 800 mètres de rayon.

Cette notice, que nous devons à l'obligeant concours de l'administration elle-même, nous dispensera de donner de plus amples détails sur le tracé de la ligne. Nous n'avons pas à nous étendre sur ces embarcadères somptueux et commodes, sur ces gares spacieuses, sur ces gigantesques et magnifiques travaux d'art qui font tant d'honneur aux savants ingénieurs et aux habiles architectes chargés de leur exécution, et qui rendent si remarquable la première section du Chemin de fer de l'Ouest. Notre but unique est de servir de *cicerone* au touriste et au voyageur ; de mettre, pour ainsi dire, la lettre à chacun des tableaux, si incessamment variés, qui vont se dérouler à leurs yeux entre Paris et Chartres. Chemin faisant, nous dirons quelles sont les localités que les accidents de terrain dérobent à la vue ; à chacune des stations, nous indiquerons les monuments et les pays du voisinage qui méritent d'être visités ; sans faire une pompeuse et inutile description des paysages qui s'offrent d'eux-mêmes à la vue, nous dirons brièvement les principaux

faits historiques se rattachant à chacune des localités que nous signalerons, et les causes qui leur ont donné plus ou moins de célébrité.

L'habile et intelligent crayon de M. A. Maugendre nous viendra en aide pour reproduire les monuments les plus remarquables et les beaux paysages de notre parcours, et pour laisser à chacun de nos lecteurs un souvenir du voyage : nous ferons tout enfin pour rendre notre œuvre utile et agréable, trop heureux si nous pouvons en faire un livre intéressant.



CHEMIN DE FER DE L'OUEST

I.

DE PARIS A VERSAILLES.

Embarcadère. — Vaugirard. — Issy. — Vanvres. — Clamart. — Fleury. — Meudon. — Bellevue — Sèvres. — Saint-Cloud. — Ville-d'Avray. — Marnes. — Châville. — Viroflay. — Rocquencourt.

A l'heure où nous écrivons, l'Embarcadère du Chemin de fer de l'Ouest n'est pas encore terminé, mais tout annonce qu'il sera l'un des plus beaux, des plus grands, des plus magnifiques qui soient à Paris. A l'arrivée comme au départ, chacun y trouvera toutes ces attentions délicates, toutes ces commodités, tout ce luxe et tout ce comfortable qui ajoutent encore au plaisir d'un voyage d'agrément, et qui dédommagent si bien de l'ennui et des fatigues d'un voyage d'affaires.

Nous ne pénétrerons pas dans l'intérieur de Paris; ceux qui s'en éloignent connaissent assez, nous le supposons du moins, cette immense cité; ceux qui y viennent pour la première fois trouveront, sans notre secours, assez de guides pour les diriger dans le dédale de ses rues et pour les conduire devant les plus beaux monuments de la capitale. Mais pour rester fidèle au plan que nous nous sommes tracé, nous devons prendre le Chemin de fer de l'Ouest à son premier point de départ, à son premier embarcadère.

Cet embarcadère est situé sur le boulevard Mont-

Parnasse, dans le onzième arrondissement et le quartier du Luxembourg.

A l'angle de la rue de Vaugirard et du boulevard Mont-Parnasse se trouve une maison, ou plutôt un petit hôtel, se rattachant au souvenir d'une femme célèbre que nous rencontrerons encore plus d'une fois sur notre passage, Madame de Maintenon. C'est là que le duc du Maine et les autres enfants de Madame de Montespan furent élevés secrètement quand Louis XIV les eut confiés à la veuve de Scarron. Le plan de Paris de 1739, connu improprement sous le nom de *Plan de Turgot,* indique cet hôtel comme s'appelant *Hôtel du Maine.* Cette dénomination donne lieu de penser que le duc du Maine aura acheté, si Louis XIV ne l'avait déjà fait pour lui, la maison où il avait été élevé, et à laquelle son nom sera resté. Cette maison, telle qu'elle est aujourd'hui, a dû être réparée ou reconstruite dans le courant du siècle dernier ; son architecture ne laisse aucun doute à cet égard : du côté du boulevard on y remarque encore quelques fleurs de lys qui rappellent son ancien propriétaire.

Le boulevard Mont-Parnasse, comme ceux qui le précèdent ou lui font suite, en commençant aux Invalides et finissant à la Salpêtrière, fut planté en 1761. A cette époque on espérait que ces nouveaux boulevards, *à cause du bon air qu'on y respire et quand les arbres donneraient de l'ombrage, seraient beaucoup plus agréables et plus fréquentés que les anciens.* Cet espoir n'est point encore réalisé ; la *Grande Chaumière,* malgré son immense succès, n'a point donné au boulevard Mont-Parnasse l'activité et les agréments du boulevard des Italiens ; espérons que l'embarcadère du Chemin de fer de l'Ouest les lui donnera bientôt.

Mais la cloche a donné son dernier signal, l'ardente locomotive a poussé ses rauques sifflements, le train s'est ébranlé, on part, on est parti. La puissante vapeur, dont la vitesse s'accroît en marchant, nous entraîne dans sa course rapide : nous dépassons le mur d'octroi de Paris, nous franchissons cet imposant viaduc jeté sur la Chaussée du Maine comme un pont sur un fleuve; fleuve impétueux dont les vagues confuses sont des formes humaines qui descendent et remontent incessamment ; fleuve redoutable dont le débordement brise et renverse tout ce qu'il rencontre, sans jamais fertiliser ses rives ! Nous dépassons l'ancien et modeste embarcadère du Chemin de fer de Versailles (rive gauche), les vastes magasins, les hangars, les ateliers construits pour le service de la ligne de l'Ouest. Nous sommes entre la plaine de Montrouge à gauche, et la plaine de Vaugirard à droite ; derrière celle-ci est la plaine de Grenelle, encore souillée de plus d'une tache de sang. Dans quelques secondes, nous aurons franchi la vaste enceinte fortifiée qui enveloppe la capitale et nous serons en pleine campagne.

VAUGIRARD s'appelait primitivement *Valboitron* ou *Vauboitron,* du latin des anciennes chartes *Vallis Bostroniæ* ou *Bostaroniæ*. Au XIIIe siècle, Girard de Moret, abbé du riche monastère de Saint-Germain-des-Prés, dont relevait ce village, lui donna son nom, qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Vaugirard est situé près des portes de Paris, sur la rive gauche de la Seine. Il fut d'abord considérablement agrandi par Girard de Moret ; au XIVe siècle, il reçut encore de Jean de Précy de nouveaux accroissements, puis il fut érigé en cure et séparé de la paroisse d'Issy, dont il avait fait partie jusqu'à cette époque. La nouvelle église fut placée sous l'invocation

de la Vierge ; plus tard on y déposa les reliques de saint Lambert, évêque de Maëstricht, d'autres disent de Liége, celui-là même qui fut assassiné pour s'être élevé contre l'adultère public de Pépin. Ces reliques vénérées attirèrent à Vaugirard un concours si considérable de pèlerins, que, dès l'an 1455, il s'y forma une confrérie d'hommes en l'honneur du saint ; la Vierge fut dès lors dépossédée des honneurs qu'on lui rendait, et saint Lambert devint le second patron de l'église. Est-ce là l'origine d'un dicton trop vulgaire pour que nous le répétions ici.

Pendant le XVI[e] siècle, Vaugirard devint le rendez-vous du parti des *Mécontents*, composé de ceux de la religion réformée, qui ne pouvaient plus supporter les persécutions et les cruels outrages que leur faisaient endurer les catholiques. Ce fut dans ce village que se tinrent les assemblées secrètes qui préparèrent le Tumulte d'Amboise et que se réunissaient si souvent les plus implacables ennemis des Guises et de la cour de France.

Dans le siècle suivant on y fit les premiers exercices du séminaire, qui depuis a donné naissance à celui de Saint-Sulpice. En 1790, le lieutenant de police Lenoir y fonda un hospice des enfants trouvés, transféré dans les murs de Paris depuis la révolution.

Nous ne parlerons ni du terrible accident qui, le 31 août 1794, fit sauter la poudrière de Grenelle, regardée comme un des remparts de la République, ni de la conspiration qui vint avorter près du camp que le Directoire avait, en 1796, établi pour sa sûreté dans la plaine de Vaugirard et de Grenelle.

Vaugirard est l'un des villages les plus considérables des environs de Paris ; sa population s'élève à plus de

4,000 habitants. Il appartient au canton et à l'arrondissement de Sceaux. On y trouve des fabriques d'acide vitriolique, d'alun, de sel ammoniac et autres produits chimiques; des filatures, de vastes jardins potagers et des vacheries dont les produits approvisionnent Paris. C'est aussi l'un des lieux les plus fréquentés par la classe ouvrière, qui y vient le dimanche oublier dans ses nombreuses guinguettes la fatigue des travaux de la semaine, et trop souvent y dépenser follement tout le fruit de ses labeurs.

A peine avons-nous perdu de vue les dernières maisons de Vaugirard que nous avons dépassé les forts avancés de Vanvres et d'Issy. Au dernier plan du magnifique tableau qui s'étend à notre droite, est le MONT-VALÉRIEN, situé dans la commune de Nanterre, arrondissement de Saint-Denis. La piété de nos pères avait converti en *calvaire* cette colline, l'une des plus élevées des environs; elle l'avait couverte d'ermitages, de couvents, de chapelles, et en avait fait le but de ses pélerinages; le XIXe siècle et la politique moderne y ont construit une redoutable forteresse.

Le village d'ISSY, situé à peu de distance de la rive gauche de la Seine, nous laisse à peine apercevoir le comble de ses maisons. Issy, dont les vieux étymologistes ont vainement tenté de rapprocher le nom primitif, *Isiacum,* de celui de la déesse Isis, Issy est un village fort ancien. Il était traversé par la voie romaine qui allait de Lutèce à Orléans, et les rois de la première race y avaient des propriétés. Childebert donna une partie de ce village à l'église de Saint-Vincent, du faufourg de Paris; Hugues Capet en donna une autre à l'abbaye de Sainte-Geneviève, et Robert se dépouilla de ce qui lui en restait pour enrichir l'abbaye de Saint-Ma-

gloire. Charles-le-Simple séjournait fréquemment à Issy; autour de la résidence royale, de nombreuses maisons de campagne furent bâties non-seulement par les évêques de Paris, mais encore par ceux d'autres diocèses et par un nombre considérable de seigneurs qui habitaient la capitale du royaume. Bernard de Surgis, évêque de Narbonne, mourut en 1334 dans sa maison d'Issy.

On voit encore, sur une hauteur en face de l'église, un vieil édifice gothique que les habitants du village nomment *la maison de Childebert ;* on y montre aussi la maison de Marguerite de Valois, possédée aujourd'hui par le séminaire de Saint-Sulpice; celle qui appartint au célèbre président Omer Talon, puis au prince de Conti; celle enfin qui appartint d'abord au maréchal d'Estrées, puis au cardinal de Fleury qui y mourut en 1743.

C'est à Issy que fut représenté, en 1659, le premier opéra français, qu'on nommait alors *la pastorale ;* ce fut aussi dans ce village que se tinrent, en 1695, les conférences occasionnées par cette célèbre subtilité théologique, le *quiétisme*, qui mit aux prises les deux plus grands génies dont s'honorait l'église, Bossuet et Fénelon.

Nous sommes arrivés à la première station du chemin de Versailles, celle d'où l'on peut se rendre à Vanvres et à Clamart.

Vanvres est à peine à quatre kilomètres (ouest) de Paris, sur la rive gauche et non loin des bords de la Seine. Une charte du roi Robert (998) mentionne cet endroit sous le nom de *Banna* ou *Vanna,* mots qui, dans la basse latinité, s'appliquaient généralement à des lieux de pêche. Au XIIe siècle Vanvres ou Vanves était déjà une paroisse dépendant de l'abbaye de Sainte-Geneviève qui,

en 1247, en affranchit tous les habitants. Une partie considérable de ce village est située au fond de la vallée, traversée dans tous les sens par des sources d'une eau limpide et abondante. De nombreux lavoirs y sont établis et servent au blanchissage du linge de Paris que vous voyez étendu dans d'immenses *perchers*.

Entre plusieurs charmantes maisons de campagne, on remarquera particulièrement le château de Vanvres, situé sur le haut de la colline. De là, l'œil émerveillé contemple un magnifique panorama : Paris et les éminences qui l'entourent, Auteuil, Boulogne, le Mont-Valérien, le cours sinueux de la Seine, les jardins et les parcs de Saint-Cloud, de Meudon et tout le village d'Issy.

Le château de Vanvres, bâti en 1698 sur les dessins de J.-H. Mansard, fut acheté, en 1718, par le prince de Bourbon, lorsque sa qualité de premier ministre ne lui permettait plus d'aller à Chantilly aussi fréquemment que par le passé. Il resta dans la maison de Condé jusqu'à la révolution; alors, il fut assimilé aux maisons royales conservées pour servir aux jouissances du peuple, et former des établissements utiles à l'agriculture et aux arts. Le lycée impérial, actuellement lycée Louis-le-Grand, le possède aujourd'hui et en fait pour ses élèves un but de promenade et une délicieuse maison de campagne.

Clamart-sous-Meudon est situé à gauche de la station et, comme l'indique son nom, au bas des hauteurs que couronnent le château, le parc, le village et les bois de Meudon, à huit kilomètres au S.-O. de Paris, par l'une des routes de Chevreuse qui passe à Châtillon.

Dès le XIe siècle l'autel de l'église de Clamart appartenait aux moines de Saint-Martin-des-Champs, qui possédaient des biens considérables dans cette paroisse. L'Eglise, sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Paul,

était autrefois fort éloignée du village; mais en 1523 elle fut reconstruite sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. Ce lieu ne mériterait aucune mention historique, si, en 1815, il n'avait été le théâtre d'un combat assez vif entre les troupes de Wellington et le corps d'armée du général Vandamme. C'était le dimanche, 3 juillet: presque toute l'armée française était réunie à Montrouge et dans la plaine qui s'étend du Champ-de-Mars au coteau de Meudon. On s'attendait à un engagement général, qui fut arrêté par des négociations ouvertes à Saint-Cloud. Il n'y eut qu'une escarmouche très-vive, dans laquelle Vandamme, malgré le désavantage de sa position et le canon des Anglais postés sur les hauteurs de Meudon, de Sèvres et de Châtillon, remporta tout l'avantage, et fit un certain nombre de prisonniers.

Clamart possède des blanchisseries presqu'aussi nombreuses que celles de Vanvres; on y fabrique du plâtre et de la chaux extraits sur les lieux même, où les bancs calcaires sont très-abondants. L'extraction de la pierre dure y occupe la majeure partie des habitants; dans l'une de ces nombreuses carrières on a la facilité de tirer la pierre, à une profondeur de plus de trente mètres, avec une voiture attelée de trois chevaux. Le territoire fournit en quantité des petits pois d'une qualité supérieure, et des fruits rouges fort appréciés sur les marchés de Paris. On y remarque une magnifique pépinière et de charmantes maisons de campagne; la population est d'environ 1,000 habitants.

En quittant la station de Clamart nous entrons dans un encaissement dont la profondeur augmente à mesure que nous avançons, et nous prive du magnifique coup-d'œil que nous offrirait la campagne d'alentour et le cours sinueux de la Seine dont nous nous rapprochons

de plus en plus. Pendant que nous voyageons ainsi entre deux terres, nous dépassons la ligne qui sépare le département de la Seine de celui de Seine-et-Oise. Mais cet enfouissement momentané semble avoir été ménagé tout exprès pour mieux faire ressortir tout le luxe et la magnificence prodigués par la nature dans le Val-de-Fleury, que nous traversons sur le viaduc jeté avec tant de hardiesse et avec tant d'art entre les deux versants de ce délicieux vallon.

Fleury n'est qu'un hameau de la commune de Meudon; il dépendait de la paroisse de Clamart avant d'être attribué au département de Seine-et-Oise. Son histoire est sans intérêt: son nom, si bien approprié, rapporté dans des chartes latines du XIIIe siècle, prouve que nos ancêtres du moyen-âge avaient su apprécier l'heureuse situation de ce village. On y remarque un grand nombre d'élégantes maisons de campagne, parmi lesquelles figure avec avantage celle de la famille Pankoucke, si connue des amateurs de beaux livres.

Bientôt nous arrivons à Meudon, seconde station du chemin de la rive gauche.

Meudon appartient au canton de Sèvres, arrondissement de Versailles; sa population, en y comprenant celle du Bas-Meudon, de Fleury, du Val et d'un grand nombre de maisons isolées, est de près de 3,000 âmes; sa distance de Paris est de huit kilomètres environ.

Les plus anciens titres le nomment *Modun, Moudon* et *Meudunum*. Childebert donna la terre de Meudon à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui en conserva longtemps la seigneurie. Mais au XIIIe siècle ce fief paraît avoir eu d'autres possesseurs, car des chartes de cette époque nomment des Amaury, des Guillaume et des Jean-de-Meudon. Vers l'an 1303, il est fait mention

d'un Robert de Meudon, pannetier du roi, et en 1344, d'un Henri de Meudon, grand veneur; au commencement du xve siècle, cette même terre était possédée par la famille Sanguin. Mais l'histoire de Meudon ne commence à avoir de l'intérêt que cent ans plus tard, et c'est là que nous la prendrons.

Deux noms célèbres, mais à divers titres, se présentent d'abord dans cette histoire, ceux d'Anne de Pisseleu et de François Rabelais; voici comment l'un et l'autre y figurent.

La cure de Meudon appartenait à l'évêque de Paris. Vers 1532, le cardinal Jean du Bellay la donna avec une prébende dépendant de Saint-Maur-des-Fossés au drôlatique auteur de Pantagruel et de Gargantua. Rabelais avait été deux fois moine, et de plus médecin du cardinal; mais rien ne prouve qu'il ait jamais été prêtre. Sa prébende et sa cure étaient des bénéfices productifs, et son titre de curé de Meudon n'était qu'honorifique. Il ne paraît pas que Rabelais ait même habité Meudon, dont la cure était administrée, sans doute, par un pauvre prêtre que le satirique titulaire avait mis *à la portion congrue*.

Quant à la seigneurie, elle était, vers 1539, possédée par Antoine Sanguin, descendant de la famille dont nous avons déjà parlé. Sanguin fut chanoine de la Sainte-Chapelle, puis évêque d'Orléans; revêtu de la pourpre romaine, il prit le titre de cardinal de Meudon. Ce prélat, en mourant, laissa Meudon à Anne de Pisseleu, sa nièce, née du mariage d'Anne Sanguin avec Guillaume de Pisseleu. Lorsqu'il fut habité par la belle duchesse d'Etampes, le vieux manoir féodal des Sanguin abaissa bien souvent son pont-levis pour laisser entrer un autre maître que le cardinal. A la robe écarlate avait succédé le manteau fleurdelisé du roi de France. La duchesse, protectrice éclairée des peintres qui embellissaient en-

core ses portraits, et des poëtes qui la chantaient, avait su aussi inspirer à son royal amant des vers que n'aurait point reniés maître Clément Marot. Bornons-nous à citer ceux que François Ier lui adressa peu de temps après son retour de Madrid :

Est-il pour vray, ou si je l'ay songé,
Qu'il est besoing m'esloigner et distraire
De nostre amour, et en prendre congé?
Las! je le veulx, et si ne puis le faire,
Que dis-je, veulx? C'est du tout le contraire:
Fuir, le puis; et ne puis le vouloir;
Car vous avez là réduict mon vouloir,
Que plus taschez ma liberté me rendre,
Plus empeschez que ne la puisse avoir
En commandant ce que voulez défendre.

La duchesse d'Etampes obtint du roi la permission d'entourer son manoir de jardins et d'un parc; ils étaient à peine achevés que cette noble dame revendait la propriété entière au cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Ce prélat ne négligea rien pour en faire une habitation digne de son orgueil et du haut rang de la famille de Guise. Au sommet de la colline, d'où l'on découvre tout Paris, il fit élever un château magnifique sur les dessins de Philibert Delorme. Le nouvel édifice, dont les vieilles gravures d'Israël Sylvestre nous offrent une si fidèle reproduction, avait une forme sévère et une grandeur imposante au dehors. A l'intérieur, il était décoré des peintures les plus austères de l'école chrétienne, de sombres tableaux qui rappelaient tous les jours à l'implacable ennemi des protestants les scènes les plus solennelles du concile de Trente, auquel il avait assisté. Mais ce qui attirait surtout l'attention, c'était la fameuse grotte que Philibert Delorme avait construite dans le parc pour Henri de Lorraine, duc de Guise, neveu du cardinal. Cette gracieuse fantaisie du prince était

regardée comme une petite merveille; à l'intérieur on lisait cette inscription :

QUIETI ET MUSIS HENRICI II.

Après la mort du duc de Guise, cette somptueuse résidence fut achetée par le financier Servien, qui dépensa des millions à son embellissement, si l'on peut appeler embellissement les additions faites à l'œuvre d'un artiste tel que Philibert Delorme. Servien fit, sur les dessins de J.-H. Mansard, construire en forme d'avant-cour la belle terrasse du château, ayant 260 mètres de longueur sur 140 mètres de largeur; il fit élever des pavillons, des colonnes, des grilles dorées, et sculpter des bas-reliefs. « Combien vous coûte cette terrasse? disait au financier » le prince Guémenée. — Elle me coûte 25,000 livres. » Le prince, avec plus de malice que d'esprit, lui ré» pliqua : je croyais qu'elle ne vous coûtait rien. »

Au riche financier succéda Louvois. Ce grand ministre de Louis XIV usa de toute sa puissance et de toute sa richesse pour augmenter encore le luxe et la magnificence d'une telle demeure. Le génie de Le Nôtre lui planta des avenues et lui dessina des jardins ; l'intérieur du château reçut les plus splendides décorations. Les mémoires du temps parlent surtout d'un certain cabinet orné d'une façon fort équivoque, tapissé de glaces sur les murs, de glaces au plafond, de glaces sur le parquet. Un courtisan de l'époque disait, à propos de cette pièce : *c'est le cabinet montre-tout!* — Mais, heureusement pour la gloire de l'homme d'Etat, indépendamment de ce mystérieux ou plutôt de cet indiscret boudoir, il y avait dans le château une salle académique, dans laquelle l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres tenait quelquefois ses séances. Les savants, les poëtes, les écrivains, les artistes les plus distingués, les plus beaux esprits de la cour et de

la ville venaient souvent s'y réunir : Racine et Boileau étaient particulièrement pressés d'assister à ces réunions, où le ministre se concertait avec eux sur les louanges qu'il fallait donner au roi et indiquait les points sur lesquels on devait fixer l'admiration du public.

Louis XIV voyait avec déplaisir le grand dauphin, son fils, tenir à Choisy une cour qui, placée trop loin de lui, l'inquiétait et excitait sa jalousie ; il voulut la rapprocher de Versailles. Meudon, bien plus vaste, plus magnifique, où Servien et Louvois avaient enfoui tant de millions, lui parut propre à son dessein. Il fit donc proposer l'échange à la veuve de son ministre, qui reçut Choisy avec neuf cent mille livres de retour.

Le dauphin accepta *par ordre* le bénéfice de ce marché et vint s'établir à Meudon. Le roi venait souvent passer avec son fils le temps qu'il pouvait dérober aux affaires. Le château fut réédifié ; on perça de nouvelles routes, on traça de magnifiques avenues, on agrandit et on replanta les jardins sur les nouveaux dessins de Le Nôtre ; la grotte de Philibert Delorme fit place à de nouvelles constructions. Lorsque Louis XIV vit ces travaux, il dit avec dédain : « ceci ressemble à « la maison d'un riche financier plutôt qu'à celle d'un « grand prince ; » et il se retira sans avoir voulu visiter les appartements.

Deux dauphins moururent dans le château neuf de Meudon ; le fils de Louis XIV, qui l'avait fait bâtir, y termina sa vie en 1711 ; et le fils aîné de Louis XVI y mourut cacochyme et rachitique en 1789.

A l'époque de la révolution, la résidence royale de Meudon reçut une destination bien différente de celle qu'elle avait eue précédemment. D'abord elle fit retour au domaine de l'état ; puis en 1793, le comité de salut

public de la convention nationale arrêta qu'il y serait créé un établissement propre à faire de nouvelles recherches sur le perfectionnement des objets d'artillerie et machines de guerre, et c'est le vieux château de Meudon qui fut destiné à ces expériences. Carnot, Monge, Chaptal, Aubry, Fourcroy, Berthollet s'enfermèrent dans cette officine où devaient naître des engins destinés à foudroyer l'Europe. La fabrication de ces machines de guerre était un mystère national qu'on ne pouvait rendre trop impénétrable; aussi une large enceinte de fossés, des courtines, des redoutes, des écriteaux défendaient-ils aux passants, aux promeneurs, aux curieux, de s'arrêter au delà d'une certaine limite, sous les peines les plus sévères. Ce fut à Meudon qu'on fabriqua l'aérostat que les savants avaient imaginé d'envoyer à Jourdan pour l'aider à gagner la bataille de Fleurus.

Toutes ces expériences avaient compromis la solidité du vieux château; il aurait fallu des sommes considérables pour le réparer. On jugea plus convenable de le démolir en 1803 et 1804. C'est ainsi que par une triste économie la France perdit un de ses plus gracieux édifices, un monument historique, une œuvre de Philibert Delorme!

Le château neuf fut seul conservé. Napoléon le fit restaurer à grands frais et meubler avec splendeur pour Marie-Louise, qui y séjourna pendant toute la désastreuse campagne de Russie. On lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* que l'empereur eut un instant l'idée de former dans ce palais *une école de rois,* qui devaient y apprendre à gouverner l'Europe.

Don Pédro, l'ex empereur du Brésil, fut le dernier hôte célèbre du palais de Meudon. Depuis la Restauration, cette résidence fit partie de la liste civile. De nos

jours, le gouvernement de la République a pensé y transférer l'Ecole polytechnique.

N'oublions pas de dire que ce fut à Meudon qu'en 1570 le cardinal de Lorraine fonda, selon l'expression d'un spirituel écrivain, le premier couvent de capucins qui ait attristé le royaume de France.

Nous n'avons pourtant pas encore tout dit sur Meudon, et nous n'avons fait qu'en effleurer l'histoire; cependant, pressé par le temps et par l'espace, nous sommes obligé de quitter cette belle résidence, qui, malgré tout le vandalisme qu'elle a subi, malgré les splendeurs et les richesses qu'elle a perdues, n'en a pas moins conservé toutes ses beautés naturelles et reste toujours une des promenades les plus poétiques, les plus délicieuses des environs de Paris.

La suite de notre itinéraire nous appelle à Bellevue, la troisième station de la rive gauche et la première du Chemin de fer de l'Ouest. Mais avant d'arriver à ce gracieux village, tout peuplé de maisons de plaisance, inclinons-nous avec une piété mêlée de terreur devant ce petit monument funéraire, apparaissant au milieu de ce riant paysage comme une horrible douleur au milieu d'une fête. C'est la chapelle de Notre-Dame-des-Flammes, construite pour rappeler et expier éternellement l'épouvantable catastrophe du 8 mai 1842, qui plongea un si grand nombre de familles dans le deuil et dans le désespoir. C'est là qu'avec tant d'autres victimes, avec sa femme et son fils, périt misérablement au milieu des flammes l'illustre amiral Dumont-Durville, qui avait si souvent affronté victorieusement le plus perfide des éléments, qui avait tant de fois bravé les glaces des pôles et les ardeurs de l'équateur, qui promettait encore tant de gloire à la marine française! Que la chapelle de Notre-

Dame-des-Flammes soit un enseignement salutaire, un avertissement constant, qui prévienne à jamais de semblables sinistres sur le Chemin de fer de l'Ouest!

BELLEVUE n'existe plus ou plutôt Bellevue existera toujours; car, en dépit des révolutions, en dépit des vandales et des démolisseurs, malgré le plâtre lissé de nos modernes maçons, Bellevue sera toujours le point d'où l'on pourra contempler le plus magnifique panorama que l'on connaisse aux environs de Paris. Voici en quelques lignes l'histoire de l'origine, de la splendeur et de la chute de cette célèbre résidence.

C'était en 1749 : par une des plus belles matinées du mois de mai, Madame de Pompadour s'en allait à Meudon pour affaires d'amour. En passant sur l'agreste plateau de Bellevue, qui sépare le bourg de Sèvres de ce royal château, elle s'arrêta tout émerveillée de la beauté du site, de l'immensité et de la variété du paysage. D'un côté elle voyait les avenues, le parc et les jardins de Meudon, le but de sa démarche du jour, et toutes les maisons de plaisance jetées sur le bord de la rivière ; de l'autre, les beaux jardins, le palais et le village de Saint-Cloud; dans le fond du tableau le village et le bois de Boulogne, tous les villages d'alentour, enfin Paris avec ses monuments, ses clochers, ses dômes et ses tours, et la Seine serpentant dans une plaine immense. Elle résolut aussitôt d'élever un château dans ce lieu enchanté.

Deux jours après, la jolie marquise revient au même endroit, accompagnée des architectes d'Isle et Lassurance, ministres empressés de ses fantaisies. Là, couronnée de roses, du haut d'un trône de gazon et de feuillages galamment entremêlés de fleurs, elle leur fait connaître ses intentions et ses volontés ; elle leur

explique comment elle entend le plan du château à bâtir, sa forme, ses ornements intérieurs, et la disposition des jardins. La façade principale doit être ornée de statues de marbre et regarder Paris; Coustou doit orner chaque fronton d'un bas-relief; Vanloo et Boucher doivent jeter dans les appartements les fleurs les plus brillantes, les nymphes les plus gracieuses et les amours les plus bouffis de leur adorable palette. Il faut de plus une salle de spectacle; il faut encore une avenue d'ormes et une avenue de tilleuls, des orangers, des eaux jaillissantes, une terrasse, un labyrinthe, des bosquets, des grottes mystérieuses et un immense tapis de verdure comme à Versailles. Pigalle fera en outre deux belles statues : l'une, celle du bien-aimé Louis XV, sera sur le gazon; l'autre, celle de la marquise, ira, pour mieux être vue, se cacher dans un frais bosquet de fleurs, de marbre et de rocailles.

Lassurance dirigea les travaux d'architecture; d'Isle fut exclusivement chargé de tout ce qui concernait l'extérieur et les jardins. Louis XV venait souvent surveiller lui-même et activer les ouvriers, au milieu desquels il se faisait quelquefois apporter à dîner. Enfin, les architectes comprirent si bien les idées de la favorite et l'impatience du roi, qu'il ne fallut pas plus d'un an pour achever entièrement le château et les jardins de Bellevue. Les deux amants y couchèrent le 24 décembre 1750 : le roi dans le pavillon de droite, la marquise dans le pavillon de gauche. Un quatrain, qui n'est que médisant, attribué au comte de Maurepas, et que nous nous garderons bien de rapporter, explique les causes de cet éloignement momentané.

On nous excusera de ne point nous étendre sur la chronique mystérieuse du château de Bellevue pendant

le règne de Louis XV. Ce prince y venait souvent, et plus il y venait, plus il désirait en avoir la propriété, qui lui fut très-facilement cédée. Bellevue devint alors une maison royale : sous le règne de Louis XVI, il fut donné à Mesdames de France : elles en agrandirent le parc et ajoutèrent encore aux agréments de ce charmant séjour.

Ce fut dans le grand salon de ce château qu'en présence de Marie-Antoinette et d'une cour d'élite, résonna sous les doigts du célèbre Piccini le premier piano de Sébastien Erard. Ce piano provoqua l'admiration du roi et l'envie de la reine, réduite encore aux petits clavecins d'Allemagne. Il avait été commandé par le duc de Lauzun et destiné à Madame de Villeroy : son enveloppe était de laque dorée ; ses pédales étaient couronnées d'un groupe mythologique dessiné par Houdon ; ses parois intérieures étaient couvertes de délicieuses peintures de Boucher, de Greuse et de Vanloo ; enfin il fut, comme nous venons de le dire, essayé par le célèbre Piccini, qui accompagna de ses accords les plus doux la voix si suave, si mélodieuse, si pénétrante de Madame de Polignac.

En 1793, le château de Bellevue, devenu propriété nationale, fut conservé et entretenu aux frais de la République ; mais plus tard il fut vendu. Le propriétaire commença par faire démolir le premier étage, à l'exception du pavillon du centre. La démolition fit bientôt de rapides progrès ; aujourd'hui, il reste à peine quelques vestiges de cette coquette résidence. Sous la Restauration, un habile spéculateur construisit, avec les matériaux du château, une foule de petites maisons de campagne qui formèrent un village tout peuplé de citadins et sans un seul paysan. C'est le Bellevue d'aujourd'hui.

Du haut des énormes remblais sur lesquels la voie de fer est établie, entre la station de Bellevue et celle de Sèvres, l'œil émerveillé peut contempler encore, mais pour la dernière fois, la magnifique vallée au fond de laquelle coule la Seine. Le fleuve capricieux s'éloigne en serpentant pour aller embellir la riante perspective des anciennes maisons royales de Saint-Cloud, de Neuilly et de Saint-Germain. Nous avons nommé Sèvres et Saint-Cloud : ce sont les deux localités sur lesquelles nous devons plus particulièrement fixer votre attention.

Sèvres ou Sèves, dont la population s'élève à près de 4,000 habitants, est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Versailles, situé à peu près à égale distance entre cette dernière ville et Paris, au point où la route nationale coupe la Seine, sur la rive gauche de ce fleuve et sur le penchant du coteau qui la domine.

L'existence de Sèvres est si ancienne qu'il est devenu impossible de déterminer son origine. Son nom figure parmi ceux des villages dont les églises appartenaient au diocèse de Paris sous l'épiscopat de Saint-Germain. Ce saint prélat, dit l'abbé Lebœuf, passant par Sèvres, l'an 560 ou 570, y guérit une fille appelée Magnoflède d'une espèce de possession dont elle était affligée et en fit une religieuse. L'église paroissiale a pour patron Saint-Romain, comme l'indiquent les lettres S. R. figurées sur son portail. C'est un édifice du XIII[e] siècle, du moins quant au chœur et à la tour, car la nef est bien postérieure à cette époque.

On connaît quelques anciens seigneurs de Sèvres : sous le règne de Philippe-Auguste c'était Roger, chevalier banneret ; au XVI[e] siècle c'étaient les sires de Lives et de Longueil. L'ancien castel féodal était construit un peu au-dessus de l'église vers le midi ; il consistait en une

forteresse quadrilatérale, surmontée d'un redoutable donjon et entourée de fossés larges et profonds. Aujourd'hui il en reste à peine quelques traces, et son emplacement est occupé par une tannerie. Le sieur Henri de Lives fut autorisé en 1507, par une sentence du prévôt de Paris, « à faire relever et redresser la justice et fourches pati» bulaires à deux piliers à Sèvres, sur la motte de Chas» tillon, ainsi qu'il estoit d'ancienneté. » Le même seigneur prêtait son château pour y renfermer les prisonniers qu'on ne voulait pas laisser au Châtelet de Paris, lors de l'entrée des reines, parce que c'était alors l'usage de donner la liberté à tous les détenus qui se trouvaient dans la ville. Ceux auxquels on ne voulait pas faire grâce étaient transférés au château de Sèvres, qui, dans ces occasions, en renfermait quelquefois plus de cinquante pour lesquels le seigneur recevait une rétribution. Vers le milieu du XVIIe siècle, le duc d'Orléans acheta de la famille Longueil la seigneurie de Sèvres, qui fut réunie à celle de Saint-Cloud.

Le bourg de Sèvres n'avait jamais eu qu'un mauvais pont de bois, divisé en deux parties par une ile que forme la Seine. Depuis longtemps ce pont nécessitait de fréquentes et coûteuses réparations : en 1812, Napoléon fit construire le pont actuel en pierres, un peu au-dessous de l'ancien. Il était à peine achevé en 1815, quand les français se virent dans la nécessité d'en faire sauter une arche pour fermer le passage à l'ennemi; on le répara bientôt après.

Le bourg de Sèvres est l'un des plus populeux et des plus commerçants du département, grâce à sa situation sur les rives de la Seine et à sa proximité de la capitale. Son port est un vaste entrepôt où viennent affluer les bois, les fers, les tuiles, les briques, les ar-

doises et tous les produits de la Bourgogne et de la Champagne; on y dépose des vins que ses caves ont la propriété de vieillir et de bonifier. Ces caves immenses sont établies dans d'anciennes carrières; celle qu'on nommait la *cave du roi* pourrait contenir quinze mille pièces de vin; elle est divisée en trente rues qui forment une espèce de ville souterraine taillée dans le roc. On trouve en outre dans le pays une manufacture de faïence blanche, une autre de façon anglaise, une importante verrerie, dépendant de la commune de Meudon; de nombreux établissements de blanchisserie de linge, une manufacture de châles, des fabriques de produits chimiques, de cristaux et d'émaux, des brasseries, des raffineries d'huile, une imprimerie sur étoffes, et, enfin, une des plus belles tanneries qui soient en France.

Mais ce qui rend surtout ce bourg remarquable, ce qui lui a donné, dans toutes les parties du monde civilisé, une réputation si justement méritée, ce qui doit particulièrement y attirer les voyageurs amis des arts, c'est la manufacture nationale de porcelaine. L'aspect du bâtiment consacré à ce bel établissement est plus sévère qu'élégant; son architecture est du reste bien appropriée à son but. Au fronton, des enfants soutiennent des guirlandes de fleurs, disposées autour d'un écusson sur lequel se voyaient naguère les armes de France, emblêmes d'une origine et d'une destination toutes royales; sur les côtés sont la sculpture et la peinture. Ce bas-relief est dû au ciseau de Dumont.

Cette manufacture fut d'abord créée en 1738, au château de Vincennes, par les soins du marquis de Fulvy, qui consacra toute sa fortune à ce bel établissement. Les fermiers généraux en étant devenus propriétaires vers 1750, firent bâtir l'édifice qu'on voit aujourd'hui à Sèvres,

et y transportèrent les ateliers de Vincennes. En 1759, Louis XV acheta cette manufacture, qui, depuis lors, n'a pas cessé d'appartenir à la Couronne ou à l'Etat.

Nous regrettons que ce ne soit pas ici le lieu de placer une longue notice sur la manufacture de porcelaine de Sèvres dont les produits ont toujours fait tant d'honneur à la France, principalement sous l'habile et savante direction de M. Brongniart. Mais nous ne saurions trop vivement engager les curieux et les amateurs à aller visiter les belles collections qui y sont exposées. L'une est composée de toutes les porcelaines étrangères avec toutes les matières premières qui entrent dans leur composition; l'autre, de toutes les porcelaines et faïences de France, avec les terres servant à leur fabrication; la troisième, de modèles de vases, de services, de statues, confectionnés dans l'établissement depuis sa création jusqu'à nos jours.

La manufacture de Sèvres est ouverte aux visiteurs le mardi et samedi de chaque semaine.

Le parc de Saint-Cloud a une de ses principales portes ouverte sur le bourg de Sèvres, par laquelle on peut aller visiter cette célèbre résidence qui, d'ailleurs, n'est qu'à huit minutes de la station de Bellevue.

SAINT-CLOUD se développe en amphithéâtre sur le côteau qui domine la rive gauche de la Seine; quelques jolies maisons de campagne groupées autour du château en accompagnent heureusement la majestueuse ordonnance. Toute cette masse blanche de constructions royales, princières, bourgeoises ou rustiques; ces façades, ces frontons, décorés de colonnes, de sculptures et des plus belles œuvres de la statuaire, produisent, en se détachant sur les massifs de verdure dont est couronnée la colline, un des plus délicieux paysages que l'on puisse rencon-

trer et qui justifie le commencement de cette chanson populaire, si souvent répétée par les échos d'alentour :

La plus belle promenade
Est de Paris à Saint-Cloud....

Sous les premiers rois de la race mérovingienne, Saint-Cloud n'était qu'une pauvre petite bourgade, d'un abord difficile, située sur la rive de la Seine et nommée *Novigentum*, dont l'idiôme vulgaire a fait *Nogent-sur-Seine*. On raconte qu'en l'an 533, Clodoald, l'un des fils de Clodomir et petit-fils de Clovis, s'étant soustrait au fer meurtrier de ses oncles Childebert et Clotaire qui, dans le palais des Thermes, à Paris, égorgeaient ses deux frères entre les bras de la reine Clotilde, leur aïeule, se réfugia tout tremblant dans les broussailles dont la colline était couverte, où il fut recueilli par les pauvres habitants de *Novigentum*. Dans la suite, le jeune prince subit la tonsure, cet indigne outrage auquel la sainte veuve du premier roi chrétien n'avait pu consentir à soumettre deux enfants de la race des princes chevelus; puis, en 551, il reçut l'ordination des mains d'Eusèbe, évêque de Paris. Sur les lieux même qui lui avaient servi d'asile il fonda un ermitage ou monastère dans lequel il passa dévotement le reste de ses jours. Clodoald fut inhumé dans la maison qu'il avait fondée; d'éclatants miracles ne tardèrent pas à s'opérer sur sa tombe ; les habitants de Nogent le vénérèrent comme un saint, et donnèrent à leur village le nom de *Saint-Clodoald* que la corruption du langage fit dégénérer en *Saint-Cloud*.

L'ancien monastère, dépositaire des reliques du saint, s'était, dans la suite des temps, converti en église collégiale. La vertu des reliques attirait dans le village une foule de pélerins qui accrurent insensiblement son importance. En 1428, le chapitre de Saint-Cloud fit exécuter

une châsse magnifique pour y renfermer les reliques de son patron. La même église possédait aussi d'autres reliques, parmi lesquelles on citait avec orgueil une phalange du doigt de saint Jean l'évangéliste, deux dents de saint Jean-Baptiste, deux morceaux de la vraie croix, le corps de saint Probus et une partie de celui de saint Mamès. Tant de saintes richesses contribuaient puissamment à augmenter les revenus du temple de Dieu.

Pendant le moyen âge, l'histoire se tait presqu'absolument sur ce bourg, qui, dans les temps modernes, devait être le théâtre d'événements si mémorables. Saint-Cloud fut brûlé en 1558, et une partie de ses habitants, pour être restée fidèle au régent, depuis Charles V, fut passée au fil de l'épée par les troupes anglaises sous le commandement de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre.

Le pont de Saint-Cloud existait dès l'année 1218 : comme il était situé à proximité de Paris, il pouvait offrir un passage fort dangereux pour la capitale. On y construisit une forteresse, entourée de fossés qui en défendaient les approches. Cette forteresse fut souvent prise et reprise par les Bourguignons et les Armagnacs, ces deux factions qui divisaient si cruellement la France du xve siècle. Au mois de novembre 1411, il y eut sur ce pont une épouvantable tuerie de plus de six cents Armagnacs qui s'étaient renfermés dans la forteresse et y avaient été forcés par les troupes du duc de Bourgogne. Ces assauts réitérés endommagèrent grandement le pont, construit partie en pierres, partie en bois, et lui nécessitèrent de fréquentes réparations. Henri II le fit rebâtir tout à neuf en 1556.

Pendant la seconde moitié du xvie siècle, Saint-Cloud fut souvent pris et repris par les catholiques et les pro-

testants, par les royalistes et les ligueurs. D'abord il est assiégé et pris par Coligny et par le prince de Condé, qui y placent une forte garnison, afin d'arrêter sur la Seine toutes les provisions destinées à Paris dont ils ont l'intention de faire le siége. Bientôt après, les catholiques l'enlèvent aux protestants. En 1568, Charles IX ordonne d'en réparer le pont et de le défendre par un pont-levis; plus tard, les habitants, sans cesse exposés aux fureurs de tous les partis, obtiennent de Henri III l'autorisation d'entourer leur bourg de murailles et de fossés.

Ce fut à Saint-Cloud qu'Henri III tomba sous le poignard du moine Jacques Clément, dans la maison de la famille de Gondy, où il avait établi son logement. Après la mort du dernier des Valois, Henri IV quitta Saint-Cloud avec son armée. Aussitôt on y vit descendre une foule de ligueurs de tout sexe et de tout âge, qui venaient visiter processionnellement le lieu où l'assassin avait été supplicié. Là, les genoux en terre, ils baisaient respectueusement le sol teint de son sang. A toutes les époques on rencontre dans les partis extrêmes de ces fanatiques sauvages pour lesquels le crime est une vertù et la couleur du sang un signe de ralliement. Ceux-ci poussèrent la brutalité jusqu'à remplir le bateau qui devait les reporter à Paris de la terre imprégnée du sang de celui qu'ils regardaient comme un martyr; mais le bateau trop chargé sombra au milieu de la Seine.

Nous passerons sous silence toutes les misères que Saint-Cloud eut encore à souffrir pendant les guerres de la ligue et les troubles de la Fronde, pour arriver plus vite à l'histoire de sa résidence royale, qui lui valut la plus grande et la meilleure partie de sa célébrité.

Sur l'emplacement du château et des jardins actuels,

il existait autrefois quatre belles maisons de plaisance. La première, dont nous venons de parler, appartenait à la famille de Gondy; c'était un fastueux logis entouré de jardins embellis de grottes, de fontaines d'eaux jaillissantes et de statues. La seconde appartenait à Fouquet, surintendant des finances, et la troisième à un nommé Monnerot. Louis XIV les acheta toutes trois pour les donner à son frère, le duc d'Orléans. La quatrième maison, nécessaire aux projets du roi, était un vieil hôtel qui avait été acheté par Catherine de Médicis: elle appartenait pour lors à un certain Herrard, contrôleur des finances. Celui-ci y avait dépensé près d'un million de livres, et en avait fait une des plus belles résidences de ce temps là. Le cardinal Mazarin se chargea de l'acquérir pour le roi. L'astucieux italien se rendit chez le financier, commença par s'extasier sur la magnificence de sa maison et lui dit: « Cela doit vous coûter au moins douze cent mille livres? » Le partisan qui ne voulait pas qu'on connût ses richesses répondit au cardinal: « Je ne suis pas assez opulent pour consacrer une telle somme à mes plaisirs. » — Combien donc, reprit l'éminence, cela peut-il vous coûter? je gagerais que c'est au moins deux cent mille écus? — Oh! Monseigneur, reprit le financier, je ne suis pas assez riche pour faire une pareille dépense. — Apparemment, dit le cardinal, que cela ne vous coûte que cent mille écus? — Herrard crut devoir se borner à ce prix et convint que c'était en effet cette somme. Le lendemain, Mazarin lui envoya trois cent mille livres, en lui écrivant que le roi désirait avoir cette maison pour Monsieur; le porteur de la lettre et de l'argent était un notaire; il avait en main un acte de vente tout dressé que le partisan fut obligé de signer. Le financier fit ainsi, sans s'en dou-

ter, la restitution d'une partie de ce qu'il avait volé au roi. Heureux le cardinal de n'avoir jamais rencontré quelqu'un qui l'ait obligé aussi à faire de telles restitutions !

La maison d'Herrard, réunie aux trois autres, forma le noyau du nouveau palais dont la construction fut confiée à Lepeautre, architecte particulier du duc d'Orléans, à Girard et à Jules Hardouin-Mansard, architectes du roi. Ces trois habiles artistes réussirent à former un tout régulier des différents bâtiments déjà construits. Le Nôtre traça le parc et les jardins; bientôt, sous la féconde inspiration de ce grand artiste, le côteau sec et aride se couvrit de riants bosquets et de frais ombrages; les eaux jaillirent, les cascades murmurèrent, les parterres fleurirent et se peuplèrent d'une foule de statues parmi lesquelles on compta plus d'un chef-d'œuvre. Le palais du duc d'Orléans ne le céda alors qu'à celui du roi; Saint-Cloud devint naturellement l'introduction de Versailles : la grande merveille précédait une merveille plus grande encore.

Saint-Cloud reçut des augmentations et des embellissements successifs sous les ducs d'Orléans, qui le possédèrent jusqu'en 1782, époque à laquelle il fut acquis par la reine Marie-Antoinette. Cette princesse en fit une de ses résidences de prédilection; mais le château et les jardins subirent d'importantes modifications. On fit beaucoup de changements dans l'intérieur, auquel Mansard avait donné une distribution si vaste et si commode; on conserva, en les ragréant complètement, la grande façade et les deux pavillons, qui sont du dessin de Girard. Le pavillon de droite fut totalement changé dans son intérieur, on l'éleva de quelques pieds; on y bâtit même un second étage. Du côté de l'oran-

gerie, la façade fut refaite à neuf et on l'avança de plusieurs toises. L'escalier d'honneur, construit d'abord dans l'aile du midi, fut reporté dans le bâtiment du centre, et la chapelle, qu'on déplaça pour cela, forma un bâtiment isolé à l'extrémité de la galerie. On réserva aux plaisirs particuliers de la reine toute la partie du parc entourant le château, dont, depuis le régent, tous les princes de la maison d'Orléans avaient laissé la jouissance au public. Cette partie réservée fut fermée d'une palissade et forma ce qu'on appelle le *petit-parc;* c'est dans cette enceinte que se trouvent les statues qui ornent les jardins de Saint-Cloud. Elle s'étend depuis la base du château, à gauche, jusqu'au sommet de la colline; mais à droite elle n'occupe guères au-dessous du château qu'une espèce de vallée où sont réunis tous les enjolivements possibles, les parterres, les gazons, les bassins et les bosquets. Dans le *grand-parc* on admire particulièrement la cascade et les jets d'eau; les eaux qui les alimentent viennent en grande partie des étangs de la Marche, et se rendent dans le bassin de la *grande-gerbe,* d'où elles se distribuent dans tous les bassins et réservoirs du parc.

La *haute-cascade* a été exécutée sur les dessins de Lepeautre; elle est séparée par une esplanade de la *basse-cascade,* qui est de Mansard. La première a cent huit pieds de large sur une pente à peu près égale; la seconde, d'un effet bien plus grand et plus varié, a deux cent soixante-seize pieds de largeur et quatre-vingt-seize de pente. Il faut trois mille sept cents muids d'eau pour alimenter ces cascades pendant une heure; leurs réservoirs sont combinés de façon à ce qu'elles puissent jouer tous les quinze jours pendant trois à quatre heures. Le *grand jet d'eau* est l'un des plus beaux

que l'on connaisse; il s'élance à cent vingt-cinq pieds au-dessus du niveau de son vaste bassin, et consomme six cents muids d'eau par heure.

Au point culminant du parc est un monument digne, à tous égards, de fixer l'attention des visiteurs; c'est la *Lanterne de Diogène*. On sait que M. de Choiseul fit mouler, à Athènes, le monument de ce nom et en rapporta les plâtres à Paris. Ces plâtres furent reproduits en terre cuite par les frères Trabuchi; et ce travail obtint un grand succès à l'exposition publique de l'an XI. On voulut utiliser ce chef-d'œuvre et on songea à lui trouver une place où il pût figurer avec avantage et n'être pas perdu pour le public. Napoléon fit bâtir, pour le recevoir, l'obélisque sur lequel on le voit encore. Un escalier tournant conduit au sommet du belvédère, d'où l'on découvre un panorama magnifique.

Depuis son origine jusqu'à nos jours, le palais de Saint-Cloud a été le théâtre de bien des intrigues de cours, et d'une multitude de faits historiques de la plus haute importance. Bornons-nous à rappeler les plus intéressants.

Ce fut à Saint-Cloud que Louis XIV vit pour la première fois Mademoiselle de la Vallière, demoiselle d'honneur de Madame Henriette d'Angleterre, fille de l'infortuné Charles Ier et femme du duc d'Orléans. Ce fut dans ce palais que cette malheureuse princesse but le poison qui occasionna sa mort et la plus belle oraison funèbre de Bossuet, dont la voix vibrante fera encore retentir longtemps dans l'espace des siècles ces immortelles paroles : *Madame se meurt.... Madame est morte!*

Ce fut à Saint-Cloud que la République française, à peine parvenue à sa huitième année, commença son

agonie, quand Bonaparte osa accomplir cette révolution du 18 brumaire, qui le conduisit à l'Empire... à Waterloo... à Sainte-Hélène.

Marie-Antoinette séjourna, pour la dernière fois, à Saint-Cloud, en 1790; l'année suivante, Louis XVI tenta inutilement de s'y retirer, sous le prétexte d'y faire ses Pâques : on prévoyait déjà, on appréhendait ce qui arriva plus tard, la fuite de Varennes. En 1793, ce palais et ses jardins, devenus propriété nationale, furent conservés, comme les autres palais royaux, pour servir aux jouissances du peuple.

Parvenu au trône impérial, Napoléon Bonaparte conserva pour Saint-Cloud une prédilection marquée; il y fit son séjour le plus habituel. On disait à cette époque *le cabinet de Saint-Cloud* comme on avait dit autrefois *le cabinet de Versailles*. D'immenses travaux furent exécutés pour approprier aux goûts de l'empereur cette résidence favorite.

Dix ans plus tard, le palais impérial servait d'abri à des hôtes bien différents. En 1814, c'est Schwartzemberg qui donne des fêtes brillantes, des concerts, des bals, des spectacles aux princes alliés de l'Europe, dans ces mêmes salons où leurs fronts s'étaient naguère courbés devant l'empereur Napoléon; en 1815, c'est le feld-maréchal Blücher qui établit son quartier général à Saint-Cloud. Là, le sauvage germain foule à ses pieds les produits les plus précieux des arts; il insulte par ses souillures à la magnificence et à l'industrie françaises. Tout couvert de la boue de l'invasion, botté et éperonné, les poches amplement garnies du *bœuf à la mode* dont il fait sa pâture ordinaire, il se vautre insolemment sur le lit même de l'empereur, tandis que le boudoir de Marie-Louise, son ottomane de satin, ses riches tapis,

servent de chenil à une meute de barbets presqu'aussi sales que leur maître.

Après avoir nettoyé les souillures, après avoir réparé, autant que possible, les désastres commis par leurs *bons alliés,* les princes de la Restauration vinrent aussi s'installer à Saint-Cloud. Dans ce même palais s'accomplit plus tard une des pages de notre révolution de 1830. Ce fut de là que la monarchie ébranlée de Charles X partit pour venir expirer à Rambouillet.

Nous n'entreprenons pas de faire ici une description du château et des jardins de Saint-Cloud. Un tel genre de travail est très-aride lorsqu'il est détaillé ; insuffisant, pour ne pas dire tout à fait inutile, lorsqu'il ne l'est pas. Il existe d'ailleurs tout fait, et les promeneurs pourront facilement se le procurer. Ceux qui visiteront cette ancienne résidence y verront aussi beaucoup plus de choses que nous ne saurions leur en indiquer.

La population de Saint-Cloud s'élève à plus de deux mille âmes ; il y a dans ce bourg de très-remarquables maisons de campagne, mais, ce qui lui donne surtout de la célébrité, après son parc et son château, c'est la fête annuelle qui s'y tient pendant trois dimanches successifs du mois de septembre, et qui y attire une grande partie de la population parisienne.

Nous ne pouvons nous éloigner sans recommander à nos lecteurs les délicieuses promenades de Ville-d'Avray et de Marnes. Ces deux villages n'ont point d'histoire, mais en revanche ils offrent les points de vue les plus pittoresques, les eaux les plus limpides, les prairies les plus verdoyantes et les ombrages les plus frais qui soient aux environs de Paris.

VILLE-D'AVRAY pourtant acquit une certaine célébrité dans la campagne de 1815 : les Prussiens, poussés par

le général Excelmans, qui se portait sur Versailles, se replièrent sur ce village ; mais ils y furent reçus par le général Piré, et essuyèrent à bout portant une fusillade qui fit perdre à la Prusse les deux plus beaux régiments de son armée, ceux de Brandebourg et de Poméranie.

On rencontre à Ville-d'Avray de charmantes maisons de campagne et un beau château, bâti dans le siècle dernier par un valet de chambre de Louis XV et de Louis XVI, nommé Thierry. Au bout du village est la Fontaine du roi, dont les eaux, jugées les meilleures des environs de Versailles, étaient spécialement réservées à l'usage particulier de Louis XIV et de ses successeurs.

Marnes est situé sur le penchant d'une petite colline qui, nous l'avons déjà dit, touche à l'extrémité du parc de Saint-Cloud. Son territoire est presqu'entièrement couvert de bois, d'étangs et de pâturages. Eudes de Sully, évêque de Paris, passe pour avoir fondé ce village, vers le commencement du XIIIe siècle. Il fit défricher une partie des bois qui l'entouraient, et distribuer des terres, moyennant certaines redevances, aux paysans qui en désiraient. Il y a deux châteaux remarquables : celui de Marnes, d'une ancienne construction, et celui de Grand-l'Etang, appartenant au maréchal Soult.

En quittant Sèvres, nous nous rapprochons de plus en plus du Chemin de fer de la rive droite, qui suit la même direction et les mêmes sinuosités que celui de la rive gauche, dont il ne diverge qu'à la hauteur de Viroflay pour traverser la campagne du Grand-Montreuil et entrer dans Versailles par le quartier Notre-Dame. La présence de ces deux lignes rivales, où l'on voit constamment aller et venir les ardentes locomotives remorquant des trains de voyageurs et de marchandises, prête un nouveau charme au riant paysage qu'elles parcourent.

Mais comme Marnes et Ville-d'Avray, ce paysage n'a pour lui que sa beauté naturelle et n'offre presque point d'intérêt sous le rapport historique.

Après avoir franchi les deux profonds encaissements creusés dans les deux collines entre lesquelles est le Val-Doizie, nous arrivons à Châville, la cinquième station de la rive gauche.

Chaville est situé à gauche de la grande route de Paris à Versailles, sur le penchant d'une colline qui regarde le couchant. Les plus anciens documents qui fassent mention de ce pays ne sont point antérieurs au XIIIe siècle. Ce n'était alors qu'une fort petite paroisse du diocèse de Paris, n'ayant qu'un très-modique revenu. Parmi les seigneurs de cette terre, les seuls qui méritent d'être cités sont ceux de la famille Le Tellier, qui la possédaient dès la fin du XVIe siècle. Le chancelier Le Tellier y fit dessiner un parc dans lequel il dépensa des sommes énormes; Louvois, son fils, fit construire un magnifique château, environné de bois et sur l'emplacement de l'antique manoir féodal. Mais, en 1696, la terre de Châville fut comprise dans l'échange, dont nous avons déjà parlé, que Louis XIV fit avec la veuve de Louvois, et fut donné au Grand-Dauphin en même temps que le domaine de Meudon.

Le château de Louvois n'avait point été achevé et ne fut jamais habité; devenu propriété nationale, il fut vendu avec son parc et démoli par la *Bande noire*.

Châville, tout environné de collines boisées, ne donne que fort peu de produits agricoles; on y trouve des fabriques de carton, d'acier, de limes, des fours à chaux et des fourneaux à briques : sa population dépasse mille habitants.

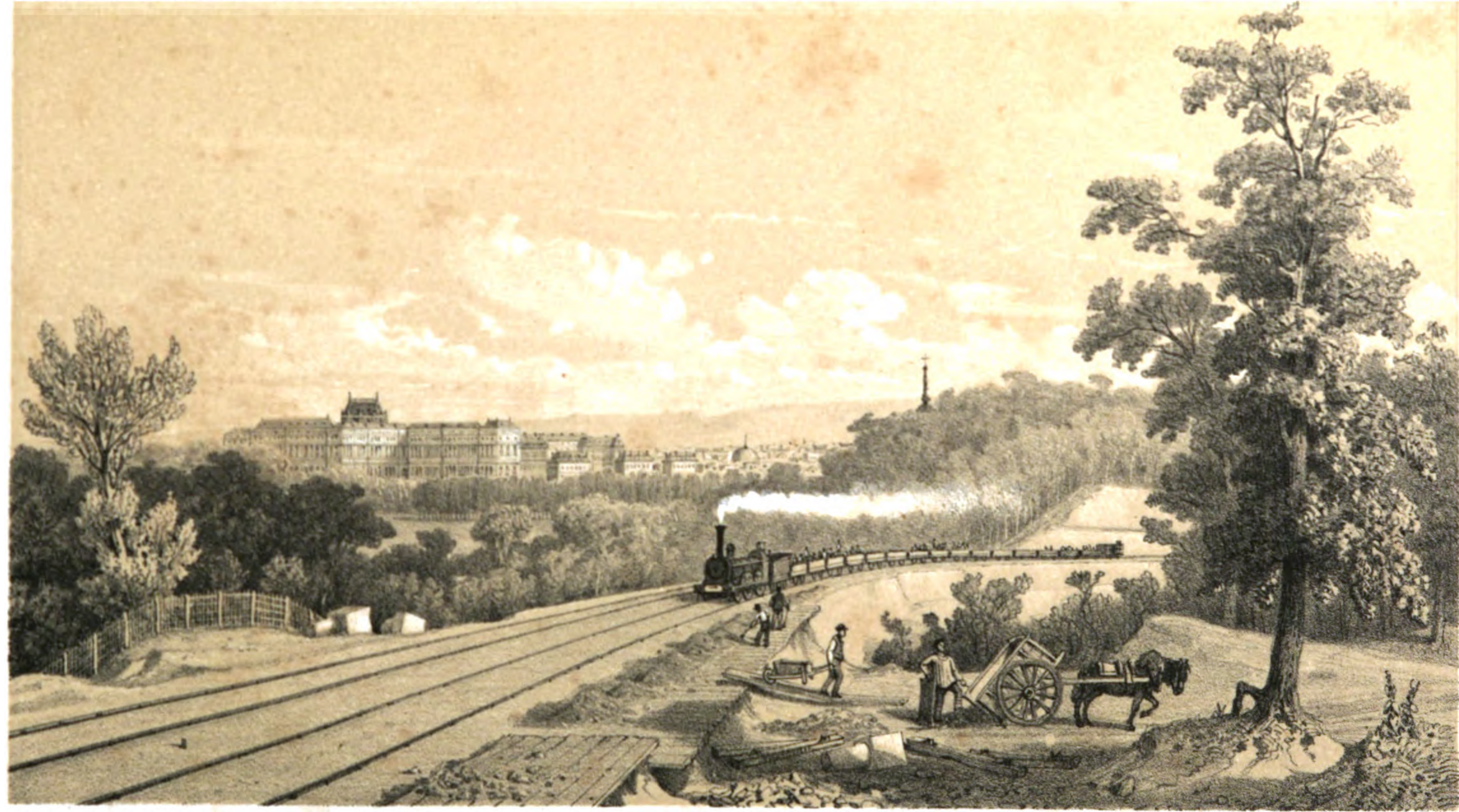
Viroflay, sixième station de la rive gauche, est dans

une position très-agréable, environné de collines boisées, parsemé de maisons de campagne et arrosé par un petit ruisseau dont les eaux égayent et vivifient ses jardins. Ce n'était au moyen âge qu'un hameau dépendant de la paroisse de Montreuil; il fut érigé en cure vers le milieu du XVIe siècle seulement. Parmi ses anciens seigneurs, il n'y a guère de connu que le chancelier Le Tellier, qui le vendit à Louis XIV.

De Viroflay dépend le hameau du petit Viroflay, où l'on remarque une ancienne et belle maison de campagne dont la cave, taillée dans le roc, rivalise avec celle que nous avons signalée à Sèvres, et peut contenir de six à huit mille pièces de vin. N'oublions pas de parler du célèbre haras de chevaux de luxe qui fut établi dans cette commune.

ROCQUENCOURT est situé non loin de Versailles, sur la route de cette ville à Saint-Germain-en-Laye, dans la plaine qui se prolonge jusqu'auprès de Marly. Ce village appartenait à l'abbaye de Saint-Denis dès le commencement du Xe siècle ; au XIe, c'était une cure à la nomination de l'évêque de Paris. Parmi les seigneurs laïques de cette terre, nous citerons seulement la famille Sanguin, qui la possédait au XVIe siècle. Le château actuel, construit vers la fin du siècle dernier sur l'emplacement de la maison d'un riche bourgeois de Paris, est situé sur la hauteur et entouré de beaux jardins, d'où la vue plane sur presque toute l'étendue du parc de Versailles. Il est la propriété de la famille Fould.

Le 1er juillet 1815, il y eut à Rocquencourt un engagement entre les troupes françaises et prussiennes, dans lequel les Prussiens furent complètement battus par le général Excelmans, qui fit un grand nombre de prisonniers.



Dess. d'apres nat et Lith par A Maugendre — J Noury editeur à Chartres — Paris. Imp. par Auguste Bry. 142. r. du Bac.

VERSAILLES.

A peu près aux deux tiers de la distance qui sépare Viroflay de Versailles, le chemin de fer se bifurque; c'est l'endroit où le Chemin de l'Ouest a opéré sa jonction sur le chemin de la rive gauche. Celui-ci entre dans Versailles et aboutit à l'embarcadère de l'avenue de la Mairie; l'autre s'arrête à l'embarcadère situé à l'extrémité de la rue des Chantiers.

II.

VERSAILLES.

La ville. — Le vieux château de Louis XIII. — Le palais de Louis XIV. — Le musée. — Les jardins. — Le Grand-Trianon. — Le Petit-Trianon. — Buc.

VERSAILLES est le chef-lieu de préfecture et le siége de l'évêché du département de Seine-et-Oise.

Tout en nous dirigeant vers le palais et les magnifiques jardins de Versailles, mais avant de raconter leur origine et les métamorphoses qu'ils ont subies, avant de dire leur état actuel, faisons une rapide excursion dans cette ville encore toute pleine des souvenirs du grand roi, dans cette ville, bâtie pour des grands seigneurs et des courtisans, dont les simples maisons sont des hôtels, dont les hôtels sont des palais, dont les palais sont des merveilles.

Devant l'embarcadère, c'est la longue et large rue des Chantiers, rue sans monuments et sans souvenirs, qui nous conduit tout droit au milieu de l'avenue de Paris.

Cette avenue traverse la ville de l'est à l'ouest, la partageant en deux parties égales : à gauche, c'est le quartier Saint-Louis, à droite, c'est le quartier Notre-Dame ; d'un côté c'est le vieux Versailles, c'est-à-dire l'emplacement où s'élevait jadis le chétif village de ce nom ; de l'autre côté, c'est la ville nouvelle, qui s'est groupée auprès du palais du maître : partout c'est la ville de Louis XIV. L'avenue de Paris, c'est la grande avenue royale, qui, pendant plus d'un siècle, vit passer si souvent le monarque avec son brillant cortége et son imposante escorte. Deux autres belles avenues, l'avenue de Saint-Cloud et l'avenue de Sceaux, viennent, comme la grande avenue, s'arrêter à la place d'Armes. Ici, c'est le palais de Madame Elisabeth, la vertueuse sœur du vertueux Louis XVI ; il touche presque à cet autre palais que le débauché Louis XV fit bâtir pour Madame Dubarry, la plus débauchée de toutes les courtisanes. Plus loin, après l'hôtel de Mornai-Plessis, tout près de l'emplacement où fut bâtie la salle des Etats-Généraux, après avoir laissé à votre droite l'hôtel du Grand-Veneur et à votre gauche l'hôtel du Grand-Maître, dans l'avenue de Saint-Cloud, c'est le lycée de Versailles, qui fut bâti pour un couvent de religieuses augustines par Marie Leczinska, la femme de Louis XV, la digne fille du bon roi Stanislas. Plus loin encore, tout au bout de l'avenue, s'élevait autrefois le château de Clagny, où Louis XIV avait logé Madame de Montespan : mais la bande noire a passé par là, et il ne reste plus que le souvenir du château de Clagny.

Laissons les deux magnifiques bâtiments qui furen autrefois les grandes et les petites écuries du roi, et sont actuellement occupés par un régiment de cavalerie : entrons dans le quartier Notre-Dame. Voici l'ancienne rue et l'ancienne place Dauphine. Au milieu de cette grande

et belle place, sur un piédestal de marbre blanc, s'élève la statue en bronze du général Hoche, le pacificateur de la Vendée. Hoche naquit à Montreuil, faubourg de Versailles, le 24 juin 1768 ; il mourut à Wetzlar le 15 septembre 1797 : la ville reconnaissante éleva cette statue à l'un de ses plus illustres enfants, et donna son nom à la place et à la rue.

En face de la rue Hoche, c'est l'église paroissiale de Notre-Dame, dont Louis XIV posa la première pierre en 1684. J.-H. Mansard en fut l'architecte et elle fut terminée en 1686. Sur le tableau du maître-autel, Michel Corneille peignit l'Assomption de la Vierge ; deux beaux médaillons de marbre blanc représentent des apôtres et des pères de l'Eglise. A côté de ce temple est un grand édifice que Louis XIV fit construire, sur les dessins de Mansard, pour y loger les Lazaristes. Plus loin, c'est l'hôpital de la ville, commencé par Louis XV, continué par Louis XVI, et achevé par Louis XVIII. Dans la rue des Réservoirs, c'est le théâtre, que la reine Marie-Antoinette donna à Madame de Montpensier ; plus haut, c'est l'hôtel de la préfecture ; plus haut encore, c'est l'immense bâtiment contenant les réservoirs d'eau qui ont donné le nom à la rue ; au point culminant de la rue, c'est le château. On voit aussi dans le quartier Notre-Dame un superbe marché tout nouvellement construit. Sur une place du quartier Saint-Louis, la ville a consacré par une statue de bronze la mémoire de l'immortel abbé de l'Epée, l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. L'abbé de l'Epée, l'instituteur des sourds-muets, naquit à Versailles, le 25 novembre 1712, et mourut le 23 novembre 1789. Dans ce même quartier Saint-Louis, c'est-à-dire dans le vieux Versailles, Louis XV posa en 1743 la première pierre de l'église Saint-

Louis, aujourd'hui *église cathédrale*. Le dernier des Mansard, Mansard de Sagonne, fut l'architecte de cet édifice, qui n'est pas dépourvu d'un certain air de grandeur. Avec les rognures de ce même monument, M. Le Tellier, qui en était l'entrepreneur, construisit l'hôtel Le Tellier, qui fut plus tard celui de Madame de Balby, charmante et rustique demeure où se trouvent les plus élégantes fantaisies, où les jardins anglais s'étendent en mille gracieux détours. Cet hôtel est situé au devant de la pièce d'eau des Suisses, immense et limpide miroir où se reflète la verdure des bois et de la prairie. Ce petit lac, de forme ovale, fut creusé par les Suisses du roi Louis XIV; il contient trente-six arpents et demi de superficie, ou, si vous l'aimez mieux, il a trois cent cinquante toises de long sur cent vingt toises de large. Non loin de là, c'est le jardin potager dessiné par La Quintinie; il contient cinquante arpents, divisés en une trentaine de petits jardins, séparés par des murs contre lesquels s'étendent de magnifiques espaliers. Rentrons en ville par la rue de la Bibliothèque, qui est venue maladroitement substituer son nom à celui de la rue de la Surintendance. Ici, plus que partout ailleurs, la place devrait rester au premier occupant, car l'ancien hôtel de la Surintendance n'est pas encore détruit. La Bibliothèque publique est située dans cette rue, dans l'ancien Hôtel des affaires étrangères. Elle ne contient pas moins de 50,000 volumes, dont plusieurs bien précieux et très-rares: l'exemplaire unique colorié, représentant les tournois des fêtes de Versailles en 1662; une carte topographique de Versailles, dessinée par ordre de Louis XVI; plusieurs volumes des premiers temps de l'imprimerie. On y admire encore deux crosses d'argent, dans l'une desquelles est enchâssé un énorme

morceau de cristal de roche; ces deux crosses, délicieux échantillon de l'orfévrerie du XIIIe siècle, furent données par la reine Blanche à l'abbaye de Maubuisson. Signalons aussi un magnifique buste du roi Louis XI, en marbre de Paros, et enfin un vase du moyen âge, formé d'une volumineuse noix de coco, montée en argent.

Le bâtiment du grand-commun, sur l'emplacement de l'église paroissiale du village de Versailles, occupe l'espace compris entre le haut de la rue de la Bibliothèque et la rue des Récollets, entre le château et la rue Saint-François. Cet immense édifice, construit en 1685, pouvait loger sous clef trois mille personnes, quand la cour était à Versailles. Plus tard, on y établit la manufacture d'armes; aujourd'hui il sert d'hôpital militaire. A l'angle inférieur du grand-commun, on voit l'ancien couvent des Récollets, converti en caserne d'infanterie. Dans le quartier Saint-Louis est encore la salle du Jeu de Paume, où, le 22 septembre 1789, l'Assemblée nationale vint prêter le serment « de ne point se séparer avant que la « Constitution du royaume fût établie sur des fon- « dements solides! » Combien avons-nous vu de constitutions tomber depuis cette époque, qui était celle des Bailly et des Mirabeau!

Voyons maintenant quelle fut l'origine de cette grande et belle ville, de ces fastueux palais et de ces magnifiques jardins. Il n'y a pas encore deux siècles et demi que tout l'emplacement qu'ils occupent était couvert de bois, de broussailles, d'étangs, de fondrières et de marais fangeux. Versailles n'était alors qu'un pauvre petit village presque tout à fait ignoré, perdu dans la foule des villages situés aux environs de Paris. Son église paroissiale, sous le vocable de Saint-Julien, était un prieuré

dépendant de l'abbaye de Marmoutiers, qui passa ensuite à l'abbaye de Saint-Magloire, et fut réuni à l'évêché de Paris en 1664 et 1671. La seigneurie temporelle de Versailles relevait immédiatement de l'évêque de Paris : ses anciens possesseurs sont presqu'inconnus, et c'est à peine si leurs noms apparaissent de loin en loin dans les poudreux cartulaires des abbayes de Saint-Père de Chartres et des Vaux de Cernay, ou dans le cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris. Le plus ancien dont le nom nous soit parvenu est un Hugues de Versailles, qui vivait en 1038. Un Gilles de Versailles était bailly du roi en 1212 ; en 1228, Gilles de Versailles faisait hommage de son fief à Guillaume, évêque de Paris ; en 1264, Mathilde, veuve de Jean de Versailles, faisait hommage de ses bois de Versailles à Regnault, évêque de Paris ; dans le cours du XIIIe siècle, nous voyons encore que Gilet de Versailles, écuyer, épousa la damoiselle Pétronille de Montorgueil. Les autres ne valent pas l'honneur d'être nommés.

Martial de Loménie, secrétaire des finances du roi Charles IX, était l'un des seigneurs de Versailles en 1561. S'il faut en croire les mémoires du sieur de l'Estoile, Catherine de Médicis aurait fait étrangler le secrétaire d'Etat, pour faire avoir la seigneurie de Versailles au comte de Retz ; suivant d'autres historiens, Martial de Loménie aurait vendu cette seigneurie à Albert de Gondy, maréchal de Retz, en 1573.

Quoi qu'il en soit, le jeune roi de Navarre, depuis Henri IV, allait souvent courre le cerf dans les bois de Versailles. Louis XIII, qui résidait le plus habituellement à Saint-Germain et qui aimait passionnément la chasse, venait aussi souvent chasser dans cette forêt. Mais bientôt ce prince, « ennuyé, comme dit le duc de Saint-Simon,

» et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans » un méchant cabaret à rouliers et dans un moulin-à-» vent, après de longues chasses dans la forêt de Saint-» Léger et plus loin encore, » fit bâtir, en 1624, un pavillon pour lui servir de rendez-vous de chasse. On voit encore, rue de la Pompe et à l'angle de l'avenue de Saint-Cloud, une partie de ce bâtiment, qui a conservé le nom de *Pavillon royal*. Mais ce n'était qu'un abri, Louis XIII voulut une habitation plus digne de la majesté royale; il acquit, en 1627, de Jean de Soisy, un terrain que la famille de ce seigneur possédait depuis le XIVe siècle, et sur lequel s'élevait un moulin-à-vent. Ce fut sur l'emplacement de ce moulin qu'il fit construire, comme dit Bassompierre: « Le chétif château de Ver-» sailles de la construction duquel un simple gentil-» homme ne voudroit pas prendre vanité. » Ce château, entièrement construit de briques, consistait en un corps de logis de vingt-deux toises sur chaque face, et deux ailes terminées par quatre petits pavillons; l'intervalle entre les deux ailes formait une cour carrée. On avait mis cette demeure royale à l'abri d'un coup de main, au moyen d'une fausse braie, sorte de chemin couvert, en dessus des fossés qu'on traversait sur un pont-levis. Derrière était un petit parc orné de quelques statues.

Au-dessus du moulin qui venait de faire place à ce logis royal, sur le penchant de la colline, en face des hauteurs de Satory, s'élevait le vieux manoir féodal des sires de Versailles, que le maréchal de Retz avait acquis de Loménie; il était en ruines, il gênait la vue du château. Louis XIII l'acheta pour en faire disparaître jusqu'au moindre vestige. Le contrat de cette vente fut passé le 8 avril 1632, avec Jean-François de Gondy, premier archevêque de Paris, seigneur de Versailles,

oncle du cardinal de Retz, « moyennant la somme de » soixante-six mille livres (près de 150,000 francs), que » le dit sieur archevêque reconnoît avoir reçues de sa » dite majesté..... en pièces de seize sols..... » Telle fut l'origine du palais de Versailles, et tel il resta jusqu'en l'année 1660.

Cinq-Mars, marquis d'Effiat, la noble et malheureuse victime de Richelieu, venait parfois cacher ses amours et ses plaisirs dans le voisinage de la maison royale; ce fut dans le petit château de Versailles que se joua, le 11 novembre 1630, le dénouement de cette fameuse comédie ministérielle que l'histoire a intitulée : *la journée des dupes*. Les dupes de cette journée furent les ennemis politiques du cardinal ministre, les deux Marillac, Marie de Médicis et la belle Anne d'Autriche. *Nolite confidere in principibus!* comme disait Beautru aux deux reines, en sa manière ordinaire de bouffon.

Nous arrivons au règne de Louis XIV, c'est-à-dire que nous touchons au commencement des splendeurs de Versailles. Les troubles de la minorité sont apaisés, Mazarin est mort, le jeune roi a déclaré hautement que désormais il voulait gouverner la France par lui-même, et déjà se manifestent le héros, le protecteur des lettres et des arts, l'amant passionné de la gloire, du luxe, du faste et de la magnificence. De Saint-Germain, où il a établi sa résidence habituelle, Louis XIV vient souvent à Versailles, il y passe la journée entière, il y donne des fêtes; mais, la nuit venue, il s'en retourne coucher au château de Saint-Germain. Cependant Versailles s'agrandit et s'embellit, le maître se prend à aimer de passion la demeure du roi son père, et veut en faire le plus magnifique palais du monde; déjà cette grandeur naissante se trouve mal à l'aise dans un si modeste châ-

teau. Il s'adresse d'abord à Leveau, ensuite à Mansard. A l'instant même le génie de l'homme commence à lutter contre la nature. On conçoit le projet gigantesque de détourner la Loire; on veut emprunter à la Seine une partie de ses eaux; une armée tout entière est occupée à construire l'aqueduc de Maintenon, qui, enlevant l'Eure à la Beauce et à la Normandie, doit la faire couler dans les jardins de Versailles. Les fleuves et les rivières résistent, mais les efforts ne se rebutent pas. On creuse d'immenses étangs dans lesquels les eaux pluviales sont retenues captives, et vont bientôt aller remplir mille bassins de marbre d'où elles s'élanceront en gerbes, en girandoles, en cascades qui, selon la volonté du roi, ne *devaient* se taire *ni jour ni nuit.*

Pendant que les ingénieurs opèrent ces prodiges et font faire d'immenses progrès à l'art hydraulique, les architectes, les peintres, les sculpteurs préparent d'autres merveilles qu'ils accumulent sur des merveilles; tous à la fois semblent rivaliser de zèle pour égaler la grandeur de la pensée qui les a convoqués. Sur les plans de Mansard s'élève un palais plus splendide que tous les palais des rois; Lebrun, prodiguant les trésors de sa palette, peint dans ces magnifiques salons les victoires du héros et la gloire de la patrie; le fécond génie de Le Nôtre dessine des jardins merveilleux ornés des chefs-d'œuvre du Puget et de Girardon. La France, l'Espagne, l'Italie, l'univers entier, ouvrent leurs carrières et envoient leurs plus beaux marbres à ces inimitables artistes, pour lesquels les frères Keller allument leur ardente fournaise et vivifient les métaux. Louis XIV prodigue par millions les riches tributs de ses conquêtes, et vient lui-même presser, encourager, admirer les travaux. Enfin, la pompeuse création du palais de Ver-

sailles est accomplie; une cour fastueuse ajoute par son luxe à l'éclat de cette royale demeure; pour célébrer ces premiers travaux, Colbert ordonne des fêtes animées par Molière, chantées par La Fontaine, et présidées par un demi-dieu rayonnant de jeunesse, d'amour et de gloire. « Tout le monde a ouï parler des merveilles » de ces fêtes, dit La Fontaine, des palais devenus jar- » dins, des jardins devenus palais; de la soudaineté » avec laquelle on a créé ces magnifiques choses qui » rendent les enchantements croyables à l'avenir. »

Louis XIV ne fixa sa résidence à Versailles qu'en 1681. Nous ne parlerons pas des événements politiques qui se sont accomplis dans ce palais; les raconter, ce serait entreprendre une partie de l'histoire des deux derniers siècles, et nous ne voulons donner qu'un résumé succinct de l'histoire et qu'une description rapide des bâtiments et des jardins.

Rien n'égala les splendeurs de Versailles pendant les vingt-cinq premières années qui suivirent le commencement des travaux entrepris par Louis XIV. Mais si tout à coup ce palais prit un caractère plus sérieux et plus austère, c'est qu'une femme, dépositaire du secret des amours du roi, mêlant à de bénignes attentions de mystiques coquetteries, avait supplanté Madame de Montespan dans la faveur royale, et qu'en 1686, dans un petit oratoire du palais, en présence de l'archevêque de Paris et du père La Chaise, le roi avait épousé Madame de Maintenon.

Bientôt après, les grands revers succèdent aux grandes prospérités : la guerre de 1688 se déclare, et, pour en payer les premiers frais, le roi se vit obligé d'envoyer à la Monnaie une quantité de précieux meubles d'argent massif qui faisaient l'ornement de la galerie, des grands

et des petits appartements de Versailles; jusqu'à son trône d'argent. Ce fut une perte immense, car le prix de la façon de ces admirables chefs-d'œuvre dépassait de beaucoup la matière. Il en fut de même en 1709; mais les lauriers que Villars cueillit à Denain dédommagèrent de ces honorables sacrifices, et le grand roi put mourir au milieu de toute sa gloire.

Pour se conformer aux dernières volontés de Louis XIV, le régent fit d'abord conduire le jeune roi à Vincennes, il l'établit ensuite aux Tuileries ; puis, à l'époque de sa majorité, en 1722, Louis XV vint habiter Versailles où il était né. Madame de Pompadour règne capricieusement dans le boudoir, et le pinceau de Boucher transforme le palais de Louis XIV en une bergerie, où l'on ne peut faire un pas sans rencontrer Tircis ou Corydon une rose à la main. Ce fut ensuite Madame Dubarry. Devant cette courtisane, la majesté royale s'efface et le trône va se cacher dans les *petits appartements;* de là ces distributions mesquines, ces vastes pièces converties en cabinets intérieurs, que Louis XV fait décorer à grands frais pour servir de temple à ses mystérieux plaisirs. Son architecte, Gabriel, lui avait persuadé d'ordonner une restauration générale du palais; mais, heureusement, la mort vint surprendre le roi au milieu de l'exécution de ce projet, qui sans doute aurait rendu méconnaissable la merveille de Mansard, à en juger par le pavillon et la partie de l'aile près de la chapelle du côté de l'avenue de Paris, qui furent bâtis dans les années 1772 et 1774.

En 1789, après le serment du Jeu de Paume, Louis XVI, Marie-Antoinette et toute la famille royale quittèrent Versailles, pour n'y plus revenir.....

Pendant la révolution, après avoir dépouillé le palais

de ses meubles et de ses ornements, on essaya d'y établir une succursale de l'hôtel des Invalides; l'essai ne fut point heureux; des vandales alors proposèrent de le morceler pour le vendre. L'élévation de Bonaparte au pouvoir consulaire sauva ce monument. Devenu empereur, Napoléon songea à le rétablir dans sa splendeur première. Gondoin présenta un plan qui s'élevait à cinquante millions; l'empereur, effrayé de cette somme, demanda à MM. Percier et Fontaine un projet moins dispendieux, qu'il examina à Trianon pendant le séjour qu'il y fit en 1808. La guerre d'Espagne et la campagne de Russie emportèrent ce projet avec bien d'autres, et sous l'empire on se borna à mettre en état les appartements de Versailles, à reconstruire des murs fatigués par le temps, à réparer les conduits et les aqueducs.

Une des premières pensées de Louis XVIII, à son avènement au trône en 1814, fut de rétablir la cour à Versailles. Le projet de MM. Percier et Fontaine fut repris, et pour six millions on répara les façades du château, on éleva un pavillon correspondant à celui que Gabriel avait bâti sous Louis XV; on restaura les peintures et les dorures des grands appartements; mais l'arrangement intérieur et l'ameublement auraient entraîné des dépenses devant lesquelles la prudence de Louis XVIII recula.

Les choses restèrent dans le même état sous le règne de Charles X.

Quand 1830 arriva, Versailles ne pouvait plus revivre aux conditions de la monarchie de Louis XIV; il ne pouvait plus être le séjour d'un peuple de courtisans, ni l'olympe d'un monarque. Cependant le roi Louis-Philippe essaya de restituer à ce palais une partie de son ancienne splendeur; il eut l'heureuse idée d'en faire

l'asile général de toutes les illustrations de la France et d'y recueillir l'héritage de toutes ses gloires; sans le dépouiller de sa grandeur passée, il voulut le revêtir d'une grandeur nouvelle et toute nationale : c'était une destinée non moins belle, non moins auguste que la première. D'abord, ce prince prit soin d'effacer les distributions mesquines, les arrangements de complaisance par lesquels on avait défiguré la grandeur de Louis XIV; il fit à grands frais des nouveaux salons, des galeries immenses; il restaura les lambris, les plafonds, les peintures; il prodigua partout l'or, les meubles, les ornements; il ajouta une majesté nouvelle à la majesté des anciens appartements. Ensuite, il fit revivre sur la toile tous les hommes, toutes les actions, toutes les batailles qui ont illustré les annales françaises depuis la naissance de la monarchie jusqu'à nos jours, et il en fit décorer tous les appartements. Aujourd'hui, le palais de Louis XIV, encore tout rempli des souvenirs du grand roi, son fondateur, est devenu le palais de toutes les grandeurs nationales.

Abordons maintenant ce superbe palais de Versailles, tel que deux siècles l'ont créé, modifié et approprié ainsi que nous venons de le raconter dans ces rapides préliminaires.

Lorsque Jules Hardouin-Mansard, qui avait remplacé Leveau dans la direction des bâtiments, chercha à persuader à Louis XIV, dans l'intérêt de ses nouveaux plans, que le vieux château de Louis XIII n'était pas d'une bonne construction : — « il faut l'abattre, répondit le roi avec humeur, mais il sera rétabli comme il est. » Force fut donc à Mansard de le laisser subsister. Leveau y avait déjà fait quelques embellissements; mais ils devinrent insuffisants, le roi ayant résolu de trans-

porter à Versailles son gouvernement et sa cour. Du côté de Paris, Mansard commença par orner le vieux château de statues, de bustes, de vases, de balcons dorés, de portiques à colonnes; il fit combler les fossés et les remplaça par une grille dorée, en dehors de laquelle il éleva, pour loger les ministres, quatre gros pavillons, auxquels il ajouta plus tard deux ailes de bâtiments. Ce sont ces deux ailes, avec leurs pavillons, qui ont fait appeler *cour des ministres* la grande cour où elles sont situées. Cette cour n'existait pas : Louis XIV la créa aux dépens de la promenade publique, lorsque, pour donner plus de grandeur aux avenues de son palais, il créa la place d'Armes et construisit les écuries. Il la sépara de cette place par une grille richement dorée, aux deux côtés de laquelle on remarquait les deux groupes de pierre que l'on y voit encore aujourd'hui, l'un de Girardon, représentant l'*Espagne domptée sous la forme d'un lion;* l'autre de Marsy, représentant l'*aigle de l'empire vaincu.*

Cette cour des ministres était séparée de la *cour royale* par cette grille dorée dont nous venons de parler, qui, primitivement, était droite, et fut remplacée dans la suite par une grille semi-circulaire, plus riche et ornée de deux groupes représentant l'*Abondance* et la *Paix*. La porte de cette grille, décorée des armes et des chiffres du roi, était là où se trouve maintenant la statue équestre de Louis XIV. Aujourd'hui, il n'existe plus de séparation entre les deux cours. Des deux ailes dont la cour royale était bordée, et qui servaient aux officiers sous Louis XIV, celle de droite avec son pavillon fut complètement abattue sous Louis XV, pour faire place à *l'aile Gabriel,* que le roi Louis-Philippe a fait relier avec l'aile droite du vieux palais; l'aile de gauche existe encore,

telle que Mansard l'avait construite, sauf le pavillon à statues qui la terminait, et qui a été démoli pour faire place au pavillon à colonnes élevé, sous Louis XVIII, par MM. Percier et Fontaine.

De la cour royale, on montait autrefois trois marches, et après avoir passé un palier, cinq marches encore, on se trouvait en face du vestibule du corps central du château, dans une petite cour élevée, qui s'appela *cour de marbre* lorsque Louis XIV l'eut fait paver d'un marbre blanc et noir, avec des bandes de marbre blanc et rouge. Au milieu était un bassin de marbre blanc, orné de figures de bronze doré, et, dans les deux angles, deux volières de fer doré en forme de tourelles, au-dessous desquelles on remarquait deux coquilles avec deux jeunes tritons lançant de l'eau. Au fond de cette cour, le vieux château de Louis XIII arrangé par Louis XIV, orné de balustrades dorées, de bustes, de statues, de groupes, de vases, sans oublier les huit colonnes doriques, le grand balcon en marbre blanc; le vieux château de Louis XIII, disons-nous, avec ses combles de plomb, ses sculptures dorées et délicates, ses quatre-vingts bustes antiques en marbre blanc posés entre chaque fenêtre sur autant de consoles en pierres grises se détachant à merveille sur le rouge foncé de la brique, est encore d'un effet étrange et solennel. Sur le pavillon de la façade principale, deux statues couchées forment une espèce de fronton; à droite, c'est Mars, à gauche, c'est Hercule, qui soutiennent un cadran derrière lequel il n'y a pas d'horloge... L'aiguille de ce cadran ne marquait que l'heure de la mort des rois : elle marqua l'heure de la mort de Louis XIV; cinquante-neuf ans plus tard, elle marqua l'heure de la mort de Louis XV. Quand Louis XVI mourut, elle resta immobile... La mort de Louis XVIII

la fit changer de place pour la troisième fois : depuis, elle est restée immobile, et pourtant deux rois sont morts, mais ils sont morts dans l'exil... Pour qui la fatale aiguille doit-elle encore marquer une autre heure?... Le bassin de marbre blanc, les volières de fer doré, les statues, les coquilles et les tritons ont disparu depuis longtemps ; la cour de marbre de Louis XIV, par son élévation au-dessus du sol, masquait la double perspective du parc et de l'avenue de Paris. Le roi Louis-Philippe, le nouveau fondateur de Versailles, a fait abaisser cette cour et l'a fait repaver tout en marbre. Maintenant, grâce à cette heureuse réforme, l'œil peut embrasser d'un seul coup les jardins, les deux cours et l'avenue de Paris. Entre la cour royale et la cour des ministres s'élève aujourd'hui la statue équestre de Louis XIV en costume du temps, qui domine les trois grandes avenues aboutissant au palais et semble encore commander dans la magnifique résidence dont il fut le créateur. Au-dessous de la statue du grand roi sont rangées seize autres statues colossales en marbre blanc, représentant la France de tous les temps avec ses plus grandes illustrations politiques et militaires. Ce sont Duguesclin et Bayard, Turenne et Condé, Duquesne et Duguay-Trouin, Tourville et Suffren, Suger et Sully, Richelieu et Colbert, que la Restauration avait fait exécuter en marbre, et qui, avant 1830, surchargeaient de leur poids le pont de la Concorde, à Paris. Le roi Louis-Philippe les a fait transporter à Versailles ; il leur a adjoint les statues de quatre grandes illustrations de l'empire, de Jourdan et de Masséna, de Montebello et de Mortier, et a voulu que cette série de héros et de grands hommes formât le cortége de Louis XIV et la brillante introduction du musée national qu'il venait de créer.

Si la volonté que Louis XIV avait manifestée de conserver le vieux palais de son père n'avait pas permis à Mansard de déployer son talent du côté de l'avenue de Paris, ce grand artiste prit une éclatante revanche du côté des jardins et dans l'intérieur des appartements. Le corps central du palais, l'aile neuve du nord, l'aile neuve du midi, la galerie des glaces et les grands appartements sont là pour attester le génie de l'architecte et la magnificence du roi.

Autrefois les personnes de la cour, pour se rendre dans les jardins, passaient par trois ouvertures pratiquées dans le corps du palais, au fond de la cour de marbre ; le public n'y avait accès que par deux grilles, situées aux deux extrémités de la cour des ministres, et par deux portiques, pratiqués au point de jonction des ailes du nord et du midi avec le corps central. A nous, public du XIXe siècle, ces deux dernières entrées nous sont seulement ouvertes ; franchissons-les si nous voulons voir l'autre face du palais, qui se compose des trois parties principales que nous venons de nommer : le corps central, l'aile du sud, l'aile du nord.

Le corps central est la partie la plus digne d'être étudiée, tant sous le rapport de son architecture et de sa riche décoration, que sous celui des importants souvenirs historiques qui s'y rattachent. Sans pénétrer dans son riche intérieur, ouvert à tous les visiteurs, sans décrire son extérieur exposé à tous les regards, disons seulement que c'est là que sont les plus splendides merveilles de l'intérieur du palais de Versailles, le salon d'Hercule, qui précède les *grands appartements ;* la salle de l'Abondance, le salon de Vénus, le salon de Mars, le salon de Mercure, la salle du Trône ou salon d'Apollon, occupent le côté gauche du spectateur placé

en face du palais. Le salon de la Guerre, la galerie des Glaces, illustrée par les peintures de Lebrun, le salon de la Paix, occupent toute la longueur de la façade. Au côté droit sont : la chambre de la Reine, le salon de la Reine, le salon du grand couvert de la Reine, la salle des Gardes de la Reine. Cette brillante enveloppe masque du côté des jardins le château de Louis XIII, où se trouve la chambre à coucher de Louis XIV, entre le cabinet du roi et ce fameux OEil de bœuf où se pressa si longtemps la foule des courtisans. A l'extérieur, le corps central offre une face de dix-sept croisées ouvertes dans la galerie de Lebrun. On compte six croisées dans les salons de la Guerre et de la Paix qui sont aux deux bouts ; les deux façades en retour en ont dix-sept, et chacune des deux ailes, au sud et au nord, trente-quatre. C'est donc une série de cent vingt-cinq croisées au même étage, qui, répétées par cent vingt-cinq portes vitrées au rez-de-chaussée, et par cent vingt-cinq fenêtres de l'attique, donnent un total de trois cent soixante-quinze ouvertures. C'est assurément la plus grande façade qui soit en France, et peut-être dans le monde entier ; elle est d'une harmonie pleine de majesté ; pas d'ornements, pas un seul petit pavillon pour couper l'uniformité imposante de ces belles lignes ; seulement une faible saillie de quinze péristyles qui la décorent de distance en distance. Chaque péristyle supporte une console, et sur chacune de ces consoles sont placées autant de statues qu'il y a de colonnes à la base : ces statues sont au nombre de quatre-vingt-six.

Quand Mansard eut fini d'embellir et d'agrandir le château de Louis XIII, quand il eut créé les grands appartements, on ne tarda pas à s'apercevoir que la demeure royale, malgré son immensité, était trop petite

pour contenir toutes les vanités qui briguaient l'honneur d'un logement à Versailles. Le grand architecte construisit l'aile du sud, qui porta d'abord le nom d'*aile des princes* parce qu'elle était destinée à loger les enfants de France. Ce ne fut point assez; mais, pour élever une aile parallèle du côté du nord, il fallait faire un grand sacrifice, il fallait détruire une des merveilles de Versailles, la grotte de Thétis, dont La Fontaine a laissé une si brillante description. Cette grotte, pratiquée dans l'emplacement où se trouve aujourd'hui le vestibule de la chapelle, disparut, et l'aile du nord, qui porta longtemps le nom d'*aile neuve*, s'éleva en 1685 et compléta, du côté des jardins, cette belle harmonie qu'on admirera tant que le palais de Versailles restera debout. La première chapelle de Versailles, sous Louis XIII, était dans l'aile gauche du vieux château; la seconde était dans l'emplacement devenu le salon d'Hercule; la troisième, celle qu'on voit aujourd'hui, commencée en 1699, fut achevée en 1710. Ce fut une des dernières œuvres de Mansard. Elle devait être tout en marbre, mais la crainte de la rendre trop fraîche empêcha l'exécution de ce fastueux projet.

La *salle de l'opéra* se trouve à l'extrémité de l'aile du nord, à l'entresol d'un grand escalier nouvellement construit par ordre du roi Louis-Philippe.

Les collections historiques, créées par Louis-Philippe et renfermées dans le palais de Versailles, peuvent se diviser en quatre parties principales:

1° Les tableaux;

2° Les portraits;

3° Les bustes et les statues;

4° Les vieux châteaux et les marines,

Auxquelles on peut ajouter la collection de toutes

les médailles historiques de la France, que le roi avait formé le projet de rassembler.

Les tableaux représentent les grandes batailles qui, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, ont illustré les armes françaises; les événements et les traits les plus remarquables de nos annales historiques; le siècle de Louis XIV; les règnes de Louis XV et de Louis XVI; la brillante époque de 1792; les victoires de la République; les campagnes de Napoléon; les actions mémorables de l'empire; le règne de Louis XVIII; le règne de Charles X; la révolution de 1830; le règne de Louis-Philippe. Ajoutons à ces collections de tableaux l'admirable collection des gouaches qui représentent la campagne d'Italie.

Les portraits comprennent: la collection de tous les rois de France, de tous les grands amiraux, de tous les connétables, de tous les maréchaux et de tous les guerriers célèbres de la France, qui n'ont point été revêtus de ces hautes dignités. A ces brillantes séries, toutes composées de noms français, on a ajouté, dans des galeries immenses, les portraits des personnages de tous les temps, de tous les pays, qui se sont illustrés sur le trône, dans l'ordre politique, à la guerre, dans la magistrature, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts.

Les bustes et les statues sont également consacrés à des personnages illustres de notre histoire et de celle du monde entier. On les a disposés dans des galeries, et on y a joint les tombeaux des rois et des reines, des princes et des princesses de France, de plusieurs grands personnages, qui étaient conservés dans l'ancien musée des Petits-Augustins, et qu'on a fait mouler dans les caveaux de Saint-Denis et dans les résidences royales.

La collection des marines est destinée à perpétuer le souvenir de nos plus célèbres batailles navales.

Ces diverses collections sont réparties dans tous les étages des trois grands corps du palais. On trouve, par exemple, dans le corps central, les salles des Amiraux de France, des Connétables, des Maréchaux, la galerie de Louis XIII ; les salles des guerriers célèbres, des Marines, des rois de France et celles des vieux châteaux; la salle des gouaches de Louis XV et de Louis XVI, la salle des Croisades, la salle des Etats-Généraux, la salle du Sacre, la salle de 1792, la salle des Gouaches, la salle des campagnes de 1793, 94 et 95.

Dans l'aile du sud, au rez-de-chaussée, c'est la galerie Napoléon et une galerie de sculpture; au premier étage, on trouve la grande galerie des batailles, la salle de 1830, la galerie de sculpture, dite de Louis XIV ; puis, dans l'attique, c'est la galerie des portraits depuis 1790.

Dans l'aile du nord on voit : au rez-de-chaussée, la galerie de l'histoire de France, la galerie des tombeaux des rois et des reines de France; au premier étage, la chapelle, la deuxième galerie de l'histoire de France, la deuxième galerie des tombeaux et statues des rois et reines; et enfin, dans l'attique, la galerie des portraits depuis 1792.

Tout ce que nous venons de dire est bien insuffisant pour guider le visiteur étranger dans les immenses galeries du Palais de Versailles. Nous engagerons celui qui voudrait visiter le tout avec détail à consulter préalablement le volume que M. Vatout, dans son histoire des *Résidences royales*, a consacré spécialement au Palais de Versailles. Cet estimable ouvrage nous a été d'un immense secours dans la rédaction de la notice qu'on vient de lire. Les catalogues qu'on vend à la porte du musée

donneront les détails les plus minutieux sur les tableaux, sur les statues, sur la disposition des anciens appartements et des nouvelles salles. Ces mêmes catalogues donneront aussi tous les renseignements désirables sur les jardins et sur le parc. Pour nous, qui n'avons point encore décrit ces jardins magnifiques, nous reculons devant une tâche aussi difficile. « Comment donc vous » dire une à une toutes ces merveilles! quelle plume » pourrait suffire à une telle entreprise! » s'écrie M. Jules Janin, dans un charmant article sur Versailles, dont il a illustré l'*Encyclopédie* du XIXe siècle. Après avoir fait à cette notice de fréquents emprunts, nous ne trouvons pas d'autre moyen de résoudre la difficulté qui nous arrête que de vous transcrire textuellement la belle description que cet habile et spirituel critique a faite de ces jardins.

« ...... Comment vous dire tous ces bassins qui sont autant de miroirs, mais des miroirs mobiles, entourés, en guise de cadres, de larges tablettes de marbre blanc, dont les ornements ne sont rien moins que vingt-quatre groupes de bronze, nymphes, enfants, fleuves et rivières de la France? Comment vous dire ces magnifiques jets d'eau qui s'élèvent à vingt-neuf pieds dans les airs, ces lacs entourés de verdure où viennent se désaltérer les lions, les sangliers, les ours, les tigres, les cerfs de bronze? Sur ces bords se livrent de terribles batailles entre ces animaux furieux; le vaincu ouvre en mourant une gueule formidable, et de cette gueule sort une gerbe d'eau jaillissante. Plus loin murmure la fontaine de Diane, dont la statue en marbre blanc fait face à une statue de Vénus. Dans le bosquet opposé règnent en souveraines Flore, la déesse des jardins, et la belle Naïade, divinité de l'onde.

» Mais arrêtons-nous un instant pour contempler, du haut du perron qui conduit dans le parterre de Latone, cette allée chargée d'ombre qui traverse le parc et fait face au château. C'est un spectacle digne d'un roi. Cette immense ligne de verdure s'étend si loin que l'œil ne peut la suivre; elle a pour point de départ ces deux vastes bassins où se reflète le soleil; elle descend comme en se jouant le long des terrasses qui se plongent peu à peu dans le parc; elle se glisse lentement sur la verte pelouse à travers ce peuple immobile et solennel de statues de marbre; puis, tout à coup, prenant son vol et glissant légèrement comme Zéphire sur les eaux du lac, elle se perd dans un lointain lumineux. Quelle merveille! et cependant figurez-vous que ces riches jets d'eau s'animent, que l'eau circule dans ces canaux comme le sang circule dans les veines de l'homme, que ces cent mille bruits et ces cent mille murmures interrompent tout à coup ce grand silence, et qu'au milieu de ces cent mille gerbes où jaillissent, se brisent et ruissellent, comme autant de diamants les rayons du soleil, vous apparaissent, comme en un songe fantastique, les arbres, les eaux, les bronzes, les marbres, les gazons, les pierres taillées, les souvenirs de Versailles.... Brillante et éblouissante apparition.

» On se perd rien qu'à vouloir compter ces parterres, ces bassins, ces jardins, ces vases de bronze, ces escaliers en marbre blanc, ces balustrades où se tiennent couchées des divinités en marbre: ici Cléopâtre qui tend son beau bras à l'aspic. Avancez de quelques pas; du haut de cette balustrade, votre regard charmé embrasse tout le parterre et se repose sur la pièce d'eau des Suisses: on se croirait dans une de ces belles vallées du canton de Fribourg. Plus loin encore, l'Orangerie parfume

l'air de ses douces odeurs; ne se croirait-on pas sous le beau ciel de la Provence ? De chaque côté de l'Orangerie s'élèvent de longues et larges rampes, les escaliers des *cent marches*, que l'on pourrait appeler l'escalier des géants; on dirait une montagne taillée dans le roc. On descend ainsi au plain-pied de l'Orangerie jusqu'à deux belles grilles ouvertes sur la route de Brest, entre deux pilastres qui servent de piédestaux à autant de groupes en pierre. Les deux groupes du côté de la ville représentent l'Aurore et Céphale, Vertumne et Pomone; les deux groupes opposés, Zéphire et Flore, Vénus et Adonis.

» A gauche et à droite de l'Orangerie, deux autres grilles sont ouvertes, d'un côté sur des cours dépendantes du château, de l'autre sur la partie méridionale du parc. Ces quatre grilles, entrecoupées d'élégants pilastres, sont couronnées de paniers de fleurs. Figurez-vous ún palais du plus bel ordre toscan tout rempli d'une forêt d'orangers. C'est le chef-d'œuvre peut-être du grand architecte Jules Hardouin-Mansard.

»..... Repassons par la terrasse d'eau pour rentrer dans le parterre du nord. Un escalier de marbre blanc sépare les deux parterres; la tablette de marbre sur laquelle s'ouvre l'escalier est décorée de quatorze vases en bronze antique : de jolis petits enfants accoudés sur les bords du vase semblent jouer au jeu de regarder les fleurs; aux deux angles de la tablette on remarque deux beaux vases en marbre égyptien; des deux côtés de l'escalier la Vénus accroupie, admirable copie de la Vénus de Phidias, et la copie d'un autre chef-d'œuvre qui est peut-être le chef-d'œuvre de la sculpture antique, sans excepter l'Apollon du Belvédère et la Vénus de Médicis, le Rémouleur.....

» Les plus belles fleurs, ces chefs-d'œuvre d'un jour, et pourtant ces éternels chefs-d'œuvre qui renaissent chaque année, à chaque printemps, embellissent le parterre du nord; ces fleurs et ces gazons entourent à l'envi trois charmants bassins, les bassins des Couronnes et le bassin de la Pyramide. Dans les deux premiers flottent des tritons et des syrènes couronnés de laurier, l'eau tombe en gerbes de ces fraîches couronnes; dans le troisième bassin s'élèvent, superposées l'une sur l'autre, plusieurs cuvettes de différentes grandeurs; quatre pieds de lion et quatre syrènes supportent le bas de cette pyramide; de jeunes tritons portent légèrement la seconde cuvette; la troisième est supportée par des dauphins; la quatrième par des écrevisses de mer; le tout est surmonté par un vase immense d'où l'eau s'échappe et retombe en nappes flottantes. Sur l'un de ces bassins, qui sont en bronze doré, on lit le nom du célèbre statuaire Girardon : *materiam superabat opus.*

» C'est ainsi que les chefs-d'œuvre s'entassent sur les chefs-d'œuvre dans ce palais et dans ces jardins de Versailles. Le créateur de toutes ces merveilles n'a cherché que l'occasion et le prétexte de jeter partout, à chaque instant, toutes les merveilles de l'art. Pas un coin assez retiré, pas une place assez obscure, pas une charmille assez sombre, pour n'y pas rencontrer un marbre, un bronze, un jet d'eau, un effort toujours nouveau d'invention ou de génie. C'est un défi curieux de l'art contre la nature, une joute sans fin de la nature contre l'art.

» Tout au-dessous de la fontaine de la Pyramide, au commencement de la rampe qui descend au bassin du Dragon, vous rencontrez les Bains de Diane. C'est un admirable petit bassin carré et d'un grand effet; le côté du sud est orné d'un bas-relief de bronze doré repré-

sentant Diane aux bains, entourée de nymphes. Cette allée vous conduit par une pente insensible au bassin du Dragon et au bassin de Neptune, que séparent, sur un ruban de gazon, sept jolis groupes en bronze de trois jeunes enfants; chaque groupe sert de trépied à un second bassin en marbre d'où l'eau jaillit, s'écoule et retombe dans un bassin inférieur.

» Deux bosquets soutiennent de chaque côté l'allée d'Eau, l'Arc de triomphe à droite, les Trois Fontaines à gauche. Dans le bosquet de l'Arc de triomphe se trouve un groupe représentant les victoires de la France en Espagne et en Allemagne. Arrive ensuite le bassin de Neptune.

» Le bassin de Neptune est le chef-d'œuvre de marbre et d'eau de ce vaste jardin; le grand architecte y a employé toute son imagination et toute la magnificence de son maître. Figurez-vous une immense tablette de marbre blanc; tout au bas de cette tablette vingt-deux grands vases en plomb et enrichis de bas-reliefs. Tout à coup, du milieu de chacun de ces vases, s'élance avec fureur un jet d'eau qui retombe violemment dans le canal qui borde cette tablette; en même temps, du milieu même du canal, vingt-trois jets d'eau s'élancent pour tenir tête aux vingt-deux jets d'eau des vingt-deux vases. Pendant que ces quarante-cinq colonnes jaillissantes s'élèvent dans les airs, chaque vase laisse s'enfuir comme à regret une limpide cascade qui ajoute un bruit, un mouvement et une onde à tout ce bruit, à tout ce mouvement et à toute cette eau murmurante. Trois immenses groupes dominent le bassin de Neptune : Neptune et Amphitrite avec leur cortége de nymphes, de tritons et de monstres marins; le dieu est majestueusement assis dans une conque marine; derrière sa tête s'élance un

monstre affreux à la gueule béante ; un fleuve entier s'échappe de cette gueule entr'ouverte ; plus loin le dieu Protée guide les troupeaux de Neptune; plus loin l'Océan; aux deux angles, des dragons domptés par des amours. Chacun de ces cinq groupes et chaque figure de ces groupes jette l'eau par les narines, par les oreilles, par la bouche, par les yeux, tandis que les huit grands jets d'eau s'élancent en même temps en murmurant. Deux jolies allées demi-circulaires sont agréablement disposées pour servir de théâtre à ce drame hydraulique.

» Si du bassin de Neptune, si en laissant à droite l'allée de Trianon, vous voulez regagner le Parterre d'eau, prenez l'allée des Trois-Fontaines aux frais ombrages, et l'allée des Ifs. L'allée des Ifs est séparée du parterre du nord par une tablette de marbre blanc sur laquelle sont posés quatorze vases aussi en marbre.

» La plus belle allée du jardin, c'est l'allée du Tapis-Vert : c'est une large pelouse toujours verte, bordée de douze vases et de douze statues. Chacun de ces douze vases porte son bas-relief ou l'ornement qui lui est propre.

» Remarquez encore après l'allée du Tapis-Vert, le bassin de l'Hiver et le bassin de l'Automne, et le bassin du Miroir, et la salle de Bal, et la salle des Marronniers, et la salle de Flore et surtout le bosquet d'Apollon, qui est peut-être le chef-d'œuvre de ces jardins; là, plus qu'en tout autre lieu du parc, l'art s'est efforcé de ressembler à la nature. Cet énorme rocher est-il là de toute éternité? Est-il l'œuvre de Dieu, ou l'ouvrage de la main des hommes? Nul ne saurait le dire. Au milieu du rocher, qu'on dirait violemment entr'ouvert par un volcan, est creusée une immense grotte que soutiennent d'épaisses et informes colonnes qui n'ont pu avoir pour

architecte que le hasard. Cette grotte est le palais de Thétis. Les nymphes s'empressent autour d'Apollon, le dieu du jour; des nymphes lavent les pieds du dieu; une nymphe verse les eaux dans un bassin; trois nymphes debout derrière lui parfument ses beaux cheveux; ces nymphes sont attentives et pleines de grâce. A droite du dieu, les chevaux qui l'ont traîné sont abreuvés par les tritons; les deux chevaux se cabrent et se battent, un triton les sépare. Les nappes d'eau qui s'échappent des anfractuosités du rocher donnent à ce lieu beaucoup de fraîcheur et un doux murmure; des siéges de gazon y invitent à la rêverie. C'est vraiment un endroit enchanté où sont réunies à leur plus excellent degré toutes les richesses de l'art, toutes les simples beautés de la nature.... »

Les arbres qui forment ces épais massifs, qui ombragent ces longues avenues, ces charmilles verdoyantes qui servent de fond à ces statues, à ces groupes, à ce peuple entier de marbre et de bronze, tous ces arbres ne sont point ceux qui furent plantés du temps de Louis XIV. En 1775, leur trop grande vétusté les fit abattre, et la même année eut lieu une plantation nouvelle par les soins de Le Moine, par les ordres du comte d'Angiviller, qui, en conservant les grandes et belles dispositions de Le Nôtre, a jugé nécessaire de supprimer quelques bosquets, d'y substituer des salles en quinconce, et d'en simplifier quelques autres, afin d'en augmenter la salubrité en y facilitant le renouvellement de l'air.

Le parc de Versailles est divisé en deux parties principales: le grand et le petit parc, qui réunis offrent un circuit de plus de vingt lieues. Le petit parc renferme les jardins et les bosquets que nous venons de parcou-

rir; il offre un pentagone irrégulier de 2,400 toises dans sa plus grande longueur, et de 1,600 toises dans sa plus grande largeur. Le grand parc renferme plusieurs villages tels que Bailly, Bois-d'Arcy, Buc, etc ; il était exclusivement destiné à la chasse et aux plaisirs du roi, et ne consiste qu'en terres labourables, en bois, en étangs... Ce n'est en un mot qu'une vaste campagne sans autre intérêt.

Mais votre but serait tout à fait manqué et votre promenade incomplète, si, après avoir parcouru Versailles, vous n'alliez visiter le Grand et le Petit-Trianon et les aqueducs de Buc.

Le Grand-Trianon est situé dans l'enceinte du grand parc de Versailles, à l'extrémité du bras droit du grand canal, dans un lieu où était situé le petit village de Trianon, paroisse du diocèse de Chartres. Louis XIV, pour ajouter aux charmes de Versailles, y fit bâtir une maison de plaisance qui, commencée dans l'hiver de 1671, fut achevée au printemps de l'année suivante, comme si elle fut sortie de terre avec les fleurs de ses jardins. D'abord elle reçut le nom de Palais de Flore, et Madame de Montespan venait souvent de son château de Clagny y faire collation avec le roi et la reine. Cette maison fut remplacée en 1683 par le Grand-Trianon d'aujourd'hui, construit par Robert de Cotte, sur les dessins de J.-H. Mansard. Sa forme italienne présente un corps de bâtiment principal avec deux ailes en retour, formant pavillon, et qu'unit un péristyle composé de vingt-deux colonnes d'ordre ionique; quatorze de ces colonnes sont en marbre rouge et huit en marbre vert dit campan. Le bâtiment n'a qu'un rez-de-chaussée; entre les croisées règnent des pilastres de marbre aussi d'ordre ionique; le comble est bordé de

balustres, que décorent des vases et des groupes d'amours. Les jardins sont inférieurs à ceux de Versailles en étendue, mais, aussi dessinés par Le Nôtre, ils ne leur cèdent nullement en magnificence. Trianon fut plusieurs fois restauré: il le fut par Louis XVI, il le fut par Napoléon, qui en avait fait une de ses retraites favorites; négligé par les Bourbons de la branche aînée, il fut de nouveau remis en état par le roi Louis-Philippe, auquel il tenait lieu du magnifique palais que ce prince venait de consacrer à toutes les gloires de la France.

Le Petit-Trianon est situé à l'une des extrémités du parc du Grand-Trianon. Il fut bâti, par ordre de Louis XV, sous la direction de ce même Gabriel qui devait oser porter une main sacrilége sur l'œuvre de Mansard et défigurer le palais de Versailles, du côté de la chapelle. Aussi le Petit-Trianon n'est-il qu'une *petite maison* où l'art eut à lutter sans gloire contre le mauvais goût du temps et les exigences d'un prince qui voulait soumettre l'architecture elle-même au déréglement de ses caprices. Ce petit séjour de fantaisie doit tous ses agréments à la reine Marie-Antoinette, qui l'avait pris en affection. Cette princesse chargea Micque, son architecte, et Robert, peintre du roi, d'y faire de nombreux embellissements. Tous deux prodiguèrent dans les jardins ces accidents factices, ces artifices d'imitation à l'aide desquels on se flatte d'imiter les inimitables beautés de la nature; et cependant les ombrages du Petit-Trianon étaient si frais, les eaux si belles, l'habitation si tranquille et si douce, que Louis XVI et sa cour préféraient la simplicité de cette retraite à la splendeur du palais de Versailles..... Au commencement de l'empire, le Petit-Trianon, dévasté pendant la révolution, fut res-

tauré pour l'impératrice Joséphine; plus tard, Marie-Louise l'habita quelquefois; plus tard encore, le duc et la duchesse de Berry y firent quelques courts séjours.

Buc est un village fort rapproché de Versailles et auquel on arrive en sortant de cette ville par le quartier Saint-Louis. On y trouve plusieurs jolies maisons de campagne, parmi lesquelles on distingue particulièrement celle de la Guérinière. Mais ce qui doit surtout faire l'objet de votre admiration, c'est ce superbe aqueduc de dix-neuf arcades qui fut construit pour conduire les eaux provenant des étangs de Saclé, de Trousalé et de Saint-Hubert, près Rambouillet, pour alimenter les jets d'eau de Versailles. A voir ce colossal édifice, avec ses dix-neuf arcades de trente pieds d'ouverture et de soixante-dix-huit pieds de hauteur, on dirait que les Romains sont passés par là avant d'aller construire le pont du Gard.

III.

DE VERSAILLES A SAINT-CYR.

Maison des Dames de Saint-Cyr. — École militaire.

Vous avez quitté la gare de Versailles, vous avez franchi le court et unique tunnel qui vienne obscurcir le jour sur la première section du Chemin de fer de l'Ouest; vous avez longé l'ancien potager du roi et vous avez dépassé la hauteur de la ville; mais vous êtes toujours dans l'immense enceinte du grand parc dont Louis XIV

a entouré son magnifique palais. Le long rideau de verdure qui s'étend à votre droite s'ouvre un instant et vous laisse encore entrevoir à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses les grilles chargées de statues, l'orangerie, les escaliers aux cent marches et toute la perspective des jardins et du palais du grand roi : c'est assurément le plus riche coup-d'œil qui soit en France. Tout le monde connaît l'histoire de cette statue équestre que vous pourriez, pour ainsi dire, toucher de votre main. Le cavalier Bernin en avait fait la statue de Louis XIV, arrivé au faîte de la gloire ; mais elle déplut au roi : on en changea les traits, on convertit en flammes la montagne sur laquelle s'appuyait le cheval, et ce fut un Marcus Curtius se dévouant pour le salut de la République. A votre gauche ce sont les hauteurs, les bois et les plaines tout récemment historiques de Satory.

La voie de fer continue à s'avancer, soit dans de profondes tranchées, soit sur des remblais jetés sur l'ondulation des terrains autrefois réservés aux *plaisirs du roi*, et vous arrivez à la troisième station du Chemin de fer de l'Ouest, à Saint-Cyr, encore tout plein des souvenirs de Louis XIV et de Madame de Maintenon.

Saint-Cyr n'était dans l'origine qu'une pauvre petite paroisse de l'ancien diocèse de Chartres, un village sans importance, au milieu duquel s'élevait le manoir seigneurial remplacé aujourd'hui par l'auberge du *Cheval-Blanc*. Vers la fin du xviie siècle, ce village acquit tout à coup une immense célébrité : nous allons dire comment.

Madame de Maintenon, dès 1685, conçut l'idée de créer une maison exclusivement consacrée à l'éducation des filles de la noblesse. Pensant qu'une telle fondation

ne pourrait qu'ajouter à la gloire de Louis XIV, elle lui représenta que les filles de ceux qui avaient versé leur sang pour l'Etat et pour lui étaient souvent réduites à la mendicité et exposées à tous les dangers de la corruption ; qu'en les prenant sous sa protection et en leur donnant une instruction supérieure, il perpétuerait l'honneur et la vertu dans les familles et attacherait les pères à l'Etat par un nouveau lien. Ce projet plut à Louis XIV.

Déjà Madame Brinon, religieuse d'un couvent ruiné, avait fondé à Rueil, dans une vieille étable qu'elle avait fait réparer, une maison d'éducation où elle élevait quelques jeunes filles. Un jour, sur la recommandation qui lui en fut faite, Madame de Maintenon alla visiter cette école et fut si enchantée de la conversation et des principes de Madame Brinon, qu'elle lui confia l'éducation de plusieurs demoiselles nobles qu'elle avait adoptées à cause de leur pauvreté. Bientôt l'étable de Rueil devint insuffisante pour le nombre toujours croissant des pensionnaires ; Madame de Maintenon obtint du roi la concession de la maison de Noisy, renfermée dans l'enceinte du parc de Versailles, et se chargea d'y payer la pension de cent demoiselles. Mais, à Noisy, toutes les classes étaient confondues, les localités étaient trop restreintes pour les nouveaux projets ; Madame de Maintenon sollicite encore, et le roi décide que l'établissement sera transporté à Saint-Cyr. Jules Hardouin-Mansard dresse aussitôt les plans d'une immense construction ; deux mille cinq cents ouvriers se mettent à l'œuvre, et, commencée au mois de mai 1685, la maison est en état d'être habitée l'année suivante.

Le nouvel établissement se composait de douze corps de bâtiments, formant cinq cours : la cour longue, la

cour de l'église, la cour royale, la cour des cuisines et la cour verte, le tout compris sur une surface carrée de soixante-dix mille toises. Les jardins étaient en harmonie avec la grandeur des bâtiments : on y admirait seize bassins avec jets d'eau; à leur extrémité était un petit pavillon où Madame de Maintenon venait souvent se retirer et où elle recevait les visites du roi. Plusieurs avenues bordées d'arbres conduisaient du parc de Versailles à la maison de Saint-Cyr.

Louis XIV dota ensuite d'un revenu considérable l'établissement de Saint-Cyr, qui prit le nom de Maison des Dames de Saint-Louis, et le fonda en faveur de deux cent cinquante demoiselles, qui, depuis l'âge de sept à douze ans, devaient être gratuitement reçues, élevées, nourries et entretenues de toutes choses jusqu'à vingt ans, aux dépens de la fondation. Ces demoiselles étaient instruites par quarante dames, sous la direction de Madame Brinon, et servies par autant de sœurs converses. Pour y être admises, elles devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel; leur habit était uniforme et non pas religieux; à leur cou pendait une croix d'or fleurdelisée; sur leur côté gauche était appliqué un Christ en broderie; au côté droit elles portaient l'effigie, également brodée, de Saint-Louis. Madame de Maintenon aurait bien voulu leur donner l'habit de religieuses, mais le roi s'y refusa; il voulait faire des mères de famille et non des béguines. Le père La Chaise lui-même, consulté par son royal pénitent sur l'opportunité de l'institution de Saint-Cyr, avait répondu : « Je l'approuve sans la moindre restriction, si l'on n'a » pas l'arrière-pensée de pousser les jeunes filles dans » la vie monastique. Il est inutile de multiplier les cou» vents, ils se multiplient assez d'eux-mêmes. Le point

» nécessaire, c'est de donner à l'Etat des femmes bien » élevées ; il y a assez de bonnes religieuses et pas assez » de bonnes mères de famille. L'éducation perfectionnée » à Saint-Cyr produira de grandes vertus, et les grandes » vertus, au lieu d'être renfermées dans les cloîtres, » doivent servir à sanctifier le monde. »

Louis XIV n'aimait pas les couvents, il en supprima un grand nombre ; et d'autres, abandonnés à eux-mêmes, furent obligés de se dissoudre. Entre autres, la misère avait chassé de leur retraite deux religieuses ursulines (on sait que cet ordre était particulièrement voué à l'éducation des jeunes filles) ; l'une d'elles était cette Madame Brinon que Madame de Maintenon mit à la tête de la maison des Dames de Saint-Louis. Force fut bien à Madame de Maintenon de se conformer à la volonté absolue du roi. Elle fut nommée supérieure perpétuelle de la maison de Saint-Cyr pour le spirituel comme pour le temporel. Les règles intérieures de cet établissement furent son ouvrage personnel ; elles ont servi depuis de modèle à beaucoup d'institutions de ce genre chez les nations étrangères ; l'institutrice ne voulut pas que son nom y parût, et elles furent signées par l'évêque diocésain de Chartres. Les maîtresses comme les élèves ne devaient s'appeler ni *ma mère*, ni *ma sœur*, mais simplement *Madame* ou *Mademoiselle* avec le nom de famille. Toutes les classes de pensionnaires, revêtues du costume que nous avons décrit, n'étaient distinguées que par la couleur des rubans.

Madame Deshoulières, que sa tendresse de mère et son amour pour la jeunesse ont rendue aussi célèbre que ses poésies, adressa à Madame de Maintenon une épître relative à Saint-Cyr, dont nous extrayons les vers suivants :

Tes soins ont prévenu les tristes aventures
Où l'extrême besoin jette les jeunes cœurs.
Ah! que ces soins pieux, chez les races futures,
T'attireront d'admirateurs!
Contre la cruauté des fières destinées
Ils donnent, ces soins généreux,
Un asyle sacré, vaste, durable, heureux,
A d'illustres infortunées.

Madame de Maintenon paraissait souvent dans les classes, et se plaisait à interroger, à instruire elle-même ses élèves : elle voulait que ces demoiselles eussent des grâces naturelles et des pensées revêtues d'un langage qui ne sentît jamais l'affectation. Aussi n'avait-elle adopté aucune méthode fixe d'instruction, ne voulant se déterminer que par les résultats et par l'expérience.

Est-il nécessaire de rappeler ici que ce fut pour les demoiselles de Saint-Cyr que Racine composa ses deux tragédies d'Esther et d'Athalie?

Après la mort du roi, Madame de Maintenon se retira à Saint-Cyr, où elle habita cette partie des bâtiments qui environnent la cour verte, là même où la tragédie d'Esther avait été représentée pour la première fois; célèbre représentation que proclamèrent toutes les renommées du temps. C'est dans cette même retraite que la veuve de Scarron, veuve aussi de Louis XIV, reçut la visite du czar Pierre-le-Grand, en 1717. Le czar entra dans sa chambre sans se faire annoncer, tira sans cérémonie les rideaux de cette femme illustre, qui pour lors était alitée, et la considéra avec la plus attentive curiosité, pendant qu'un interprète lui adressait un compliment. A cette inspection cavalière et un tant soit peu tartare, une vive rougeur colora le visage de quatre-vingt-deux ans de Madame de Maintenon : les dames qui étaient alors présentes ont assuré qu'un instant, l'espace

d'un éclair, la vieille favorite avait paru belle encore.... Après l'institutrice, l'illustre voyageur voulut aussi voir les élèves : il traversa les classes, assista à plusieurs exercices et parut prendre un très-vif plaisir à voir la récréation des jeunes pensionnaires. En s'éloignant, il témoigna à la directrice son étonnement de ne pas trouver plus de beautés parmi un si grand nombre de jeunes personnes. Si la franchise est toujours une vertu, il est certain qu'en 1717 la politesse et l'urbanité n'avaient point encore pénétré à la cour de l'empereur de toutes les Russies.

Madame de Maintenon mourut à Saint-Cyr en 1719, et fut enterrée dans l'église de la maison qu'elle avait fondée.

Jusqu'en 1790, Saint-Cyr continua à prospérer et fut une grande maison d'éducation pour les jeunes filles de la noblesse. La révolution supprima cet établissement, et renvoya toutes les jeunes personnes dans leurs familles.

Un décret fit des bâtiments de Saint-Cyr une succursale de l'hôtel des Invalides : de vieux soldats vinrent abriter leur tête sous ces mêmes toits qui avaient si longtemps servi d'asile aux filles de vieux soldats, qui comme eux s'étaient usés au rude métier de la guerre. C'était encore les vieux serviteurs de la patrie auxquels on donnait une honorable retraite. Ensuite une caserne remplaça l'hôpital ; plus tard, Lucien Bonaparte substitua à la caserne un des quatre colléges du Prytanée français. Enfin, Napoléon ayant rendu au château de Fontainebleau toute la splendeur qu'il avait eue autrefois, l'école militaire, établie dans une partie des bâtiments de ce grand monument historique, fut transférée à Saint-Cyr dans l'ancienne maison des

Dames de Saint-Louis. Etrange métamorphose! Le jardin des jeunes et timides pensionnaires devint un champ de Mars; le pavillon où Louis XVI se plaisait à venir visiter Madame de Maintenon devint le logement d'un garde d'artillerie; la rude intonation des commandements militaires vint faire résonner ces mêmes voûtes, dont les échos avaient autrefois si doucement répété les chœurs d'Esther et d'Athalie.

Aujourd'hui que Saint-Cyr est devenu une école spéciale militaire, ce n'est plus une preuve de quatre quartiers de noblesse qu'il faut apporter pour y être admis : ce sont des examens qu'il faut subir pour justifier de son instruction préparatoire et de son aptitude à suivre les cours qui y sont professés.

Après avoir retracé les différentes destinées de Saint-Cyr, arrêtons-nous encore un instant, non pour faire le prospectus ou le programme de l'école militaire, mais pour contempler le magnifique panorama que l'on découvre du haut du remblai sur lequel est établi l'embarcadère. Contemplons-le avec attention, afin que son souvenir nous aide à supporter la monotonie des longues plaines que nous avons à parcourir.

IV.

TRAPPES ET SES ENVIRONS.

Trappes. — Jouars-Pont-Chartrain. — Port-Royal des Champs.

Si le Chemin de fer de l'Ouest, pendant un assez long

trajet, cesse de vous offrir ces paysages pittoresques, ces riantes maisons de campagne, ces frais jardins, ces parcs ombragés, ces châteaux et ces magnifiques palais que vous avez rencontrés à chaque pas depuis votre sortie de Paris; le pays que vous allez parcourir ne vous en offrira pas moins un immense intérêt sous le rapport historique.

Encore quelques légères ondulations du terrain, encore quelques rares bouquets de bois semés dans la campagne, et nous aurons atteint le grand plateau et les plaines de Trappes, le point le plus élevé et le plus fertile du département de Seine-et-Oise.

Trappes est de ce côté la dernière commune de l'arrondissement de Versailles; le village est situé sur la grande route de Paris à Chartres et sa population s'élève à près de mille habitants. C'est un pays essentiellement agricole, dont le territoire fertile et bien cultivé fournit en abondance des grains de toute espèce. On y remarque de belles exploitations rurales, auxquelles l'habile et intelligente direction de leurs propriétaires, MM. Dailly et Pluchet, a donné une célébrité justement méritée.

A l'entrée du village, près de l'embranchement de la grande route de Brest, il existe encore un gros pavillon auquel était autrefois attenante une des portes du grand parc de Versailles: ce point a conservé le nom de *Portes de Trappes.*

Pendant que, par les ordres de Louis XIV, les ingénieurs de l'Académie étudiaient ces irréalisables projets qui devaient apporter aux cascades de Versailles le tribut des fleuves et des rivières de la France, on avait fermé les gorges étroites par lesquelles s'échappaient les eaux des plaines de Trappes et de Bois-d'Arcy. Par ce

moyen, on avait formé les deux vastes étangs de Bois-d'Arcy et de Saint-Quentin, dans lesquels des rigoles creusées de tous côtés amenaient les eaux des plaines supérieures et même celles des nombreux étangs de la forêt de Rambouillet. Quand on eut renoncé à détourner la Loire de son cours, quand les travaux de l'Eure et les aqueducs de Maintenon furent abandonnés, les deux étangs que nous venons de nommer restèrent et sont encore les principaux réservoirs des eaux de Versailles.

L'étang de Saint-Quentin est tout près du village de Trappes; c'est la masse d'eau stagnante la plus considérable du département; sa superficie est de 204 hectares et sa surface est élevée de 270 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La route de Brest, qui s'embranche à Trappes sur la route de Chartres, conduit d'abord, en passant par Jouars-Pont-Chartrain, La Queue, Houdan et Marolles, à l'antique ville de Dreux, cet autre Saint-Denis de la famille d'Orléans. A la station de Trappes on trouve des voitures partant à chaque train, et conduisant à Pont-Chartrain, à Neaufle-le-Château, à Neaufle-le-Vieux, à Houdan et à proximité de beaucoup d'autres localités, disséminées de chaque côté de la grande route. Malgré tout l'intérêt historique de la plupart des pays que nous venons de nommer, malgré la beauté et la variété des paysages au milieu desquels ils sont situés, nous nous bornerons à indiquer le château de Pont-Chartrain comme méritant de fixer particulièrement l'attention du voyageur.

Pont-Chartrain est situé à dix kilomètres de Trappes et dépend de la commune de Jouars, dans le canton de Chevreuse et l'arrondissement de Rambouillet. En s'ar-

rêtant au hameau des Bordes, la plus forte agglomération de la commune de Jouars, on descend à gauche la côte rapide bordée par les murs du parc et l'on arrive jusqu'à la rivière de Mauldre, devant l'entrée principale du château de Pont-Chartrain.

La terre de Pont-Chartrain fut érigée en comté en faveur du chancelier de ce nom, lequel y fit bâtir, sur les dessins de Mansard, dit-on, le grand château qu'on y voit aujourd'hui. Les appropriations modernes ont bien modifié l'œuvre du grand architecte de Louis XIV, s'il est vrai qu'il ait jamais eu la moindre part à la construction primitive de cet édifice. Le château consiste en un grand corps de logis flanqué de deux ailes en retour avec quatre pavillons aux encoignurés; sur la façade principalé s'élève un petit dôme surmonté d'un campanille où est la sonnerie de l'horloge.

Dès les premières années de son origine, le parc de Pont-Chartrain occupait une place distinguée parmi les beaux jardins qu'on citait en France. Il était fort étendu, planté de hautes futaies et arrosé par la Mauldre. Le parterre, accompagné de vases sur la terrasse du château, avait la forme d'un boulingrin et aboutissait à une vaste pièce d'eau qui existe encore, et à l'extrémité de laquelle le terrain, élevé en amphithéâtre, se terminait par une patte d'oie accompagnée de quinconces.

Sur la droite de la pièce d'eau, une allée de charmille, dans laquelle coulait un petit canal, conduisait à un vaste bassin circulaire, entouré de quilles d'ifs et d'arbres taillées en banquettes. Une Vénus en bronze, portée sur sa coquille, semblait sortir du milieu des eaux du bassin. Plus haut, était un vertugadin dont les allées aboutissaient à une étoile, où se voyait un groupe en marbre, du sculpteur Francaville, dont nous emprun-

tons la description à l'auteur *du voyage pittoresque des environs de Paris*, publié en 1755. « Il représente » un homme dont la tête est garnie de raisins et de deux » ailes par derrière, qui soutient une femme tenant un » sablier et un compas. A ses pieds est une figure qui » a deux têtes, deux ailes et deux tétasses pendantes : » une de ses griffes porte sur une tête de mort, et de » l'autre elle tire le bout de la draperie de la femme. Il » y a de plus un Satyre entre les jambes de l'homme. »

Presque toutes ces anciennes dispositions n'existent plus aujourd'hui : le château est entouré d'un délicieux jardin à l'anglaise, comprenant au moins le tiers du parc. De vertes pelouses, semées d'arbres isolés ou de massifs épais, bordent la grande pièce d'eau et sont entrecoupées par de clairs ruisseaux au cours capricieux, alimentés par la Mauldre qui borde la majeure partie de cette belle propriété. Des parterres plantés des fleurs les plus rares, des bosquets d'arbres magnifiques, d'arbustes et d'arbrisseaux exotiques y répandent pendant la belle saison les parfums les plus suaves et les plus frais ombrages. Ce jardin est séparé de la prairie et de la partie montueuse du parc par un treillis de fil de fer presqu'imperceptible, mais qui empêche d'y entrer les daims et les chevreuils, élevés dans la haute et admirable futaie dont la colline est couverte.

Après le chancelier, la terre de Pont-Chartrain fut possédée par le comte de Maurepas, par le comte de Brissac, gouverneur de Paris. Plus tard, elle fut achetée par M. des Tillières, grand louvetier, et appartient actuellement à M. le marquis d'Osmont.

En suivant encore le chemin qui vous a amené au château, vous arriverez bientôt à Jouars, chef-lieu de la commune. Selon Danville, Jouars serait sur l'emplace-

ment de l'antique *Diodurum*, station située sur la voie romaine de Rouen à Lutèce; mais Walchenaër place *Diodurum* à Davron, et Lapie à Neaufle-le-Château. Quoi qu'il en soit, on retrouve à Jouars quelques vestiges de la voie antique. Ce village ne consiste qu'en quelques maisons groupées autour de l'église, édifice sans importance, dont la grosse tour gothique est surmontée d'une coupole ovoïde d'un effet assez disgracieux. Dans le cimetière on remarque, perdue sous un massif de peupliers et d'arbres verts, une petite chapelle sépulcrale, destinée à la famille des Tillières, et construite en 1813 par l'architecte Lalos.

Indépendamment des Bordes et de Pont-Chartrain, la commune de Jouars est encore composée des hameaux des Mouceaux, de Chenevière, d'Ergal, la Dauberie, la Richardière, le Moulin-Neuf, la Piqueterie, Château-Vilaine, et plusieurs autres habitations isolées, dont la population est d'environ 1,500 habitants.

Revenons à la station de Trappes, à peu de distance de laquelle nous rencontrerons les ruines, ou plutôt l'emplacement où fut la célèbre abbaye de Port-Royal des Champs, dans une campagne remarquable par les accidents du terrain, la variété des points de vue, le calme et la fraîcheur du site, en un mot, dans la riante vallée de Chevreuse. Le nom de Port-Royal ne rappelle pas seulement celui de l'une des plus célèbres abbayes de la France, il se lie à notre histoire religieuse, politique et littéraire. C'est à propos de Port-Royal que s'alluma cette terrible guerre entre les jésuites et les jansénistes, que les *Lettres provinciales* furent écrites, et que la cour et la ville se partagèrent en deux camps, dans chacun desquels se comptait un nombre presque égal de noms illustres. A Port-Royal se rattachent les

souvenirs de Racine, de Nicole, du grand Arnauld, de Sacy, du célèbre avocat Le Maître, de l'helléniste Lancelot, de Pascal et de tant d'autres hommes éminents; c'est là que la duchesse de Longueville, après avoir agité Paris et la France pendant plus de dix ans, chercha à se reposer de sa vie aventureuse; c'est là que furent appliquées ces méthodes rationnelles d'enseignement et que commença cette forte éducation classique dont les deux siècles suivants devaient profiter.

PORT-ROYAL appartient aujourd'hui à la commune de Magny-les-Hameaux, dans le canton de Chevreuse. Nous ne dirons que quelques mots de l'histoire de cette abbaye, propres à rendre plus intéressante la visite que les voyageurs ne manqueront pas de faire à son emplacement, illustré par tant de brillants souvenirs.

L'abbaye de Port-Royal, ou, comme on disait autrefois, de *Porrois-en-Yveline,* fut fondée en 1204 par Mathilde de Garlande, femme de Mathieu Ier, seigneur d'Attichy et de Marly, cadet de la famille de Montmorency. Cette fondation fut confirmée par Eudes de Sully, évêque de Paris. La conduite du nouveau monastère, qui suivait la règle de Saint-Bernard, fut donnée aux moines de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, de l'ordre de Citeaux. Les papes lui accordèrent de nombreux priviléges, et les rois de France l'enrichirent par leurs libéralités. Depuis sa fondation, elle avait toujours été régie par des abbesses perpétuelles; mais Jacqueline-Marie-Angélique Arnaud, nommée par le roi abbesse de ce monastère en 1602, après y avoir établi la réforme, le mit sous la juridiction de l'évêque de Paris, et obtint de Louis XIII, en 1629, que l'abbesse serait élective et triennale.

La réforme introduite par la mère Angélique fut réelle et sévèrement observée; la communauté s'accrut telle-

ment, qu'au bout de quelques années le nombre des religieuses s'élevait à plus de quatre-vingts. En 1625, sous le prétexte que les bâtiments claustraux étaient insuffisants pour les loger toutes, que les lieux bas et humides engendraient de funestes maladies, M. Morin leur donna, dans le faubourg Saint-Jacques, à Paris, une maison dans laquelle quinze d'entre elles vinrent s'établir. Mais l'année suivante, on y transféra la communauté entière, parce que M. de Gondy, premier archevêque de Paris, ne voulut pas consentir alors qu'il y eût deux monastères séparés. En 1647, on forma dans cette maison un nouvel institut de l'*adoration perpétuelle du Saint-Sacrement,* dont on avait formé le projet depuis longtemps, mais qu'on n'avait pas encore pu exécuter. La charte de fondation de l'abbaye de Port-Royal autorisait les religieuses à recevoir des pensionnaires laïques, ce qui leur permit d'admettre à leur vie intérieure la duchesse de Longueville et quelques autres grandes dames repentantes.

Pendant qu'il n'y avait plus de religieuses à l'abbaye de Port-Royal *des Champs,* qui prit cette dénomination depuis l'établissement de la maison de Port-Royal de Paris, d'illustres solitaires s'y étaient retirés, parmi lesquels on comptait Arnauld d'Andilly, Le Maître et de Sacy. Ceux-ci commencèrent à agrandir et à améliorer les bâtiments d'habitation ; ils réparèrent ceux qui tombaient en ruines, et exhaussèrent les autres qui étaient trop bas et trop humides.

Mais Port-Royal de Paris commençait à sortir de son obscurité, et excitait la jalousie des autres maisons religieuses. Un écrit de l'une des religieuses, nommée la mère Agnès, fut violemment attaqué par les jésuites, et défendu avec ardeur par l'abbé de Saint-Cyran, ami de

Jansénius. Ce fut ainsi que les solitaires de Port-Royal furent entraînés dans le jansénisme, et que les jésuites furent conduits à se poser en adversaires de cette doctrine.

En 1648, le couvent de Paris ne suffisant plus aux religieuses, une partie d'entre elles revint s'établir à Port-Royal des Champs sous la conduite d'une prieure dépendante de l'abbesse de Paris. M. de Vialart, évêque de Châlons, bénit de nouveau l'église, dont le sol avait été exhaussé de six pieds. Aux Le Maître, aux d'Andilly, aux Sacy, aux Nicole, aux Lancelot, aux Pascal, à tant d'autres hommes célèbres qui s'y étaient établis, vinrent se joindre des gens du monde, qui bâtirent des retraites dans le voisinage de cette solitude; entre autres le duc et la duchesse de Luynes. Cette dame y fit même construire un nouveau dortoir pour les religieuses. Plus tard, vers 1653, le duc et la duchesse de Liancourt vinrent grossir le nombre de tous ces pieux solitaires, et firent élever, dans la cour extérieure, un grand corps de logis qui était vis-à-vis de la porte de l'église.

Les dames de Port-Royal des Champs prirent pour directeurs *ces messieurs;* c'est ainsi qu'elles désignaient les hôtes illustres dont nous n'avons nommé qu'une faible partie. On leur envoyait les filles des premières familles de France, et les religieuses « ne se contentoient » pas, dit Racine, de les élever à la piété, on prenoit » aussi un très-grand soin de leur former l'esprit et la » raison, et on travailloit à les rendre également ca- » pables d'être un jour ou de parfaites religieuses ou » d'excellentes mères de famille. »

Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails sur l'intérieur de cette maison ni sur les persécutions que les jésuites lui firent souffrir en haine des jansénistes.

En 1669, Port-Royal de Paris et Port-Royal des Champs furent séparés en deux titres indépendants l'un de l'autre, et ce partage fut confirmé par une bulle du pape Clément X. Enfin, en 1708, les religieuses de Port-Royal des Champs n'ayant signé la bulle *Vineam Domini Sabaoth,* que par respect et en y ajoutant cette clause, *que c'était sans déroger à ce qui s'était passé à leur égard, à la paix de l'église sous le pape Clément IX,* elles furent chassées de leur couvent en 1709 et tous les bâtiments claustraux furent rasés en 1710, par l'ordre de Louis XIV, excité à cet acte inqualifiable par Madame de Maintenon et par les implacables jésuites.

Racine, l'un des hôtes les plus illustres de Port-Royal, a non-seulement écrit l'histoire de ce monastère, mais encore il lui a consacré cinq odes intitulées : *l'Etang, les Prairies, les Bois, les Troupeaux, les Jardins.*

La furie des démolisseurs ne s'arrêta pas aux bâtiments; on viola jusqu'aux cendres des morts. On exhuma les ossements des solitaires de l'église et du cimetière et on les transporta dans les cimetières des paroisses voisines, Magny-les-Hameaux, Saint-Lambert et Palaiseau. Dans l'église de Magny, on peut voir près de trente dalles tumulaires qui ont conservé leurs inscriptions. On y lit les épitaphes de quelques bienfaiteurs de l'abbaye, de Bouchard de Marly, de Marguerite de Lévis, d'un seigneur de Montfaucon et de sa femme, dame de Gallardon, de Yolande de Dreux, abbesses du monastère, illustres morts des XIIIe et XIVe siècles. On peut y lire les pierres qui recouvraient les cœurs de presque tous les membres de la famille Arnaud et de beaucoup d'autres illustrations de Port-Royal. Dans la même église on voyait encore, en 1823, l'épitaphe de Racine, composée par Boileau. Ce précieux

monument de deux de nos plus grands poëtes a été, nous ne savons pourquoi, déplacé une seconde fois pour être accroché à une muraille de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris. C'est un larcin sacrilége commis au détriment de l'arrondissement de Rambouillet.

Mais revenons à Port-Royal ; il y reste encore assez de vestiges pour satisfaire la plus vive curiosité. Il était naguères la propriété de M. Silvy, ancien auditeur au parlement, admirateur pieux des grands hommes qui habitèrent cette solitude, et continuateur sincère de leur foi.

On y retrouve quelques bâtiments habitables. Le cimetière a été converti en jardin ; l'étang en forme de croix existe toujours. En allant du côté des cloîtres, on aperçoit un beau noyer contemporain des solitaires, sous lequel, si l'on en croit la tradition, Nicole écrivit quelques-uns de ses *Essais*. Plus loin, on trouve l'emplacement de l'église. C'était, tout récemment encore, une plate-forme entourée d'une haie vive et plantée de peupliers qui figuraient le plan de l'édifice. Au chevet s'élevait un petit sanctuaire où M. Silvy avait réuni tout ce qu'il avait pu recueillir de l'ancien Port-Royal, quelques fragments de tombes, des portraits et des tableaux. Mais comme nous l'avons dit plus haut, les religieuses de Port-Royal des Champs avaient fait exhausser de six pieds le sol de leur église; de sorte que cet édifice n'avait été rasé qu'à la hauteur de ce nouveau sol. Il y a quelques années, M. d'Albert de Luynes, pour retrouver la sépulture de la duchesse de Luynes, qui y avait été inhumée, fit opérer une fouille générale sur cet emplacement et mit au jour avec les fondations des murs extérieurs les bases des piliers et des colonnes.

On ne retrouva plus de sépultures, mais on découvrit quelques carreaux de terre cuite vernissée, empreintes de fleurs de lys du XIIIe siècle. Ces travaux ont donné un nouvel intérêt à ces ruines illustres.

En traversant l'emplacement du cloître, on arrive à un bosquet dans lequel se trouve une source conservant le nom de la mère Angélique; plus loin ce sont les prairies chantées par Racine.

C'est là qu'en nombreuses allées
On voit mille saules épais,
De remparts superbes et frais
Ceindre ces plaines émaillées.

Au nord, c'est la ferme des *Granges*, où l'on tenait les écoles. On y montre un grenier qui était, dit-on, la chambre du grand Arnauld, et un autre, celle de Racine; enfin un puits, aujourd'hui comblé, où Pascal avait établi une machine pour faire monter l'eau.

Nous avons indiqué Pont-Chartrain et Port-Royal à la station de Trappes, mais le voyageur pourra, à son choix, s'y rendre tout aussi facilement en partant de la station de La Verrière.

V.

LA VERRIÈRE ET SES ENVIRONS.

La Ville-Dieu. — La Verrière. — Le Mesnil-Saint-Denis. — Abbaye Notre-Dame-de-la-Roche. — Lévis-Saint-Nom. — Chevreuse. — Maurepas. — Le Tremblay. — Coignières. — Ancien prieuré de Haute-Bruyère.

Entre la station de Trappes et celle de La Verrière,

la désespérante monotonie du paysage n'est guères troublée que par la variété de la culture de cette plaine immense et fertile ; ce ne sont partout que des blés, des avoines, des prairies artificielles, des colzas ou des jachères. Après Trappes, nous quittons l'arrondissement de Versailles pour entrer dans celui de Rambouillet par le canton de Chevreuse. La route nationale, que nous ne perdons pas de vue un seul instant, est bordée d'arbres fruitiers et sépare les communes du Mesnil-Saint-Denis et de La Verrière de celles d'Elancourt et de Maurepas, que vous laissez à la droite du chemin de fer.

Quelques secondes avant d'arriver à la station, vous apercevrez, au delà de la grande route, une vieille chapelle gothique, située tout auprès d'une grande ferme. Cette ferme est celle de la Ville-Dieu, dans la commune d'Elancourt ; elle dépend du riche domaine de La Verrière. C'était primitivement une commanderie de l'ordre du Temple ; après la cruelle abolition de cet ordre par Philippe-le-Bel, elle fut donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, puis vendue comme bien national en 1791. La chapelle mérite de fixer l'attention de l'archéologue monumentaliste ; elle semble dater de la fin du XIIe siècle. C'est un édifice en pierres meulières, d'un très-bel appareil, voûté à l'intérieur et éclairé par de longues fenêtres en lancette. Depuis longtemps ce monument religieux a été converti en grange.

La Verrière, autrefois La Voirière, est l'une des plus petites communes du département de Seine-et-Oise : sa population, en y comprenant celle du hameau de Lagiot, situé sur la grande route, ne s'élève guères au delà de soixante-dix habitants. Son église, détruite pendant la révolution, ne fut érigée en église paroissiale que vers 1729 ; elle appartenait au diocèse de Paris.

La terre de La Verrière avait été vendue, en 1520, par un gentilhomme nommé Le Vacher, à Barthélemy Séguier, frère puîné de Blaise Séguier, le chef de l'illustre famille de ce nom, qui a donné à la France tant de magistrats éminents. Elle resta dans la maison de Séguier jusqu'à la fin du XVIIe siècle, et fut depuis possédée par divers propriétaires.

L'ancien château seigneurial, entouré de fossés remplis d'eau, est situé non loin de la station, dans un parc spacieux et ombragé de hautes futaies. Son principal mérite est peut-être d'avoir appartenu au célèbre comte de La Valette, directeur général des postes sous l'empire. Aujourd'hui, il est la propriété des héritiers de M. Biennais, orfèvre de l'impératrice, héritiers parmi lesquels nous nommerons M. Berger, représentant du peuple et préfet du département de la Seine.

Le chemin à niveau qui traverse la voie au plus près de la station conduit à Chevreuse; il est exploité par un omnibus faisant le trajet plusieurs fois par jour. En suivant ce chemin, on arrive d'abord au château de La Verrière, puis au village du Mesnil-Saint-Denis.

Le Mesnil-Saint-Denis est une forte commune du canton de Chevreuse : son nom lui vient de ce qu'il faisait autrefois partie du domaine de la riche abbaye de Saint-Denis, à laquelle il avait été donné, dès 768, par Pépin-le-Bref, avec une portion considérable de la forêt Yveline. Cette terre fut possédée par l'abbaye jusqu'à ce que, dans le courant du XVIe siècle, elle fut acquise par la famille Habert, qui en conserva le domaine jusqu'à la fin du XVIIe. Sous le règne de Louis XIII, Le Mesnil-Saint-Denis fut érigé en comté sous le nom de Mesnil-Habert, mais l'ancienne dénomination a prévalu.

La famille Habert, entre autres personnages illustres,

a fourni deux membres à la première Académie française : ce furent Germain Habert, abbé de Notre-Dame-de-la-Roche, et Philippe Habert, auteur de diverses poésies, dont une seule pièce a été imprimée, ayant pour titre *Le Temple de la Mort*.

L'église paroissiale ne se ressent nullement de la richesse de ses premiers possesseurs ; elle est sous l'invocation de Saint-Denis. C'est un édifice solidement construit et qui remonte au XVIe siècle. La tour du clocher, détruite par le feu du ciel en 1709, fut réédifiée en 1729, telle qu'on la voit aujourd'hui. Dans l'intérieur de l'église on remarque une assez jolie statue de la Vierge, qui nous a paru dater du XIVe siècle. L'ancien château seigneurial est situé tout près du village, entouré de fossés remplis d'eau et sur le bord d'un parc fort étendu.

L'ABBAYE NOTRE-DAME-DE-LA-ROCHE, dans la commune de Lévis-Saint-Nom, est à dix minutes du Mesnil-Saint-Denis : pour y arriver il nous faut gravir la pente qui se trouve à l'extrémité de ce village et nous fait, momentanément, quitter la route de Chevreuse. C'est assurément l'un des plus curieux monuments que l'on puisse rencontrer dans le département de Seine-et-Oise, et qui mérite de fixer l'attention de l'antiquaire, comme celle du simple visiteur. Ce fut d'abord un simple ermitage fondé en 1195, par Guy, seigneur de Lévis, en faveur de Guy, curé de Maincourt, qui s'y retira avec quelques amis. Bientôt après, les nouveaux solitaires, enrichis par les libéralités toujours croissantes des sires de Lévis, des sires de Marly, du comte Amaury de Montfort, et de quelques autres nobles chevaliers, construisirent une petite abbaye, qui se rangea sous l'obédience de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, ordre de Saint-Augustin.

La chapelle abbatiale, construite dans un enclos de terre en culture, remonte à la première moitié du XIIIe siècle. A l'extérieur, son aspect grave et sévère devient plus pittoresque du côté de la porte d'entrée, qui est précédée d'un porche ouvert en ogive sur toutes ses faces. A l'intérieur, l'architecture, beaucoup plus riche, nous offre les arceaux des voûtes d'arête et les arcs doubleaux de la croisée, retombant sur des consoles, sur des chapiteaux richement feuillagés, ou composés de têtes d'animaux et de têtes humaines, tantôt graves et tantôt grimaçantes. Les murailles présentent de nombreux vestiges de peintures murales, historiques ou de pure ornementation, parmi lesquelles on remarquera, dans un état parfait de conservation, treize médaillons circulaires représentant le Christ, sous la forme d'un agneau, et les bustes des douze apôtres. Contre les murailles du chœur se dressent trois statues tumulaires du XIIIe et du XIVe siècles, autrefois peintes et représentant les sires de Lévis, fondateurs et bienfaiteurs du monastère, couverts de leurs armures. Dans le carreau des diverses parties de l'édifice, ce sont des dalles gravées, qui recouvrent la sépulture d'un jeune clerc de la maison de Lévis et de Mirepoix ; des frères Guy et Geoffroy de Gastines, chanoines de l'abbaye ; de Jean de Nanteuil et de Marguerite, sa femme ; d'une pieuse bourgeoise de Neaufle-le-Château et de son mari, qui, au XIVe siècle, fondèrent un autel dans la nef ; enfin, les épitaphes des deux derniers abbés. Les stalles sur lesquelles s'assoyaient les chanoines sont, sauf quelques réparations déjà anciennes, de rares et précieux spécimens de la sculpture sur bois du XIIIe siècle. Les autels sont encore ornés de charmantes statuettes de toutes les époques ; on y voit de plus les armoieries des abbés de la famille Habert.

Ce charmant édifice n'est que délabré, mais il ne tombe pas en ruines. Le duc de Lévis l'a acheté, depuis quelques années, pour en faire la chapelle sépulcrale de sa famille.

Au transept méridional est appuyé un reste des bâtiments claustraux, dans lequel nous croyons reconnaître la salle capitulaire. On y remarquera les arceaux des voûtes retombant sur de gracieux chapitaux, et une grande cheminée, qui date indubitablement du XIIIe siècle.

Du haut du plateau sur lequel est construite l'abbaye de La Roche, un sentier escarpé et rocailleux descend dans la riante vallée de l'Yvette. En suivant le cours de ce ruisseau, vous arriverez au pied du côteau sur lequel est bâtie l'église du village de Lévis-Saint-Nom, le chef-lieu de la commune. Cet édifice est aussi simple que vous pouvez l'imaginer ; il renferme pourtant la sépulture d'un duc d'Uzès et de Crussol, l'un des derniers seigneurs de Lévis. Vous y trouverez aussi une curiosité archéologique, un chef-d'œuvre du XIIIe siècle, qui devra à lui seul vous engager à faire l'excursion que nous venons de vous indiquer. C'est une magnifique statue de la Vierge, à la tête et aux mains de marbre, au corps de pierre revêtu des plus riches couleurs. Elle ornait autrefois le maître-autel de l'abbaye de La Roche, où elle attirait de nombreux pélerins. Depuis quelques années, on l'a transportée dans l'église paroissiale, où elle continue, si nous en croyons la tradition locale, à rendre fécondes les femmes les plus stériles et à faire doubler les giroflées.

Revenons maintenant à la route de Chevreuse. Après avoir traversé une plaine fertile, parsemée de bouquets de bois et de quinconces d'arbres fruitiers, nous

arrivons sur un côteau couvert d'épaisses forêts, dont nous descendons le versant rapide, tout récemment adouci par l'inépuisable générosité d'un propriétaire voisin. A gauche, c'est la profonde vallée de l'Yvette; à droite ce sont les vallées non moins pittoresques de Dampierre et de Senlisse, dont les rochers et les cascades attirent tous les ans un si grand nombre de visiteurs et de peintres paysagistes. Gravissons maintenant la riante colline qui nous conduit à la petite ville de Chevreuse.

CHEVREUSE, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rambouillet, est situé à 13 kilomètres vers l'est de cette ville et à 14 sud-ouest de Versailles, sur l'ancienne route de Paris à Chartres. Sa population est de dix-huit cents habitants environ. La petite rivière d'Yvette coule au fond de la charmante vallée que domine la ville; elle y fait tourner un moulin à farine et ses eaux sont exploitées par de nombreuses tanneries ou mégisseries.

L'aspect général de Chevreuse fait présumer de son ancienne origine : en parcourant ses rues montueuses et contournées on rencontre çà et là des maisons du moyen âge, dont les portes cintrées ou surmontées de frontons et d'armoiries témoignent de l'importance de leurs premiers habitants. Au centre de la ville s'élève l'église paroissiale, sous l'invocation de Saint-Martin. C'est un édifice assez spacieux dont la construction, reprise à diverses époques, n'offre rien de remarquable que la déviation trop sensible de son axe et l'irrégularité disgracieuse de ses collatéraux. Le 25 mai 1309, le samedi après l'Ascension, le violent ouragan accompagné de grêle, qui dévasta la plus grande partie du diocèse de Paris, renversa la flèche de l'église de Che-

vreuse et la tour qui la supportait. A cette époque, la tour fut relevée telle qu'on la voit aujourd'hui ; c'est la plus ancienne partie extérieure du monument.

En face de l'entrée méridionale de l'église sont les ruines du prieuré de Saint-Saturnin, dont la construction paraît dater de la fin du XII[e] siècle. Les curieux et les antiquaires considéreront avec intérêt la grande porte à plein cintre de ce monastère, et, dans ce qui reste encore de son église, les chapiteaux de feuillages profilés dans la pierre meulière, ordinairement si rebelle au ciseau du sculpteur.

Mais ce qui devra particulièrement fixer leur attention, ce sont les ruines pittoresques et imposantes de l'ancien château-fort, qui est assurément l'un des plus remarquables que l'on puisse rencontrer aux environs de Paris. Du pied de ses nombreuses tours démantelées on peut contempler le magnifique panorama de la vallée de l'Yvette. Les premiers seigneurs de Chevreuse, issus de l'illustre maison de Montmorency, figurent dans nos chroniques depuis la fin du X[e] siècle ; ils sont célèbres soit par la part active qu'ils prirent dans les luttes des barons contre le roi de France, soit par les déprédations qu'ils commirent, soit par leurs actions d'éclat. Le seigneur de Chevreuse était l'un des quatorze vassaux de l'évêque de Paris, qui avaient la charge, ou si l'on aime mieux le droit, de porter ce prélat sur leurs épaules au jour de son intronisation. En 1304, Anseau, sire de Chevreuse, portait l'oriflamme à la bataille de Mont-en-Puelle et fut tué en combattant aux côtés de Philippe-le-Bel. Pendant les guerres du règne de Charles VI, la ville fut prise en 1417 par le duc de Bourgogne, puis reprise par Tannegui-Duchâtel, prévôt de Paris. Bientôt après elle fut prise par les Anglais, qui la gar-

dèrent jusqu'en 1448. Les limites trop restreintes du cadre qui nous est réservé nous empêchent d'entrer ici dans d'autres détails, même abrégés, sur l'histoire des seigneurs de la ville de Chevreuse. Nous nous bornerons à rappeler que cette ancienne baronnie, après avoir appartenu à plusieurs familles illustres, fut possédée par Jean de Brosse, duc d'Etampes, et Anne de Pisseleu, sa femme, en faveur desquels elle fut érigée en duché par lettres patentes du mois de décembre 1545. Le nouveau duché fut ensuite possédé par Charles, cardinal de Lorraine; puis, par lettres patentes du 12 mars 1602, il fut érigé en pairie en faveur de Claude de Lorraine, fils puîné de Henri de Guise et de Catherine de Clèves. Claude de Lorraine étant mort sans enfants mâles en 1657, la pairie fut éteinte; et Marie de Rohan, sa veuve, veuve en premières noces du connétable de Luynes, eut le duché de Chevreuse pour ses reprises, et le donna depuis à Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, fils aîné de son premier lit. Au mois de janvier 1692, Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, fils du précédent, échangea avec Louis XIV son duché de Chevreuse contre le comté de Montfort-l'Amaury, qui fut alors érigé en duché sous le titre de duché de Monfort-Chevreuse. Les ducs de Luynes continuèrent à prendre le titre de ducs de Chevreuse, dont l'ancienne baronnie fut donnée par le roi aux dames de Saint-Cyr.

Revenons maintenant à notre point de départ, à la station de La Verrière.

Le chemin qui s'embranche sur la grande route, vis-à-vis de l'embarcadère, est celui que prend l'*omnibus* pour mener les voyageurs à Montfort-l'Amaury en passant par Maurepas et Le Tremblay. Nous parlerons seulement ici de ces deux derniers pays et nous reviendrons

à Montfort dans notre notice sur la station de L'Artoire, où il trouvera sa place plus naturellement.

MAUREPAS est une commune du canton de Chevreuse, située à moins de deux kilomètres de la grande route de Paris à Chartres. C'était au moyen-âge une châtellenie possédée par des seigneurs dont les noms nous ont été conservés depuis le XIIe siècle par les chartes des abbayes de Saint-Père de Chartres, des Vaux-de-Cernay, et de plusieurs autres monastères. Vers la seconde moitié du XIVe siècle, Maurepas était possédé par les seigneurs de Chevreuse, de la maison d'Amboise, et plus tard par ceux de la maison de Lorraine. Au XVIIe siècle, il appartenait aux Phélippeaux, qui prenaient le titre de comtes de Pont-Chartrain et de Maurepas. On voit encore, au milieu du village, les ruines intéressantes du vieux château-fort et de l'immense donjon des sires de Maurepas. Ces ruines peu connues méritent de fixer l'attention des artistes et des antiquaires monumentalistes.

Au TREMBLAY, commune de l'arrondissement de Rambouillet et du canton de Monfort-l'Amaury, on remarque un grand château appartenant aujourd'hui à M. le marquis de Vérac, et possédé, au XVIIe siècle, par la famille Leclerc du Tremblay, de laquelle était le célèbre capucin Joseph, l'*éminence grise,* dont tout le monde connaît les rapports avec le cardinal de Richelieu.

En revenant à la grande route, on rencontre d'abord le Gibet, hameau au nom sinistre, où s'élevaient autrefois les fourches patibulaires de la justice seigneuriale de Coignières. Bientôt après on arrive à Coignières, nommée *Colonariæ* dans des diplômes de Pépin et de Charlemagne : ce village n'offre rien de remarquable. On l'appelait autrefois Coignières-le-Châtel, et ce nom était naguères encore justifié par la dernière tour de son

château seigneurial, qui s'est écroulée pendant l'hiver de 1848.

Un kilomètre plus loin, c'est le hameau de la Maison-Blanche, dernière dépendance de la commune de Coignières. Là, sur la droite, on rencontre un chemin pavé qui côtoie un bois touffu et conduit à une charmante maison de campagne, construite sur l'emplacement et dans l'enclos de l'ancien prieuré royal de Haute-Bruyère, de l'ordre de Fontevrault. Ce monastère fut fondé vers la fin du XIe siècle par Simon de Montfort et par Bertrade, sa trop célèbre sœur, qui quitta Foulques-le-Réchin, comte d'Anjou, son premier mari, pour partager le lit et s'asseoir sur le trône de Philippe Ier, roi de France. On y voyait autrefois, dans l'église des dames, les statues tumulaires et les épitaphes de cette même Bertrade, de l'illustre Simon IV et de son fils Amaury de Montfort. Plus tard, on y déposa le cœur de François Ier, mort en 1547 au château de Rambouillet. A la révolution, on enleva de ce monastère le magnifique vase de marbre blanc qui renfermait le cœur du roi chevalier : il est actuellement déposé dans l'église de Saint-Denis.

La même révolution fit aussi sortir de leur cloître les dernières religieuses de Haute-Bruyère. Tous les bâtiments réguliers ont été détruits, ainsi que l'église des dames, reconstruite à neuf sous le règne de Louis XV. Il ne reste plus que l'église des pères, car, dans l'ordre austère de Fontevrault, un couvent d'hommes était toujours attenant à un couvent de dames, ce qui faisait dire à Louis XV, bien expert en cette matière, *que la grange était bien près du batteur*. Cette église n'offre du reste rien de remarquable et sert de grange. Pendant le dernier siècle, le prieuré de Haute-Bruyère était un lieu de réclusion, que M. le lieutenant de police assignait

pour retraite aux dames de qualité que le roi de France avait ses raisons d'éloigner de la cour.

VI.

L'ARTOIRE ET SES ENVIRONS.

L'Artoire. — Les Essarts-le-Roi. — Auffargis. — Abbaye des Vaux-de-Cernay. — Le Perray. — Château de Saint-Hubert. — Forêt et étangs. — Les Mesnuls. — Montfort-l'Amaury.

Des chartes des XIIIe et XIVe siècles nomment ce lieu *Rotteria*, *Ritorium*, La Ruistouère et La Ritoire. En 1292, Gilles de la Ritouère et Simon, son neveu, étaient des hommes liges du comte de Montfort-l'Amaury. Le fief de La Ritoire qui, par corruption, était déjà nommé L'Artoire, appartenait en 1556 à César d'Haubergeon, capitaine des gardes du roi Henri II. Ce n'était qu'une pauvre terre dont les fermiers avaient grand'peine à payer les loyers. Parmi les bâtiments d'exploitation s'élevait une haute tour carrée, dans laquelle était le *colombier à pied* de la seigneurie. Dans le courant du XVIIe siècle, M. de Binanville fit replâtrer ce colombier désert, lui ajusta deux ailes, fit dessiner un parc à l'entour, planter des avenues, et le tout fut décoré des titres pompeux de château et de domaine. En 1714, M. René Duval vendit cette petite gentilhommière au comte de Toulouse, qui l'incorpora à son duché-pairie de Rambouillet. Distraite du domaine royal à la révolution, L'Artoire passa de main en main au général Dijon : elle

appartient aujourd'hui à M. Cousin, ancien notaire de Paris. C'est à tort que, depuis une enseigne appliquée sur un cabaret, quelques gens s'obstinent à écrire et à prononcer L'*Arrêtoire*, mot barbare, qui n'appartient à aucun jargon et que ne sauraient justifier ni l'ancienne appellation de ce lieu, ni sa position sur le haut d'une montée rapide, ni même la station du chemin de fer dont il est favorisé aujourd'hui.

L'Artoire dépend de la commune des ESSARTS-LE-ROI, qu'une bulle du pape Adrien IV, de l'an 1156, appelle *Novalia* et qui tire ces deux noms des nombreux défrichements que les premiers Capétiens firent dans la forêt Yveline. L'église des Essarts était à la collation de l'abbé de Saint-Magloire de Paris. Elle fut rebâtie, vers le milieu du XVIe siècle, par Jacques d'Angennes, premier du nom, seigneur du lieu et châtelain de Rambouillet. A la clef de voûte principale du chœur, on reconnaît, sous une épaisse couche de badigeon, le sautoir de ce seigneur; la seconde clef porte la salamandre de François Ier. La seigneurie des Essarts, distraite du domaine royal en 1204, passa de la maison de Montfort dans celle de Craon, puis dans celle d'Angennes. Vers la fin du XVIe siècle, elle était la terre patrimoniale du célèbre cardinal de Rambouillet, après la mort duquel elle échut par héritage à Nicolas d'Angennes, son frère, pour être en 1711 incorporée au duché-pairie de Rambouillet.

Mais si, en sortant de la station, vous suivez la grande route et descendez la rude montée de L'Artoire, qu'une avenue d'ormes séculaires abritait autrefois de l'ardeur du soleil, vous trouverez, en passant sous l'arcade du chemin de fer, un chemin tracé au fond d'une riante vallée, qui, en quelques minutes, vous mènera au village d'Auffargis.

Aux environs de ce village, on a trouvé des poteries celtiques, des médailles antiques et un cimetière qui remonte évidemment à l'époque mérovingienne.

Non loin d'Auffargis, en suivant toujours la vallée, se trouvent les ruines de la fameuse abbaye des Vaux-de-Cernay, fondée au commencement du XII[e] siècle par Simon de Neauphe, connétable de France, sous le règne de Louis le-Gros. Nous ne saurions trop recommander aux promeneurs d'aller visiter ce lieu, dont l'intérêt historique, dont le site sauvage et pittoresque sont au-dessus de tout éloge et de toute description, où l'on retrouve les souvenirs de Simon de Montfort, de saint Louis, de la reine Blanche et de saint Thibault, attachés aux arceaux gothiques de l'antique monastère dont les ruines se cachent *sous le vert tissu de la ronce et du lierre.*

La vallée des Vaux-de-Cernay se relie à la charmante vallée de Senlisse que nous avons déjà signalée à nos lecteurs, dans notre précédent article sur la station de La Verrière.

A deux kilomètres de L'Artoire, c'est le gros village du Perray, qui, sur les deux côtés de la grande route, s'étend jusqu'à la forêt de Rambouillet. C'était le dernier village de la généralité de Paris, séparée de celle d'Orléans par une croix de pierre, existant encore et nommée Croix-Saint-Jacques et plus habituellement Croix du Perray. Le Perray ne nous offre d'autre souvenir que celui d'avoir été érigé en paroisse, en 1242, par Aubry-le-Cornu, évêque de Chartres.

En face de l'embarcadère de L'Artoire, s'embranche sur la route nationale le véritable chemin de Montfort-l'Amaury. Ce chemin conduit d'abord au hameau de Saint-Hubert, de la commune des Essarts-le-Roi; c'est

là que Louis XV, après avoir fait de longs et inutiles efforts pour obtenir du duc de Penthièvre la cession du domaine de Rambouillet, fit élever, en 1755, un somptueux château pour lui servir de rendez-vous de chasse. Ce château, construit sur les plans de l'architecte Gabriel, reçut le nom de Saint-Hubert, qu'il donna au vaste étang sur les bords duquel il était situé et au village qui se groupa bientôt autour de lui. Le luxe et la magnificence de cette résidence sont encore traditionnels dans le pays. Le château consistait en un grand pavillon isolé, précédé d'une cour spacieuse. L'appartement du roi était au rez-de-chaussée : on y admirait un grand salon orné de pilastres corinthiens en stuc. L'entablement était décoré de consoles et de panneaux représentant des trophées de chasse. Les guirlandes, les chiens, les bas-reliefs, le buste de Diane chasseresse et les deux enfants qui l'accompagnaient étaient l'ouvrage de Slotz, de Pigalle, de Falconnet et de Coustou. Karl Wanloo avait peint le tableau de la chapelle, représentant la conversion de Saint-Hubert. Ce même tableau, horriblement restauré, se détériore tous les jours dans l'église paroissiale de Rambouillet.

Louis XVI devenu, en 1784, propriétaire de Rambouillet, ne voulut pas conserver plus longtemps ce rendez-vous, devenu inutile, et qui lui rappelait trop les lubriques orgies de son aïeul. Saint-Hubert fut donc vendu, et bientôt après démoli par une bande noire : il n'en reste plus que des traces insignifiantes.

A la suite de l'immense étang de Saint-Hubert, sont cinq autres grands étangs, séparés les uns des autres par de simples chaussées qui font communiquer entre elles les longues avenues de la forêt de Rambouillet. Ce sont d'abord les étangs de Pourras, autrefois de Porrois

ou de Port-Royal, qui appartenaient, avec les terres des environs, à la célèbre abbaye de ce nom. En 1808, Napoléon fit construire, sur le bord de ces étangs, un joli pavillon, dont le défaut d'entretien a fait une ruine prématurée. Viennent ensuite les étangs d'Hollande, et non pas de *Hollande*, comme s'obstinent à dire les puristes qui ne savent pas que ces étangs dépendaient, au moyen âge, du fief de *Monseigneur d'Orlande*.

Après avoir admiré cette immense étendue d'eau qui, par des rigoles ouvertes ou par des conduits souterrains, s'en va alimenter les bassins et les cascades de Versailles, le promeneur ne doit pas borner là son excursion. Il est presqu'au centre de cette vaste forêt de Rambouillet et de Saint-Léger, si célèbre par ses belles chasses, si fréquentée dans tous les temps, surtout pendant l'empire et la restauration; si renommée, parmi les botanistes, à cause de la richesse et de la variété de sa flore. Sans lui faire ici une inutile description de ces magnifiques promenades, ouvertes de tous côtés, nous lui signalons simplement les plus beaux rendez-vous et les sites les plus pittoresques qui sont tous à proximité, tels que les étangs de Coupe-Gorge et du Gruyer, la Glacière, la Table-Ronde, la Croix-Villepert et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Mais en suivant la route que nous avons quittée à Saint-Hubert, on traverse encore quelques belles parties de forêt, et bientôt on jouit du magnifique coup-d'œil de la riche et fertile vallée des Mesnuls, avec ses vertes prairies et ses campagnes parsemées d'arbres fruitiers. La largeur du paysage, la végétation luxuriante qui l'égaie et le décore rappellent les belles prairies et les riches campagnes de la Normandie et de la Bretagne. L'illusion deviendra plus complète si l'on goûte le cidre

excellent qu'on récolte dans la localité. Le joli village des Mesnuls est situé au fond de ce riant vallon : à gauche de la route, c'est un château du XVIIe siècle, habité par M. le comte de Nugent.

Au sortir des Mesnuls, un chemin tout bordé d'arbres fruitiers s'embranche sur la route qu'on a suivie jusqu'alors, et conduit à la ville de MONTFORT-l'AMAURY, l'un des chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Rambouillet. Le premier seigneur de Montfort, dont l'histoire nous ait conservé le nom, fut Guillaume, comte de Hainault, qui, par Amaury Ier, son père, descendait de Baudouin-Bras-de-Fer, comte de Flandre, et de Judith, fille de Charles-le-Chauve. Guillaume avait épousé une dame dont le nom nous est inconnu, héritière des terres de Montfort et d'Epernon. Celle-ci survécut à son mari, mort vers l'an 1003, et laissa son riche héritage à son fils Amaury, qui fortifia ses deux villes de Montfort et d'Epernon. Ce fut de ce seigneur que Montfort prit le surnom de l'Amaury. Possédée par les princes de la maison de Hainault, la seigneurie de Montfort parvint à l'apogée de sa gloire et de sa puissance. Il est inutile de rappeler ici les noms illustres des Amaury IV, des Simon III, comtes d'Evreux, de Simon IV, qui fut le chef de la croisade contre les Albigeois, et de son fils Amaury VII, qui fut connétable de France après Mathieu de Montmorency et mourut à Otrante en 1241.

Montfort-l'Amaury était un comté dont la puissance s'étendait sur une vaste contrée et sur toutes les seigneuries des environs. De la maison de Hainault il passa dans celle de Dreux par le mariage de Béatrix, fille de Jean Ier, unique descendant mâle d'Amaury VII, avec Robert, comte de Dreux. Yolande, l'une des filles issues de ce mariage, le porta ensuite au duc de Bretagne,

Arthur II, qu'elle épousa avant 1292, étant veuve en secondes noces d'Alexandre III, roi d'Ecosse. Ce comté fit retour à la couronne de France par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII. Depuis ce temps, il fut donné par le roi, soit en usufruit, en engagement ou en apanage, à divers princes du sang ou à d'éminents personnages, parmi lesquels nous citerons Marie de Luxembourg, veuve de François de Bourbon, comte de Vendôme, André de Foix, Madame de La Trémouille, la comtesse d'Estouteville, Catherine de Médicis, Henri III, et son frère François, duc d'Anjou et d'Alençon, etc., etc. Nous avons vu comment, en 1692, ce comté fut échangé par Louis XIV avec le duc de Luynes, contre le duché de Chevreuse. Situé au milieu d'un pays fertile, riche et d'un aspect magnifique, Montfort est assurément l'un des plus beaux cantons de l'arrondissement de Rambouillet. Mais la ville a perdu son ancienne enceinte de murailles, de tours crénelées et de portes fortifiées ; à ses vieux bastions, à ses maisons gothiques, ont succédé des maisons à blanches façades précédées ou suivies de frais et élégants jardins. La cité féodale s'est complètement effacée pour faire place à une petite ville éminemment *bourgeoise*.

L'église paroissiale est un édifice de la renaissance, d'une construction assez remarquable pour un pays généralement pauvre en monuments. Son intérieur est éclairé par de nombreuses fenêtres ornées de vitraux peints, dont la collection, presque complète, mérite de fixer l'attention. Cette église a été bâtie sur l'emplacement d'une plus ancienne, dont on avait eu le bon goût de conserver l'ancienne tour romane, dernier souvenir de la ville féodale et des premiers seigneurs de Montfort. Les restaurations modernes viennent de faire disparaître

cet antique débris et ont fait perdre au monument son principal caractère historique.

Le cimetière, situé à l'extrémité de la ville, est l'un des plus curieux qui soient en France. On y entre par une porte gothique richement décorée : à l'intérieur et sur deux de ses faces sont deux galeries couvertes, d'époques différentes, éclairées par de vastes arcades. C'est, dit-on, de ce curieux monument que Ciceri s'inspira pour faire sa belle décoration du cimetière, dans l'opéra de Robert-le-Diable.

Sur une colline escarpée dominant la ville à laquelle elle a donné son nom de Montfort, on voit encore quelques vestiges de l'ancien château des comtes. D'informes pans de murailles, dans lesquelles on remarque des pierres disposées en *opus spicatum,* rappellent seuls le château construit par Amaury II, au commencement du XIe siècle. Le vieux manoir de ces redoutables barons, qui firent plus d'une fois trembler les rois de France sur leur trône chancelant, l'antique demeure des Simon et des Amaury, s'étaient depuis longtemps effacés sous les constructions postérieures qui, elles-mêmes, se sont affaissées bien plus sous le marteau des démolisseurs que sous l'influence des siècles accumulés. La partie la plus remarquable de ces ruines historiques est la jolie tourelle hexagone, de briques et de pierres de taille finement sculptées dans le goût de la renaissance, qu'André de Foix, comte usufruitier, fit construire au XVIe siècle pour renfermer l'escalier conduisant aux appartements pratiqués dans le principal corps du château.

La butte et la tour portent le nom de tour et de butte Saint-Laurent, à cause d'une chapelle sous l'invocation de ce saint, qui s'élevait autrefois dans l'enceinte du

château. La butte, dessinée en jardin anglais, offre une promenade agréable du haut de laquelle on peut admirer un magnifique paysage.

VII.

RAMBOUILLET.

La ville. — Le domaine. — Le château. — Le parc et les jardins.

Après avoir franchi le remblai réunissant les deux versants du vallon de l'Artoire, la voie de fer traverse et côtoie tour à tour les rigoles qui conduisent aux bassins de Versailles les eaux des étangs de la forêt de Rambouillet. Elle laisse à sa droite la grande route de Chartres et le long village du Perray ; pénètre dans ce grand triage de la forêt de Rambouillet, appelé la *Forêt-Verte ;* traverse les plaines du Pâtis, de Grange-Colombe, de Grenonvilliers, et arrive enfin à la station de Rambouillet.

Rambouillet, chef-lieu de sous-préfecture du sixième arrondissement du département de Seine-et-Oise, est à 48 kilomètres sud-ouest de Paris, à 32 kilomètres sud-ouest de Versailles, et à 40 kilomètres nord-est de Chartres. Cette ville, située dans une vallée peu profonde, suit les contours de la grande route de Paris à Chartres sur une longueur de près de 3 kilomètres, et s'étend dans l'étroit espace que lui laissent les murs du parc de son vieux château et les collines qui la dominent



Dess. d'apres nat. et Lith. par A. Maugendre — J. Noury, éditeur a Chartres. — Paris, Imp. par Auguste Bry, 142, r. du Bac.

RAMBOUILLET.

au nord et à l'ouest. Rambouillet est généralement bien bâti; ses rues sont larges et aérées; si ses maisons particulières n'ont rien de remarquable sous le rapport de l'architecture, elles n'offrent au moins rien de choquant, comme celles de tant de petites villes de province, soit par leur irrégularité, leur vétusté ou leur mauvais entretien. Ses principaux édifices publics sont : l'église paroissiale, l'hôtel de ville et l'hospice. L'église est celle d'un village et n'a de remarquable que la pauvreté de son architecture à l'extérieur, et son dénûment presque absolu à l'intérieur. L'hôtel de ville fut construit par les soins de Louis XVI, sur les plans de Thévenin, architecte du roi, pour y établir le bailliage royal. Quand Napoléon eut créé l'arrondissement de Rambouillet (1811), l'hôtel de ville fut partagé entre la mairie et le tribunal de première instance. Ce monument est d'une belle simplicité, mais il est trop exigu pour les deux services auxquels il est affecté : il est insuffisant au tribunal comme à la mairie. L'hospice, fondé en 1731 par la comtesse de Toulouse, issue de la maison de Noailles, sert aussi d'hôpital militaire.

Au milieu de l'ex-grande rue, qu'on appela tour à tour rue royale et rue impériale, qu'on nomme aujourd'hui *rue nationale,* on voit les débris d'un hôtel qui a encore un certain air de grandeur. Cet édifice avait été construit par Louis XVI pour y loger le gouverneur de Rambouillet; détruit après la révolution, il fut reconstruit par ordre de l'empereur et décoré du titre de pavillon du *roi de Rome;* la restauration lui rendit son nom d'hôtel du gouvernement; en 1830 on le vendit, et ses différents acquéreurs ne trouvèrent d'autre moyen de le partager que celui de le couper en deux, tel qu'on le voit aujourd'hui.

C'est au vaste et riche domaine qui l'entoure, c'est à son vieux château, témoin de tant de faits historiques, que Rambouillet doit son immense renommée ; c'est à son château, devenu tour à tour résidence royale et impériale, qu'il doit son érection en chef-lieu de sous-préfecture et sa prééminence sur toutes les autres villes de son arrondissement ; c'est à son domaine, c'est à son château, c'est à son parc, c'est à ses jardins qu'il doit l'immense affluence de voyageurs qui viennent annuellement parcourir ses belles promenades : c'est donc de son domaine, de son château, de son parc et de ses jardins que nous devons nous occuper particulièrement.

Rambouillet n'était dans l'origine qu'un pauvre petit village perdu dans les profondeurs de l'Yveline, vaste forêt qui s'étendait entre Chartres et Paris. Cette forêt faisait primitivement partie du domaine des rois mérovingiens : en 768, Pépin en donna des fractions considérables à l'abbaye de Saint-Denis et à différents autres monastères. Ce fut dans la forêt Yveline que Carloman fut blessé par un sanglier furieux, et que Louis-le-Gros ressentit les premières atteintes de la maladie dont il mourut. Déjà les environs de Rambouillet étaient funestes aux rois. La forêt Yveline fut successivement défrichée pendant le moyen âge, et ce furent ses débris qui formèrent la forêt de Rambouillet et tous les bois des environs.

Dès les premiers siècles de la féodalité, Rambouillet appartenait à la maison de Montfort : en 1053, Amaury de Montfort donna son église à l'abbaye de Marmoutier-les-Tours. Il resta dans le domaine de ces puissants feudataires jusqu'en 1239, époque à laquelle Péronnelle de Montfort, dame de Rambouillet, petite fille du célèbre Simon de Montfort, le porta en dot à Raoul de la Roche-

Tesson, chevalier normand. Rambouillet passa ensuite, on ne sait à quel titre, dans la famille de Brencourt; le 7 mai 1368, Jeanne de Brencourt et le chevalier Girard de Tournebû, son mari, le vendirent moyennant sept cents livres tournois à Jean Bernier, chevalier, maître des requêtes de l'hôtel du roi. A cette époque, l'habitation seigneuriale n'était qu'un simple *manoir* ou *hébergement;* mais, le 13 mai 1384, Guillaume Bernier, fils de Jean Bernier, donna sa seigneurie, *chastel* ou *forteresse* de Rambouillet à Regnault d'Angennes, en échange de son hôtel de Buzenval, en la paroisse de Rueil; du moulin-à-eau de la Croyère, près Bougival; de quelques arpents de vigne et de trois mille francs d'or de retour.

Rambouillet n'était, à la fin du xiv[e] siècle, qu'un domaine fort restreint comparativement à ce qu'il fut plus tard et à ce qu'il est encore aujourd'hui. Il ne se composait que de son château, de ses droits féodaux, de quelques arpents de terre, vignes et prés, et de onze à douze cents arpents de bois. Regnault d'Angennes s'attacha à acquérir soit à prix d'argent, soit à titre d'échange, toutes les terres qui avoisinaient sa nouvelle seigneurie, et lorsqu'il mourut, vers 1415, il laissa à ses héritiers un domaine très riche et d'une prodigieuse étendue, que sa famille agrandit encore.

Le Domaine de Rambouillet, ainsi constitué, fut, pendant plus d'un siècle, et dans son intégralité, le partage exclusif de l'aîné de la famille d'Angennes. Au commencement du xvi[e] siècle il échut ainsi à Jacques d'Angennes, premier du nom. Mais celui-ci, de son mariage avec Isabeau Cottereau, dame de Maintenon, eut douze enfants, dont dix lui survécurent, et partagèrent sa riche succession. Alors le domaine aggloméré par les premiers d'Angennes fut morcelé, et Rambouillet, privé de la plus

grande partie de ses dépendances, échut à l'aîné, qui fut Jacques d'Angennes, second du nom. Jacques II mourut sans enfants en 1568, et Rambouillet échut à Nicolas d'Angennes, son troisième frère, qui recueillit plus tard la terre des Essarts-le-Roi de la succession de son autre frère, le cardinal de Rambouillet. Nicolas mourut en 1611, laissant Rambouillet à son fils Charles, en faveur duquel il fut érigé en marquisat par lettres patentes de l'année 1612. Après la mort de Charles d'Angennes, ou plutôt après celle de Catherine de Vivonne, sa femme, la célèbre marquise de Rambouillet, cette terre passa à la belle Julie d'Angennes, femme du duc de Montausier. Mademoiselle de Montausier la porta ensuite au duc d'Uzès, sur lequel elle fut saisie féodalement, puis adjugée, par décret du parlement du 4 septembre 1699, à M. Fleuriaud d'Armenonville, alors directeur des finances, moyennant la somme de 140,000 livres.

Le marquisat de Rambouillet, tel qu'il était possédé par Charles d'Angennes, ne comprenait que les terres des Essarts-le-Roi, de Rambouillet, et toutes les seigneuries qui en dépendaient. M. d'Armenonville y fit des adjonctions et des embellissements considérables, et le vendit, en 1706, au comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan, moyennant 450,000 livres.

Comme avait autrefois fait Regnault d'Angennes, le comte de Toulouse aggloméra toutes les terres environnantes à son nouveau domaine ; il racheta toutes les possessions qui appartenaient encore aux héritiers des diverses branches de la famille d'Angennes, et constitua ainsi un immense domaine qui fut érigé en duché-pairie, par lettres patentes de 1711, et qu'il laissa en mourant au duc de Penthièvre, son fils. Celui-ci, en 1783, vendit

le duché-pairie de Rambouillet, moyennant 14,000,000 de livres, à Louis XVI, qui le posséda d'abord à titre de domaine privé, jusqu'à ce que la constitution de 1791 l'eut réuni à la liste civile. Plus tard, il fit retour à l'Etat, puis, en 1804, il fit partie de la liste civile impériale; en 1814, de la liste civile de Louis XVIII; enfin, de celle de Charles X; après 1830, il fit encore retour à l'Etat, entre les mains duquel il est resté.

Voici, en un très-court résumé, la liste des anciens possesseurs de Rambouillet; examinons maintenant le vieux château et racontons brièvement les principaux faits historiques qui s'y sont accomplis.

Le château de Rambouillet n'offre rien de remarquable sous le rapport de l'architecture : c'est un vieil édifice qui a perdu presque tout son cachet d'originalité sous les remaniements qu'il a subis à diverses époques, et surtout sous les mutilations et les replâtrages qui lui ont été infligés par Messieurs les architectes de l'empire et de la restauration.

Du vieux *chastel* ou *forteresse* de la fin du XIVe siècle il ne reste plus que la grosse tour gothique avec ses créneaux et ses mâchicoulis, et encore cette tour a-t-elle eu beaucoup à souffrir des fenêtres, percées après coup dans l'épaisseur de ses fortes murailles. En 1429, Rambouillet fut pris et saccagé par les Anglais, sous la conduite du comte de Salisbury; son château fut complètement réparé et réédifié dans le cours du XVe siècle par Jean d'Angennes, second du nom : à la clef de voûte de la grosse tour on voit encore les armoiries des d'Angennes, *de sable au sautoir d'argent*. Pendant que Jacques d'Angennes en était possesseur, vers 1556, Olivier Ymbert, qui fut plus tard architecte du duc d'Anjou, depuis Henri III, fit à ce château des ré-

parations considérables; mais toutes les parties en brique ne peuvent dater que de la fin du XVI[e] siècle ou du commencement du XVII[e], et ne doivent être attribuées qu'à Nicolas d'Angennes. M. d'Armenonville fit aussi faire quelques réparations, mais les principales furent faites par le comte de Toulouse. Ce prince fit combler les fossés et construire dans l'intérieur de la cour, du côté de la grosse tour, un corps de bâtiments qui doubla les appartements de l'aile occidentale. Sous l'empire, un architecte maladroit fit sauter l'aile orientale, et sous Louis XVIII, un autre architecte démolit la façade du côté de l'eau, pour y substituer la façade qui vous afflige si désagréablement les yeux.

Ainsi mutilé, ainsi déshonoré, le vieux château de Rambouillet n'en est pas moins un monument historique de la plus haute importance. Déjà ce serait pour lui un assez beau titre de gloire d'avoir été, pendant plus de trois siècles, la demeure de cette famille d'Angennes, qui produisit tant de personnages distingués, et d'avoir abrité les illustres visiteurs de cette noble famille, les du Bellay-Langey, Rabelais, Voiture, Balzac, et tant d'autres beaux esprits, courtisans assidus de l'hôtel de Rambouillet; mais ce furent là ses moindres hôtes.

Le 31 mars 1547, François I[er] mourut au château de Rambouillet, chez son fidèle serviteur, Jacques d'Angennes, entouré de toute sa famille et d'une grande partie de la cour de France. Ce fut à l'occasion de la mort du roi qu'on fit circuler dans les rues de Paris ce quatrain devenu célèbre :

L'an mil cinq cent quarante-sept
Françoys mourut à Rambouillet
De la ...... qu'il avoit
Et Travers perdit son bonnet.

Mademoiselle de Travers était une jeune et gentille

fille de la reine, qui, en apprenant la sinistre nouvelle, s'en fut au plus vite à Rambouillet. Elle portait un habit à l'espagnole et un riche bonnet garni d'une aigrette de diamant; le vent emporta ce bonnet au moment où elle passait le pont-levis du château, et il fut perdu à tout jamais.

Seize ans plus tard, chez le fils de ce même Jacques d'Angennes, Catherine de Médicis, accompagnée du jeune roi Charles IX, venait dans la plus grande perplexité attendre au château de Rambouillet l'issue de la bataille de Dreux, dont le duc de Guise vint lui-même lui apprendre l'heureux résultat. Plus tard encore, le lendemain de la fameuse journée des Barricades, le 13 mai 1588, Henri III, fuyant sa capitale, vint en toute hâte coucher tout botté et éperonné au château de Rambouillet, chez Nicolas d'Angennes, qui avait été son vice-roi de Pologne.

Pendant les dernières années de son règne, Louis XIV venait quelquefois à Rambouillet visiter le comte de Toulouse, son fils légitimé. Une fois entre autres, il y vint en compagnie de Madame de Maintenon, qui avait été la gouvernante du prince. Ce fut pendant ce voyage qu'en présence même du roi, de Madame de Maintenon et du comte de Toulouse, se passa entre le duc et la duchesse de Berry cette scène scandaleuse, rapportée par Saint-Simon, et dans laquelle la duchesse fut victime de la brutalité de son mari.

Sans entrer ici dans des détails particuliers, qui nous mèneraient beaucoup trop loin, nous nous bornerons à dire que Rambouillet, tant qu'il fut en la possession du comte de Toulouse et du duc de Penthièvre, son fils, fut très-souvent visité par le roi et par la famille royale, et qu'il devint un lieu célèbre par la beauté et la commodité

de ses rendez-vous de chasse. Le duc de Penthièvre surtout l'avait pris en affection, non-seulement parce qu'il y était né, mais encore parce qu'il était le lieu de sépulture de son père, de sa mère et de toute sa famille.

Louis XVI n'en fut pas plutôt propriétaire, qu'il sembla l'affectionner en raison de la difficulté qu'il avait eue à l'obtenir du duc de Penthièvre ; il ne négligea rien pour l'augmenter, l'embellir et en faire une résidence selon ses goûts et ses penchants. Le roi fit d'abord agrandir et dégager l'avant-cour du château du côté de la ville ; il fit restaurer et approprier le bâtiment du commun, tel qu'on le voit aujourd'hui ; il fit en outre élever pour le service de ses écuries et de sa vénerie des bâtiments considérables, dont une partie subsiste encore et est affectée au service de la garnison ; il fit encore bâtir la ferme et les bergeries qui depuis leur établissement ont acquis une si grande célébrité. La révolution de 1789 vint l'arrêter dans tous ses projets d'embellissement, et l'empêcha de commencer la construction d'un nouveau château, dont les plans étaient déjà faits, et qui devait s'élever sur l'emplacement du vieux manoir féodal de la famille d'Angennes.

L'empereur répara les désastres que la révolution avait fait subir au château de Rambouillet comme à toutes les autres résidences royales. Dans l'intérieur des appartements on retrouve encore quelques traces de son séjour, notamment : sa chambre à coucher, qui avait été celle de Louis XVI, sa bibliothèque, son cabinet et sa salle de bains, entièrement recouverte de peintures. Napoléon vint à Rambouillet pour la première fois le 12 brumaire an XIII (4 novembre 1804). Depuis, il y fit de fréquents voyages et de fréquents séjours avec les

deux impératrices, les membres de la famille impériale, et tout son cortége de rois et de princes étrangers.

Après son divorce avec Joséphine, et quand il eut épousé Marie-Louise, le plus long séjour que l'empereur ait fait à Rambouillet, avec la nouvelle impératrice, fut du 6 au 17 juillet 1810. Pendant ce séjour, fut rendu le décret impérial qui réunissait la Hollande à la France. Après la naissance du roi de Rome, l'empereur et l'impératrice y revinrent passer une semaine entière, du 16 au 22 mai 1811, pendant laquelle Joseph, roi d'Espagne, vint les complimenter sur la naissance de leur fils. Mais ce fut le dernier voyage qu'ils y firent ensemble ; les campagnes désastreuses de 1812 et de 1813 bannirent tous les plaisirs de la cour impériale. Rambouillet fut, au mois de mai 1814, la dernière résidence impériale occupée par Marie-Louise et par le roi de Rome, dont la garde était, à cette déplorable époque, composée de régiments russes ; Napoléon y coucha la nuit du 29 au 30 juin 1815, et ce fut de Rambouillet qu'il partit pour Rochefort...

La restauration vint : avec elle d'autres habitants, d'autres plaisirs, d'autres malheurs devaient se succéder dans cette antique demeure. Ce n'était point assez pour la vieille forteresse gothique des d'Angennes d'avoir vu mourir François Ier, d'avoir un instant abrité la royauté chancelante dans les mains efféminées du dernier des Valois, ce n'était point assez pour la paisible résidence du vertueux duc de Penthièvre d'avoir offert un dernier asile à l'indigne fille des Césars et à son jeune enfant, qui naquit le front ceint d'une couronne pour aller mourir misérable et captif de sa famille autrichienne. La résidence favorite de Louis XVI, qui avait abrité l'héroïque vaincu de Waterloo, devait encore donner une

hospitalité de trois jours à Charles X et à sa famille, et voir fuir, sans aucun espoir de retour, cette vieille monarchie que quatorze siècles d'existence avaient rendue inhabile à gouverner la France.

Tant d'illustres souvenirs étaient pourtant bien suffisants pour faire respecter le vieux château de Rambouillet et lui faire donner une place parmi les monuments historiques de la France. Cependant, après 1830, qui venait de lui faire une dernière et brillante consécration, on l'afficha par toutes les places, par tous les carrefours, comme *maison de campagne à louer*. Il fut loué par le baron Schickler, dont la famille le conserva pendant douze ans, et ne laissa dans le pays que de bons souvenirs et des marques de son inépuisable charité. Plus tard, il fut loué au comte Duchâtel, ministre du roi Louis-Philippe, et devint un pied-à-terre, un rendez-vous de chasse. Après le déshonneur que 1830 lui avait fait subir, 1848 devait lui infliger une flétrissure. A la fin de janvier 1850, le château de Rambouillet fut loué à des entrepreneurs de fêtes publiques ; le château de la chaste Julie d'Angennes, le château du vertueux duc de Penthièvre, le château de Louis XVI, le château de Napoléon n'est plus qu'une guinguette..... ses beaux jardins ne sont plus qu'un *bastringue*..... c'est le grand Séjan qui se change en marmite.

> Ardet adoratum populo caput et crepat ingens
> Sejunus.....

Et cependant Rambouillet ne veut pas qu'on l'oublie; chaque année il attire encore une foule immense de visiteurs. Les uns viennent pour évoquer tant de souvenirs historiques attachés à ses antiques murailles, pour jouir des magnifiques promenades de son parc et de ses jardins; les autres attirés par la réputation des troupeaux

élevés dans ses bergeries; ceux-ci pour courre le cerf dans les longues avenues de sa forêt, pour traquer le lièvre, pour atteindre la perdrix dans ses plaines et dans ses taillis; ceux-là, plus légers et plus frivoles, pour danser le soir aux joyeux refrains de son orchestre champêtre. C'est un spectacle étrange, et qui n'est pas sans quelque *charme,* de voir, quand la nuit est venue, ces riants bosquets et ces immenses pièces d'eau s'illuminer tout d'un coup; de voir ces groupes de jeunes gens et de jeunes femmes tourbillonner pantelants et échevelés, au pied de ce vieux château qui cache dans les airs ses créneaux et ses mâchicoulis, et les toits aigus de ses tourelles gothiques.

Mais si ce sont les fêtes, les danses, les courses de chevaux, les promenades sur l'eau qui vous ont amené à Rambouillet, laissez-nous, après vous avoir effleuré l'histoire du château, avant que les courses, avant que les danses commencent, laissez-nous vous guider dans ce parc et dans ces jardins et vous en indiquer les parties les plus remarquables.

La première enceinte du parc de Rambouillet fut élevée en 1541, par Jacques d'Angennes. C'était à cette époque un des plus grands enclos qui fussent en France; mais il ne se composait que de marais, de terres labourables et de bois. Au pied du château, au lieu de cette magnifique pièce d'eau, c'était un vaste étang, entouré d'une immense et riche prairie avec des bouquets d'arbres. Au milieu de l'un de ces bosquets, s'élevait une énorme roche dans laquelle la nature, autant que la main de l'homme, avait creusé une grotte où Rabelais allait souvent s'égayer et s'ébattre, quand il venait à Rambouillet à la suite de son patron, le cardinal du Bellay, parent de la famille d'Angennes. Plus

tard, lorsque les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet venaient à la suite de la spirituelle marquise de Rambouillet, de *la belle Arthénice*, comme l'appelaient *annagrammatiquement* ses flatteurs, visiter le vieux manoir de la famille d'Angennes; plus tard, disons-nous, ces rochers, qui avaient retenu le nom de *grotte* ou de *marmite de Rabelais*, furent témoins de scènes plus enchanteresses. Julie d'Angennes y donna plusieurs fêtes mythologiques, alors fort à la mode; un jour entre autres, entourée de ses jeunes compagnes, habillées en nymphes, sous les traits et le costume de Diane chasseresse, elle apparut subitement aux yeux ébahis de l'évêque d'Aire, qui était venu prêcher le carême au château paternel. Le saint prélat conserva toujours un souvenir de cette apparition, qui embrâsa aussi le cœur du *malheureux* Voiture. Le parc de Rambouillet possédait alors les *plus beaux arbres du monde*, si beaux qu'un jour le marquis de Pisani, ayant besoin d'argent à perdre au lansquenet, et sous le prétexte d'abattre le bois mort, y fit faire six cents cordes de bois, sans que ses père et mère, le marquis et la marquise, s'en aperçussent. Aujourd'hui, on ne respecte pas plus les beaux arbres que ne le faisait le marquis de Pisani, et le lansquenet est encore en faveur..... Les siècles se suivent.... et.... se ressemblent tous. Sous M. Fleuriaud d'Armenonville, sous le comte de Toulouse surtout, les jardins se plantèrent et les canaux se creusèrent à peu près tels qu'on les voit à présent. Le prince porta l'enclos du parc à deux mille quatre cents arpents, et y fit planter ces admirables avenues, dont on ne voit plus que quelques débris, qui pendant près d'un siècle et demi ont résisté à la fureur des ouragans, moins terribles et moins destructeurs que la hache de l'administration forestière.

Les rochers dont nous venons de parler, la *Grotte de Rabelais* ou le *Cheval-Gryphon* de Julie d'Angennes, ainsi que les appelait Voiture, furent enfermés dans la petite île ronde qu'on aperçoit à la gauche de la façade du château. Cette *Ile des Roches* avait été un lieu de prédilection pour tous les propriétaires du domaine. Le duc de Penthièvre y avait fait bâtir un petit pavillon qui fut détruit en 93 et relevé sous l'empire. A l'intérieur, le plafond était orné d'arabesques et les murailles de peintures représentant quatre résidences impériales et palais de l'Europe. Napoléon et la reine Hortense allèrent plus d'une fois chercher le silence et la solitude dans cette île discrète. La restauration a entièrement négligé ce pavillon construit par l'*usurpateur*, et 1830 l'a laissé se délabrer.

A la droite du château est un immense quinconce de tilleuls séculaires, impénétrable aux rayons du soleil; entre la façade principale et la pièce d'eau, était autrefois un parterre émaillé des plus belles fleurs, qui a fait place à l'orchestre et à la salle de danse. A gauche du château, sont deux longues avenues de tilleuls, entre lesquelles s'élèvent des massifs de verdure et un parterre de rosiers. Ces deux avenues conduisent à une autre magnifique avenue, unique au monde, plantée de cyprès de la Louisiane, semés et poussés à Rambouillet. En laissant à gauche la grande pièce d'eau du *Rondeau*, entourée de plate-bandes de gazon, de massifs et de rangées d'accacias, vous prenez à droite une double avenue d'ormes qui longe l'une des branches du canal, et vous êtes dans la partie des jardins que l'on appelle *le jardin anglais*. Un autre chemin peut aussi vous y conduire, si vous prenez le petit pont jeté sur le canal, à droite du château : alors vous traverserez la grande île, vous pas-

serez l'eau sur un va-et-vient et vous serez sur le rocher artificiel, dont le premier venu pourra vous raconter la lamentable histoire.

Comme vous l'avez pu voir jusqu'à présent, l'art n'est presque pour rien dans la décoration du parc de Rambouillet, dont la nature seule a fait tous les frais. C'est le duc de Penthièvre qui a fait dessiner la partie à l'anglaise de ces jardins; c'est lui qui a fait construire ce rocher, et creuser cette rivière serpentant à travers la prairie; c'est lui qui plus loin a fait élever cette chaumière de coquillages et ce rustique ermitage. C'est Louis XVI qui a fait planter ces hautes futaies de mélèzes, de pins du Lord, d'épicéas, de chênes rouges d'Amérique, qui font l'admiration de tous les visiteurs, savants, botanistes, artistes ou simples promeneurs. C'est Louis XVI encore, c'est Napoléon, qui ont fait planter et ont jeté dans la prairie ces cyprès, ces miricas, ces noyers d'Amérique, ces liquidambars aux feuilles balsamiques; c'est la nature qui a fait ces côteaux où s'élèvent ces ombreux coudriers, ces hêtres et ces chênes majestueux; c'est aux soins *intéressés* de l'administration forestière que vous devez les accrues et les éclaircies qui ont tant déparé ces délicieux jardins.

Quand vous aurez assez rêvé sous ces sombres nefs de verdure, revenez au rocher d'où vous êtes parti; tournez à gauche et vous serez devant la LAITERIE DE LA REINE.

Cette charmante petite fabrique fut construite par Louis XVI, pour plaire à Marie-Antoinette, qui ne pouvait souffrir Rambouillet, et pour lui faire oublier la *laiterie* de Trianon. La reine de France aimait alors de passion les travaux champêtres. Le pavillon rond, qui se trouve à droite, est destiné au logement du garde; celui de gauche, précédé d'une petite salle à

manger dallée en marbre, offre un salon circulaire où Sauvage a peint les *quatre saisons* en grisailles. Au fond de la cour est un petit temple de grès, d'un style assez lourd; à l'intérieur, se trouve d'abord une salle circulaire, suivie d'une salle carrée, au fond de laquelle s'ouvre une grotte, ornée de la statue d'une nymphe au bain, du ciseau de Beauvallet. A la place de cette statue, on voyait autrefois la *nymphe à la chèvre*, de *Julien*, déposée actuellement dans les galeries du Louvre. Les bas-reliefs qui décoraient ces deux salles furent d'abord enlevés par le premier consul et allèrent orner la laiterie de la Malmaison, où ils furent achetés et transportés en Angleterre, après la chute de l'empire. Le petit jardin, au milieu duquel est cette *laiterie royale*, mérite aussi de fixer l'attention des visiteurs, par sa haute futaie d'arbres verts et la variété de ses plantations.

En quittant la laiterie, montez cette grande avenue sablonneuse qui se trouve à votre gauche, et vous pourrez visiter la *Ferme nationale* et les *troupeaux mérinos* de Rambouillet. De là vous reviendrez au château, si vous ne préférez continuer votre promenade à travers les champs, les avenues et les hautes futaies du grand parc.

VIII.

DE RAMBOUILLET A EPERNON.

Gazeran. — Saint-Hilarion. — Epernon. — Gallardon.

En quittant Rambouillet, on traverse la route départementale de Chevreuse et l'ancienne route de Paris à

Chartres sur deux arcades hardies et légères, du haut desquelles on domine les humbles toits des dernières maisons de la ville. De là, on entre dans une vaste tranchée, creusée dans un côteau sablonneux et couronné de verts sapins; puis, après avoir dépassé un petit bouquet d'arbres plantés sur le bord de la mare d'Herbouville, on entre dans la plaine fertile de la commune de Gazeran. Pendant quelque temps on aperçoit la route nationale de Paris à Chartres, qui suit la ligne longue et monotone des murs du parc de Rambouillet; on dépasse la riante vallée de Guéville, et, toujours sur la droite, on découvre les ruines du vieux château et le clocher de la modeste église de Gazeran.

En 1053, Amaury II, seigneur de Montfort, donna cette église aux moines du prieuré de Saint-Thomas d'Epernon. La châtellenie de Gazeran relevait directement du comté de Monfort-l'Amaury. Elle fut autrefois possédée par plusieurs familles, dans lesquelles elle se transmit, soit héréditairement, soit par alliance, depuis la fin du XIIe jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Les plus anciens châtelains, dont des chartes et titres originaux nous aient conservé les noms, furent les Simon, les Mainier, les Pierre, les Jean et les Regnault de Gazeran; vers la fin du XIIIe siècle, cette famille ajoute à son nom de Gazeran le surnom de Boulchart, qui devient bientôt son véritable nom. A la fin du XIVe siècle, la jeune Philippe de Machery, héritière de Philippe de Guyencourt, châtelain de Gazeran, apporte en dot cette seigneurie à Guillaume de Prunelé, seigneur de Herbault, tué en 1415 à la funeste journée d'Azincourt. Les sires de Herbault et de Gazeran de la maison de Prunelé remplirent de hautes et d'honorables fonctions dans la maison des ducs d'Orléans; l'un

d'eux, le dernier Guillaume de Prunelé, fut le gouverneur de Louis XII; nommer l'élève, c'est assez faire l'éloge du maître.

De la maison de Prunelé, Gazeran passa, par alliances, dans plusieurs autres familles, et fut vendu en 1706 au comte de Toulouse par M. de Béthune.

En s'éloignant de Gazeran, le terrain devient de plus en plus accidenté, le paysage s'élargit et s'égaie. Sur la droite s'étend le parc de Voisins, enclos dans ses longues murailles, ombragé d'épaisses futaies, au milieu duquel s'élève un gracieux château appartenant à M. le vicomte de Mérainville. On entre ensuite dans la vallée de Saint-Hilarion, au fond de laquelle coule la petite rivière qui s'échappe des canaux de Rambouillet et qui fait tourner de nombreux moulins. Déjà on aperçoit, s'étageant sur un côteau escarpé, la petite ville d'Epernon, qui couronne un des plus jolis paysages que l'on ait rencontrés depuis la sortie de Paris. Quelques secondes encore, on entre dans le département d'Eure-et-Loir et l'on s'arrête à la station.

Epernon, que les chroniqueurs et les plus anciens titres nomment *Sparno*, *Sparnonum* et *Esparnon*, fut, comme nous l'avons déjà dit, fortifié, vers l'an 1003, par Amaury II, fils de Guillaume de Hainault, premier seigneur de Montfort. L'histoire de cette petite ville se confond avec celle de Montfort-l'Amaury et est enveloppée comme celle-ci dans la plus profonde obscurité. Après la mort d'Amaury II, arrivée vers 1053, Epernon échut à Mainier de Montfort, son second fils, qui eut lui-même deux enfants, Simon et Mainier d'Epernon. Il est à présumer que ces derniers n'eurent pas de postérité, car on voit qu'en 1159, Simon III, comte d'Evreux et seigneur de Montfort, livra à Henri II, roi

d'Angleterre, *ses forteresses* de Montfort, d'Epernon, de Rochefort et plusieurs autres châteaux pour s'en servir contre le roi de France. Ce même comte d'Evreux institua dans cette ville des foires et des marchés, y fit construire des étaux pour les marchands et donna aux bourgeois les franchises et les libertés d'une commune. En 1209, le célèbre Simon IV souscrivait une charte par laquelle il reconnaissait que l'aide qui lui avait été donnée par les hommes de la commune d'Epernon, pour la reconstruction des murs de cette ville, avait été tout à fait volontaire et ne devait, à l'avenir, préjudicier à leurs franchises et libertés.

Laure de Montfort, fille d'Amaury VII, connétable de France, se maria à Ferdinand de Castille, comte d'Aumale et fils de Ferdinand III, roi de Castille et de Léon. Elle lui apporta la baronie d'Epernon. Elle se remaria en secondes noces à Henri de Grandpré et mourut en 1270, laissant cette seigneurie à Jean Ier, comte d'Aumale, issu de son premier mariage. De la maison d'Aumale, Epernon passa dans les mains des comtes de Vendôme et des rois de Navarre; il fut vendu par Henri IV à Henri III, qui, en 1581, l'érigea en duché-pairie et le donna à Nogaret de La Valette qui prit dès lors le titre de duc d'Epernon. Le nouveau duc se rendit célèbre par sa fierté, son orgueil et sa tyrannie, qui lui valurent le surnom ridicule de *roi d'Epernon* et furent peut-être la cause de ce dicton triplement calomnieux pour cette ville.

Epernon,
Petite ville sans renom,
Rivière sans poisson,
Justice sans raison.

Bernard de la Valette succéda à son père dans le duché d'Epernon, qui passa ensuite aux ducs d'Antin, et

fut, par la suite, acquis en partie par le comte de Toulouse, en partie par le duc de Noailles.

Epernon était autrefois clos de murailles et de fossés à l'est, à l'ouest et au midi; au nord il était défendu par un château-fort qui couronnait la colline et dominait au loin la campagne environnante. Depuis longtemps la ville, débordant cette étroite enceinte dont il reste à peine quelques vestiges, a renversé ses quatre portes et s'est de tous côtés reliée à ses faubourgs. Depuis longtemps aussi son vieux château était en ruines; il n'en restait plus qu'un pan de murailles du gros donjon carré s'élevant à une hauteur prodigieuse et qui fut entièrement démoli dans les premières années de ce siècle. Sur son emplacement, on a pratiqué une esplanade où l'on danse les jours de fêtes et d'où l'on découvre un paysage magnifique, les clochers de Chartres et un grand nombre de villages.

Dans l'intérieur de la ville, on retrouve quelques maisons du moyen âge, dont la plus remarquable est l'ancien cellier des dames de Haute-Bruyère, appelé le *pressoir*, dont la construction remonte aux premières années du XIII[e] siècle. Nous signalerons encore la jolie maison habitée par M. Guibal, située sur l'emplacement du prieuré de Saint-Thomas, fondé en 1053 par Amaury de Montfort en faveur des moines de la riche abbaye de Marmoutier. On ne visitera pas sans intérêt, au milieu d'un frais jardin, les ruines importantes de l'église prieurale, encore couverte de peintures murales.

Avant 1793, il y avait deux paroisses dans l'intérieur de la ville : Saint-Pierre, l'église actuelle, dont la construction n'offre rien de remarquable, et Saint-Jean, dont il ne reste plus aucune trace. Dans le faubourg de

la Magdeleine, il y avait une église du même nom qui a été aussi détruite; et dans le faubourg Saint-Thomas, on voit encore, attenant aux ruines de l'église prieurale, la vieille église romane de Saint-Nicolas, aujourd'hui convertie en magasins, en hangars et en greniers.

En quittant Epernon, on rencontre sur la gauche une petite route parfaitement entretenue, qui traverse la commune de Gas, laisse sur la gauche le château de Jonvilliers, et conduit à Gallardon. Cette petite ville est l'une des plus intéressantes de l'ancien Pays Chartrain: elle est située à neuf kilomètres d'Epernon, sur un côteau qui domine un vallon riant et fertile, arrosé par la petite rivière de Voise.

Les premiers seigneurs de Gallardon ne sont guères connus que par leurs rapines et leurs brigandages. Dès les années 931 et 954, Hervé de Gallardon, abusant de ses forces et sans nulle crainte de Dieu, refusait de payer les droits et redevances auxquels il était tenu envers l'abbaye de Saint-Père de Chartres. Pour mettre un terme aux exactions et aux voleries de ces châtelains, le roi Robert s'était vu dans la nécessité de faire démolir leur redoutable château-fort. Guillaume de Saint-Prest, qui en était alors seigneur, fut chassé de sa terre par Geoffroy, vicomte de Châteaudun, lequel reconstruisit le château de Gallardon vers le commencement du XIe siècle. Cependant les descendants de Guillaume rentrèrent en possession de leur terre patrimoniale. A la fin du XIIe siècle on voit Alix, fille de Geoffroy II, descendant du premier vicomte de Châteaudun, épouser un autre Hervé de Gallardon. Plus tard, un Hugues de Gallardon se marie à Mahault de Garlande, qui épousa en secondes noces Bauhard de Marly, et donna le fief



Dessiné d'après nat. et Lith. par A. Maugendre. Hachette éditeur à Paris. Paris, Imp. par Auguste Bry, 142, r. du Bac

GALLARDON.

de Porrois, où s'éleva la célèbre abbaye de Port-Royal des Champs. Au commencement du XIIIe siècle, Robert et Hervé, fils du seigneur de Gallardon, avaient crevé les yeux d'un homme et coupé le poing d'un autre, tous deux serfs du chapitre de Notre-Dame de Chartres. Sur la plainte portée par les chanoines, fut, en mai 1224, rendue une sentence arbitrale, par Guérin, évêque de Senlis, qui condamnait Hervé, le père des coupables et ses héritiers, à payer une pension annuelle de six livres à celui qui avait eu les yeux crevés, et de quatre livres à celui qui avait eu le poing coupé. Hervé devait payer cette somme de dix livres par les mains du prévôt de Gallardon entre celles du chanoine prébendier de Jouy, et, en outre, fournir au chapitre un autre serf, et dans le cas où celui-ci prouverait son état d'homme libre, en rembourser la valeur.

Quant aux véritables coupables, Hervé et Robert, ils furent condamnés par la même sentence à faire une pénitence publique. Le jour de l'Ascension, et à l'église de Chartres, ils devaient, tout nus et sans chaussure, portant des verges à la main, suivre la procession, puis, à son retour, être publiquement fouettés par l'évêque ou par son vicaire. La même expiation devait se renouveler le jour de la Pentecôte, à l'église métropolitaine de Sens; le jour de l'octave de la même fête, à l'église cathédrale de Paris; le jour de Saint-Jean, à la cathédrale d'Orléans; enfin, à la cathédrale de Meaux, le jour de Saint-Etienne, prêtre et martyr, qui tombe au mois d'août. Dans la suite, les noms des descendants de ces mêmes seigneurs figurent souvent parmi ceux des bienfaiteurs des églises et des monastères environnants.

Le 23 avril 1348, la terre de Gallardon fut achetée par Jeanne d'Evreux, reine douairière de France et

troisième femme de Charles-le-Bel. Cette princesse la donna à son neveu Louis, comte d'Evreux, qui la transmit presqu'immédiatement à son frère, duc d'Alençon et du Perche. Elle échut ensuite à Pierre d'Alençon, dit le Bâtard, qui se distingua à la bataille de Verneuil; après la mort de ce prince, elle rentra dans la maison d'Alençon, où elle resta jusqu'en 1521. A dater de cette époque, la baronnie de Gallardon passa à titre vénal, des mains des héritiers de Renaud de Refuge dans celles de Philippe Hurault, comte de Vibraie et de Chiverny. Henri de Chiverny, son fils, la vendit en 1612 à Charles du Plessis, duc de Liancourt, qui la vendit en 1629 à Claude de Bulliou, surintendant des finances. Elle fut érigée en marquisat en 1655, en faveur de Noël de Bulliou, fils du précédent; de la famille de Bulliou, Gallardon passa héréditairement, dans la seconde moitié du dernier siècle, à la famille de Laval-Montmorency.

Le duc de Bourgogne, Jean-Sans-Peur, après l'assassinat du duc d'Orléans, se rendit, le 3 mars 1409, à Gallardon, en compagnie de comtes de Saint-Paul, de Vaudemont et d'autres seigneurs; il y resta huit jours et en partit pour se rendre à Chartres et donner aux enfants du duc d'Orléans satisfaction du meurtre de leur père. Il y revint coucher le soir même et, de là, se rendit à Paris.

Gallardon fut, en 1421, assiégé par le dauphin, fils de Charles VI. En 1442, il était tombé au pouvoir de Talbot, mais il fut repris par Dunois, qui fit démolir la tour du château et la laissa à peu près telle qu'on la voit aujourd'hui. Le prince de Condé vint aussi mettre le siége devant cette ville en 1562, et Louis XIV y vint coucher lors de ses visites aux travaux des aqueducs de Maintenon.

Gallardon possède une des plus remarquables églises du département d'Eure-et-Loir. Nous appellerons l'attention des visiteurs sur les magnifiques poutres sculptées et peintes qui supportent la toiture de la nef; nous leur signalerons la hardiesse et la légéreté du chœur, et surtout la jolie petite flèche de plomb, peinte et ciselée, qui surmonte l'édifice. Près d'une des sorties de la ville, du côté de Maintenon, il y a une maison du XVIe siècle, à poutres apparentes et sculptées, l'une des plus remarquables de ce genre. La ville était autrefois entièrement close de murailles et de fossés qui ont été abattus ou comblés. Il ne restait plus qu'un seul débris de ses portes fortifiées, la Porte-Mouton, qu'un vandalisme obstiné et stupide vient de démolir tout récemment. Du château-fort il ne reste plus que le magnifique débris du vieux donjon, généralement connu sous le nom d'*Epaule de Gallardon*. Il est heureux que cette ruine n'appartienne pas à la ville, car le conseil municipal s'empresserait sans doute de lui faire subir le même sort qu'à la Porte-Mouton.

IX.

D'ÉPERNON A MAINTENON.

Morville — Hanches. — Château et Aqueduc de Maintenon.

Huit kilomètres seulement séparent la station d'Epernon de celle de Maintenon. Pendant ce trajet, on par-

court dans toute sa longueur la forte commune de Hanches. C'est d'abord le moulin-à-eau de Vinerville, situé au pied d'une butte rapide dont l'écho célèbre répète jusqu'à sept fois le cri qu'on lui jette en passant. Vient ensuite le hameau du Pâtis-de-Hanches, puis l'emplacement où s'élevait naguère le gracieux château de Morville, dont les constructions principales remontaient au commencement du XVIIe siècle.

On laisse sur la droite le vieux clocher et le village de Hanches qui pourrait, au besoin, présenter une longue série des noms de ses anciens seigneurs féodaux, mais qui n'a aujourd'hui d'autre renommée que celle des excellents navets récoltés sur son territoire. A partir de ce point, le profond encaissement de la voie dérobe parfois à la vue la plaine monotone et sans intérêt qui s'étend à droite et à gauche.

Mais, en s'arrêtant à la station de Maintenon, le voyageur est amplement dédommagé : la nature et l'art semblent s'être réunis en cet endroit pour flatter son œil et réveiller son imagination. Au fond de cette large et fertile vallée, où viennent se réunir les eaux de la Voise et de l'Eure, s'étendent de vertes prairies encadrées de longs rideaux de peupliers, dont les lignes sont çà et là interrompues par les ombreuses futaies et les hautes avenues du parc de Maintenon. C'est à la naissance de cette vallée que la voie de fer, par une profonde tranchée, coupe à angle aigu l'énorme môle de l'aqueduc commencé par Louis XIV, un peu au-dessus du point où s'ouvrent les gigantesques arcades du colossal monument. Plus bas s'élèvent, solides et légères, les trente-deux arcades qui supportent le viaduc nouveau.

Quittons la station, passons sous l'une des arcades rompues de l'aqueduc, auquel nous reviendrons bientôt ; et,

par le riant chemin qui s'ouvre devant nous, gagnons la jolie petite ville de Maitenon, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chartres.

Maintenon est bâti au fond d'une vallée fertile dans laquelle on rencontre des débris de toutes les époques historiques. Des monuments celtiques, des médailles, des mosaïques et des substructions antiques, découvertes sur plusieurs points de son territoire, attestent que ce lieu a été habité dès l'époque la plus reculée. Cependant, les plus anciens documents écrits que nous possédions sur ce pays ne remontent pas au delà du XIIe siècle.

Avant l'année 1180, Jean de Maintenon et Agnès sa femme donnèrent aux moines des Moulineaux, de l'ordre de Grandmond, douze deniers de cens annuel qu'ils avaient sur une vigne sise à Epernon.

Deux anciens actes sont conservés aux archives du château de Maintenon. Le premier est de l'an 1200, et porte : « Donation faite par Amaury, seigneur de Main-
» tenon, de l'église Sainte-Marie de Maintenon, située au
» dedans des murs du château, avec la terre qui en dé-
» pend, à Dieu, à Saint-Martin de Marmoutier, et aux
» religieux dudit monastère, pour y faire bâtir des cel-
» lules, y établir leur verger, etc...... Le second, en
» date de 1223, est une reconnaissance, pour les sei-
» gneurs de Maintenon, du droit de fours, moulins et
» pressoirs bannaux. » Un quatrième acte original, encore muni du scel d'armes du sire de Maintenon et conservé aux archives de Seine-et-Oise (Vaux de Cernay), est celui du mois de mars 1226, par lequel Amaury, seigneur de Maintenon, accorde et garantit aux moines des Vaux-de-Cernay la donation qu'Agathe, sa sœur, veuve de Baudouin de Gazeran et dame de la Hunière,

vient de leur faire, du consentement de ses enfants, Simon, Jean et Amaury, de deux septiers de blé sur son douaire d'Ablis, qui était dans la mouvance de ce même Amaury. Un inventaire des titres du comte d'Ablis prouve que, durant les XIVe et XVe siècles, Maintenon était possédé par des Amaury, des Jean et des Simon, qui paraissent tous appartenir à une seule et même famille. Enfin, l'aveu et dénombrement d'Epernon, fait en 1497 par Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme, porte : « Qu'Amaury Loresse, seigneur de Maintenon, deuxième vasseur, tient son dongeon de Maintenon clos de fossés, ainsi comme il se poursuit et comporte......, » etc.

Nul doute donc pour nous que, depuis son origine féodale, c'est-à-dire depuis la fin du Xe siècle, la terre de Maintenon n'aît été possédée par les héritiers directs de ses premiers seigneurs, jusqu'à ce qu'en 1505 elle fut, par un arrêt du parlement, adjugée à Jean Cottereau, trésorier et surintendant des finances de France depuis Louis XI jusqu'à François 1er, comme créancier des anciens seigneurs. A dater de cette époque, il n'existe plus d'incertitude sur les divers propriétaires de la terre de Maintenon. Elle fut apportée en dot, avec la terre de Meslay-le-Vidame, à Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, par Isabeau, fille de Jean Cottereau, le 13 février 1526. A la mort de Jacques d'Angennes, arrivée en 1562, Maintenon échut à Louis d'Angennes, son sixième fils, duquel il passa successivement à Charles, à Louis et à Charles-François d'Angennes; celui-ci le vendit au chevalier marquis de Villeray, qui, peu de temps après, en 1674, le vendit lui-même, moyennant la somme de 250,000 livres, à Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon.

La seigneurie de Maintenon avait été, dès 1594, érigée en baronnie, au profit de Louis d'Angennes, chevalier des ordres du roi; en 1641, elle fut érigée en marquisat en faveur de Louis d'Angennes de Rochefort de Salverte, son petit-fils, qui fut bailli et capitaine de Chartres, et mourut en 1657. Enfin, Maintenon, augmenté de la terre et seigneurie de Grogneul, donnée par Louis XIV à Madame de Maintenon, en compensation des dommages causés par la construction de l'aqueduc, fut, en 1688, érigé en marquisat-pairie, relevant directement de la couronne.

« Lorsque Madame de Maintenon maria Mademoiselle » d'Aubigné, sa nièce, au duc d'Ayen, fils du maréchal » de Noailles, elle lui fit don de sa terre qui, depuis » ce temps, est restée en possession de la maison de » Noailles. Les ducs de Noailles l'avaient depuis fort » agrandie, en y réunissant le comté de Nogent-le-Roi, » le duché d'Epernon et plusieurs autres seigneuries » environnantes. »

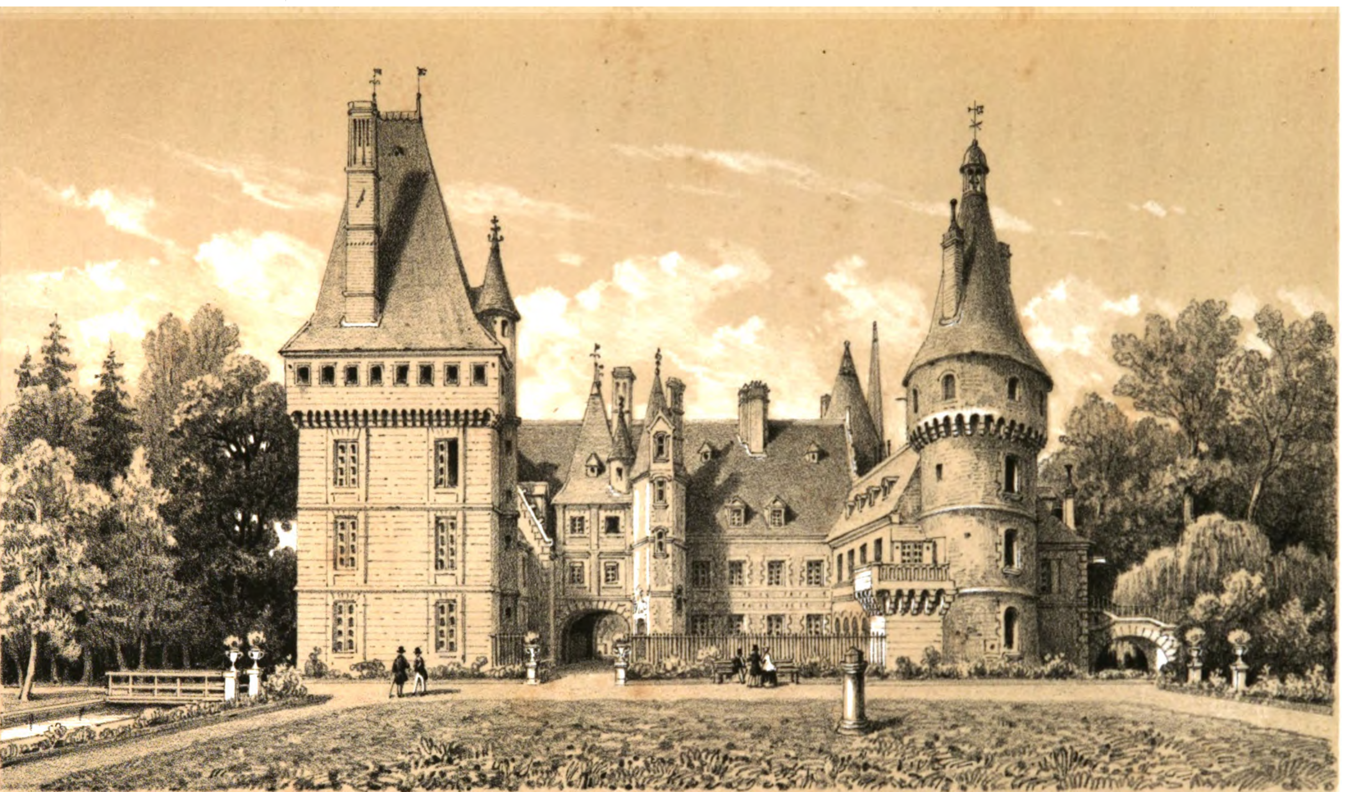
Le château est situé à l'extrémité de la ville, du côté de Chartres, au fond de la place principale dont il termine et embellit la perspective. Les réparations modernes, les changements successifs faits à ce gracieux édifice en ont modifié l'aspect, sans cependant lui faire perdre entièrement le caractère de son ancienne origine. Au premier abord, l'œil le moins exercé peut reconnaître ce qu'il y a de moderne dans l'ensemble de la construction, dont les différents styles d'architecture indiquent les diverses époques.

Le château formait d'abord une enceinte carrée flanquée d'une tour ronde à trois de ses angles, et au quatrième, d'une grosse tour carrée, encore munie de créneaux et de mâchicoulis. Le principal corps de logis

occupait la face septentrionale; trois épaisses courtines devaient clore l'enceinte, relier les tours et protéger les bâtiments de service construits dans l'intérieur de la cour, et le tout était entouré de larges et profonds fossés qui existent encore. Tel devait être, selon nous, aux xive et xve siècles, le manoir féodal qui avait remplacé le vieux donjon des premiers sires de Maintenon, décrit dans l'aveu de 1497, que nous avons cité précédemment.

Au xvie siècle, Jean Cottereau reconstruisit en partie ce château, dont il conserva les tours gothiques; c'est à lui que l'on doit la jolie chapelle qui est à l'intérieur et dont les vitraux peints représentent diverses scènes de la Passion. Il fit faire les ornements qui embellissent la façade et décorent la porte de l'escalier. Ses armoiries, représentant des croissants et des lézards, sont sculptées en divers endroits, et notamment sur les deux tourelles en encorbellement qui surmontent la voûte de la porte principale, où l'on reconnaît les traces d'un ancien pont-levis. Les hautes cheminées qui font saillie sur les toits coniques des tours, les ouvertures dont celles-ci sont percées, le gros pavillon dans lequel s'ouvre la porte d'entrée, portent tous les caractères de la renaissance.

La courtine qui fermait la seconde cour au midi fut abattue pour la commodité de l'habitation. Madame de Maintenon fit construire l'aile de droite dans laquelle étaient ses appartements. L'aile de gauche, que l'on voit dans la première cour et qui relie le château à une église qui en dépendait, avec le titre de collégiale, est la partie la plus moderne. Elle fut construite par Louis XIV, qu'attiraient souvent à Maintenon les travaux de l'aqueduc. On montre encore, dans le corps principal du



Dess. d'apres nat. et Lith. par A. Maugendre. Paris, Imp. par Auguste Bry, 142, r. du Bac.

CHATEAU DE MAINTENON.

château, la pièce qui était la chambre à coucher du grand roi, celle qui faisait son cabinet, et la longue galerie dans laquelle il passait pour assister à la messe, dans une tribune ouverte dans l'église collégiale dont nous venons de parler.

Tel qu'il est aujourd'hui, avec ses tours gothiques, ses créneaux, ses mâchicoulis, ses toits aigus, ses murailles brunies par le temps et baignées par les eaux réunies de deux rivières, le château de Maintenon est non-seulement l'un des plus gracieux édifices du département d'Eure-et-Loir, mais encore celui qui rappelle les plus grands souvenirs historiques.

« Le nom de Madame de Maintenon, dit M. le duc de » Noailles, suffit pour illustrer cet ancien château. On » ne visite pas sans intérêt la demeure d'une femme » dont le nom se rattache de si près à celui de » Louis XIV, digne d'être remarquée dans le siècle où » tout fut grand, et qui donna au monde le spectacle, » unique peut-être, d'avoir porté et conservé presque » sur le trône les vertus de sa première condition.

» Une fois qu'elle eut fait l'acquisition de cette terre, » quoique son séjour à la cour ne lui permît pas d'y » faire de longs établissements, elle y porta cet esprit » d'ordre qu'elle savait appliquer à tout; elle y attira » des ouvriers flamands pour y établir des fabriques de » dentelles; elle y appela des normands qui travaillèrent » en toilerie; elle y établit des écoles, des manufactures; » elle y fit reconstruire des églises, fonda un hôpital, » et fit tout le bien qu'on pouvait attendre de ses nobles » et vertueux sentiments. »

Pendant la possession de Madame de Maintenon, le château fut souvent visité par le roi et les princes de la famille royale. Quand le travail de l'aqueduc fut com-

mencé, il devint même une des résidences passagères de la cour. Parmi les hôtes qu'il abrita, nous nous bornerons à mentionner Racine, qui y demeura un certain temps, lorsque Madame de Maintenon le chargea de composer, pour les jeunes élèves de Saint-Cyr, les deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*. Une des allées du parc, longeant le grand canal, qu'il semblait affectionner davantage et dans laquelle il se promenait souvent en composant ses beaux vers, a conservé le nom de ce grand poëte.

D'autres hôtes illustres devaient encore habiter le château de Maintenon et donner une nouvelle célébrité à ses antiques murailles : c'étaient Charles X et sa famille, quand les événements de 1830 les forcèrent à quitter Paris et à fuir du château de Rambouillet, où ils résidaient depuis trois jours. Transcrivons ici quelques lignes de l'éloquent récit que M. le duc de Noailles a fait de ce mémorable événement :

« .... La nuit était calme et pure, la lune à » demi voilée, et le silence n'était encore troublé que » par les pas de deux régiments de cavalerie qui défi- » laient sur le pont de la ville, après lesquels défila » aussi, sur le même pont, l'artillerie de la garde, » mèche allumée. Cette marche guerrière et silencieuse, » le bruit sourd des canons, l'aspect des noirs caissons, » l'éclat de ces torches au milieu des ténèbres, pré- » sentaient l'image, hélas ! trop véritable, du convoi » de la monarchie.

» A deux heures du matin, les premières voitures » arrivèrent, ensuite M. le dauphin et Madame la dau- » phine, Madame la duchesse de Berry, M. le duc de » Bordeaux et Mademoiselle, enfin, le roi et toute sa » suite........

» ..... Le roi monta avec peine l'escalier qu'avait jadis
» monté Louis XIV, et il fut conduit dans l'appartement
» de Madame de Maintenon, qu'on lui avait destiné;
» celui qu'avait occupé Louis XIV fait aujourd'hui partie
» de l'appartement public; il y resta quelques moments
» avec sa famille,..... puis chacun des princes se retira
» chez lui.

» Le lendemain, à dix heures, Charles X entendit la
» messe dans la chapelle du château..... Après la messe,
» le roi monta un instant dans sa chambre, et à onze
» heures le cortége se remit en route....... La fille de
» Louis XVI....... s'avança vers les gardes qui étaient
» rangés dans la cour, et leur présenta sa main qu'ils
» baisèrent en versant des larmes; ses propres yeux en
» étaient remplis, et elle répétait ces paroles d'une voix
» émue : — « Ce n'est pas ma faute, mes amis, ce n'est
» pas ma faute. » M. le dauphin embrassa l'officier qui
» commandait la compagnie des cent-suisses, et monta
» à cheval; Madame la duchesse de Berry, en demi-
» costume d'homme, avec un certain appareil militaire
» qui faisait prévoir la prise d'armes de la Vendée,
» monta aussi en voiture, suivie de ses enfants, dont
» le visage gracieux et inquiet tour à tour souriait inno-
» cemment à leur malheur; le roi partit le dernier... »

A l'un des angles de la grande place de Maintenon, s'élève l'ancienne église paroissiale de Saint-Nicolas, qui a été enlevée au culte depuis la révolution de 1789. Elle fut construite, en 1521, sur l'emplacement de l'ancienne église, par Jean Cottereau, qui y fonda une collégiale composée d'un doyen, curé de la paroisse, et de six chanoines. C'est la grande chapelle dont nous avons déjà parlé, et dans laquelle Louis XIV assistait au service divin, de la tribune située à l'extrémité de la longue

galerie qui la relie au château. Ce gracieux édifice appartient à cette époque de la renaissance où les traditions gothiques n'étaient pas encore oubliées; son pignon aigu, décoré d'une jolie rosace à compartiments, sa flèche élancée, sa porte à plein cintre avec une archivolte décorée de rinceaux et de feuillages, s'allient merveilleusement, dans la perspective lointaine, aux tours gothiques et à la masse générale du château. L'intérieur, voûté d'arête en ogive avec des nervures multipliées, est éclairé de fenêtres en ogive à meneaux élégamment contournés, et le sanctuaire est terminé par une abside semi-circulaire.

Dans les différentes modifications qu'avait subies le château, l'appartement de Madame de Maintenon avait été modernisé, tout en ayant conservé sa distribution et son plan primitifs. M. le duc de Noailles, qui s'était déjà montré l'éloquent historien de cette femme illustre, a voulu rétablir son appartement tel qu'il était de son vivant. Il y est parvenu à force de soins et en s'aidant des anciens plans et inventaires conservés aux archives du château.

Une antichambre tendue de cuir doré, dans laquelle Madame de Maintenon dînait, précède la chambre à coucher; celle-ci est éclairée par deux fenêtres et tendue en étoffe du temps; le lit se dresse au fond, surmonté d'un ciel et isolé par une balustrade de bois doré. A la ruelle de droite, est un cabinet ouvert, dans lequel se trouvent un bureau et un fauteuil; à celle de gauche, s'ouvre une porte qui donne accès à un autre grand cabinet; le portrait de Madame de Maintenon et ceux des d'Aubigné complètent la décoration.

Lorsque Madame de Maintenon acheta son château, ce n'était qu'une habitation assez triste et en fort mauvais

état : elle le répara et lui fit faire quelques améliorations. Elle planta le parc et les jardins. « Le jardin commence » à s'accommoder, écrivait-elle à son frère le 6 octobre » 1682, les arbres et les palissades sont assez grands, » et, sans les inondations de l'hiver, le potager serait » beau....... »

Louis XIV avait résolu d'agrandir et d'embellir cette demeure, mais Madame de Maintenon déclina toujours ses libéralités, craignant, disait-elle, les comparaisons, et l'agrandissement se borna à l'adjonction de l'aile dont nous avons déjà parlé. Dans les jardins, les embellissements consistèrent dans l'établissement d'un parterre, dessiné par Le Nôtre, et dans la construction d'un canal passant sous l'aqueduc, en face du château, et bordé de deux grandes allées telles qu'on les voit encore. Un moulin, qui se trouvait sur l'emplacement même de l'aqueduc, fut déplacé, et donna le moyen de retenir les eaux, qui furent distribuées en canaux réguliers. Tel qu'il est aujourd'hui, avec ses souvenirs, ses frais ombrages, ses vertes prairies, ses trente ponts jetés sur ses nombreux canaux alimentés par les eaux de deux rivières, le parc de Maintenon est l'un des plus intérssants qui soient au monde. Mais ce qui le rend surtout remarquable, ce sont les ruines imposantes de ce gigantesque aqueduc, sur lequel Louis XIV avait entrepris de faire couler les eaux de l'Eure pour les conduire dans les fastueux jardins de Versailles.

Lorsque la magnificence du grand roi, secondée par le puissant génie de Le Nôtre, eut créé les jardins et les cascades de Versailles tels qu'on les voit aujourd'hui, le besoin de trouver des eaux assez abondantes pour alimenter les bassins et rendre leurs jets continuels, fit tenter les plus hardis projets et faire les plus grands

progrès à la science hydraulique et à l'art des nivellements.

Le premier et le plus hardi de tous les projets qui furent proposés, fut celui de Paul Riquet, l'illustre auteur du canal du Languedoc. Il consistait à amener la Loire à la hauteur de Satory; mais les difficultés de l'exécution firent renoncer à l'entreprise.

D'un autre côté, l'ingénieur Viviers avait proposé d'amener à Versailles la rivière de Juinne, en la prenant dans la forêt d'Orléans. Les nivellements prouvèrent que ce projet ne pouvait pas s'exécuter.

« Cependant, dit M. de Noailles, toutes les imagina-
» tions continuaient à travailler pour procurer des eaux
» abondantes à Versailles, et M. de Louvois, devenu
» surintendant des bâtiments après la mort de Colbert
» (1683), employait de tous côtés les géomètres de l'Aca-
» démie à de grands nivellements pour cette œuvre
» importante, destinée à fournir de l'eau non-seule-
» ment aux jardins du roi, mais encore à toute la ville.

» En 1684, La Hire nivela la rivière d'Eure qui passe
» à Chartres, et trouva qu'à Pontgouin, à 26 kilomètres
» nord-ouest de cette ville, cette rivière était plus élevée
» que l'étang de Trappes (ou de Saint-Quentin) de 70
» pieds (23 mètres), que le réservoir de la grotte de
» 81 pieds (27 mètres), et que la cour de marbre de
» 110 pieds (36 mètres).

» Vauban avait été adjoint à La Hire dans ce grand
» travail, par lequel, franchissant plusieurs vallons et
» coulant tantôt à fleur de terre, tantôt sur de hautes
» levées, tantôt sur des arcades de pierre, l'Eure, obéis-
» sant au commandement d'un puissant roi, devait ap-
» porter de 25 lieues, à travers les airs, le tribut de ses
» eaux aux magnificences de son palais..... »

Le projet de La Hire et de Vauban « consistait, conti-
» nue M. le duc de Noailles, à s'emparer du cours de
» l'Eure à Pontgouin au moyen d'un vaste barrage en
» maçonnerie qui existe encore, long de 210 mètres et
» haut de 12 à 15 mètres, fermant hermétiquement la
» vallée d'une montagne à l'autre; lequel arrêtant et
» amassant sur ce point le volume d'eau, augmenté en-
» core par les sources de nombreux étangs qui n'exis-
» tent plus, l'aurait forcé à se verser dans un canal
» creusé à côté de la rivière. Des écluses étaient toutefois
» ménagées dans ce barrage pour faire déverser dans la
» rivière le trop plein des eaux.

» Cette eau aurait ainsi coulé, à ciel ouvert, dans un
» canal long de 40,000 mètres, jusqu'à un point appelé
» dans les plans *le Point-à-Rien de Berchères,* à partir
» duquel le terrain s'affaissant, Vauban avait proposé,
» à la manière simple et puissante des Romains, de
» porter le canal sur un aqueduc de pierre depuis ce
» point jusqu'à celui d'Houdreville, près d'Epernon, où
» se retrouvait la pente naturelle du terrain jusqu'à
» l'étang de Trappes. Cet aqueduc de pierre aurait eu
» 16,850 mètres, ou plus de 4 lieues de longueur. »

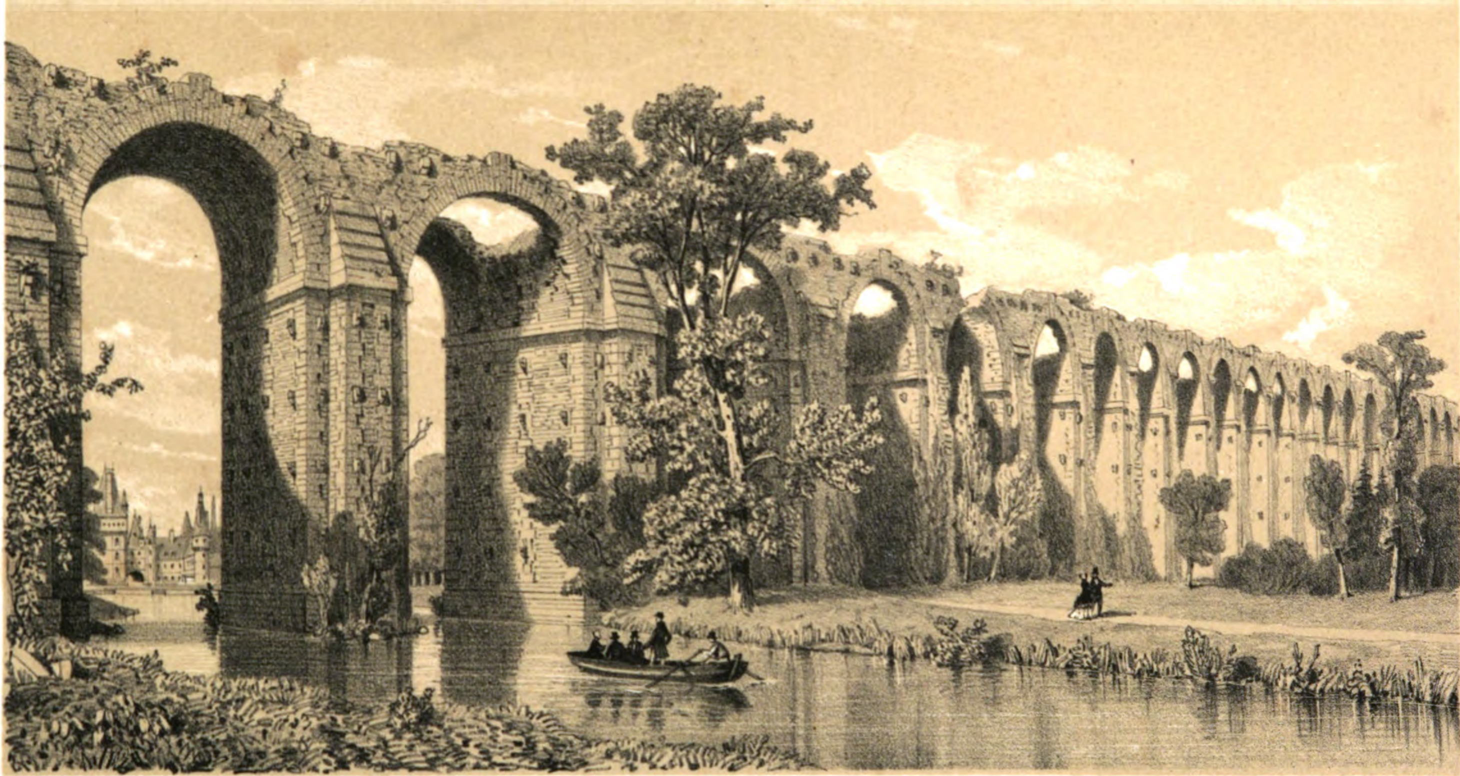
L'immensité de cette entreprise et les dépenses énormes auxquelles elle eût entraîné la firent abandonner; le plan de Vauban fut modifié de la manière suivante.

« Il fut décidé que, du Point-à-Rien de Berchères, le
» canal serait porté sur une levée de terre longue de
» 1,284 mètres, jusqu'à la vallée de ce nom; que cette
» vallée, longue de 1,000 mètres environ, serait fran-
» chie au moyen d'un aqueduc de pierre de trois rangs
» d'arcades; qu'ensuite le canal continuerait à être
» porté dans la plaine sur une levée de terre de 6,000

» mètres de longueur, qui serait venue se raccorder avec
» l'aqueduc de pierre qui devait traverser la vallée de
» Maintenon, au sortir de laquelle l'eau devait continuer
» à couler sur une nouvelle levée jusqu'à l'étang de
» Trappes. Le long de cette dernière partie du canal, on
» aurait établi, de distance en distance, des bassins
» destinés à être remplis pendant l'hiver et à servir de
» réservoirs pour suppléer aux époques de sécheresse
» pendant lesquelles l'Eure aurait coulé avec moins
» d'abondance. Le parcours entier du canal, depuis
» Pontgouin jusqu'à l'étang de Trappes, aurait été de
» 110,000 mètres, ou environ 27 lieues 1/2. »

Ce plan une fois arrêté, les travaux commencèrent en 1684. Trente mille ouvriers y furent employés, dont un tiers environ fut composé de maçons et d'ouvriers ordinaires, les deux autres tiers, de soldats que Louis XIV avait l'heureuse idée d'occuper pendant la paix à des travaux utiles pour les tenir en haleine et les préserver des dangers d'une oisiveté stérile. Ces vingt-deux mille soldats formèrent, sur toute la ligne des travaux, un véritable camp commandé par le marquis d'Uxelles. Vauban dirigeait les travaux de maçonnerie, La Hire était chargé des nivellements et des travaux hydrauliques, et Louvois venait, deux fois par mois, visiter et activer les travaux. Le roi lui-même venait souvent à Maintenon.

« L'entreprise fut si rapidement conduite qu'en moins
» d'un an le canal depuis Pontgouin jusqu'à Berchères
» fut établi, et que, le 25 août 1685, l'Académie s'y
» transporta dans la personne de La Hire, de Cas-
» sini, de Sédileau, et de plusieurs de ses membres
» pour assister à l'entrée de l'eau dans le canal, qui
» devait avoir lieu, comme épreuve, ce même jour.



Dess. d'après nat. et Lith. par A. Maugendre. J. Noury, éditeur à Chartres. Paris, Imp. par Auguste Bry, 142, r. du Bac

MAINTENON.

» L'épreuve réussit complètement et l'eau arriva sans » obstacle de Pontgouin à Berchères. »

Pour accélérer les constructions du grand aqueduc de Maintenon, et faciliter le transport des matériaux qui lui étaient nécessaires, Vauban avait fait exécuter des travaux accessoires non moins importants que l'œuvre elle-même. Il fit creuser deux canaux principaux : l'un, alimenté par la rivière de Voise, long de douze kilomètres, allait jusqu'à la petite ville de Gallardon, où sont situées les belles carrières de pierres de taille et de pierres à chaux de Germonval ; l'autre, long de quatorze kilomètres, allait jusqu'à Epernon, et servait à en apporter les grès taillés dans les abondantes carrières de ce lieu. De plus, pour suppléer à l'insuffisance de la Voise et entretenir la navigation du canal de Gallardon, il dériva, par une rigole longue de vingt mille mètres, une partie des eaux de l'Eure, au-dessus du village de Saint-Prest. On reconnaît encore les traces de ces canaux et de plusieurs autres, qui furent creusés dans le même but.

Mais le plus gigantesque, le plus remarquable aussi de ces énormes travaux, celui qui, à lui seul, suffirait pour illustrer le roi qui le commanda et les habiles ingénieurs qui furent chargés de l'exécuter, c'est, sans contredit, l'aqueduc qui devait joindre les deux collines entre lesquelles s'étend la vallée de Maintenon.

« Le grand aqueduc qu'on devait y construire en » maçonnerie, sur une longueur d'environ quatre mille » six cents mètres, devait avoir trois rangs d'arcades au » plus profond de la vallée. Le premier rang, le seul » qui ait été construit, est composé de quarante-sept » arcades, faisant neuf cent soixante-quinze mètres de » longueur. »

Mais des événements imprévus et le manque de finances empêchèrent qu'on l'achevât.

« L'élévation totale de ces trois rangs d'arcades » aurait atteint soixante-douze mètres ou deux cents » seize pieds. »

L'Eure coule encore calme et limpide dans son lit naturel et baigne silencieusement les cinquième et sixième arcades de cet aqueduc géant qui devait emprisonner ses eaux. Plus loin, sous la trentième arcade, c'est la petite rivière de Voise. La nature reprend toujours le dessus, et chaque jour le temps fait justice des monuments de la vanité humaine.

Quant le projet de l'aqueduc eut été abandonné, Louis XIV cessa de venir à Maintenon; Madame de Maintenon elle-même, qui ne quittait pas le roi, cessa d'y aller, et plus tard, d'en être propriétaire. La petite ville perdit aussitôt ce grand mouvement occasionné par les fréquents séjours de la cour et les troupes de soldats ou d'ouvriers. Elle reprit alors les habitudes calmes et paisibles qu'elle a conservées depuis. (1)

Nous ne quitterons pas Maintenon sans indiquer à nos lecteurs la charmante maison de campagne, les serres chaudes et les délicieux jardins de M. Claye, qui font autant d'honneur au goût de leur propriétaire qu'au talent de l'habile architecte sur les dessins duquel se sont élevés ces gracieuses constructions, ces kiosques élégants, ces hémicyles, ces archivoltes et ces frais ombrages.

---

(1) Le manque d'espace nous ayant obligé à tronquer cet article, nous renverrons, pour plus amples détails, à la *Notice sur la station de Maintenon*, publiée par le même auteur.

(Note de l'Editeur).

X.

DE MAINTENON A JOUY ET DE JOUY A CHARTRES.

Maingournois. — La Folie. — Le camp de César. — Mévoisins. — Saint-Piat. — Grogneul' Jouy. — Saint-Prest, etc.

Vous quittez la gare de Maintenon, et bientôt vous avez perdu de vue les ruines imposantes du colossal aqueduc de Louis XIV. Vous voyez serpenter dans la verte prairie l'un des affluents de l'Eure, la petite rivière de Voise, perdue au milieu d'une haute futaie de peupliers ; vous franchissez cette rivière et toute la vallée de l'Eure sur un énorme remblai et sur les trente-deux arcades du plus beau viaduc qui soit sur le Chemin de fer de l'Ouest. Vous laissez tout éparpillées, dans la prairie, les humbles chaumières du hameau de Maingournois, et le beau moulin de la Folie, récemment construit par M. de Noailles, tout près de l'endroit où l'Eure entre dans le parc de Maintenon pour passer sous les arcades de l'aqueduc et former le grand canal, creusé par la magnificence du grand roi pour l'embellissement des jardins de la veuve de Scarron. Près du moulin, c'est la ferme du même nom, dépendant du même domaine. La Folie est un petit manoir féodal, encore flanqué de ses tourelles gothiques couronnées de toits aigus.

Entre la ferme de la Folie et le hameau de Changé, annexe de la commune de Saint-Piat, nous devons signaler aux investigations des antiquaires les *pierres celtiques* qui bordent les deux côtés du chemin de Chartres, dit *chemin de la vallée*. Ce sont des *Men-hir*, des *Dolmen*, autels ou tombeaux, monuments religieux

ou politiques élevés par les anciens Gaulois, et dont rien n'a encore révélé ni la mystérieuse origine, ni la mystérieuse destination. Ce sont évidemment ces monuments du polythéisme ou du fétichisme de nos pères, qui, flétris par les premiers apôtres du christianisme, ont fait donner à ces lieux le nom de la Folie.

Au sommet du côteau qui domine ces antiques vestiges des âges les plus incertains de notre histoire nationale, on trouve une enceinte de berges affaissées et de fossés à demi-comblés que l'on appelle le *Camp de César*. Cette enceinte est plantée de vignes, et on y a trouvé, à diverses reprises, des médailles de toutes les époques antiques, des fragments d'armes et divers débris attestant son ancienne destination, et l'existence en ces contrées d'un camp gallo-romain.

En quittant la commune de Maintenon, la voie de fer traverse le village de Mévoisins, où l'on reconnaît encore la petite maison de campagne et les lilas de Collin d'Harleville, l'un de nos plus célèbres poëtes comiques. Collin naquit tout près de là, en 1755, au hameau d'Harleville, de la commune de Bailleau-sous-Gallardon; il débuta par sa comédie de *l'Intrigant*, et donna ensuite *l'Optimiste, les Châteaux en Espagne* et *le Vieux Célibataire,* excellentes pièces qui sont restées à la scène, dont elles font toujours l'ornement.

Vient ensuite la forte commune de Saint-Piat, de laquelle dépendent un grand nombre de hameaux et de magnifiques usines; parmi celles-ci nous citerons seulement le moulin de l'*Orme-Halé,* qui s'offre de lui-même aux yeux du voyageur. Saint-Piat possède une église fort bien construite pour une église de Beauce; à sa porte sculptée on remarque des figures diaboliques et fantastiques qui méritent de fixer l'attention des ico-

nographes chrétiens. On a fait dans cette commune de fréquentes découvertes de tombeaux, de médailles et de substructions antiques, qui prouvent que la vallée de l'Eure a été habitée à toutes les époques de notre histoire.

Sur le côteau opposé qui domine la vallée, c'est le hameau de Grogneul. Nous avons déjà dit que la seigneurie et le manoir de Grogneul furent donnés à Madame de Maintenon par Louis XIV, en dédommagement des dégâts causés à ses domaines par la construction de l'aqueduc.

Nous continuons à marcher en côtoyant toujours la vallée de l'Eure, nous laissons à notre gauche la commune de Soulaires, à notre droite le moulin et le village de Chartainvilliers, et nous nous arrêtons à la station de Jouy.

Du haut de l'embarcadère de Jouy on domine toute la vallée et le cours de l'Eure, cette rivière si industrielle qui commence par moudre dans cent magnifiques moulins les froments de la Beauce, pour aller ensuite en Normandie prêter le secours de ses eaux actives au lavage, à la teinture et au tissage de la laine des moutons dont elle a arrosé et fécondé les pâturages. Mais la vue de cette riche et fertile vallée est presque toujours masquée par d'épais rideaux de peupliers qui parfument leurs frais ombrages de leurs émanations balsamiques. Quittons la gare, descendons ce rapide côteau et nous atteindrons bientôt la première maison de la commune de Jouy.

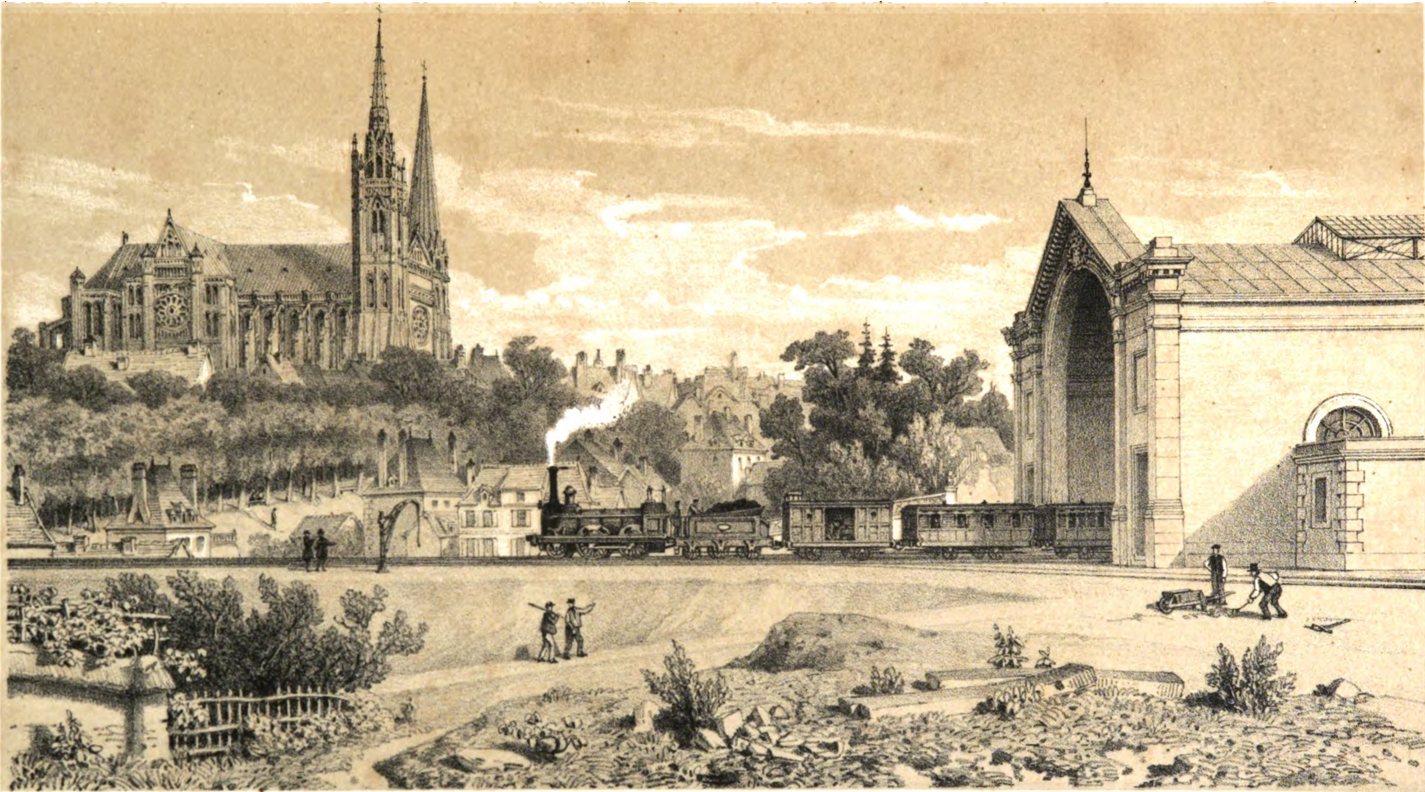
Jouy est une forte commune dont la population s'élève à plus de onze cents habitants. Nous remarquerons en passant la porte gothique de son humble église, construite au milieu du cimetière : c'est la seule partie de

l'édifice qui mérite quelque attention, par ses gracieux chapiteaux de feuillage indigène; c'est un spécimen de l'architecture religieuse de la fin du XIIe siècle. Après avoir passé la rivière sur un pont étroit et qui s'élève en *dos d'âne,* on longe les murs d'un parc ombragé au milieu duquel est la jolie maison de campagne de M. le vicomte de Jouy. Le village n'offre du reste rien de remarquable que ses nombreuses fermes et ses bruyants moulins-à-eau qui agitent sans cesse le cours naturellement si paisible de la rivière d'Eure.

Plus loin, le chemin de fer passe à niveau dans l'extrémité du village de Saint-Prest, dont il laisse à droite la plus forte partie. La population de Saint-Prest s'élève à plus de douze cents habitants. L'église, bâtie sur le tombeau du saint qui a donné son nom au village, paraît remonter au XIIe siècle; comme à Jouy, la porte occidentale est la seule partie remarquable de l'édifice.

Nous signalions tout à l'heure, entre la ferme de la Folie et le hameau de Changé, des monuments qui remontent aux époques incertaines de notre histoire; dans la commune de Saint-Prest nous signalerons des vestiges des époques inconnues de l'histoire du monde. Dans les carrières de sable qu'on y exploite, on a découvert, dans le courant de 1849, des amas d'ossements fossiles, parmi lesquels s'est rencontré le squelette complet d'un éléphant anté-diluvien, enfoui à plus de trente mètres de profondeur.

En quittant Saint-Prest, la voie de fer continue à suivre la riante et fertile vallée de l'Eure; à mesure qu'elle s'approche de Chartres, le paysage s'embellit, les travaux d'art se multiplient et prennent une importance toujours croissante. Bientôt la cathédrale apparaît avec ses combles de bronze et ses flèches élancées, la ville entière se



Dess. d'après nat. et lith. par A. Vergendre — J. Noury éditeur à Chartres — Paris, imp. par Auguste Bry, 142, r. du Bac

CHARTRES

[illegible] ceinture de [illegible] trois arches [illegible] [illegible] sur la route [illegible] auprès de [illegible] un viaduc de [illegible] sur le premier [illegible] terre [illegible] Chartres.

V

CHARTRES

[illegible]

En sortant du somptueux [illegible] d'une façon toute monumentale [illegible] du chemin de l'Ouest, on aborde la ville de Chartres par l'un de ses côtés les plus pittoresques et par son quartier le plus nouveau. Déjà on peut juger de l'immense influence que le puissant et rapide moyen de communication dont il vient d'être doté commence [illegible] le chef-lieu du département d'Eure-et-Loir [illegible] avait franchi ses anciens remparts [illegible] le long de la route de Paris : maintenant [illegible] prendre un nouvel élan et vient se grouper [illegible] embarcadère, par lequel elle n'est plus qu'à [illegible] heures et demie de la capitale. [illegible] sou-

groupe autour d'elle avec tous ses édifices et sa verte ceinture de feuillage. On traverse l'Eure sur un pont de trois arches, auprès de Rigeard; de là un remblai se relie à une grande arcade jetée sur la route de Paris, auprès du Bourg-Neuf; puis, au faubourg Saint-Jean, un viaduc de dix-huit arcades précède la gare établie sur le profond ravin des Vauroux; enfin on met pied à terre sous la galerie vitrée de l'embarcadère de Chartres.

XI.

CHARTRES.

Résumé historique. — La ville et ses monuments.

En sortant du somptueux embarcadère qui termine d'une façon toute monumentale la première section du chemin de l'Ouest, on aborde la ville de Chartres par l'un de ses côtés les plus pittoresques et par son quartier le plus nouveau. Déjà on peut juger de l'immense influence que le puissant et rapide moyen de communication dont il vient d'être doté commence à exercer sur le chef-lieu du département d'Eure-et-Loir. Déjà la ville avait franchi ses anciens remparts pour venir s'étager le long de la route de Paris; maintenant, elle semble prendre un nouvel élan et vient se grouper devant cet embarcadère, par lequel elle n'est plus qu'à deux heures et demie de la capitale. Profitant de ce mouvement sou-

dain, l'édilité chartraine a tracé de beaux alignements et sagement dirigé les constructions de la cité nouvelle. Vous voici sur la place et devant la rue Jean-de-Beauce; à droite c'est la rue Nicole, à gauche c'est la rue Félibien. Jean de Beauce fut l'inimitable artiste qui découpa cette magnifique pyramide de pierre que vous avez devant les yeux; Félibien fut l'un des membres les plus distingués de l'ancienne Académie des inscriptions et un savant architecte; Nicole fut, comme vous le savez, un de nos plus profonds moralistes. Tous trois sont nés à Chartres et ont donné leurs noms aux rues neuves de la ville qu'ils ont illustrée.

Suivez la rue Jean de Beauce jusqu'à l'angle du Marché-aux-Chevaux, à votre droite, vous aurez le boulevard de la foire, grande esplanade nouvellement plantée de quatre rangées d'arbres, sur laquelle s'élevait la *Grande-Butte* ou *Butte du Vidame*, récemment aplanie pour combler le profond ravin des *Vauroux* sur lequel est bâti l'embarcadère. Devant vous c'est l'ancienne cité des Carnutes, la vieille capitale de la Beauce et du Pays-Chartrain, le chef-lieu de préfecture et le siége de l'évêché du département d'Eure-et-Loir.

Si vous en voulez croire les traditions si naïvement rapportées par nos vieux chroniqueurs, elles vous diront que Chartres est l'une des plus anciennes villes du monde, qu'elle fut fondée du vivant même de Noé par les petits-fils de ce patriarche, vers l'an 2175 avant Jésus-christ. Mais si vous consultez des historiens plus dignes de foi, Tite-Live vous dira que, sous le règne de Tarquin l'ancien, (600 ans avant Jésus-Christ), les Carnutes étaient du nombre de ces peuples Gaulois, qui, sous la conduite de Bellovès, franchirent les Alpes et vinrent s'établir en Italie, où ils fondèrent les villes de la Gaule

cisalpine. César vous dira, que de son temps, les Carnutes étaient l'un des peuples les plus belliqueux de la Gaule celtique; qu'ils furent du nombre de ceux qui résistèrent avec le plus de vigueur à la conquête et les derniers à se soumettre à la domination des Romains. Chartres, alors connu sous le nom d'*Autricum*, était la bourgade la plus importante du pays des Carnutes. Il conserva ce nom celtique jusques vers le milieu du ɪvᵉ siècle, époque à laquelle toutes les capitales des peuples gaulois, qui n'étaient ni colonies ni métropoles, abandonnèrent leurs dénominations primitives pour ne conserver que celle de leur nation. *Autricum Carnutum* devint donc tout simplement *Carnutes* ou *Carnutum*, dont notre moyen âge a fait *Carnotum* et notre idiôme français *Chartres*.

Sous la période gallo-romaine, sous les deux premières races de nos rois, Chartres est une importante cité, célèbre par la hauteur et la solidité de ses remparts, qui la font appeler *la ville des pierres (urbs lapidum)*, renommée par ses écoles où l'on enseignait les belles-lettres et les arts libéraux. Lorsque le christianisme fut enfin établi dans la Gaule idolâtre, Chartres devint le siége du plus grand évêché qui fut en France, et que pour cette raison on appelait en cour de Rome *le grand évêché;* la suite de ses prélats offre une nombreuse série de saints et d'hommes illustres.

Après la mort de Clovis, Chartres échut à Chlodomir, second fils de ce prince et roi d'Orléans; à la mort de Charibert, il fit partie du lot de Sigebert, roi d'Austrasie; en 591, il passa à Gontran, roi de Bourgogne, à la mort duquel Frédégonde le réunit au royaume de Neustrie; puis, vers l'an 600, Thierry II, roi d'Orléans et de Bourgogne, vint l'assiéger, le prit par surprise, le sac-

cagea et le pilla après avoir fait passer ses habitants au fil de l'épée. Plus tard, pendant les VIIIe, IXe et Xe siècles, le Pays-Chartrain et sa capitale sont souvent pillés, ravagés, ruinés et incendiés par les Normands. En 911, le célèbre Rollan, qui fut depuis duc de Normandie, vint mettre le siége devant Chartres, mais il en fut repoussé par la valeur des Chartrains, aidés des troupes du duc de Bourgogne et du comte de Poitiers, et surtout, s'il faut en croire une tradition fort respectée dans le pays, par la vertu miraculeuse de la *chemise de la Vierge*, que l'évêque Gausselin avait arborée à une pique en guise d'étendard.

Sous le régime féodal, Chartres fut érigé en comté, dont le premier possesseur, connu avec certitude, fut le fameux Thibault-le-Tricheur, comte de Champagne, dont Robert Wace, dans son roman du Rou, nous a laissé le portrait suivant, qui ne nous paraît pas avoir été flatté :

Thibault li cuens de Chartres fut fel et enguignoux
Mout ot chastiaux et ville, et mout fut abenoux.
Chevalier fu mouz proux, et mout chevaleroux ;
Mês mout parfu cruel, et mout fu envioux.
Thiebault fu plein d'engien, et plein fu de feintié ;
A homme ne a femme ne porta amitié,
De franc ne de chétif n'ot mercy ne pitié,
Ne ne doubta a faire mal-œuvre ne péchié.
François crie *Mont-joye*, et Normant *Diex-aye*,
Flamant crie *Arras*, et Angevin *R'allie*,
Et li cuens Thiebaut *Chartres et Passavant* crie.

Le comté resta dans la maison de Champagne jusqu'en 1272, époque à laquelle Jeanne de Châtillon, sa dernière héritière, l'apporta en mariage à Pierre de France, fils de Saint-Louis ; devenue veuve en 1286, cette dame le vendit à Philippe-le-Bel, qui le réunit à la couronne. Bientôt après, ce prince le donna en apanage à son frère

Charles de Valois ; celui-ci le laissa à son fils Philippe de Valois, qui, à son avènement au trône, le réunit encore au domaine royal. En 1528, le comté de Chartres, érigé en duché, fut donné en dot, mais à titre d'engagement, à Renée de France, fille de Louis XII, lors de son mariage avec Hercule d'Est, duc de Ferrare. Louis XIII, en 1623, racheta de Henri de Savoie ce duché, qui fit partie de l'apanage de Gaston, duc d'Orléans; plus tard, Louis XIV le fit entrer dans l'apanage du duc d'Orléans, son frère ; il resta dans la famille d'Orléans jusqu'à la fin : on sait quels en furent les derniers titulaires.

Ce n'est point ici le lieu de rapporter tous les événements historiques dont la ville de Chartres fut le théâtre pendant le cours du moyen âge et pendant la période moderne. Disons seulement qu'elle fut souvent visitée par les rois et reines de France qui y venaient faire leurs dévotions à la Vierge, objet d'un culte tout particulier dans la magnifique cathédrale élevée sous son invocation. Ce fut à Chartres que s'opéra, au commencement du xve siècle, la feinte réconciliation entre les fils du duc d'Orléans et le duc de Bourgogne, meurtrier de ce prince ; ce fut encore dans cette même cathédrale que Henri IV fut sacré, le 27 février 1594, par l'évêque Nicolas de Thou.

Après ce rapide résumé historique, parlons de la ville et de ses monuments. Chartres n'a point conservé de vestiges apparents de sa première origine : la bourgade celtique s'est entièrement effacée sous la cité gallo-romaine, et celle-ci s'est affaissée sous l'influence des siècles, sous les invasions multipliées et sous les ravages des barbares. La ville de Chartres, l'une des plus riches de la Neustrie, comme l'écrit le moine Paul au

commencement du XIe siècle, renommée par la beauté de ses édifices, par la hauteur de ses murs de pierres de taille défendus par des tours élevées, pourvue d'aqueducs et de voies souterraines par lesquelles on y pouvait introduire toutes sortes de provisions; la ville de Chartres, disons-nous, fut, vers le commencement du IXe siècle, prise, pillée, saccagée, brûlée et renversée de fond en comble par les Normands, sous la conduite de Hasting. Cependant des travaux de terrassement, exécutés à diverses époques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la ville, et tout récemment encore pour l'établissement du chemin de fer, ont mis à découvert des médailles, des instruments en pierre ou en bronze, des objets d'art et des ustensiles de toute nature qui datent de l'époque gauloise ou de la période gallo-romaine. On a retrouvé des aqueducs souterrains qui conduisaient à l'antique *Autricum* l'eau des fontaines de Ver et de Morancez, villages situés à deux lieues de Chartres ; on a aussi retrouvé des conduits souterrains qui, partant de la ville, se divisent en plusieurs branches et s'étendent jusqu'aux villages d'Amilly, de Fontaine-la-Guyon et de Saint-Aubin, près desquels on en voit encore des traces. Ce sont là les aqueducs et les voies souterraines dont nous parlions tout à l'heure, d'après le témoignage du moine Paul : vers l'an 600, Thierry II, assiégeant Chartres, ne parvint à prendre la ville qu'en rompant les aqueducs qui lui amenaient l'eau.

La ville actuelle s'éleva sur l'emplacement de la vieille cité gallo-romaine anéantie par les Normands. Le comte Eudes commença, en 987, une enceinte de hautes murailles, laquelle, longtemps interrompue, fut reprise à la fin du XIe siècle et continuée pendant le XIIe. Ces fortifications consistaient en une clôture de murailles fort

élevées, appuyées sur d'énormes terre-pleins et munies de tours rondes régulièrement espacées et bâties comme elles en pierres de bloc. Sept portes fortifiées, construites en pierres de taille, donnaient accès dans la ville. C'étaient : la porte Drouaise, qui ouvrait sur la route de Dreux; la porte Saint-Jean, ouvrant du côté du faubourg et de l'abbaye du même nom; la porte Châtelet, ainsi nommée à cause du château ou palais de l'évêque, qui était anciennement dans son voisinage; la porte des Epars, par laquelle on gagnait les diverses routes de Courville, d'Illiers, de Bonneval, de Blois et d'Orléans; la porte Saint-Michel, voisine d'une église sous l'invocation du saint; la porte Morard, du nom de laquelle on n'a pas encore trouvé une étymologie raisonnable; enfin, la porte Guillaume, qui fut construite sur l'emplacement d'un ancien fort de l'évêque par un vidame de Chartres dont elle a conservé le nom.

Fortement endommagées par les divers siéges que la ville eut à souffrir pendant les XV[e] et XVI[e] siècles, ces portes ont successivement été démolies avec les murailles, et depuis quelques années seulement. On retrouve encore des masses imposantes de ces anciens remparts, notamment entre la porte Drouaise et la porte Châtelet. Parmi les portes, une seule a échappé au marteau des démolisseurs modernes : c'est la porte Guillaume, par laquelle on sort de la basse ville et qui est un précieux spécimen de l'architecture militaire du XIV[e] siècle. Cette porte s'ouvre dans une grande arcade ogive, flanquée de deux grosses tours rondes réunies par une courtine, le tout couronné d'une galerie saillante de créneaux et de mâchicoulis. A l'intrados de la voûte on reconnaît la coulisse de la herse et l'ouverture par laquelle tombait l'assommoir. A la façade extérieure

on remarque les baies par lesquelles jouaient les bras du pont-levis, et, au pied de la *tour*, à droite du spectateur, la poterne par laquelle sortait la ronde de nuit. Un ouvrage avancé, qui défendait l'accès de cette porte, a été entièrement détruit. La façade du côté de la ville a été rendue méconnaissable par les crépis et le badigeon récents. Espérons que cet édifice, si remarquable comme souvenir historique de notre architecture militaire du moyen âge, sera désormais à l'abri de tout nouvel outrage.

Depuis que les murailles ont été détruites, on a comblé les fossés qui les entouraient et aplani une partie des anciens remparts. Sur leur emplacement on a planté de belles avenues d'arbres qui forment une promenade des plus agréables autour de la ville. Le visiteur curieux et intelligent ne peut se dispenser de faire ce *tour de ville*, qui lui permettra d'envisager Chartres sous tous ses aspects et lui offrira des points de vue variés et pittoresques.

Chartres, l'antique cité dans laquelle nous allons entrer, occupe l'extrémité du plateau qui termine les plaines fertiles de la Beauce, suit la dépression assez escarpée de ce plateau et s'étend dans la vallée que traverse la rivière d'Eure. Le plan de cette ville, renfermée dans ses anciennes murailles, représente assez bien un arc tendu, dont la rivière serait la corde. Chartres est divisé en haute et basse ville ; c'était, avant la révolution de 1789, l'une des villes de France qui renfermait le plus d'édifices religieux. Principal sanctuaire du culte enseigné par les Druides, cette ville semblait être devenue un des centres principaux de la religion catholique. Indépendamment de sept églises paroissiales, elle comptait un grand nombre d'autres églises, de cha-

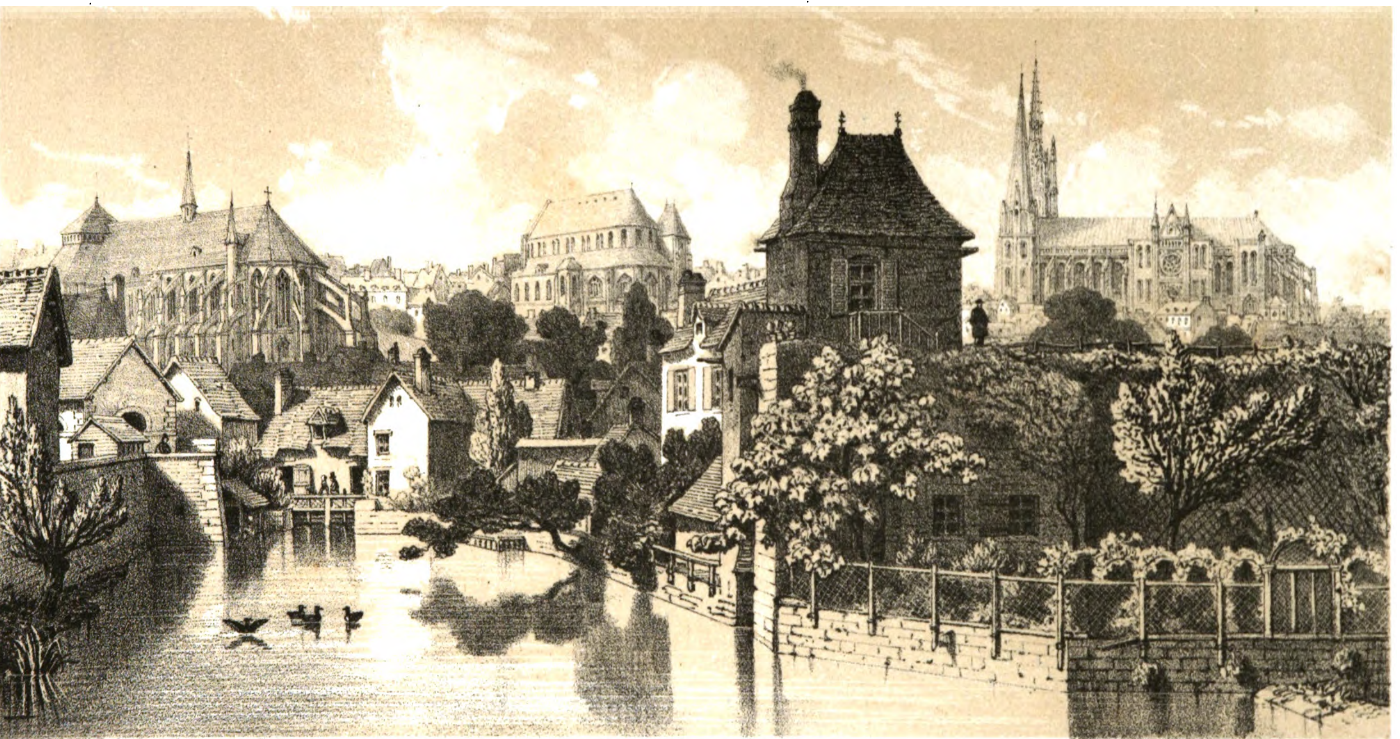
pelles, d'abbayes, de monastères, de couvents et de congrégations d'hommes et de femmes appartenant à presque tous les ordres religieux. Parmi les abbayes, qu'il nous suffise de citer la célèbre abbaye de Saint-Père, dont l'église conventuelle est encore l'un des plus remarquables monuments de la ville. Au milieu de tous ces édifices consacrés à Dieu, s'élevait l'immense cathédrale, qui les dominait tous, tant par la magnificence de sa splendide architecture que par sa suprématie ecclésiastique et diocésaine. Aujourd'hui ces édifices, parmi lesquels il y en avait des plus curieux et des plus remarquables, ont disparu en grande partie : les uns, horriblement mutilés, ont été appliqués à des usages profanes; les autres ont été rendus à leur première destination; pas un seul n'est sorti intact de la tourmente révolutionnaire ou des appropriations maladroites de notre XIXe siècle. La ville ne compte plus que trois paroisses : l'une a été établie dans la cathédrale; une autre, maintenue à Saint-Aignan; la troisième a été instituée dans l'église abbatiale de Saint-Père, désignée actuellement sous le vocable de Saint-Pierre.

Malgré tant de destructions, malgré tant de vandalisme, Chartres n'en est pas moins resté une des villes qui renferment les plus grands et les plus beaux édifices de notre histoire monumentale. « Chartres est une de » ces villes que la coquetterie de notre siècle a beaucoup » de peine à rajeunir; c'est un des lieux de France où » la physionomie des temps passés existe dans sa plus » intéressante originalité. » Ses édifices romans et gothiques, sa vieille porte crénelée, ses murailles et ses tours à demi ruinées, ses rues étroites et tortueuses au pavé désobligeant, ses ruelles escarpées qu'adoucissent en vain des escaliers perfides, ses vieilles maisons aux

pignons aigus, aux poutres historiées que le crépi et le badigeon n'ont point encore couvertes de leur gâchis polychrôme, rappelleront longtemps encore, dans le chef-lieu du département d'Eure-et-Loir, le souvenir de l'antique origine de la cité des Carnutes et de la vieille capitale de la Beauce.

La cathédrale, l'une des plus belles qui soient au monde, est le premier monument vers lequel le voyageur doive se diriger. En sortant de l'embarcadère, le chemin le plus court pour y arriver est de laisser à droite le boulevard de la Foire, de gagner la place Châtelet et de prendre la rue du Bœuf-Couronné. La première rue, à gauche, est celle du Cheval-Blanc, si remarquable par sa double ligne de maisons à ressauts, à pignons aigus et à poutres apparentes; par ses maisons de pierres à baies multilobées, à portes finement sculptées, spécimens variés de l'architecture des XVIe et XVIIe siècles: cette rue vous conduira au Vieux-Marché-à-la-Filasse, d'où deux autres petites rues vous donneront accès dans le cloître Notre-Dame.

La Cathédrale occupe le point culminant de la ville, qu'elle domine majestueusement de toute la hauteur de ses combles de bronze, de ses puissantes tours, de ses pinacles aigus et de ses flèches élancées. Son origine se perd dans l'obscurité et dans l'incertitude qui enveloppent l'histoire de l'établissement du christianisme dans le Pays-Chartrain. L'église Notre-Dame de Chartres, quelle qu'elle fut d'ailleurs dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, avait été, avec toute la ville, brûlée par les Normands en 858 : rebâtie par l'évêque Gislebert, elle fut encore brûlée en 962, pendant la guerre que le comte Thibault-le-Tricheur eut à soutenir contre Richard, duc de Normandie. Un troisième incendie, que l'on attribue



Dess. d'après nat. et Lith. par A. Maugendre. J. Noury éditeur à Chartres. Paris Imp. par Auguste Bry, 114 r. du Bac.

CHARTRES.

au feu du ciel, la dévora en l'an 1020. Ce fut alors que l'évêque Fulbert, aidé des secours du roi de France, des princes, des barons du royaume et des souverains de l'Europe, du concours des habitants de la ville, du diocèse et même des provinces les plus éloignées, jeta les fondements d'une cathédrale qui devait surpasser en grandeur, en luxe et en magnificence toutes celles qui l'avaient précédée. Mais, en 1029, la mort vint interrompre Fulbert; les cryptes étaient terminées et les murailles sorties de terre: le pieux évêque laissait trois années de ses revenus pour aider à l'accomplissement de l'œuvre commencée. Les travaux furent continués par ses successeurs: ils duraient encore en 1145, époque à laquelle Hugues, archevêque de Rouen, écrivant à Thierry, évêque d'Angers, lui dépeignait le zèle des habitants du Pays-Chartrain pour l'achèvement de leur église. Il lui disait que des hommes de tout rang et de tout âge s'y livraient aux travaux les plus pénibles, traînaient les charrettes et transportaient les matériaux; que des confréries de pélerins se relayaient de village en village pour ce service, sous la conduite de chefs plus expérimentés. On y travaillait encore pendant la seconde moitié du XII[e] siècle, car sur l'une des lucarnes à pignons aigus qui couronnent la tour du sud, à la façade occidentale, on a lu, avec le mot HARMAINDVS, probablement le nom du sculpteur, la date 1164. La belle pyramide de pierre qui surmonte cette tour a donc été construite postérieurement à cette date. Quoi qu'il en soit, la nouvelle cathédrale était à peine terminée au bout de cent soixante-quatorze ans, quand, vers la fin de juin 1194, un nouvel incendie éclata, qui la réduisit en cendres, à l'exception des cryptes et de la façade occidentale presque entière. Ce fut sur les ruines occa-

sionnées par ce dernier sinistre, que le XIIIe siècle, utilisant les cryptes et la façade occidentale, éleva la magnifique cathédrale que nous admirons aujourd'hui. La dédicace de l'église, sous le vocable de Notre-Dame, qui avait été de tout temps celui de la cathédrale, fut faite en 1260, par Pierre de Mincy, évêque diocésain.

Telles sont les dates fournies par l'histoire ; donnons maintenant celles des diverses parties de l'édifice, indiquées par les différents caractères de leur architecture et souvent justifiées par des renseignements positifs. Les cryptes, dites l'*église souterraine*, remontent au XIe siècle. La façade occidentale, presque tout entière, avec ses trois portes, ses trois grandes fenêtres, sa grande rose, ses deux tours et sa flèche méridionale, appartiennent au XIIe siècle; mais la partie supérieure de cette façade fut faite au XIIIe. Pendant le XIIIe siècle, on construisit la grande nef et ses bas côtés, les transepts avec leurs porches, le chœur avec les collatéraux et les chapelles qui l'entourent. Le XIVe siècle acheva l'ornementation et la sculpture des porches et de la partie supérieure de la façade occidentale, construisit la sacristie et la grande chapelle de Saint-Piat que la cathédrale traîne, pour ainsi dire, à sa rémorque. Au XVe siècle, on détruisit la belle harmonie de la nef, en lui imposant la chapelle de Vendôme. Le XVIe siècle gothique suréleva la tour septentrionale de la grande façade et la couronna de sa haute et délicate pyramide de pierre. Le XVIe siècle de la renaissance construisit, au pied de cette même tour, l'édicule qui renferme l'horloge ; il fit encore cette magnifique clôture du chœur dont il commença la splendide ornementation, que le XVIIe siècle acheva et qui fut mutilée dans la seconde moitié du XVIIIe. Enfin, notre XIXe siècle remplaça par

une admirable charpente de fer et par une couverture de bronze la couverture de plomb et la charpente de bois, détruites par le funeste incendie du mois de juin 1836.

Nous ne pouvons donner ici que des détails très-sommaires sur les différentes parties de cet immense édifice, dont la description complète dépasserait de beaucoup les étroites limites dans lesquelles nous devons nous renfermer.

Commençons, comme il est naturel de le faire, par visiter les cryptes construites par l'évêque Fulbert et qui sont la partie la plus ancienne du monument. Cette église souterraine forme deux longues nefs qui règnent sous les collatéraux et tournent autour du chœur de l'église supérieure. On y descend par cinq grands escaliers ouverts sous les deux tours de la façade occidentale, à chacun des porches latéraux, et près de la sacristie. Dans la partie qui fait le tour du sanctuaire, il y a treize chapelles, autrefois peintes et richement décorées, dans lesquelles on célébrait le service divin. La plus remarquable de toutes était celle de la Vierge, le rendez-vous de tous les pélerins et le dépôt général des *ex-voto*. Nous passerons sous silence *le puits-des-saints-forts* et les légendes merveilleuses qui s'y rattachent; nous ne parlerons pas des caveaux destinés à cacher les reliquaires et les vases précieux, consacrés au culte; nous négligerons les basses-fosses et le caveau où l'on enfermait les chiens gardiens de l'église, pour attirer l'attention du visiteur sur une pierre tumulaire de l'époque gallo-romaine, sur une belle cuve baptismale du XIe siècle, et enfin sur une grande salle, dans laquelle on a déposé des débris du jubé, tout récemment découverts par les soins de M. Lassus, le savant architecte de la cathédrale.

La façade occidentale, avec les deux grosses tours carrées qui l'accompagnent et supportent les clochers, présente une largeur d'environ 50 mètres; la hauteur du clocher septentrional est de 113 mètres 60 centimètres, et celle du clocher méridional n'est que de 105 mètres 20 centimètres. Le portail de cette façade est de la même largeur que chacune des deux tours dont elle est flanquée. Il se compose de trois grandes portes en ogive, précédées d'un perron de six degrés et pratiquées sous de profondes voussures, décorées de colonnes, de statues, de rinceaux élégants et d'ornements variés à l'infini. Toutes les figures de pierres qui forment cette riche décoration sont empruntées à l'ancien et au nouveau Testament, à l'Apocalypse et à la Symbolique chrétienne. Au-dessus de ce portail, dont elles sont séparées par une corniche à modillons, s'ouvrent trois grandes fenêtres en ogive, correspondant à chacune des trois portes. Plus haut, c'est une splendide rose à compartiments circulaires. Vient ensuite une galerie à jour qui communique d'une tour à l'autre et au-dessus de laquelle règne une galerie de seize niches, garnies de rois, le sceptre en main et la couronne en tête. Enfin, la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus, est représentée sur le gable du pignon, que surmonte une statue colossale du Christ-bénissant.

Les deux tours, par la nudité absolue de leur partie inférieure, contrastent singulièrement avec la riche ornementation de cette façade; mais la magnificence des deux flèches de pierre qui les surmontent console de cette inconcevable aridité de décoration. La flèche méridionale, ou vieux clocher, appartient, comme nous l'avons dit, à la fin du XII[e] siècle ; la flèche septentrionale, ou *clocher neuf*, fut construite entre les années

1506 et 1514 par le célèbre architecte Jean Texier, dit de Beauce, pour remplacer une flèche de charpente, couverte en plomb, que le feu du ciel avait dévorée.

C'est surtout à l'extérieur des parties latérales, particulièrement aux portails du nord et du midi, que les architectes du XIII[e] siècle, et plus tard les sculpteurs du XIV[e], ont prodigué tout le luxe de leur magique ornementation et de leur incroyable magnificence. On dirait que ces inimitables artistes, en déployant tant d'habileté, ont voulu protester d'une manière éclatante contre la nécessité qui les avait contraints d'enter leur splendide construction sur le portail occidental, échappé à l'incendie de 1194. Rien n'égale l'élégante hardiesse de ces trente contre-forts surmontés d'arcs-boutants, destinés à neutraliser la poussée des larges voûtes de l'édifice. A leur base, ce sont d'énormes piliers carrés, diminués progressivement dans leur hauteur par des ressauts ornés de niches et de frontons aigus, et terminés par des touffes d'expansions végétales; leur masse est allégée par des baies de communication. Les niches sont ornées de statues historiques d'évêques et d'abbés, revêtus de leurs habits et insignes pontificaux, foulant à leurs pieds des démons et des animaux fantastiques. De ces contre-forts s'élancent les arcs-boutants en forme de section de roue, dont les rayons sont de sveltes colonnes réunies par de légers arceaux. Une balustrade évidée en ogive borde les combles, se relie aux transepts, longe le chœur, entoure l'abside et permet de faire une promenade aérienne autour de la cathédrale.

Les deux grands portails que l'on admire à l'extrémité des bras du transept ou de la croisée, sont tout ce que le moyen âge gothique nous a laissé de plus merveilleux en ce genre, tant par la beauté de l'architecture

que par l'inépuisable fécondité de la statuaire. Celui du nord, le plus admirable des deux, s'élève sur un perron de neuf degrés. Il est précédé d'un porche en avant-corps composé de deux nefs et ouvert sous trois larges portiques. Ses latéraux, ses pieds-droits, ses massifs, ses colonnes sont ornés de statues de grandes dimensions représentant des figures de l'ancien et du nouveau Testament. Au fond et vis-à-vis de chacun des trois portiques, s'ouvrent trois portes donnant entrée dans chacune des trois nefs du transept. Les tympans et les voussures sont tapissés de bas-reliefs et de statues, consacrées, sur la porte du milieu, à l'histoire de la Vierge ; sur la porte de gauche, à celle de Jésus-Christ ; et sur la porte de droite, à l'histoire de Job et de Samson.

Précédé d'un perron de dix-sept marches, le porche méridional offre à peu près les mêmes dispositions. Peut-être son architecture est-elle plus grandiose et son ornementation plus coquette que celle de son rival ; mais il est assurément d'un goût moins pur et d'un mérite inférieur. Les colonnes torses, et pour la plupart monolithes, ont une grâce et une élégance infinies. Sur les tympans des portes on remarque : le jugement dernier, la vie de saint Martin et celle de saint Etienne. Les parties supérieures sont composées, dans l'un comme dans l'autre portail, d'une balustrade servant de soubassement à une galerie de cinq fenêtres ogivales, surmontée d'une magnifique rose avec huit niches ornées de statues ; d'une galerie couverte, d'une balustrade découpée en quatre-feuilles ; et enfin d'un pignon aigu, décoré d'une statue sous un dais. Les angles sont flanqués de deux tours carrées, qui ne dépassent pas la hauteur de la base du pignon.

A la naissance de l'abside, sont deux autres tours

semblables aux précédentes et qui, comme elles, n'ont jamais vu se terminer les flèches aigues qui devaient les couronner et leur donner la grâce dont elles sont restées dépourvues.

A l'extérieur de la cathédrale seulement, sans compter les figures de pure ornementation, les arabesques, les mascarons, les corbeaux, les gargouilles, etc., dix-huit cents figures historiques, hautes de huit pieds à huit pouces, se dressent sur les colonnes, sur les massifs, sur les trumeaux; sont posées dans des niches, accrochées aux piliers butants; rampent sous les voussures ou tapissent les tympans et les murailles. Deux mille sont disséminées à l'intérieur, particulièrement autour du chœur; cinq mille sont peintes sur les vitraux et forment un total de neuf mille figures sculptées ou peintes. Nous signalons ce chiffre énorme à l'attention du voyageur, qui comprendra bien que nous ne pouvons entreprendre de lui donner une description détaillée de toutes les merveilles qu'il a devant les yeux.

La beauté intérieure de ce vaste édifice répond parfaitement à sa magnificence extérieure : l'art ogival, dans toute sa pureté primitive, y a produit une des plus belles œuvres dont le moyen âge français puisse se glorifier. Nous laisserons le visiteur éprouver de lui-même le recueillement religieux dont on est saisi en entrant dans ce temple; et quand ses yeux se seront habitués au jour mystérieux qui pénètre avec tant de discrétion à travers ces splendides vitraux, où sont représentés toutes les scènes de notre histoire religieuse, nous lui ferons admirer la parfaite harmonie qui règne dans tout ce vaste ensemble.

La nef se compose de sept travées ogivales, le transept en compte deux, le chœur avec le sanctuaire

sept : en tout seize travées. Les piliers sont de forme ronde, cantonnés de quatre colonnes légèrement engagées ; les chapiteaux sont généralement composés d'un double rang de crosses végétales ; au-dessus des grandes arcades, règne une petite galerie d'arcades ogivales, laquelle règne tout autour de l'édifice. Les fenêtres de la partie supérieure sont en lancettes géminées, surmontées de roses multilobées ; les voutes à nervures arrondies et à larges clefs pendantes retombent sur des colonnes à chapitaux de crosses végétales, qui s'élancent du milieu des piliers des arcades inférieures. La disposition des collatéraux est analogue ; mais autour du chœur les colonnes, au lieu d'être accouplées, sont uniques, rondes ou polygones. L'harmonie du bas-côté méridional de la nef est troublée par une chapelle, construite au commencement du xve siècle par un comte de Vendôme. Le collatéral du chœur est double, et sept chapelles rayonnent autour de l'abside. La plus remarquable est celle du milieu, consacrée à la Vierge ; l'entrée en est déshonorée par deux statues de marbre blanc, par lesquelles Bridan a voulu représenter le Christ et la Madeleine.

A l'entrée du double collatéral du chœur, du côté du nord, on remarquera, adossée à la muraille, la statue de cette célèbre *Vierge-noire-du-pilier*, qui fut pendant si longtemps et est encore le but de tant de pélerinages.

Le chœur, l'un des plus grands que l'on connaisse, a eu beaucoup à souffrir, pendant la seconde moitié du siècle dernier, du vandalisme et du mauvais goût de Messieurs les chanoines composant le chapitre d'alors. On commença par détruire le magnifique jubé dont il était précédé ; puis, en 1772, on le revêtit de panneaux de marbre, de pilastres et d'autres ornements en stuc,

relevés de bronzes et de dorures qui ont gâté la disposition primitive. Le jubé fut remplacé par une épaisse muraille, percée d'une grille de fer ouvragé, qui isole complètement le chœur de la nef, et semble en faire un édifice à part. Le maître-autel, qui avait été refait au commencement du XVIe siècle, fut remplacé par le triste autel à la romaine qu'on y voit aujourd'hui. Derrière cet autel, Bridan sculpta sur cinq magnifiques blocs de Carrare cet énorme groupe de l'Assomption, qui, pendant trop longtemps, a usurpé la réputation dont il a cessé de jouir.

La magnifique clôture du chœur et du sanctuaire fut commencée, dès 1514, par Jean Texier, dit de Beauce, qui venait d'élever la flèche du clocher septentrional. Cet habile artiste y travailla jusqu'en 1529, époque à laquelle la mort vint le surprendre. C'est à ses plans, à ses dessins, à son ciseau qu'il faut attribuer les deux premières travées de droite et de gauche qui sont dans le style gothique flamboyant. Le reste de la clôture, appartenant à la renaissance, ne fut achevé qu'en 1539, mais les sculptures historiques qui la surmontent ne le furent qu'en 1706 et par divers artistes. Parmi ceux-ci, nous devons nommer: J. Boudin, en 1610; Dieu et Le Gros, à la fin du XVIIe siècle; on voit leurs noms gravés sur des plaques de marbre noir, au bas de leurs œuvres. Ce magnifique ouvrage de pierre, malgré la différence des styles dont il est composé, enchante la vue et l'étonne par l'inépuisable variété des détails, l'admirable délicatesse de l'exécution et le fini extrême du travail. L'imagerie de pierre, reposant sur un soubassement de la plus riche ornementation, couronnée d'une forêt de clochetons et de pinacles aigus, forme une série de quarante et un tableaux en haut et bas reliefs, re-

présentant les traits principaux de la vie de la Vierge et de Jésus-Christ, depuis leur naissance jusqu'à leur mort.

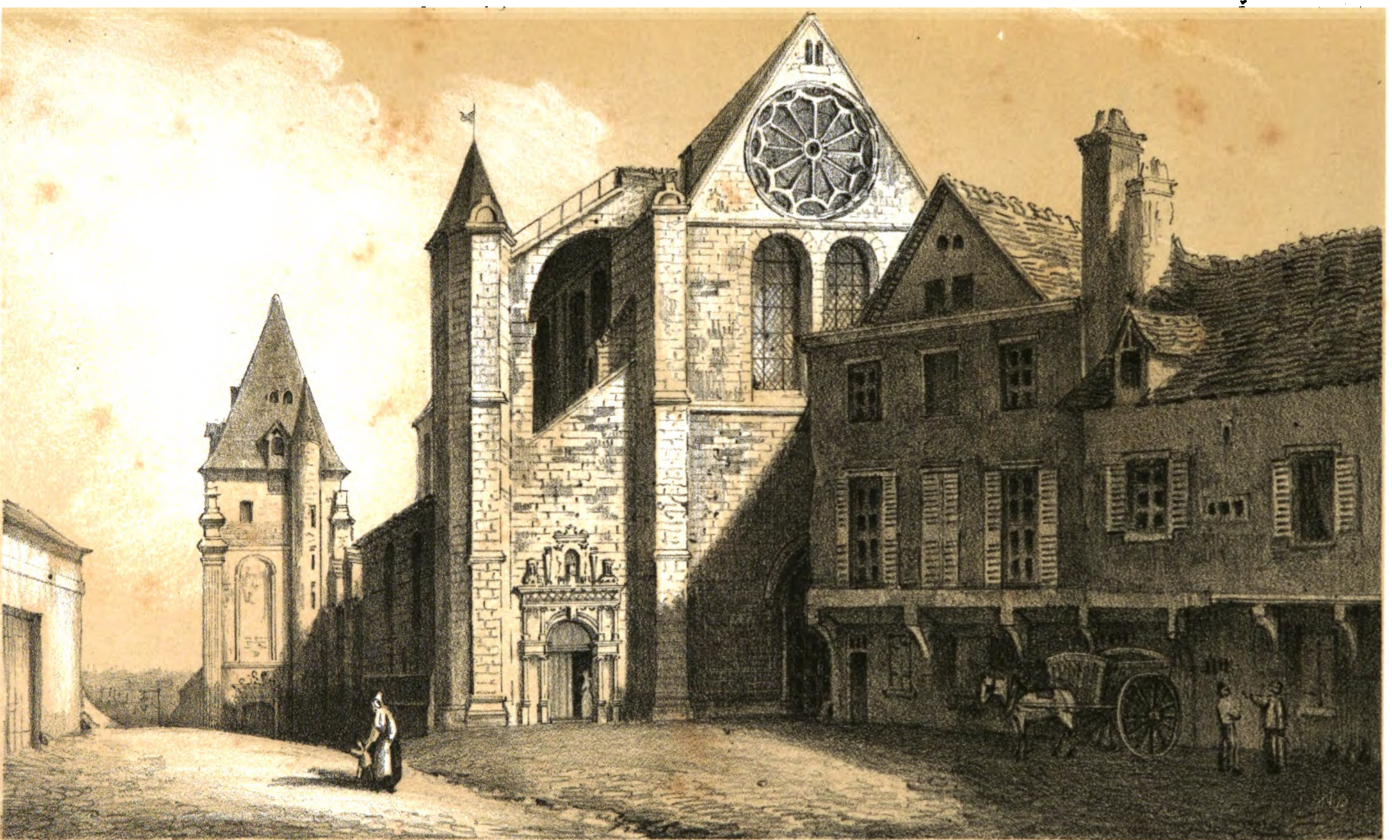
Voici les dimensions principales du plan et de l'élévation intérieure de l'édifice :

Longueur totale dans œuvre.	130 mètres	86 cent.
— de la nef, jusqu'à la grille du chœur.	73	47
— du chœur, jusqu'au fond du trésor.	38	34
— du transept, prise d'un trumeau à l'autre..	63	30
Largeur totale dans œuvre, prise aux portes latérales du chœur.	45	95
Largeur prise près des clochers.	32	37
— de la nef principale, prise de colonne à colonne.	12	67
Hauteur de la voûte de la nef centrale, prise au centre du transept.	36	55
Hauteur des collatéraux..	13	85
Superficie générale, dans œuvres, environ. .	5,200 mètres carrés.	

En comptant trois personnes par mètre, l'édifice pourrait contenir 15,600 personnes.

On doit considérer avec une attention particulière les magnifiques verrières peintes qui sont les plus belles, les plus complètes et les plus nombreuses de la France.

Par une exception particulière, motivée peut-être par l'existence des cryptes, il ne fut jamais permis d'inhumer dans la cathédrale de Chartres; aussi y remarque-t-on une absence complète de mausolées, de tombeaux et de pierres tumulaires, qui font l'ornement de tant d'autres églises. Le pavage, en pierres de différentes dimensions, est pauvre et mesquin; cependant, au milieu de la nef, on remarque une décoration curieuse, qui se rencontrait autrefois dans plusieurs de nos grandes églises. C'est un labyrinthe formé de onze bandes de pierres blanches, dont l'intervalle est rempli par des pierres bleues de Senlis. Les Chartrains l'appellent *la lieue,* parce qu'ils prétendent qu'il a une lieue de déve-



Dess. d'après nat. et lith. par Beaujoint. J. Noury, éditeur, à Chartres. Lith. de Becquet frères à Paris.

ÉGLISE S.T AIGNAN À CHARTRES.

loppement; ce développement n'est pourtant que de 294 mètres ou 882 pieds.

Parmi les vestiges de l'ancien mobilier, qui a eu tant à souffrir du vandalisme révolutionnaire, nous ne signalerons qu'une charmante navette à encens, formée de la coquille d'un nautile et représentant un vaisseau, délicieux échantillon de l'orfévrerie du xv[e] siècle. Le beau reliquaire bysantin, qui orne l'autel de la chapelle de Vendôme, provient de l'ancien trésor de l'église paroissiale de Saint-Aignan. (1)

Nous recommandons encore à l'attention des curieux l'intérieur de la sacristie, l'ancienne salle capitulaire où, entre divers débris de sculpture, on voit le cercueil en pierre de saint Ghalétric, évêque de Chartres, au vii[e] siècle, et, au-dessus de cette salle, la jolie chapelle de Saint-Piat.

Avant de quitter le cloître Notre-Dame, nous avons encore à signaler deux édifices importants : le premier est l'Evêché, situé à l'extrémité du portail septentrional, bel hôtel de la fin du xvii[e] siècle, construit entre cour et jardin, d'où l'on peut considérer le beau panorama de la ville basse et de la vallée de l'Eure. Le second est l'Hôtel-Dieu, situé à l'angle du cloître, vis-à-vis du vieux clocher; il fut fondé vers le commencement du xiii[e] siècle par Thibault VI, comte de Chartres, et déguise mal sous la restauration moderne les traces de son architecture primitive.

---

(1) S'il était permis de visiter les objets que renferme la Sainte-Châsse, nous signalerions à nos lecteurs la très-curieuse pièce d'étoffe que l'on dit être la chemise de la Sainte-Vierge. Elle fut donnée à la cathédrale de Chartres en 877 par Charles-le-Chauve, qui la tenait des empereurs de Constantinople.

(Note de l'Editeur).

En partant du flanc méridional de la cathédrale, à l'angle gauche de la rue des Changes, est une maison dont l'architecture gothique accuse le XIIIe siècle; c'est assurément la plus ancienne de la ville. Dans la même rue, à droite, est une autre maison, dont les poutres apparentes et sculptées ne sont pas sans intérêt. Nous arrivons à la place Billard, sur l'emplacement de l'ancien palais des comtes, dont il ne reste plus de vestiges. Près de cette place est la place, ou plutôt le long carrefour de la Poissonnerie, avec ses maisons de bois, aux poutres sculptées de saumons et d'autres poissons, trahissant leur destination. Ce quartier n'est pas le moins pittoresque de la ville. Suivons toujours la rue des Changes, au bout de laquelle nous rencontrerons l'ancien Hôtel-de-Ville, encore surmonté de son campanille, d'où tintait jadis le beffroi municipal. Faisons quelques pas encore, et nous sommes devant l'église paroissiale de Saint-Aignan, reconstruite dès le XVIe et achevée seulement au XVIIe siècle.

Nous ne quitterons pas la haute ville sans signaler quelques autres édifices publics ou particuliers. Dans la rue du Vieux-Marché-à-la-Filasse, on devra visiter les anciens celliers de Loëns, où étaient autrefois les greniers du chapitre de la cathédrale, où siégeait la justice ecclésiastique. Ce cellier offre trois larges nefs soutenues par deux rangs de colonnes à chapiteaux de feuillage; on y a établi les fours de la manutention des vivres militaires.

Le Théâtre est établi dans l'ancienne église de Sainte-Foi, rendue méconnaissable sous cette profane appropriation. Dans la rue Collin-d'Harleville, vis-à-vis de l'hôtel de la Préfecture, édifice sans intérêt, est une maison de la fin du XVIe siècle; au-dessus de la porte à

jambages sculptés, on lit gravé sur la pierre ce vers mutilé de l'Andrienne de Térence.

VAL^EAT QV DISSIDIIV
VOLVNT.

Etait-ce la maison d'un procureur qui souhaitait la bienvenue aux plaideurs, ses clients, ou la retraite paisible d'un honnête bourgeois qui envoyait paître les chercheurs de noise?

La plus jolie maison de pierre qui soit à Chartres, dans le style de la renaissance, est sans contredit celle que l'on voit dans la rue du Grand-Cerf. Malheureusement, le temps et les intempéries ont trop mutilé sa porte cintrée, ses colonnes et son entablement supporté par de gracieuses caryatides. On y lit cette inscription grèco-latine qui témoigne de la vanité et de la prétention de l'ancien propriétaire :

SIC CONSTRVXIT CLAVDIVS H. W.
ΙΑΤΡΟΣ DECORI VRBIS AC
POSTERITATI CONSVLES.

De la rue du Grand-Cerf, gagnons la place des Halles, la plus grande de celles qui se trouvent dans l'intérieur de la ville : c'est sur cette place que se fait le commerce si considérable de la plus grande partie des blés de la Beauce. Prenons la rue de la Mairie, et entrons à l'Hôtel-de-Ville, ancien hôtel construit sous le règne de Louis XIII, par le sieur de Montécot. Là, le musée municipal nous arrêtera quelques instants. Nous y verrons différentes collections d'histoire naturelle, d'antiquités, de médailles et de tableaux. Parmi ceux-ci, nous distinguerons la grande et belle toile sur laquelle Bouchot a peint les funérailles du général Marceau; sous une montre de verre, nous y contemplerons le sabre de cet

illustre enfant de Chartres. Non loin de cette précieuse relique d'un grand homme, est un vieux casque à mufle surmontant une cotte de mailles, qu'on dit avoir fait partie de l'armure que Philippe-le-Bel offrit à Notre-Dame de Chartres après la bataille de Mons-en-Puelle.

De ce musée, passons sur la place Marceau, où se dresse l'obélisque que les Chartrains élevèrent spontanément à la mémoire de leur jeune et illustre compatriote. Bientôt la ville de Chartres rendra un nouvel hommage à la mémoire du général Marceau, en lui érigeant une statue de bronze, due au talent de M. Préault. Avant de quitter la place Marceau, signalons aux gourmands et même aux simples amateurs la pâtisserie des frères Lemoine, qui a donné une certaine illustration à la capitale de la Beauce.

Nous avons parcouru la ville haute, sinon dans toute son étendue, au moins dans ses détails les plus intéressants. Quittons ce quartier plus particulièrement réservé au commerce, à la bourgeoisie et aux plus opulentes maisons. Par l'une de ces rues escarpées, par l'une de ces ruelles tortueuses et rapides qui réunissent les deux quartiers de la ville et que les Chartrains appellent des *tertres*, descendons dans la basse ville, plus industrielle et plus manufacturière. Ici, la rivière citadine, divisée en plusieurs canaux, est tout aussi active que la rivière campagnarde; elle fait encore tourner des moulins, elle vivifie des usines, des lavoirs, des tanneries, des corroieries et diverses teintureries. Les rues qu'elle traverse ont une physionomie assez originale et souvent des noms qui trahissent leur industrie particulière ou rappellent la naïveté rien moins que pudibonde de notre moyen âge.

Le monument le plus important de la basse ville est



Dessiné d'après nat. et Lith. par A. Maugendre | Hachette éditeur à Paris. | Paris, Imp. par Auguste Bry, 142, r. du Bac.

CHARTRES.

l'ancienne église abbatiale de Saint-Père, érigée en paroisse sous l'invocation de Saint-Pierre. Ce qui reste encore des bâtiments claustraux est occupé par un quartier de cavalerie. L'église Saint-Pierre à elle seule ferait la réputation de Chartres, si Chartres n'était déjà illustré par sa magnifique cathédrale.

A l'extérieur, Saint-Pierre, quoique dépourvu d'un portail à l'occident, est remarquable par son architecture, par ses contre-forts, du sommet desquels s'élancent de hardis arcs-boutants qui maintiennent les voûtes de la nef et de l'abside. A l'intérieur, il offre une large nef flanquée de collatéraux qui circulent autour du chœur, où rayonnent trois chapelles en hémicycle. Cet édifice eut beaucoup à souffrir des désastres que la ville elle-même eut à subir; aussi remarque-t-on plusieurs styles et plusieurs époques dans son architecture. Quelques parties basses de la nef, des collatéraux et des chapelles absidales accusent le XIIe siècle; dans la nef, l'élégante galerie trilobée qui règne au-dessus des arcades, les fenêtres en lancettes géminées, surmontées d'une rosace circulaire, qui forment le troisième ordre, sont du XIIIe siècle; mais la galerie éclairée du chœur, les larges et hautes fenêtres par lesquelles entrent des torrents de lumière, la voûte qui les recouvre, ne datent que du XIVe. Rien n'égale la hardiesse, la grâce et la légèreté de cette immense cage de verre dont les barreaux, si frêles en apparence, supportent une voûte énorme, laquelle ne paraît pas se ressentir de la fragilité de sa base. Quelques belles verrières peintes et d'une beauté remarquable font vivement regretter la perte de tant de vitraux, dont la plupart des fenêtres sont dégarnies.

Les murs de la chapelle de la Vierge, au sommet de l'abside, sont décorés de douze émaux de grande di-

mension, représentant les douze apôtres. Ces émaux, les plus beaux peut-être que possède la France, sont du célèbre Léonard Limousin et proviennent de la chapelle du château d'Anet, d'où ils ont été enlevés à l'époque de la révolution.

En suivant le cours de la rivière, nous arrivons à l'ancienne église de Saint-André, qui sert aujourd'hui de magasin à fourrage. Il n'en reste plus que la nef et les collatéraux, précédés d'un délicieux portail roman, que couronne un pignon aigu décoré d'une rose dans le style flamboyant. L'ancienne église romane avait été agrandie : le nouveau chœur qu'on y avait ajouté était supporté par deux grandes arcades en ogive jetées sur la rivière, et d'une construction si parfaite qu'elles avaient excité l'admiration du célèbre Vauban. Au delà de la rivière, on retrouve encore les fondations de l'abside et des piliers butants.

Non loin de cette église, en remontant vers la haute ville, dans la rue des Ecuyers, on retrouve un ancien petit manoir dont l'escalier est renfermé dans une tourelle, formée d'élégantes colonnettes et d'une hélice de bois élégamment sculptées. On le désigne aussi vulgairement qu'improprement sous le nom d'*Escalier de la reine Berthe* : il ne nous paraît pas de beaucoup antérieur aux premières années du XVIe siècle. D'autres constructions analogues, mais bien inférieures, se rencontrent dans les rues de la Corroierie et de la Poêle-Percée, etc., etc. Il est peu de rues, d'ailleurs, qui n'offrent quelques maisons des XVe et XVIe siècles, construites en bois ou en pierres, et plus ou moins remarquables.

Nous n'avons point eu l'intention de faire une description minutieusement complète de la ville de Chartres ; nous avons seulement voulu indiquer au voyageur

ses édifices publics les plus importants et ses principales curiosités. En parcourant les rues de cette ville si éminemment pittoresque, chacun pourra suppléer à l'insuffisance des détails que nous avons donnés et que l'espace nous défend d'étendre d'avantage. Mais on n'aurait qu'une idée bien imparfaite de l'ancienne capitale de la Beauce, si on ne la visitait qu'une seule fois, et par un de ces jours où ses places et ses rues désertes n'offrent qu'un silence absolu et une immobilité désespérante. Il faut la revenir voir un jour de marché, et il y en a trois par semaine : le mardi, le jeudi et le samedi ; mieux encore par un jour de foire. Les foires de Chartres attirent dans cette ville un immense concours d'étrangers et toute la population environnante. Il y en a six par an, qui sont : la foire des Barricades, du 11 au 21 mai ; de Saint-Jean, le 24 juin ; des Landis, tous les jeudis de juillet ; de Saint-Barthélemy, du 24 au 27 août ; de Notre-Dame, du 8 au 18 septembre, et, enfin, de Saint-André, les 29 et 30 novembre.

Les lignes précédentes étaient déjà imprimées quand, le 21 septembre 1851, la ville de Chartres, aidée par l'État, le Conseil général d'Eure-et-Loir et un nombreux concours de citoyens de tout rang, put enfin élever une statue à Marceau, l'un de ses plus illustres enfants. L'image du jeune héros se dresse au milieu de la place des Epars, à l'entrée de la ville qui le vit naître et qu'il semble encore protéger de son regard.

Sur l'une des faces du piédestal, du côté de la ville, on lit :

A MARCEAU.

et du côté du faubourg :

ERIGÉ
LE 21 SEPTEMBRE 1851.

DEUXIÈME SECTION.

DE CHARTRES A LA LOUPE

XII.

DE CHARTRES A COURVILLE.

Mainvilliers et Lucé. — Amilly, Cintray et Saint-Aubin-des-Bois. — Saint-Georges-sur-Eure et Saint-Luperce. — Fontaine-la-Guyon. — Souterrains et aqueduc. — Courville. — Villebon.

Après une interruption de plus de trois années, le Chemin de fer de l'Ouest vient, avec le mois de septembre 1852, d'ouvrir enfin sa seconde section qui, décrivant ses courbes immenses à travers les dernières plaines de la Beauce et les riants bocages du Perche, va bientôt pénétrer dans le Maine et nous conduire à la ville du Mans, le chef-lieu du département de la Sarthe. L'ardente locomotive et la longue suite de wagons qu'elle traîne à sa remorque ne font plus qu'un arrêt de quelques minutes sous cette longue galerie vitrée qui, pendant si longtemps, fut et leur point d'arrivée et leur point de départ. Chartres n'est déjà plus à la tête du Chemin de fer de l'Ouest; il n'est que le grand embarcadère où la seconde section vient se réunir à la première, le trait d'union entre Paris et la Beauce, entre la Beauce et le Maine.

A l'extrémité de la gare des voyageurs et des marchandises est un pont qui réunit la rue de Mainvilliers au chemin de Senonches; vous passez sous ce pont après lequel la tranchée vous masque les dernières maisons du Grand-Faubourg de Chartres. Bientôt après, du haut du remblai jeté sur le profond ravin de Vau-

roux, vous apercevez, sur votre droite, les longues rangées de chaumières qui forment le gros village de Mainvilliers ; à votre gauche, cette haute pyramide d'ardoises est le clocher de l'église Saint-Pantaléon de Lucé, petit village qui s'étend des deux côtés de la route nationale de Paris à Nantes. Si vous en voulez bien croire les étymologistes chartrains, ce ravin de Vauroux devrait son nom à Rou ou Rollon, premier duc de Normandie. Lorsque cet indomptable chef des hommes du Nord mit le siége devant Chartres, l'évêque Gausselin vint à sa rencontre portant la chemise de la sainte Vierge, arborée à une pique en guise d'étendard. A la vue de cette relique miraculeuse, les Normands terrifiés prennent la fuite et reculent en désordre jusqu'à ces Vaux qui depuis ont retenu le nom de Vaux-Rou. Un pré voisin, *le Pré des Reculés,* devrait aussi son nom à la même circonstance. Quoi qu'il en soit, au fond du ravin, au pied du nouveau remblai et près du chemin qui le traverse, et par lequel on va de Mainvilliers à Lucé, s'élève un modeste cippe en briques servant de support à l'image, plus modeste encore, de Notre-Dame de Vauroux, dont l'intercession guérit, dit-on, la fièvre la plus invétérée. Au-dessous de l'image de la Mère du Sauveur, s'ouvre un tronc destiné à recevoir les offrandes qu'y viennent déposer les nombreux pélerins, pleins d'espoir ou de reconnaissance.

Vers le milieu du xe siècle, un chevalier, embrasé d'un grand amour de Dieu, donna aux moines de l'abbaye de Saint-Père de Chartres une grande étendue de terre à Mainvilliers, *in Manuvillare grandem amplitudinem terræ,* comme dit le cartulaire du monastère auquel nous empruntons ce récit. Les religieux, pleins de gratitude, y construisirent une église qu'ils dédièrent

à saint Hilaire, évêque de Poitiers, pour lequel leur bienfaiteur paraissait avoir une dévotion toute particulière. Telle fut l'origine de la paroisse de Mainvilliers, en laquelle l'abbaye de Saint-Père conserva jusqu'à la fin la haute, la moyenne et la basse justice, ses censives, son domaine et la collation à la cure. Aujourd'hui, rien dans l'église ne rappelle une si ancienne fondation. Mainvilliers est situé sur le chemin de Senonches, à 2 kilomètres ouest de Chartres ; sa population s'élève à près de 800 habitants, et son territoire produit en abondance des navets d'une excellente qualité. Comme il touche à la ville et qu'il est en dehors de l'octroi, tous les dimanches une foule nombreuse de soldats et d'ouvriers y va boire le vin du crû, dont heureusement la consommation ne s'étend pas beaucoup au delà. Mainvilliers est à Chartres ce que les barrières sont à Paris.

L'abbaye de Saint-Père possédait trente arpents de vignes à Lucé, XXX *agripenni vinearum in Luciaco ;* c'est à peu près ce que nous pouvons dire de plus intéressant sur cette commune qui faisait autrefois partie de celle de Mainvilliers, dont elle fut séparée par une ordonnance royale du 4 juin 1836.

La voie de fer continue à se rapprocher de plus en plus de la route de Nantes; elle la suit côte à côte et presque sans la perdre de vue. Nous parcourons ainsi les 19 kilomètres qui séparent Chartres de Courville sans que rien ne vienne récréer nos yeux appesantis, sans qu'aucun souvenir historique de quelqu'importance vienne se présenter à notre esprit : toujours des blés, des seigles, des avoines, des guérets et des jachères. Cependant, nous avons dépassé et laissé à notre droite les villages d'Amilly, de Cintray et de Saint-Aubin-des-

Bois, les trois dernières communes du canton-nord de Chartres, sans que les combles de leurs chaumières, sans que les clochers de leurs modestes églises aient pu éveiller en nous le moindre sentiment de curiosité.

A notre gauche s'étend le canton de Courville, et, dans le lointain, c'est le village de Saint-Georges-sur-Eure, qui se cache au fond de la vallée sur la rive gauche de la rivière. Nous nous rapprochons peu à peu de l'Eure, qu'un long détour a éloignée de nous depuis que nous avons quitté Chartres, et nous découvrons de loin les hauts peupliers qui bordent ses vertes prairies. Le dernier village que nous apercevions de ce côté est celui de Saint-Luperce, l'ancienne cité de Nant, non loin duquel s'élève le beau château de Blanville. A droite, nous vous nommerons encore le magnifique château et la commune de Fontaine-la-Guyon, où, les 8 et 9 septembre de chaque année, la haute réputation et les vertus mirifiques de saint Gorgon attirent un nombreux concours de pélerins.

Si toute l'étendue du pays que nous venons de parcourir est entièrement dépourvue d'intérêt pour les amateurs de sites pittoresques et de riants paysages, elle en offrira un très-grand aux investigations de l'antiquaire. Le territoire de presque toutes les communes que nous venons de nommer est sillonné par ces conduits souterrains dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, lesquels ont plusieurs lieues de longueur et se ramifient dans la direction de Chartres à Courville. Ces souterrains paraissent avoir servi de voies secrètes pour faire communiquer l'ancienne capitale des Carnutes avec les campagnes environnantes, et peut-être pour l'approvisionner en cas de siége. On en retrouve des traces dans les territoires de Lucé, d'Amilly, de Cintray, de

Saint-Aubin-des-Bois et même de Courville. Ils sont construits et voûtés en pierre ; leur hauteur est de 1 m. 70 c. et leur largeur de 0 m. 81 : de distance en distance on y remarque des retraites de deux à trois mètres carrés, où il est probable qu'en cas de rencontre se rangeait l'un des mystérieux voyageurs. La couche de terre qui recouvre ces voûtes varie de 0 m. 65 c. à 0 m. 97 c. d'épaisseur. Parfois les travaux de l'agriculture ont mis à découvert quelques parties de ces souterrains, dans lesquels on a rencontré des squelettes, des médailles et divers objets , qui permettent de faire remonter leur existence jusqu'à l'époque gallo-romaine.

Dans les plaines de Saint-Aubin, de Fontaine-la-Guyon et près du hameau de Fleurfontaine, on retrouve encore le grand canal creusé sous Louis XIV, par lequel l'Eure, prise à Pontgouin, devait aller rejoindre les gigantesques aqueducs de Maintenon et alimenter les fastueux jets d'eau de Versailles.

Mais voici que nous arrivons à la station de Courville.

COURVILLE est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chartres, composé de seize communes situées en partie dans la Beaucé et en partie dans le Perche. L'Eure, qui traverse son territoire dans sa plus grande longueur, y arrose de riantes et fertiles prairies ; elle traverse les communes de Pontgouin, de Landelles, de Chuisnes, de Courville, de Saint-Luperce et de Saint-Georges, toutes en vue du Chemin de fer de l'Ouest, et, dans ce sinueux parcours, elle fait mouvoir vingt-sept moulins, dont huit à mécanique et deux à tan. La physionomie de ce canton participe de celle des deux provinces sur lesquelles il est assis : les terres labourables en occupent encore la plus grande partie ; plus de trois mille hectares de bois sont disséminés dans les com-

munes de Pontgouin, de Favril et de Chuisnes; d'autres bois, restes de l'antique forêt de Bailleau-l'Evêque, s'étendent au nord-est sur les communes de Mittainvilliers, de Dangers et de Fontaine-la-Guyon.

Cette dernière commune ne possède plus, fort heureusement, que quelques hectares de vignes, qui produisent un vin détestable. Dans la partie occidentale du canton, les arbres fruitiers commencent à se montrer fréquemment, et quelques-uns fournissent un cidre justement renommé.

Courville est situé sur le versant d'un coteau au pied duquel coule en serpentant la jolie rivière d'Eure, dont le cours capricieux se perd sous ses vertes aunaies et ses longs rideaux de peupliers. Ce bourg, dont la population s'élève à 1,653 habitants, possède tous les établissements ordinaires d'un chef-lieu de canton, tels que justice de paix, bureau d'enregistrement, brigade de gendarmerie à cheval, etc., etc. De plus, il possède un hospice civil, de très-ancienne fondation, desservi par deux sœurs hospitalières; deux écoles communales et un bureau de poste aux lettres. Son commerce varié et considérable trouve un débouché facile et fréquent dans ses marchés hebdomadaires du jeudi et dans ses trois foires annuelles.

Le bon Panard, comme dit Béranger, l'un de nos plus joyeux chansonniers d'autrefois, naquit à Courville en 1694 et mourut à Paris le 13 juin 1765.

Courbeville, comme on disait jadis; *Corbevilla, Curvavilla*, comme disent les vieux chroniqueurs et les anciennes chartes; Courville, comme l'on dit aujourd'hui, est l'une de ces baronnies de la Beauce dont l'histoire est aussi obscure que celle de la féodalité. En parcourant les rues de ce bourg, on y retrouve encore

plus d'une trace de son ancienne origine, et quelques traits de la physionomie du moyen âge. Plusieurs maisons à ressauts, construites en bois, à poutres sculptées, à encoignures imagées de heaumes et de figures de saints, y dénoncent encore le XVe siècle et la partie gothique du XVIe. Mais ces vieilles demeures de nos pères perdent insensiblement leur caractère, effacent peu à peu leurs signes de vétusté et se rajeunissent tous les jours sous le crépit et le badigeon.

Elles ne font en cela que subir la capricieuse tyrannie de la mode et se plier devant l'amour immodéré de l'alignement imposé par les ponts-et-chaussées; car le bourg est traversé par deux routes : la route nationale n° 23 de Paris à Nantes, et la route départementale n° 1 de Chartres au Mans par La Loupe, comme l'on dit en style administratif.

Les premiers seigneurs de Courville y possédaient un château fort, qui fut ruiné au XVe siècle par les Anglais. Au pied du monticule où il était assis, on construisit, au XVIe siècle, un nouveau manoir, qui disparut à la révolution. Dernier débris de la puissance féodale, s'élevait encore une vieille tour nommée la *Brigantine*, d'une construction si solide qu'on l'attribuait naïvement aux Romains : on la démolit en 1818, et l'on en retrouve à peine quelques vestiges. L'ancienne église paroissiale de Saint-Nicolas, située près du château et dont la fondation remontait au XIe siècle, fut également détruite à la révolution. Courville ne possède plus qu'une seule église, sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Paul, construite à son extrémité orientale. Cet édifice date des premières années du XVIe siècle; son architecture gothique ne manque pas d'une certaine élégance à l'extérieur. A l'intérieur, elle présente une croix latine; ses

fenêtres à meneaux, presqu'entièrement dépourvues de leurs vitraux peints, sont maladroitement bouchées en partie par des cloisons de plâtre ou masquées par un grand autel à baldaquin et à colonnes torses, d'un beau travail du XVIIe siècle, mais beaucoup trop volumineux pour l'édifice. Au rond-point de l'abside, à l'extérieur, on a scellé une pierre tumulaire sur laquelle on lit une épitaphe en vers latins et français, qui ne manquent pas d'une certaine naïveté. Nous nous bornerons à citer les vers français, écrits en gothique anguleux.

O vous mortels qui par icy passez,
Soyez recors que au rang des trépassez
Cy dessoubs gist l'e corps dé Magdeleine
Georges, qui fust espouse très certaine
En son vivant de Nicolas Bellesme,
Que mort humaine a rendu toute blesme
L'an de grâce neuf avec mil cinq cens,
Ung vendredy feste de Sainct Laurent.
De prier Dieu pour son âme ayez cure,
Car le corps meurt et l'ame tousiours dure.

— 1536. —

Le plus ancien baron de Courville dont les chroniques nous aient conservé le nom fut Marcellin, qui vivait encore en 1063. L'unique héritière de la grande seigneurie de Bellesme au Perche, Mabile, femme de Roger de Montgommery, poursuivait de sa haine implacable Ernault, seigneur d'Echauffour, l'un des plus braves chevaliers de son temps. Celui-ci, malgré les artifices de son ennemie, était enfin rentré dans les bonnes grâces de Guillaume-le-Conquérant et en possession de tous ses biens. Mabile, furieuse d'un tel résultat si contraire à sa haine et à sa cupidité, résolut de se défaire d'Ernault. Une première fois, elle tenta de le faire empoisonner à Echauffour même; mais Ernault, averti de ce complot,

fut assez heureux pour le déjouer. Le poison fut bu par Gilbert, le beau-frère de la dame de Bellesme, lequel en mourut trois jours après à Regmalard. A la nouvelle de cet échec, la fureur de Mabile redouble : infatigable à poursuivre sa proie, elle parvient, à force d'argent et de promesses, à séduire Gulafre, l'un des écuyers d'Ernault, et lui remet un poison infaillible qu'elle a préparé de ses propres mains. Gulafre se rend aussitôt à Courville où son maître s'était retiré; là, il profite de l'occasion d'un banquet, pendant lequel il verse le mortel breuvage au seigneur d'Echauffour, à Giroye, baron du lieu, et à Guillaume Goüet, sire de Montmirail. Ces deux derniers reçoivent dans leurs demeures des soins empressés qui neutralisent l'effet du poison; mais Ernault, plus éloigné de chez lui, ne tarde pas à succomber, et ses biens deviennent la proie de la dame de Bellesme. Ce drame terrible, dont nous empruntons le récit à Orderic Vital, nous a fait connaître le nom d'un second baron de Courville. La baronnie de Courville resta, pendant deux siècles encore, dans la famille de ce même Giroye; au commencement du XIIe siècle, elle passa successivement dans celle des Goüet, seigneur du Petit-Perche; puis, en 1233, par alliance, à Yves de Vieux-Pont. L'un des sires de Vieux-Pont fut tué en 1415 à la funeste journée d'Azincourt. Après 1477, elle échut aux Loulet, puis aux Billy et enfin aux Ligneris, toujours par suite d'héritages ou d'alliances. Louis des Ligneris, en 1630, vendit cette baronnie à l'un des fils du grand Sully, François de Béthune d'Orval, lequel, étant mort sans enfants, la laissa à l'un de ses frères de père, Maximilien-Alain de Béthune, comte de Nogent-le-Rotrou, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, l'an 1656.



Dess. d'apres nat et lith par Beaujont | J. Noury, éditeur a Chartres. | Lith. de Becquet frères, Paris.

CHÂTEAU DE VILLEBON.

Nous venons de voir comment Courville fut réuni aux vastes domaines que la famille de Béthune possédait dans la contrée. Cela nous conduit tout naturellement à vous parler du château de Villebon, que Sully affectionnait tant, qui fut la retraite qu'il habita pendant ses dernières années et où il rendit le dernier soupir. Villebon est l'un des plus curieux châteaux du département d'Eure-et-Loir; il est rempli des souvenirs les plus intéressants, et comme il n'est pas fort éloigné de la station de Courville, nous espérons que vous ne refuserez pas l'occasion qui vous est offerte de visiter l'un des points les plus importants que puisse vous offrir le Chemin de fer de l'Ouest.

Villebon *(Villa-Bona, Villa-Bun)* est aujourd'hui une petite commune, de 150 habitants environ, du canton de La Loupe et de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou. Il est situé sur les extrêmes confins de la Beauce et du Perche, à sept ou huit kilomètres au S.-S.-O. de Courville. On y arrive en suivant d'abord la route départementale de Courville à Illiers, sur laquelle, après la borne n° 12, s'embranche un chemin, long de 1,500 mètres, par lequel vous arrivez droit à la principale grille du parc. A travers cette grille, au fond d'une longue avenue bordée de bois magnifiques, vous apercevez le château avec ses tours crénelées, et ce coup-d'œil merveilleux suffit bien pour vous dédommager de la triste monotonie de la route que vous venez de faire. Vous suivez les murs du parc à droite de la grille, puis, à gauche, vous dépassez deux gros piliers de briques, et vous êtes dans le village, sous un frais quinconce qui ombrage l'entrée ordinaire du château.

Avant d'y pénétrer, laissez-nous, comme introduction nécessaire à tout ce que vous allez voir, vous dire quels

furent les propriétaires successifs de ce curieux manoir féodal.

Au moyen âge, Villebon était possédé par une famille qui, selon l'usage, ne portait point d'autre nom que celui de son domaine. Nous trouvons en effet que, dans la seconde moitié du XIVe siècle, Jeanne, dame de Villebon, de la Gastine et de Beauville, épousa Robert de Montdoucet, dit le Borgne, auquel elle apporta en dot ces trois seigneuries. Ce Robert, après avoir servi avec onze écuyers en Normandie, sous le gouvernement du duc de Bourgogne, avait été écuyer du corps pendant les années 1386 et 1388. Charles VI lui fit quelques gratifications importantes, et par lettres patentes de l'année 1397 le nomma son premier écuyer du corps et maître de son écurie. Ce fut en cette qualité que, la même année, il dirigea, dans plusieurs églises de Paris, les obsèques du comte d'Eu, connétable de France; des sires de Coucy et de la Trimoille, du comte de Montpensier et de plusieurs autres nobles chevaliers, tués à la journée de Nicopolis. Montdoucet mourut le 16 avril 1399, laissant sa fille Michelle unique héritière de ses biens et de ceux de sa femme.

Michelle de Montdoucet épousa, nous ne saurions dire en quelle année, Jeannet d'Estouteville, dit le Jeune, neuvième fils de Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy, et de Jeanne de Fiennes. Ce Jeannet était seigneur du Mesnil-Simon et d'Estoutemont; écuyer du corps du Dauphin, duc de Guyenne; valet tranchant du roi, capitaine de Caudebec; plus tard, le roi l'établit capitaine et garde du chastel de Vernon, avec cent quarante hommes d'armes et six arbalétriers. Lui et sa femme vivaient encore en 1412. Ils eurent quatre fils, dont les deux premiers, Colart et Charles, morts sans postérité, pos-

sédèrent successivement Villebon, qu'ils transmirent à Blanchet, leur frère. Celui-ci vivait encore en 1472; il eut deux femmes, et laissa Villebon à Charles, l'aîné des sept enfants qu'il eut de son second mariage. Charles d'Estouteville, fils du précédent, qui fut prévôt de Paris le 7 mars 1533, fut le dernier rejeton mâle de la branche d'Estouteville-Villebon. Il laissa ce domaine à sa fille Jeanne-Diane, laquelle épousa Charles du Becq, baron de Boury, dont elle n'eut point d'enfants. Elle eut pour héritières ses deux tantes, Isabeau et Jacqueline d'Estouteville. Quant à Villebon, elle l'avait donné à son mari, auquel Sully l'acheta par décret, en 1607, moyennant la somme de cent mille livres.

Sully voulant, en 1612, se procurer une bonne somme d'argent pour le mariage de la plus jeune de ses filles, vendit son domaine de Villebon au prince de Condé, qui lui en promit cent cinquante mille livres, qu'il ne lui paya que dans la suite et non sans de grandes difficultés. Car la guerre venant de commencer contre ceux de la religion, en grande partie à la sollicitation du prince, celui-ci n'avait rien tant à cœur que d'éloigner de ses gouvernements l'ancien ministre de Henri IV, qui y possédait des bois considérables et bon nombre de fortes maisons. Il lui fit donc faire instances fort pressées de les lui vouloir vendre. Sully, de son côté, craignant, s'il refusait, que Condé ne prît prétexte de cette guerre pour s'en emparer violemment, et voyant d'ailleurs qu'il lui offrait des terres de Villebon, de Montrond, d'Orval, de Culand et du Châtelet beaucoup plus qu'elles ne lui coûtaient, et même qu'elles ne valaient, consentit à les lui vendre pour la somme de douze cent mille livres.

Cependant le prince ne payait ni intérêt, ni principal

de cette somme, espérant s'en acquitter sans bourse délier; il en demanda la confiscation au roi, quoique Sully n'eut pris aucune part à la guerre et se fut même rendu à la cour toutes les fois qu'il y avait été mandé; mais Louis XIII refusa absolument cette *incivile demande*. Sur ces entrefaites, la paix étant venue à se faire, il fallut enfin consentir à compter. Indépendamment des grandes sommes qu'il lui devait déjà, Condé avait voulu avoir encore de Sully la terre de Beaugy, afin qu'aucun des domaines de l'ex-ministre ne fût plus voisin des siens. On fit à ce sujet une transaction générale par laquelle Sully reçut, en premier lieu, la terre de Villebon, qu'il lui avait autrefois vendue, et encore la terre de Muret, en échange du seul domaine de Beaugy, tant le prince en avait envie. Pour l'argent qui restait encore dû, Condé donna, les unes après les autres, les terres de Nogent-le-Rotrou, de Montigny, de Champrond, de Vitray, le marquisat de Conty, Breteuil, Francarel et la Falaise, lesquelles devaient lui tenir lieu de celles qu'il avait précédemment vendues ou échangées (1). Cette transaction se fit en 1624.

Après la mort de Henri IV, le grand ministre, disgracié par la cour du jeune Louis XIII, s'était retiré dans sa terre ducale de Sully, dont il portait le nom; mais étant rentré en possession du château de Villebon, il en fit son habitation principale, et il y mourut le 22 décembre 1641, âgé de 81 ans. Villebon échut alors à François de Béthune, comte d'Orval, sixième et seul survivant des fils que Sully avait eus de son mariage avec Rachel de Cochefilet, sa seconde femme. Cette ancienne

---

(1) Mémoires de Sully, édit. in-24, Amsterdam 1725, p. 416 et suiv. Tome 8.

baronnie, qui par la suite prit le titre de comté, se maintint dans la descendance du comte d'Orval jusqu'en 1811, époque à laquelle M. Charles-François de l'Aubépine, descendant du grand Sully par sa mère Magdeleine-Henriette-Maximilienne de Béthune, vendit cette terre patrimoniale à M. le marquis de Pontoi, moyennant la somme de neuf cent douze mille francs. Aujourd'hui Villebon est encore possédé par le petit-fils de M. de Pontoi.

Ouvrons maintenant la porte devant laquelle nous nous sommes arrêtés pour évoquer les noms des anciens propriétaires. A notre droite, au milieu de parterres émaillés de fleurs les plus brillantes, s'élève le château de Villebon, entièrement construit en briques et environné de larges et profonds fossés à fond de cuve, constamment remplis d'eau. Cet édifice, dans son ensemble, paraît avoir été construit vers la fin du XIVe ou tout au moins dans la première moitié du XVe siècle; mais il a subi de graves restaurations dans le cours du XVIe siècle, et notamment au commencement du XVIIe, époque à laquelle Sully en devint propriétaire. Ainsi, les tours qui sont dans la façade principale et dans le côté opposé ne sont point toutes du temps de la fondation du château; elles ont été retouchées au XVIe et au XVIIe siècle, et tout porte à croire que dans l'origine elles étaient surmontées de toits coniques, et non terminées, comme aujourd'hui, par des plates-formes couvertes en plomb. Dans tous les cas, le château de Villebon est un édifice d'autant plus curieux qu'il fait parfaitement voir comment, dans le XVIIe siècle, on a approprié, aux exigences du temps et aux besoins de ses propriétaires, un ancien manoir fortifié, soit en pratiquant de nouvelles ouvertures à l'extérieur, soit en établissant de nouvelles distributions à l'intérieur.

Tel qu'il est aujourd'hui, ce château présente un carré régulier, au milieu duquel est une cour. La façade principale est défendue par quatre tours, couronnées d'une galerie crénelée avec machicoulis ; une tour à chaque angle et deux au milieu, entre lesquelles s'ouvre la porte d'entrée, précédée d'un pont-levis. Ces quatre tours portent les noms d'Estouteville, de Condé, de Rosny et de Sully, sans doute à cause de ceux qui les ont fait restaurer ou reconstruire. La façade opposée n'offre que trois tours seulement. Entre ces tours, et sur les deux autres côtés du château, règne une galerie couverte, en encorbellement et percée de nombreuses meurtrières. Ces quatre corps de logis sont terminés par des toits aigus recouverts en ardoises.

Cette disposition générale donne au château de Villebon une certaine ressemblance avec la Bastille et quelques autres châteaux construits à la même époque. C'est pour cela qu'on a dit que Sully l'avait fait construire *sur le modèle* de cette célèbre forteresse, dont il était gouverneur. Il est probable que l'austère ministre de Henri IV n'eut jamais une pareille idée, qu'il aurait tout au moins, dans son langage énergique, traitée de folle et de ridicule ; selon nous, il dut se borner à faire réparer son château sur son plan primitif et à l'accommoder à ses besoins. C'est au moins ce qu'on peut conclure de ce passage de ses mémoires :

« Vous ne vous êtes jamais laissé transporter aux » mondanitez et vanitez des grandes et magnifiques » structures à la mode, bâtiments, parcs, vergers et » jardinages, remplis de toutes choses rares et curieuses ; » à élever pyramides, colonnes, galeries, portiques, » lucarnes, cheminées, enfaistements, plomberies, fri- » sures, moulures, gravures, sculptures, statues, têtes

» antiques, médailles, tableaux et autres ouvrages de » grands prix, tout cela doré, diapré, peint et enrichi » à la mode, desquels la valeur ne consiste qu'en l'o- » pinion des moins sages; ceux qui le sont le plus » estiment autant un tableau moderne à petit prix qu'un » à l'antique acheté bien chèrement, disant que tels » deniers inutilement employez, étoient souvent suivis » de repentirs, et que jamais les autres n'en appor- » toient. » Le grand homme n'était pas antiquaire.

Sully n'avait pas affectionné davantage aucune sorte de chasse, et avait toujours hautement blâmé ceux qui se plaisaient à faire de grandes dépenses en chiens, oiseaux, voleries, pêcheries et autres semblables plaisirs, qui ne sont, disait-il, que dépenses, perte de temps et aliénation de choses utiles. Ajoutons, pour donner un trait de plus à l'esquisse du caractère de l'austère ministre, qu'il n'avait jamais approuvé « les grandes affluences de » domestiques, trains, équipages, nombre d'officiers, » pages, chevaux, mulets, litières, carrosses, charriots, » riches enharnachements, couvertures, habillements » précieux, chères étoffes, lits douillets et mirliflorez, » tapis, tapisseries, pierreries, fourrures rares, fards, » parfums, aromates, mollesses, coloris, frisottures, » crêpillons, jolivetés, mignotises, mignardises, oisi- » vetez ni fainéantises » (1).

Pénétrez-vous bien de ces quelques lignes, extraites d'un livre écrit par ordre et sous les yeux du maître; prémunissez-vous en contre les récits exagérés faits par les notices qui ont précédé la nôtre et qui vous seront

---

(1) Mémoires de Sully. — Edition in-24, Amsterdam 1725. — Tome VIII, pages 430 et suivantes.

naïvement redits par le *cicerone* chargé de vous guider; franchissez enfin le pont-levis et entrez dans le vieux château qui fut la dernière demeure de Maximilien de Béthune, duc de Sully.

D'abord sous la grande porte, démunie de sa herse et de ses redoutables assommoirs, vous verrez, suspendue aux parois des murailles, une incroyable quantité de massacres de cerfs, de daims et de chevreuils, entremêlés de cornes de divers animaux exotiques; on vous dira que ce sont les trophées de chasse du grand Sully. La cour est d'une architecture simple et sévère, à laquelle la teinte séculaire des briques, dont elle est entièrement construite, donne encore plus de gravité. A la différence de couleur des matériaux, à la disparité des corniches, des entablements, des lucarnes et de leurs divers ornements, l'œil le moins exercé peut facilement reconnaître les différentes reprises, restaurations et raccordements des constructions. A droite, c'est l'escalier construit au XVIe siècle par Jean d'Estouteville, qui passe pour le fondateur du château; à gauche, c'est l'escalier dit de la Renaissance ou de Sully. Au-dessus de la porte de ce dernier, on voit le buste du grand ministre à côté de celui de sa femme, Rachel de Cochefilet. Plus bas, on lit ce quatrain que ne renieraient pas les poëtes de la célèbre *Guirlande de Julie d'Angennes :*

Sully fut en tout temps guidé par la candeur,
Pour la France il montra son zèle;
Il fut ami d'Henry, jamais flatteur :
Ministres, citoyens, voilà votre modèle!

Les appartements ont conservé à peu près l'aspect et l'ameublement qu'ils avaient au XVIIe siècle, sans que les deux siècles suivants y aient apporté de grandes modifications, même dans leur distribution primitive. Ce sont encore ces grandes salles, ces galeries, ces tentures, ces

hautes et larges cheminées de marbre ou de menuiserie, avec leurs plaques armoriées et leurs vieilles garnitures de cuivre doré. Ce sont encore ces grandes tentures de tapisseries historiées, ces grands fauteuils à dossier élevé, ces chaises, ces meubles, ces poutres sculptées, peintes ou dorées, ces peintures murales, ces blasons, tels qu'ils étaient, sinon du temps de Sully lui-même, au moins du temps de ses descendants les plus rapprochés. Villebon est un des spécimens les plus précieux d'une riche habitation seigneuriale du XVIIe siècle. Possédé longtemps par les héritiers d'une même famille, il n'a, pour ainsi dire, rien perdu de sa physionomie originale. Pendant la révolution, il a échappé, comme par miracle, à la rage des démolisseurs; il n'a jamais subi la triste influence de la mode du jour; il n'a point été dépecé par les hordes dévastatrices des fripiers et ravageurs de vieux meubles; il n'est jamais tombé dans ces mains stupidement *bourgeoises* entre lesquelles tout se dénature et s'anéantit bientôt par la sotte et ridicule prétention à l'embellissement moderne. Bien plus, la famille de ses nouveaux propriétaires a accepté comme une relique sainte tout ce qu'il y avait de pieux souvenirs et de monuments historiques dans cette vieille résidence de l'un de nos plus grands hommes; elle a veillé avec soin et avec goût à la conservation de toutes et de chaque chose. MM. de Pontoi ont droit à la reconnaissance de tous ceux qui veulent étudier les anciens manoirs de notre vieille aristocratie.

Le grand appartement du château est situé au rez-de-chaussée, à gauche de la porte donnant entrée dans l'escalier de Sully. Dans la salle à manger on remarquera la grande et belle cheminée en marbre blanc avec ses garnitures en cuivre. Vient ensuite une autre grande

pièce, aux poutres peintes, sculptées et dorées, dans laquelle sont des peintures du temps représentant Sully, lord Strafford et le prince de Condé qui posséda aussi la terre de Villebon. Plus loin encore, c'est le grand salon, qui, suivant les traditions du château, était la chambre à coucher de Henri IV, lorsque ce prince venait visiter Sully. On y conserve religieusement, et comme décoration du salon actuel, le grand lit en merisier, le miroir à cadre sculpté et doré, la table à écrire, tous les meubles enfin qui furent à l'usage du Béarnais et son portrait original. Ce lit, dont le chevet, suivant la mode du temps, s'appuie à la muraille, est composé de deux matelas et d'une paillasse de longue paille de blé; le ciel, les rideaux et la courte-pointe sont de satin bleu-ciel, brodé de soie blanche. Le bleu-ciel est la couleur généralement employée dans l'ameublement ancien de ce château.

Dans un autre corps de bâtiment, au rez-de-chaussée, règne une longue galerie, que l'on appelle la *salle de spectacle*. Sur les parois des murailles et dans l'entre-deux des fenêtres, sont peintes les vues des principaux châteaux possédés, à la fin du XVII[e] siècle, par la famille de Béthune-Sully. On y remarque, entre autres, les châteaux de Sully en Orléanais, de Rosny, de Montigny; l'antique forteresse de Nogent-le-Rotrou et le vieux château de Courville avec sa tour, *La Brigantine*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. Ces peintures sont d'autant plus précieuses que la plupart des édifices qu'elles représentent n'existent plus.

« Son triomphe d'Ivry et les grandes sommes qu'il tire
» des prisonniers de guerre qu'il fait, sont les plus plai-
» sants endroits de son livre. Toutes ses extravagances
» sont peintes dans une grande salle du château de Vil-

» lebon, » comme le dit, dans son style caustique, cette méchante langue de Tallemant des Réaux. Où sont aujourd'hui ces peintures faites du temps et par l'ordre de Sully ? Assurément ce ne sont pas celles que nous avons sous les yeux. La famille de Béthune n'aurait donc pas conservé, aussi religieusement qu'on veut bien le dire, tout ce que Sully aurait fait dans sa demeure? Cette même galerie, si toutefois elle est bien celle dont parle des Réaux, a perdu aussi un monument d'une plus grande importance : nous voulons parler de la belle statue en marbre blanc que la veuve de Sully fit élever à la mémoire de son mari dans un cabinet situé à l'une des extrémités de la galerie. A l'une des faces de ce cabinet, sur une table noire, sont gravés les dix commandements de la loi; sur l'un des côtés est l'épitaphe du mort, et en face l'écusson de ses armoiries avec tous les attributs de ses nombreuses charges. Au-dessus de la porte on lit l'inscription suivante :

Rachelle de Cochefilet, Dvchesse dovairière de Svlly,
Après la mort de Maximilien de Béthvne, Dvc de Svlly,
Son épovx, avec leqvel elle a vécv 49 ans en mariage,
Pour honorer sa mémoire et témoigner ses regrets
A faict elever cette figvre en 1642.

La statue, d'un seul bloc de marbre blanc, exécutée par un sculpteur italien, était posée sur un piédestal au milieu du cabinet. Elle représentait Sully debout, couvert de son armure, la tête laurée; le manteau ducal jeté sur son épaule, tenant d'une main son bâton de maréchal et soutenant de l'autre son écu blasonné; à ses pieds était posé son casque empanaché. Quand Villebon cessa d'appartenir à la postérité du grand ministre, on enleva cette statue pour la transporter au château de Sully, où, pendant de longues années, on l'a vue couchée au milieu de la cour..... Espérons que M. le comte de

Béthune, s'il ne l'a pas encore fait, ne tardera pas à la faire enfin relever, et à lui rendre les honneurs dus au grand homme dont il porte le nom.

Au-dessus de cette salle règne une autre grande galerie, dans laquelle, sur des consoles, sur des tables, sur des meubles appartenant aux deux derniers siècles, on a déposé divers objets d'histoire naturelle et d'archéologie: des boulets, des armures, des épées, trouvés dans les fossés et dans les recoins du château. On y remarque, parmi une foule de débris plus ou moins précieux, des casques rouillés ayant, dit-on, appartenu à des morts de la fameuse bataille d'Ivry, et le bois d'un brocard qu'on assure avoir été tué par Henri IV. A l'extrémité de cette galerie, dans l'une des tours, est une petite chapelle, ou plutôt un oratoire décoré de peintures murales, représentant le jugement de Salomon, saint Jean dans le désert, la Samaritaine, Agar, Judith et Holopherne, la tentation de J.-C., le Semeur de l'Evangile, le baptême du Sauveur, Daniel déclarant la vérité, J.-C. parlant à Nicodême et la mort de Goliath. Nous allions oublier de mentionner, dans la galerie, un modèle en carton du second château de Courville et du château de Sully. Le château de Sully est un curieux monument du moyen âge; il a été sous Charles VII le manoir du brave sire de la Trémoille. Des six tours qui le flanquaient, il n'en reste plus qu'une seule aujourd'hui, et c'est ce qui donne à ce relief et à la peinture de Villebon une valeur inappréciable. A l'étage supérieur du même corps de bâtiment règne un grand garde-meuble, voûté en ogive, dans lequel sont déposés des meubles antiques hors de service.

D'un autre côté est une vaste salle dont les poutres, la cheminée et les meubles sont également fort curieux;

notre *cicerone* nous l'a nommée la salle à manger de Sully. On la traverse pour entrer dans une chambre à coucher où est encore dressé, avec ses rideaux de soie et sa courte-pointe finement piquée, le lit où mourut Sully.

On peut faire tout le tour de l'édifice par ces étroites galeries couvertes qui font saillie à l'extérieur; et, à l'aide de petits escaliers en hélice, monter sur les plates-formes des sept tours dont est flanqué le château. Cette promenade aérienne est des plus intéressantes.

Le château de Villebon renferme encore mille choses curieuses qu'il serait trop long d'énumérer. Les visiteurs, nous l'espérons, nous sauront gré d'arrêter ici notre description, et de laisser à leur *cicerone* le soin de leur montrer tout ce que nous ne leur indiquons pas. Mais ce dont nous ne négligerons pas de les prévenir, c'est de l'extrême obligeance avec laquelle M. le marquis de Pontoi leur laissera visiter toutes ces merveilles. Pour nous, nous sommes heureux de trouver ici l'occasion de lui exprimer notre gratitude pour l'accueil bienveillant qu'il a bien voulu nous faire, et pour l'empressement qu'il a mis à nous communiquer des dates précises, extraites des titres même de propriété.

Le parc de Villebon, entièrement clos de murs, est magnifique et rafraîchi par de nombreuses pièces d'eau. Dans les parterres qui avoisinent les fossés, on remarque une très-belle collection de rosiers.

Derrière le château s'élève une grande chapelle gothique dans le style flamboyant. Ses fenêtres en ogive sont décorées de vitraux peints. La nef est séparée du sanctuaire par une haute grille en bois, dont les balustres sont finement et élégamment sculptés. On y retrouve encore la tribune en velours brodé, les antiques prie-dieu et les chaises de tapisserie à l'usage des anciens

seigneurs. Le cœur et les entrailles de Sully avaient été déposés dans cette chapelle; son corps fut porté à l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou, où nous irons bientôt visiter son tombeau.

En 1530, Jean d'Estouteville avait fondé à Villebon un chapitre de quatre chanoines; mais dans la suite ce chapitre fut supprimé, et la chapelle, située dans l'enceinte du château, fut érigée en paroisse. Le curé prenait le titre de doyen de Villebon, mais il n'avait pas d'autres paroissiens que les habitants de l'enceinte. Ce petit bénéfice était à la nomination du seigneur et valait 600 livres. A l'époque du concordat, la paroisse de Villebon fut réunie à celle de Saint-Denis-des-Puits, dont elle avait toujours dépendu au spirituel.

Quant au village de Villebon, il ne consiste qu'en une ferme et quelques habitations que vous voyez auprès du château, renfermées entre des murs et des fossés. Toutes ces constructions appartenaient autrefois au domaine, dont elles ne furent distraites qu'en 1811. Mais en voilà bien assez sur Villebon; revenons à Courville et reprenons notre course sur le chemin de fer de l'Ouest.

XIII.

DE COURVILLE A PONTGOUIN.

Chuisnes. — Landelles. — Pontgouin. — Château de la Rivière. — Château des Vaux.

Non loin de la station de Courville, le Chemin de fer de l'Ouest, élevé sur un remblai, traverse et laisse à sa droite la route départementale de Paris au Mans par La Loupe. A sa gauche, il rencontre bientôt le petit village de

Chuisnes, bâti sur le bord de la rivière. Il y avait autrefois à Chuisnes un prieuré dont l'église, sous le vocable de Saint-Santin, était d'une très-belle architecture du XIIe ou XIIIe siècle. Cet édifice, abandonné depuis fort longtemps, tombait en ruines; à l'heure qu'il est, on le démolit; mais ses arcades, ses cintres et ses piliers, déposés avec soin, sont transportés à Saint-Cheron-lès-Chartres, où l'on doit les employer à la construction d'une chapelle pour le petit séminaire. Un peu plus loin, nous traversons pour la dernière fois la rivière d'Eure, que nous laissons couler à notre droite. De l'autre côté de la rivière, sur les deux bords de la route du Mans, se trouve le village de Landelles avec son petit château.

Cependant nous avons quitté le territoire des anciens et belliqueux Carnutes; les dernières plaines de la Beauce sont déjà loin derrière nous. Nous entrons dans un autre pays, habité du temps de César par les *Aulerci Diablintes*, nous sommes dans le Perche.

Le Perche est une petite province, ou, si vous l'aimez mieux, un pays renfermé entre le Pays chartrain à l'est; le Vendômois et le Dunois au midi; la Normandie au nord, et le Maine à l'ouest. Dès le temps de Grégoire de Tours, il portait le nom de *Pagus Perticus* ou *Perticensis :* à cette époque il était presque entièrement couvert de bois qui ont été successivement défrichés, mais dont il reste encore des portions considérables. A mesure qu'il a été défriché, le Perche s'est trouvé divisé en plusieurs cantons, connus tour à tour sous diverses dénominations. Les principales divisions reçurent en dernier lieu les noms de Grand ou Haut-Perche, de Petit-Perche, ou Perchet et de Bas-Perche ou Perche-Gouet, ainsi appelé du nom de ses seigneurs. Les villes principales du Grand-Perche étaient Mortagne,

Bellesme, Corbonnet et Nogent-le-Rotrou; le Perche-Gouet comprenait Montmirail, Brou, Alluye, Authon et Bazoches; Champrond, Montigny, Pontgouin, La Loupe et Bretoncelles faisaient partie du Petit-Perche. Toute cette province, qui eut ses comtes et ses barons, occupait une étendue de quinze à vingt lieues carrées; elle était assise sur les trois diocèses de Chartres, du Mans et de Séez : aujourd'hui, elle s'est fondue dans les quatre départements d'Eure-et-Loir, de l'Eure, de la Sarthe et de l'Orne. Nous terminerons ici ces préliminaires sur la topographie du Perche, pour nous occuper seulement des lieux par lesquels notre itinéraire nous forcera de passer.

Nous arrivons devant Pontgouin si gentiment assis sur les bords de l'Eure au milieu d'une vallée fraîche et riante, ombragée par d'immenses rideaux de peupliers. Après Courville, Pontgouin est le bourg le plus important du canton; sa population s'élève à plus de 1,300 habitants. Aux premiers temps de la féodalité c'était une baronnie appartenant aux seigneurs du Petit-Perche, lesquels y possédaient un château considérable. A la fin du XIIe siècle, Guillaume-Goëth IV du nom, l'un de ses seigneurs, vendit Pontgouin *(Pons-Goëthi)* aux évêques de Chartres, qui en firent leur maison de plaisance. La possession épiscopale ne fit rien perdre au château de son aspect formidable et guerrier. Vers l'an 1200, l'illustre évêque Regnault-de-Mouçon le fit entièrement reconstruire; et, pendant les trois courtes années de son épiscopat (1376-1379), Eble Duppuy lui fit faire des réparations et des augmentations importantes. L'évêque Louis Guillard, le même qui fut si ardent persécuteur des luthériens et qui fit, à ce titre, emprisonner Clément Marot dans les prisons de Loëns, à Chartres, Louis

Guillard avait pris Pontgouin en grande affection. Lorsqu'en 1552 et sous le bon plaisir du roi, il résigna son évêché de Chartres en faveur de Charles Guillard, son neveu, il se réserva entre autres revenus celui de Pontgouin, et se fit installer prieur-curé de ce lieu. Lui-même, dans l'église de ce village, conféra les ordres à ce neveu, et, quelques mois plus tard, lui donna la consécration épiscopale dans l'église du Temple à Paris.

Le bourg de Pontgouin était clos de murailles, de tours et de fossés : on y pénétrait pas trois fortes portes, nommées Porte-d'en-Haut, Porte-des-Moulins et Porte-de-l'Aumône. Ces grands moyens de défense lui valurent l'honneur d'être pris et brûlé par les troupes du maréchal de Biron, le 20 septembre 1589.

Il y avait autrefois deux paroisses : l'une, sous l'invocation de saint Lubin, était celle du château et des habitants de l'enceinte fortifiée; celle de Saint-Jacques était pour les faubourg et les hameaux détachés. L'église de Saint-Jacques est depuis longtemps tombée en ruines; celle de Saint-Lubin subsiste seule : c'est un édifice du XIIIe siècle, agrandi au XVIe par les soins de l'évêque Louis Guillard.

Le château des évêques, vendu à la révolution comme bien national, est presqu'entièrement ruiné ; il n'en reste plus que deux grosses tours. Pontgouin, comme nous l'avons déjà dit, devait être le point de départ de ce grand canal par lequel l'Eure, détournée de son cours naturel, devait traverser les gigantesques aqueducs de Maintenon et se rendre à Versailles. Ce canal prenait naissance au gué du Moulin-de-la-Ville, où l'on voit encore les fondations des murailles au moyen desquelles l'eau devait s'y introduire. Un peu au-dessus du château de la Rivière, à deux kilomètres en amont de Pontgouin, on retrouve aussi,

sous la dénomination d'écluse de Boizard, cet immense barrage que Vauban fit faire en 1685, lequel faisait refouler l'eau de la rivière jusqu'à Belhomert. Au moyen d'écluses pratiquées dans ce barrage, l'eau se serait précipitée dans la prairie intermédiaire, et, à l'aide d'un second barrage construit au gué du Moulin-de-la-Ville, elle se serait introduite dans le canal dont nous venons de parler. C'est ici que s'arrêtaient, ou plutôt que commençaient ces inutiles et ruineux travaux entrepris pour satisfaire au luxe et aux caprices du grand roi.

La commune de Pontgouin nous offre encore des vestiges d'une époque beaucoup plus reculée. Entre le hameau de la Goupillière et celui du Charmoy-Gonthier, tout près du chemin de Châteauneuf, on retrouve les vestiges d'un monument celtique, désigné sous la dénomination de *Pierre plate*. Au sud, la commune est limitée par une voie romaine, appelée le *Chemin de César*, laquelle, partant des plaines de la Beauce, passe sur le territoire de Chuisnes, remonte le cours de l'Eure et se dirige vers le Cotentin et l'ancienne Armorique.

Nous avons nommé tout-à-l'heure le château de la Rivière : il appartient à M. le marquis d'Aligre, ou plutôt à sa riche succession. Avant la révolution, M. d'Aligre, premier président au parlement de Paris, le fit incorporer dans la paroisse du Favril, pour lui donner sa part distincte de mouvance féodale, et le soustraire ainsi à la mouvance de l'évêque de Chartres, seigneur de Pontgouin. Le premier président, fort expert en la matière, voulait éviter toute difficulté avec messeigneurs du haut-clergé. En 1790, tout le mobilier de ce château fut vendu comme bien d'émigrés; depuis ce temps il est resté entièrement démeublé et est tombé dans le délabrement le plus complet. Lors de l'organisation des communes, il fut réintégré dans

celle de Pontgouin, où l'évêque avait perdu toute espèce de pouvoir temporel. En reconnaissance de l'asile que la paroisse du Favril avait autrefois donné à son domaine, le dernier rejeton des d'Aligre légua, par testament, à la commune du Favril tous les baliveaux et arbres du parc de la Rivière. Ce domaine est magnifique et serait fort agréable à cause de l'étendue et de la beauté de son parc, que les eaux de l'Eure traversent dans un grand canal. Il est à regretter qu'il soit négligé depuis si longtemps et que son château soit près de tomber en ruines.

Nous citerons encore, dans la même commune, le château des Vaux, d'une construction plus récente que celui de la Rivière. Il appartenait à un agronome, M. Dussieux, qui fut chargé par le Gouvernement républicain de faire des expériences en agriculture. Mais ces expériences, comme tant d'autres entreprises à la même époque, n'eurent qu'un demi-succès, attribué à la mauvaise qualité du sol. M. Dussieux réussit mieux dans la culture de la pomme de terre, et c'est à lui que les habitants de la contrée doivent l'importation et la propagation de ce précieux tubercule. Il mourut en 1804, laissant son domaine des Vaux à ses enfants qui, dans la suite, le vendirent à M. le marquis d'Aligre, fils du premier président.

XIV.

LA LOUPE.

Poursuivons notre route : à peu de distance de Pontgouin nous allons traverser une fois encore la route départementale du Mans; nous allons la suivre sans

nous en éloigner sensiblement et sans la perdre de vue. Jetons en passant un dernier regard sur la rivière d'Eure qui vient, pour ainsi dire, baigner le Chemin de fer dont elle s'éloigne bientôt par un brusque détour, remontant jusqu'à la limite du département d'Eure-et-Loir, et allant prendre sa source à seize kilomètres de cette limite, dans le département de l'Orne, aux étangs de Lalande et de Neuilly-au-Perche.

Nous sommes dans le canton de La Loupe, borné au nord par celui de Senonches, au sud par celui de Courville, au sud-est par celui d'Illiers, et enfin à l'ouest par le département de l'Orne qui en borde toute le contour occidental. La plus grande partie de son territoire est en terre labourable; les prairies y occupent une assez grande superficie, et les bois, parmi lesquels nous citerons ceux de Montireau et de Champrond, y couvrent près de cinq mille hectares. La culture de la vigne y est nulle, mais en revanche on y récolte du cidre excellent, dont la réputation s'étend jusqu'à Paris. La rivière d'Eure en arrose la partie septentrionale, dans la direction du nord nord-ouest au nord-est.

Pendant tout le trajet que nous faisons, nous traversons tantôt des bois touffus, tantôt des campagnes où jaunissent les épis, ombragées de longues files d'arbres fruitiers; tantôt de vertes prairies, immenses tapis de gazon entrecoupés de chênes au noir feuillage, du milieu desquels se détachent de longs rameaux d'églantines, couverts de leurs roses naturelles. A l'exception du village de Fontaine-Simon que nous découvrons à notre droite, pas un seul pays de quelqu'importance ne s'offre à notre vue, tous se cachent et s'abritent derrière les bois de Montireau; à notre droite la forêt de Senonches termine l'horizon.

Nous arrivons ainsi à la station de La Loupe : le bourg se développe en amphithéâtre avec les toits de ses maisons et la flèche octogone de son église, assis sur un vaste tapis de verdure, ombragé d'ormes touffus et de peupliers élancés ; il est à 37 kil. ouest de Chartres, et sa population s'élève à 1,161 habitants.

En face du débarcadère s'ouvre un chemin, tout nouvellement percé, qui renversant la maison située sur son passage, débouche au beau milieu de la place principale. Tout préoccupé de son commerce de grains et de bestiaux, le pays n'a pas encore eu le temps de se parer pour bien recevoir la foule de voyageurs qui va maintenant y affluer. Espérons que placée, pour deux ans au moins, à la tête du Chemin de fer de l'Ouest, La Loupe deviendra un peu plus coquette et songera à faire blanchir ses maisons noires et boueuses, à faire niveler sa vaste place publique, et surtout à faire disparaître ces puits hideux qui produisent un effet si disgracieux. Elle a déjà tant gagné d'air et d'espace en renversant les deux lourdes halles dont elle était obstruée !

Nous venons de le dire, le commerce principal de La Loupe consiste en grains et en bestiaux ; le mardi de chaque semaine il s'y tient un marché considérable de céréales et de toutes sortes de denrées : il s'y tient en outre quatre foires par an, le premier mardi de février, le mardi qui suit la Quasimodo, le premier mardi de juillet et le premier mardi d'octobre, dans lesquelles il se fait un grand commerce de chevaux, de bœufs, de vaches, de chèvres, de moutons, de porcs et d'autres marchandises.

De la place où vous êtes arrêté rayonnent diverses routes départementales : pour Châteauneuf au nord, pour Nogent-le-Rotrou au sud, pour Regmalard (Orne) à l'ouest, et pour Courville à l'est.

En face de vous s'ouvre une autre rue, aboutissant à une grande place et au grand bâtiment qu'on appelle pompeusement le château de La Loupe. Nous croyons nous rapprocher plus de la vérité en l'appelant le manoir ou l'hébergement seigneurial. C'est un grand corps de logis à deux étages, d'une architecture lourde et massive, entouré de larges et profonds fossés, sans une goutte d'eau, qu'on traverse sur un pont fort étroit. On vous dira que ce château a été bâti par Vauban, pour le maréchal de la Ferté. Nous pensons que c'est là une calomnie des plus noires, car ce vieux manoir nous paraît remonter au moins au règne de Lous XIII, sinon à celui de Henri IV. Dans tous les cas, sa construction ferait fort peu d'honneur à l'illustre ingénieur; mais quand on a fait dessiner tant de jardins par Le Nôtre, peindre tant de portraits par Mignard plus de trente ans après leur mort, qu'y a-t-il d'étonnant que des ingénieurs aient bâti des châteaux trente ans avant leur naissance!

Nous ne vous dirons rien de l'église paroissiale : son entrée principale se trouve sur la route de Nogent-le-Rotrou ; c'est un bâtiment assez régulier, du commencement du XVI[e] siècle, composé d'une nef flanquée au sud de deux travées, formant sans doute autrefois la chapelle seigneuriale. Avant la révolution, La Loupe était un chef-lieu de réunion pour les conférences ecclésiastiques; la cure en valait 1,600 livres, et dépendait du grand archidiaconé, doyenné du Perche.

La seigneurie de La Loupe, *Lupa,* quoique enclavée dans le Perche, suivait la coutume de Chartres et relevait féodalement de l'évêque diocésain, vraisemblablement depuis l'acquisition de la baronnie de Pontgouin par l'évêque Regnault de Mouçon, vers la fin du XII[e] siècle. Le vieux donjon des premiers sires de La Loupe, dont

on a peine à retrouver quelques vestiges, s'élevait non loin de ce qu'on appelle aujourd'hui le château : il fut ruiné par les Anglais dans les premières années du règne de Charles VII.

Thibault-le-Grand, comte de Champagne, mort en 1152, laissa la seigneurie de La Loupe à son fils Etienne, comte de Sancerre, tué en 1191 au siége de Saint-Jean-d'Acre, avec son frère Thibault-le-Bon, comte de Blois, suivant la chronique du moine d'Auxerre. Etienne de Sancerre, son troisième fils, seigneur de Châtillon-sur-Loin et bouteiller de France, laissa cette terre à l'une de ses filles, comtesse de Sancerre, dame de La Loupe et de Marcheville, laquelle fut mariée à Adam IIIe du nom, vicomte de Melun. Après avoir été possédée successivement par Simon de Melun, maréchal de France, tué à la bataille de Courtray, le 11 juillet 1302; par Giles de Melun, son fils, puis par Jean de Melun, enfin par Simon de Melun, La Loupe fut vendue par ce dernier, en 1383, à Regnault d'Angennes, lequel en fit hommage à Jean, évêque de Chartres, le dernier jeudi de juillet de la même année.

Il résulte d'un compte rendu, en 1408, par Jean Théloppe, receveur de messire Regnault d'Angennes, seigneur de Rambouillet, que *la terre de la Loppe* rapporta en 1407, tant en blé qu'en avoine et amendes de la justice-seigneuriale un revenu net de 48 livres 18 sous 3 deniers tournois.

Il serait trop long, et peut-être trop fastidieux, de rapporter ici la suite chronologique des héritiers de la maison d'Angennes, qui possédèrent successivement cette seigneurie. Nous nous bornerons à dire qu'après la mort de Charles d'Angennes, seigneur de Rambouillet, La Loupe, que ce dernier avait partagée avec son frère Re-

gnault, mort sans enfants légitimes, échut à Denis, son second fils, qui fut la tige de la maison d'Angennes de La Loupe. Le dernier mâle de cette branche fut Charles d'Angennes qui, de son mariage avec Marie du Raynier, en 1632, eut entre autres enfants Catherine-Henriette, mariée à Louis de la Trémouille, comte d'Olonne; et Magdeleine, qui épousa, le 25 avril 1655, Henri de Saint-Nectaire, duc de la Ferté et maréchal de France, auquel elle apporta en dot la terre de La Loupe.

Ce fut ainsi que cette seigneurie passa dans la maison de La Ferté-Saint-Nectaire ou, si vous l'aimez mieux, de La Ferté-Senneterre comme prononçaient et firent prononcer dans la suite les lèvres délicates et précieuses des damoiseaux de la cour de Louis XIII. Enfin, la révolution enleva ce domaine à M. le marquis de La Ferté-Senneterre, en 1790.

Le docte Vincent de La Loupe naquit dans ce bourg au commencement du XVI[e] siècle. Il exerça longtemps la charge de lieutenant-criminel à Chartres et publia, entre autres productions littéraires, les *Origines des Dignitez, Magistrats, Offices et Estats au royaume de France*, et des *Annotations sur les Annales de Tacite*, imprimées par le célèbre Robert Estienne, en 1558. Mais dans le passé de La Loupe se présentent encore deux figures plus riantes et plus gracieuses que celle de cet érudit personnage, aux périodes arrondies et aux interminables commentaires. Nous voulons parler des deux filles aînées de Charles d'Angennes, baron de La Loupe, et de Marie du Raynier.

Catherine-Henriette d'Angennes naquit en 1633; elle avait à peine dix-neuf ans lorsqu'elle fut mariée à Louis de la Trémouille, comte d'Olonne et marquis de Royan. Magdeleine, sa sœur, épousa trois ans plus tard le duc

de La Ferté-Senneterre, maréchal de France. Si nous en croyons Saint-Evremont, la comtesse d'Olonne avait une beauté et des agréments qui avaient désespéré tous les peintres; tous y avaient perdu leur réputation. La plupart des femmes, dit-il, ne sont agréables que par les agréments qu'elles se font, tout ce qu'elles mettent pour se parer cache des défauts; tout ce que la comtesse ôtait de sa parure lui rendait quelque grâce, et elle avait autant d'intérêt à revenir purement au naturel que les autres avaient d'avantage à s'en éloigner. Son visage était régulier, ses traits délicats, ses yeux vifs et tendres, son teint d'une blancheur éblouissante, ses cheveux blonds et les plus beaux du monde. Comparée à la maréchale de La Ferté, la plus belle brune qu'on eût vue à la cour, elle avait donné lieu de dire :

De tous tems on a fait des vœux,
Et pour les bruns, et pour les blonds cheveux;
Mais j'ai vu mille fois toute la cour en peine,
Pour savoir qui des deux emporteroit le prix,
Ou des cheveux blonds de Chloris,
Ou des cheveux bruns de Climène.

Réunissant en sa personne ce qui surprend, ce qui plaît, ce qui flatte, ce qui pique et ce qui touche, elle était le faible de tout le monde. Personne ne pouvait l'admirer sans intérêt, et le jugement des simples spectateurs n'était pas libre. — Tout aime autour de vous, lui disait Saint-Evremont, excepté vous qui seule restez insensible; pourtant, Madame, la fierté doit avoir des bornes, car au delà c'est rudesse d'esprit et dureté de sentiment. — Sa conversation avait tant de charmes qu'on était aussi touché de l'entendre que de la voir; rien de si vif et de si juste, rien d'aussi bien pensé que tout ce qu'elle disait. Mais avec tant de belles qualités, la comtesse d'Olonne eut aussi quelques défauts. Son

imagination vive l'emportait quelquefois au delà de la justesse et de la vérité ; son estime n'était pas toujours le prix du vrai mérite : livrée à l'humeur et à l'habitude, il lui arrivait de regarder comme délicat ce qu'avec raison elle avait jugé grossier. Peu attentive à certaines décences qui décident souvent les actions, sa négligence dans certaines formalités choquait l'opinion des sots et l'exposait à la malignité de celles que son mérite faisait ses ennemies. Sans ménagement pour ses rivales en beauté, elle était inégale dans son caractère et avait tout ce qu'il fallait pour désespérer un amant. Madame de Longueville avait décidé que la comtesse d'Olonne était la plus belle femme de la cour : pas un homme ne réclama contre ce jugement. Elle mourut en 1707 à l'âge de 73 ans.

Les chroniques scandaleuses, les pamphlets et les libelles du temps parlent avec beaucoup moins de réserve de Madame d'Olonne et ne tarissent pas sur ses aventures galantes, sur ses liaisons *intéressées* avec certain fermier-général,. sur son dépit de se voir vieillir et délaisser. Nous aimons mieux nous en tenir à ce portrait, tracé par une plume amie et contemporaine, que d'aller chercher dans une source aussi impure les faiblesses ou les erreurs d'une femme à laquelle sa beauté, son mérite et sa haute position ont dû faire beaucoup d'ennemis.

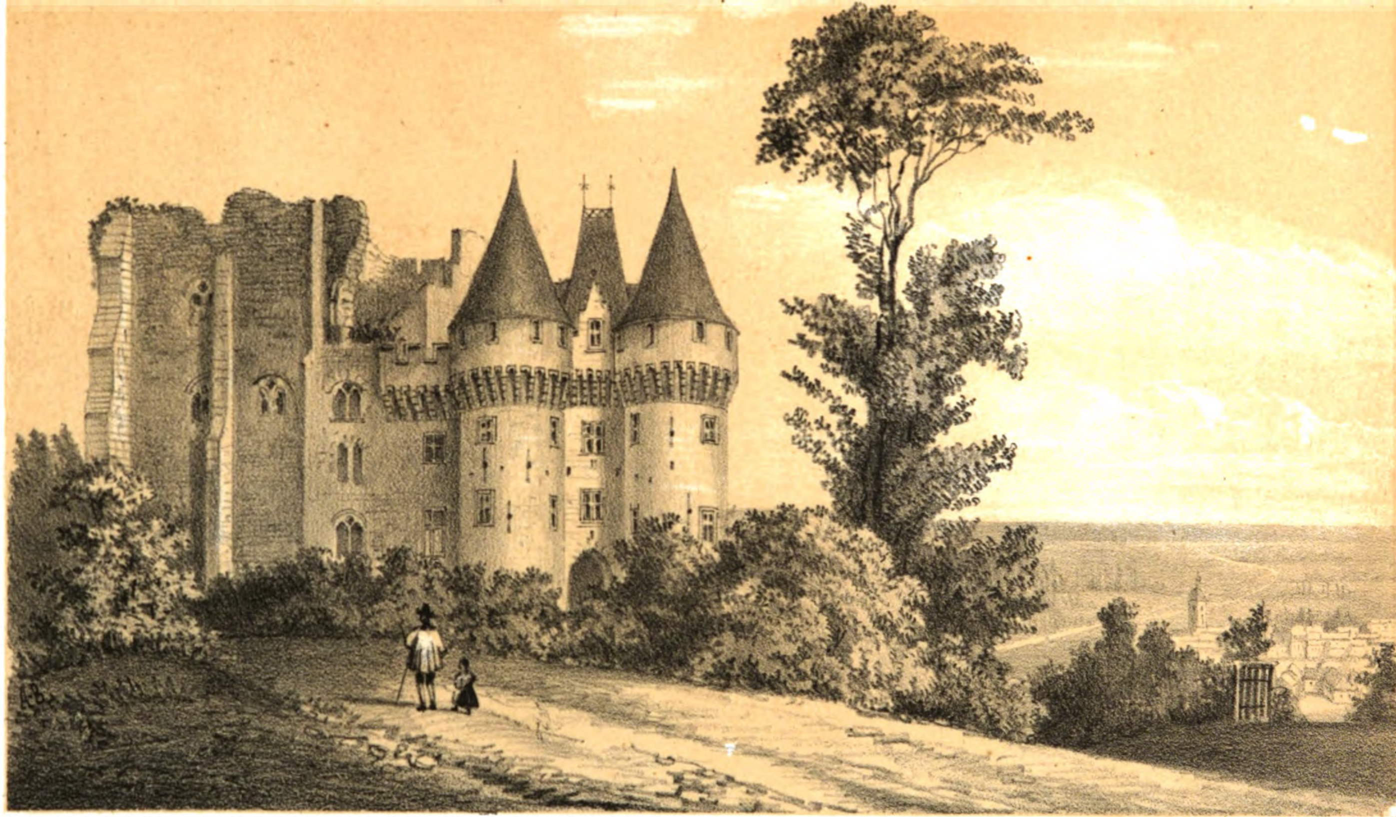
Indépendamment du château de Villebon, que nous avons décrit dans le chapitre précédent, le canton de La Loupe possède encore plusieurs lieux célèbres par leurs souvenirs et leurs monuments historiques. Nous citerons rapidement Belhomert où, au commencement du XIIe siècle, Hugues Ier, seigneur de Châteauneuf, fonda un monastère de femmes, dont Mathilde, sa fille, sœur du célèbre Robert de Bellesme, fut la première

prieure; la commune de Friaize, en laquelle se trouvent des mines de fer fort considérables qui alimentent les forges de Dampierre, dans le canton de Senonches; Montireau, dont l'église gothique mérite de fixer l'attention des antiquaires, et dont la forêt contient 641 hectares; Montlandon, avec sa vieille tour démantelée; le gros bourg de Saint-Victor-de-Buthon, où l'on voit les débris d'un vieux donjon, l'un des plus curieux vestiges de la féodalité percheronne; enfin le village de Vaupillon, en vue duquel nous allons passer et dont nous aurons bientôt l'occasion de parler.



CHARTRES. — IMPRIMERIE DE FÉLIX DURAND.

TABLE DES CHAPITRES.



Des. d'apr. nat. et lith. par Beauquant — J. Noury éditeur à Chartres — Lith. de Becquet frères à Paris.

CHÂTEAU ST JEAN À NOGENT-LE-ROTROU.

NOGENT-LE-ROTROU.

Nogent-le-Rotrou est le quatrième chef-lieu de sous-préfecture du département d'Eure-et-Loir : son arrondissement, composé de quatre cantons seulement, touche aux trois départements de Loir-et-Cher, de l'Orne et de la Sarthe. Cette ville est bâtie dans une position éminemment pittoresque, au milieu d'un grand vallon arrosé par les bras multipliés de la rivière d'Huisne et du Petit-Rhône, dominé, au sud, par le coteau escarpé sur lequel s'élèvent les ruines imposantes du redoutable château des anciens comtes du Perche. Semblables aux longues galeries d'un cloître, ses quatre rues principales forment une espèce de parallèlogramme allongé, au milieu duquel s'étend une verte prairie, émaillée de fleurs et couverte de troupeaux. Aux deux extrémités de cette

prairie sont quelques rues secondaires, dont les unes conduisent à la mairie, à la place des Halles et à celle du Marché-aux-Bestiaux : de longues avenues sablées, plantées d'arbres et bordées de canaux, facilitent les communications d'un quartier à l'autre, conduisent à la promenade publique et à de jolies maisons, cachées au fond de leurs spacieux jardins. Les rues formant le côté oriental du parallèlogramme se prolongent des deux côtés de la route de Paris à Nantes ; d'autres rues se groupent au pied du vieux château et forment le quartier Saint-Jean ; d'autres s'étendent au sud-ouest autour de l'église Saint-Laurent. Cette disposition particulière donne à la ville de Nogent une physionomie originale et une étendue énorme, peu en rapport avec sa population, qui est de 7,000 habitants.

Nogent, que les chartes du moyen âge appellent *Novigentum* et *Nogionum*, veut dire *nouvelles gens ;* mais ces gens qui le bâtirent sont devenues si vieilles qu'on ne sait ni d'où elles vinrent, ni quelles elles furent. Selon les historiens du pays, on aurait trouvé dans ce lieu des *vestiges non équivoques de constructions romaines ;* mais les premiers documents certains que l'on ait sur cette ville ne sont pas antérieurs à la fin du xe siècle. A cette époque, la seigneurie de Nogent dépendait du comté de Chartres, dont elle était distraite, on ne sait comment, au commencement du xiie siècle. Entre les années 1005 et 1030 Geoffroy II, comte du Perche, petit-fils et successeur de Rotrou Ier, bâtit ou, à ce qu'on prétend, réédifia le château actuel sur les débris d'une forteresse construite par les Romains et à demi-ruinée par les Normands. En 1031, le même comte fonda

le monastère de Saint-Denis, et lui donna l'église Saint-Hilaire. Sur le plateau de la montagne, protégée par le vieux château seigneurial, s'élevait une église consacrée à saint Jean-Baptiste et à saint Jean l'Evangéliste. Tout autour se groupèrent les premières maisons de la ville naissante; plus bas et encore indiqué par la rue qui a conservé son nom, se trouvait le bourg le Comte, et plus loin le bourg de Saint-Denis, sur lequel ce monastère avait justice haute, moyenne et basse : ces trois agglomérations, se réunissant à celle qui s'était formée autour de l'église Saint-Laurent, furent les éléments de la ville actuelle. Vers 1190, Rotrou IV fonda et dota l'hôpital sous le vocable de Saint-Jacques-de-l'Aumône; plus de quarante ans après, le feu du ciel ayant consumé la ville alors construite en bois, le même comte la fit, à ses frais, reconstruire en pierres. A cette occasion Nogent ajouta à son nom celui de son bienfaiteur.

Dès la fin du XIIe siècle la seigneurie de Nogent appartenait à la famille de Châteaugontier, dans laquelle elle avait passé, par le mariage de Béatrix du Perche, fille du comte Rotrou IV. Vers 1270, elle passa, on ignore à quel titre, dans la maison des ducs de Bretagne; puis (1293) à Robert de Flandres, par son mariage avec Jeanne, fille du duc Jean III. Yolande de Flandres, leur fille, l'apporta plus tard dans la famille de Bar, d'où elle passa dans celles d'Anjou, d'Armagnac et de Luxembourg (1364-1518).

Pendant cet intervalle, le château de Nogent tomba trois fois au pouvoir des Anglais. Secondés par les troupes de Charles-le-Mauvais, ils le prirent d'abord en 1359, mais le célèbre traité de Bretigny le leur

enleva dès l'année suivante. Ils le reprirent en 1425, et Ambroise de Loré les en chassa deux ans plus tard, y laissant une garnison qui ne put le défendre contre l'armée victorieuse du comte de Salisbury (1428). Ce ne fut qu'au mois d'août 1449 que les troupes du comte d'Eu et du comte de Saint-Pol s'emparèrent de la place et en chassèrent enfin la garnison anglaise. Ne pouvant y mettre assez d'hommes pour le défendre, on mit le feu au château, où les flammes ne laissèrent que des murs noircis et calcinés.

La ville ne fut pas plus tranquille dans le cours du XVI[e] siècle; dès 1525, pendant la captivité de François I[er], onze mille hommes de troupes indisciplinées, s'en emparent et y exercent toutes sortes de violences. Ils n'en sont pas plus tôt sortis, que des bandes de huguenots y rentrent, dévastent les églises et massacrent une partie des habitants. Quelques années de calme succèdent à ces désastres ; la ville en profite pour construire ses halles, elle commence à paver ses rues, concourt à la rédaction des Coutumes du Perche, et achève, en 1560, la tour de sa grande église Saint-Hilaire, le plus beau monument gothique qui lui reste aujourd'hui.

Dès 1516, Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme, cède à son second fils, François de Bourbon, la seigneurie de Nogent, laquelle, en 1546, passe par succession dans la maison de Bourbon-Condé.

Lorsque les huguenots, en 1562, répandirent tant de terreur dans le Perche, ils ne se trouvèrent pas en force pour attaquer la ville qui, cependant, munissait ses entrées de portes et de barrières pour se

mettre à l'abri des bandes d'aventuriers dont les campagnes étaient inondées. Cette précaution et la résolution prise par les habitants de bien défendre leurs murs, n'empêchèrent pas les huguenots d'entrer à Nogent le 17 mars 1568, d'y dévaster et d'y brûler l'église collégiale de Saint-Jean. Le château avait alors pour gouverneur l'abbé Bouilly, curé des Etilleux. Celui-ci, pour éviter les maux dont le capitaine Ydron et ses huguenots menaçaient la ville et la forteresse, leur en confia la garde, moyennant une forte somme d'argent levée sur les habitants. Nogent fut ainsi préservé d'une armée de 20,000 reîtres qui tenait la campagne. L'année suivante, les habitants en masse repoussèrent le huguenot Bonnivet, qui s'avançait contre eux à la tête d'une nombreuse cavalerie.

Les princes de la maison de Condé habitèrent souvent leur château seigneurial de Nogent. En 1566, Louis de Bourbon, prince de Condé, y vint avec Françoise d'Orléans, sa seconde femme, laquelle y donna le jour à Charles, comte de Soissons. L'armée du roi de Navarre, depuis Henri IV, étant venue camper aux environs de la ville, en 1576, s'en retira à la prière des habitants, pour lesquels la princesse de Condé intercéda auprès du Béarnais. Le jeune comte de Soissons avait pris Nogent en singulière affection : il y résidait souvent, et, en 1590, il repoussa Pêcheray, gouverneur du Perche pour la Ligue, lequel était venu pour surprendre le château, à la tête de la garnison de Bellême. Ce ne fut pas la seule occasion où la maison de Condé protégea la ville contre les armées du duc de Mayenne.

Catherine de Médicis avait couché au château de Nogent, le 3 mai 1579, en se rendant au Mans et de là à Angers, où l'attendait son fils François, comte d'Alençon et du Perche. Henri IV, devenu momentanément possesseur de la seigneurie de Nogent, l'engagea, en 1607, au comte de Wurtemberg; mais Marie de Médicis la racheta et la rendit au prince de Condé. Celui-ci, devenu le chef des mécontents au commencement du règne de Louis XIII, se vit enlever Nogent et quelques autres châteaux dont il était maître, par le comte d'Auvergne, général de l'armée royale. Ce fut le dernier siége qu'eut à soutenir le vieux manoir féodal des comtes du Perche.

Par suite de diverses circonstances, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer, le prince de Condé, en 1624, céda à Sully sa terre de Nogent-le-Rotrou et plusieurs autres qu'il possédait aux environs. Une ère de prospérité s'ouvrit alors pour la cité percheronne, qui conserve encore des marques de la bienfaisance du vieux ministre de Henri IV, et garde précieusement son tombeau, comme gage de l'affection que lui portait ce grand homme.

Nogent resta dans la maison de Béthune jusqu'à ce que M. de l'Aubépine, héritier, par sa femme, de la famille de Sully, le vendît en 1779, à M. Grimot, comte d'Orsay, aussi descendant de Sully, sur lequel ce domaine fut confisqué à la révolution. Le château fut vendu deux fois, d'abord à un ébéniste de Paris, qui tenta vainement de le restaurer, puis à un spéculateur, qui voulut l'abattre et tirer parti de ses matériaux. La vieille forteresse résista si bien, que force fut de la laisser debout, mais horriblement

mutilée. Elle appartient aujourd'hui à M. Desmurs, qui y a établi sa demeure, et en a assuré la conservation.

Envain le duc d'Enghien, sous le règne de Henri III, avait-il obtenu des lettres-patentes érigeant la terre de Nogent en duché, sous le nom d'*Enghien-le-François*, envain le fils puîné de Sully en avait-il obtenu d'autres de Louis XIV, l'érigeant en duché-pairie sous le nom de Nogent-le-Béthune, aucune de ces lettres ne fut enregistrée, et Nogent-le-Rotrou conserva le nom de l'ancien comte du Perche qui l'avait fait rebâtir.

Si la révolution ne laissa pas de sanglants souvenirs chez les Nogentais, le vandalisme de 1793 ne respecta guère leurs monuments religieux. Il ruina Saint-Denis, supprima les Capucins, les couvents de Nazareth et des Ursulines; il renversa de fond en comble la grande église de Notre-Dame, la plus belle des paroisses de la ville, construite au XIVe siècle par les ducs de Bretagne; il ne laissa pas pierre sur pierre de l'église collégiale de Saint-Jean.

Depuis l'organisation départementale de la France, Nogent-le-Rotrou est devenu la plus importante des villes du Perche, parmi lesquelles, après Mortagne et Bellême, elle n'avait tenu que le troisième rang. Indépendamment des établissements ordinaires à un chef-lieu de sous-préfecture, il possède plusieurs hôpitaux et hospices pour les indigents, les vieillards et les orphelins, une école pour les sourds-muets, un collége communal, des écoles chrétiennes et des maisons religieuses. Pour y favoriser les progrès de l'agriculture, un peu lents dans le pays, on y a établi un comice agricole pour l'arrondissement; le haras

du Pin (Orne), y a formé un dépôt d'étalons pour améliorer la race des chevaux percherons, et chaque année on distribue des primes d'encouragement aux propriétaires des plus belles juments poulinières et des plus beaux taureaux.

La tannerie et la fabrique de serges, d'étamines, de flanelles, les breluches, les burats, etc., etc., forment la principale industrie de cette ville. Son commerce trouve un débouché facile dans un marché hebdomadaire du samedi et cinq foires annuelles, abondant en toutes sortes de bestiaux, draps, toiles, étamines et autres étoffes, et surtout en chevaux, grains, fourrages et volailles.

En quittant l'embarcadère de Nogent, l'édifice le plus rapproché de nous est la grande église paroissiale de Saint-Hilaire, construite sur la rive droite de l'Huisne, en dehors et à l'angle nord-est de la ville. Cette église existait déjà au commencement du XIe siècle, mais rien dans sa construction ne rappelle son ancienne origine. Sa grande nef inachevée, avec sa voûte en plâtre surbaissée outre mesure, et ses deux nefs latérales, ne remontent pas au delà du XVe et du XVIe siècles. La tour du clocher, la seule partie remarquable de l'édifice, fut achevée en 1560; elle est terminée par une lanterne à jour, surmontant un dôme entouré d'une galerie de pierres, d'où l'œil peut planer sur un délicieux paysage. Les gargouilles, les fenêtres et les corniches qui la décorent, sont sculptées avec une grande délicatesse; l'abside n'est pas moins élégante et produit avec la tour un effet des plus pittoresques, se dressant sur le bord de la rivière, entre les longues files de peupliers qui ombragent le cimetière établi dans la prairie. A

l'intérieur on remarque les douze apôtres, peints de grandeur naturelle, la décoration du maître-autel et du chœur.

Au sortir de l'église, nous traversons les deux ponts jetés sur les bras de l'Huisne, nous suivons la rue Saint-Hilaire tout récemment macadamisée, puis à son extrémité, laissant à gauche la rue Saint-Martin, nous prenons la rue Charronnerie, que nous suivons jusqu'à la place du Marché. Là, et à l'embranchement des routes de Paris à Nantes et d'Orléans à Saint-Malo, est un petit château d'eau alimenté par le ruisseau d'Arcisse. Près de cette fontaine, si les mendiants et les marchands d'écrevisses vous en laissent le loisir, vous regarderez avec plaisir le joli petit portail de l'église actuelle de Notre-Dame. C'était autrefois l'oratoire de Saint-Jacques-de-l'Aumône, attenant à l'hospice fondé, en 1190, par le comte Rotrou IV; en 1801, cet oratoire fut érigé en paroisse, pour remplacer les églises de Notre-Dame et de Saint-Jean, détruites pendant la révolution. La façade de cette église date de la fin du XII[e] siècle, et c'est la seule partie remarquable de l'édifice, dont les additions sont toutes modernes et sans caractère. En fait de reliques, on y conserve le cerveau de saint Jean-Baptiste, donné autrefois à la collégiale de Saint-Jean et rapporté de la Terre-Sainte par on ne sait quel comte du Perche.

A l'angle nord de Notre-Dame, vous prenez la rue du Pont-Salé; vous avez à gauche l'ancien couvent de Nazareth, remplacé par un cabaret; en face est le cimetière de la paroisse et à droite l'Hôtel-Dieu. Vous entrez dans cet hospice par une porte d'une riche architecture, sur le fronton de la-

quelle sont sculptées les armoiries de Sully, supportées par deux Hercules, avec toutes les pièces honorifiques servant d'accompagnement à son blason. Sully fut en effet le principal bienfaiteur de cet établissement, qui fut entièrement reconstruit pendant le XVIIIe siècle. Suivant leurs dernières et expresses volontés, le ministre de Henri IV et Rachel de Cochefilet, sa seconde femme, furent inhumés dans cet Hôtel-Dieu. En entrant dans la cour, à droite, près de la chapelle de l'hospice, on voit le petit édifice que Rachel de Cochefilet fit élever en 1642, pour recevoir le corps de son mari, déposé provisoirement dans la grande galerie de Villebon. C'est une petite rotonde, couverte en ardoises et surmontée d'une branche de lis en fer ouvragé. Au centre, sur un grand piédestal, sont agenouillées les deux statues en marbre blanc du duc et de la duchesse, revêtus de leur grand costume. A leurs genoux sont posés deux coussins: sur le premier est un sautoir de bâtons de maréchal, et on lit le nom du sculpteur: « B. BOVDIN F. 1642 »; sur le second est déposé un livre de prières. Les armes des défunts sont sculptées sur les deux côtés du socle; en face on lit, comme à Villebon, les dix commandements de Dieu; derrière, sur une grande table de marbre, est l'épitaphe, restituée en 1784, du duc et de la duchesse de Sully. Les corps avaient été déposés dans le caveau situé au-dessous de ce monument; ils en furent retirés violemment en 1793, et leurs cendres jetées au vent; c'est par un bonheur inexplicable que le mausolée fut conservé intact.

L'une des ailes de cet hospice a sa façade sur la rue Dorée, dont elle est séparée par une verte pelouse

et une grille de fer, à travers laquelle on aperçoit le buste en bronze de Sully, surmontant un cippe pyramidal.

Suivons la rue Dorée jusqu'à sa jonction avec la rue du Paly. Nous laisserons à droite, pour y revenir plus tard, la rue Bourg-le-Comte, à l'angle de laquelle est une vieille maison dont l'encoignure en bois sculpté représente Saint-Michel. En face de cette dernière rue est une double ruelle conduisant au château de Saint-Jean et au quartier du même nom. Gravissons cette ruelle du côté où sa rude montée est *adoucie* par un large escalier de cent cinquante et un degrés, divisé en trente-sept paliers, nous arriverons sur l'esplanade de l'antique forteresse des comtes du Perche, devant l'ancienne demeure des Armagnac, des Condé et de Sully.

Les débris imposants du château de Saint-Jean sont une des plus belles ruines féodales qui soient en France. De quelque côté qu'on les considère, de près ou de loin, ils produisent une impression profonde sur l'esprit du voyageur. L'artiste y a des points de vue infiniment pittoresques et variés ; du haut des tours, du pied des remparts, du revers des fossés creusés dans le roc abrupte, son œil planera sur la ville disséminée dans la prairie, et contemplera au loin le splendide panorama des riantes vallées où serpentent les eaux limpides de l'Huisne et du Petit-Rhône. L'historien y évoquera tous les souvenirs du passé ; l'antiquaire y trouvera un inépuisable sujet d'études et de recherches.

Il a fallu huit siècles pour bâtir et ruiner ce château, pour le mettre dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. Le comte Geoffroy II, comme nous

l'avons dit, éleva le donjon au commencement du XIe siècle; les murs d'enceinte, les bastions, les remparts furent bâtis et réparés à bien des époques des siècles suivants. Dans la seconde moitié du XVe siècle, Marguerite, Catherine et Charlotte d'Armagnac, alors châtelaines et habitantes du lieu, firent construire la porte d'entrée actuelle, flanquée de deux grosses tours rondes, couronnées de toits aigus avec leur double galerie de créneaux et de machicoulis. Un pont de pierre, jeté sur les fossés larges et profonds, a remplacé le pont-levis, et la lourde herse de fer a disparu depuis longtemps. Pénétrez dans la profondeur du porche, examinez l'incroyable épaisseur des murailles, et voyez à droite une petite porte gothique qui servait d'entrée à la chapelle seigneuriale, dont il ne reste plus aucun vestige. Plus loin est l'escalier moderne qui conduit dans les appartements récemment rétablis dans les tours et dans le pavillon qu'elles protégent toutes deux. Dans la cour, à gauche, c'est le vieux donjon de Geoffroy II; à droite, c'est une maison d'habitation établie sur les remparts; au fond sont deux petits jardins en gradins. Tout cet ensemble est entouré d'une haute muraille, flanquée de gros bastions à demi-ruinés, et bordée d'un fossé profond qui, s'interrompant du côté de la ville, est remplacé par un glacis escarpé.

Vers le sud, on remarque une tour au toit conique, à la base de laquelle est une basse-fosse servant autrefois de cachot. Il y a quelques années, on y a découvert un squelette humain maçonné dans la muraille.

Une brèche, pratiquée dans l'épaisseur des murs, nous permettra de pénétrer dans l'intérieur du don-

jon. Le plan de cet édifice est un carré-long; les murailles reposent sur des assises de pierres énormes; leur épaisseur est de plus de dix pieds à la base, et leur hauteur s'élève à plus de cent pieds. A l'extérieur, elles sont soutenues par de puissants contreforts. On entrait dans ce donjon par une ouverture cintrée, pratiquée à la hauteur du premier étage, d'où l'on pénétrait, à l'aide d'une trappe et d'une échelle, dans le rez-de-chaussée qui n'avait point d'autre porte. Aux traces des poutres et des solives incrustées dans les murailles, on reconnaît que l'intérieur était partagé en quatre étages. Le premier était divisé en deux parties par un mur de refend appuyé sur deux arcades au rez-de-chaussée. Au second, dans les murs de l'ouest, du nord et du midi, on remarque trois cheminées fort curieuses, dont les conduits, carrés et fort étroits, ne sont séparés des appartements que par des cloisons très-minces. Les anciennes fenêtres du donjon méritent l'attention de l'antiquaire qui, bien certainement, regrettera avec nous les nouvelles ouvertures, pratiquées à grands frais, qui sont venues déshonorer ces vénérables murailles.

L'espace nous manque pour indiquer au visiteur les souterrains, les cachots et les mille particularités qu'offre encore ce vieux château, qu'il nous faut trop tôt quitter pour continuer notre exploration dans la ville.

Descendons, par la rue de la Culbute, dans celle des Bouchers, où nous trouverons en face de quelques vieux arceaux du XIe ou XIIe siècle, les vestiges bien mutilés de l'hôtel du sire de Montgaudry, l'un des grands vassaux des châtelains de Nogent. De là nous reviendrons à la rue du Paly, et plus

loin, dans la rue de la Rhône, nous rencontrerons une maison du XVIe siècle, dont les rampants sont hérissés de crosses végétales sculptées dans la pierre; plus loin encore nous verrons la chapelle de la léproserie de Saint-Lazare, ou plutôt la grange qui la remplace. De là, il nous faut revenir sur nos pas jusqu'à la rue Bourg-le-Comte. Chemin faisant, les curieux pourront visiter, rue du Paly, 2, une cave fort ancienne, composée de trois nefs et communiquant, dit-on, avec les souterrains du château. La maison la plus remarquable de toute la ville est sans contredit celle de la rue Saint-Laurent, qui fait suite à la rue Bourg-le-Comte. Elle est construite en pierres de taille, avec une porte cochère surmontée d'un fronton et de deux petites tourelles en encorbellement. Les lucarnes du second étage sont délicatement sculptées. Dans un cartouche au-dessus de la porte, on lit cette inscription à double entente :

DE PIERRE BLANCHE
DURAND FEBVRIER
IE FVS FAICTE 1542.

Pierre Durand, mari de Blanche Février, était à cette époque le bailli du monastère de Saint-Denis.

Dans tout le parcours que nous venons de faire, il se trouve encore quelques autres maisons curieuses et devant lesquelles le voyageur pourra s'arrêter.

Au milieu de la rue Saint-Laurent aboutit la rue Saint-Denis, dans laquelle nous rencontrons d'abord l'église paroissiale de Saint-Laurent avec son clocher en forme de dôme. C'est un édifice inachevé du XVIe siècle, qui du reste n'offre rien de remarquable. En passant sous une grande arcade en ogive, appuyée

sur le chevet de l'église, nous arrivons au tribunal, à la prison et au collége communal, établis dans les bâtiments du monastère de Saint-Denis. Ce monastère fut, comme nous l'avons déjà dit, fondé vers l'an 1030 ou 1031 par le comte Geoffroy II; il fut richement doté, et habité dès l'origine par vingt-sept bénédictins de la congrégation de Cluny. On retrouve encore dans les prisons, dans le logement du geôlier et du concierge, dans les salles basses du tribunal et du collége, de beaux arceaux et de belles voûtes des anciens bâtiments claustraux. L'église, achevée et consacrée en 1077, était composée de trois belles et longues nefs, d'une architecture fort remarquable. Elle resta debout pendant la tourmente révolutionnaire; mais quelques années après, au commencement de ce siècle, une recrudescence du fanatisme destructeur anéantit en quelques mois cet édifice, que quarante années du XIe siècle avaient à peine suffi à élever. En 1804, il ne resta plus que le mur extérieur du chœur et de l'abside avec quelques chapelles qu'on a converties en écuries ou en casernes. Aujourd'hui, on y a établi le dépôt d'étalons destinés à améliorer la race des chevaux percherons. Sous le plâtre moderne, on retrouve encore les traces des colonnes, des cintres, des galeries et des fenêtres. On ne saurait assez déplorer la perte que la ville a faite, et surtout la faute qu'elle a commise...

La longue rue des Prés, presque parallèle aux deux bras de l'Huisne, forme le quatrième côté de la ville et vient aboutir sur la rue Saint-Hilaire, non loin de l'église que nous avons prise pour point de départ.

De toutes les vallées qui entourent la ville de Nogent, il n'en est point de plus jolie que celle d'Ar-

cisse, toute couronnée de bois et sillonnée par deux ruisseaux superposés comme un double diadême de cristal. L'antiquaire y trouvera encore quelques débris d'un monastère célèbre ; en s'y rendant, le touriste ne verra pas sans plaisir, au sortir de la ville, la cascade des Trois-Moulins, dont la chute, qui n'a pas moins de quarante mètres, est presque entièrement masquée par les usines qu'elle fait mouvoir.

On peut encore aller visiter l'abbaye des Clairets ; mais surtout on ne doit pas oublier l'église paroissiale de Notre-Dame de Margon, qui s'élève sur le flanc escarpé d'une colline à gauche de la route de Paris, à un kilomètre nord-est de Nogent. C'est une petite église romane, dont le comte Rotrou II donna la moitié au monastère de Saint-Denis. Sa position est très-pittoresque, et du milieu de son cimetière, planté d'ormeaux, on découvre une partie de la ville de Rotrou, couronnée de ses ruines imposantes. Au fond de la vallée est un monument celtique, que l'antiquaire ne visitera pas sans intérêt.

Auguste **MOUTIÉ.**

Imprimerie de Raynal, à Rambouillet.

